

HISTOIRE
DE
MEHÉMET-ALI

VICE-ROI D'ÉGYPTÉ

PAR
PAUL MOURIEZ

... a ne regarder que les rencontres particulières,
la fortune seule semble décider de l'établissement
et de la ruine des empires : à tout prendre, il en
arrive à peu près comme dans le jeu, ou le plus
habile l'emporte à la longue.

HOSSELET.

TOME QUATRIÈME.

PARIS
LOUIS CHAPPE, ÉDITEUR, SUCCESSEUR DE SOUVERAIN,
5, rue des Beaux-Arts.

1858

HISTOIRE

DE

MEHÉMET-ALI



ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
Μ. ΓΑΛΑΤΙΣ

Montmartre. — Imp. Pilloy et A. Perrault, boul. Pigale, 50.

HISTOIRE

DE

MEHÉMET-ALI

VICE-ROI D'ÉGYPTÉ

PAR

PAUL MOURIEZ

... à ne regarder que les rencontres particulières,
la fortune seule semble décider de l'établissement
et de la ruine des empires : à tout prendre, il en
arrive à peu près comme dans le jeu, où le plus
habile l'emporte à la longue.

BOSSUET.

TOME QUATRIÈME.

PARIS

LOUIS CHAPPE, ÉDITEUR, SUCCESSION DE SOUVERAIN,
5, rue des Beaux-Arts.

1858

LIVRE HUITIÈME

GRANDEUR ET DÉCADENCE DE MEHÉMET-ALI.

LIVRE HUITIÈME.

Effet produit par la bataille de Nézib. — Lord Palmerston et le cabinet du 12 mai. — Double mission de MM. Foltz et Caillé. — Communications diplomatiques entre la France et l'Angleterre. — Discussion à la Chambre des députés sur les affaires d'Orient. — Négociation de M. Caillé à Alexandrie. — Méhémet-Ali donne l'ordre à Ibrahim de s'arrêter. — Entrevue de M. Caillé avec Ibrahim. — Responsabilité de la France vis-à-vis du Pacha. — Insuccès de M. Foltz à Constantinople. — Maladie de Mahmoud II. — Départ de la flotte ottomane. — Agonie du Sultan. — Sa mort. — Intrigues de Kousrouf. — Avènement d'Abdul-Medjid. — Parallèle entre Mahmoud et Méhémet-Ali. — La bataille de Nézib connue à Constantinople. — Achmet-Fevzi-Pacha, le grand-amiral. — Détails biographiques. — Sa trahison. — Définition de l'honneur chez les Turcs. — L'amiral Lalande. — Sa discussion avec Osman-Pacha, et son entrevue avec Achmet-Pacha. — Fausse accusation de l'Angleterre. — Le grand-amiral conduit la flotte ottomane à Alexandrie. — Mission et célérité du capitaine Lugeol, du *Papin*. — La nouvelle de la bataille de Nézib parvient à Alexandrie. — Sentiments du vice-roi. — Il apprend la mort du Sultan. — Arrivée d'Akiff-Effendi, l'envoyé de la Porte à Alexandrie. — Réception d'Achmet-Pacha et de la flotte turque. — Protestations des consuls. — Déclarations de Méhémet-Ali. — Jugement sur sa politique. — Ses manœuvres contre Kousrouf. — Machination de ce dernier. — Panique de la Porte. — Note du 27 juillet 1839. — Historique des faits qui amenèrent cette note. — Premières divergences de la diplomatie à Constantinople. — Fausse démarche du baron Roussin. — Récriminations épistolaires entre Méhémet-Ali et Kousrouf. — Accueil fait à la note du 27 juillet par les cours d'Europe. — Erreurs de la politique française. — Illusion de l'alliance anglo-française. — Machiavélisme de la Russie. — Echec de M. de Metternich. — Ere nouvelle tracée à la Turquie par la note du 27 juillet. — Notice sur Reschid-Pacha. — La réforme en Turquie. — Diplomatie de Méhémet-Ali vis-à-vis des consuls-généraux. — Tentative

d'arrangement direct entre le vice-roi et la Porte. — Fermentation en Syrie. — Première négociation de M. Brunow à Londres. — Avortement. — Secondes négociations de M. de Brunow. — Nouveau refus de la France à acquiescer aux propositions russes. — Chute du ministère du 12 mai en France. — Session de 1840. — Avènement de M. Thiers. — Sa politique. — Duplicité du roi Louis-Philippe. — M. Guizot à Londres. — Correspondance diplomatique entre M. Thiers et M. Guizot. — Traité de Londres du 15 juillet. — Effet qu'il produit en France. — Préparatifs de guerre. — Affaire des soufres de Sicile. — Rapprochement entre Méhémet-Ali et Kousrouf. — Causes de l'hostilité de l'Angleterre. — Intrigues des agents anglais pour détourner les marins turcs du service de Méhémet-Ali. — Préparatifs de guerre en Egypte. — Création d'une garde nationale. — Destitution de Kousrouf. — Méhémet-Ali offre de rendre la flotte ottomane. — Mission de Sami-Bey à Constantinople. — Insurrection en Syrie. — Ses causes. — Activité déployée par Méhémet-Ali pour la réprimer. — Mission de M. Eugène Périé à Alexandrie. — Signification au vice-roi du traité du 15 juillet. — Mission de M. de Waleski. — Lettre de Méhémet-Ali au Sultan. — Notice sur le commodore Napier. — Premières opérations des alliés en Syrie. — Débarquement des troupes. — Bombardement de Beyrouth. — Chute de M. Thiers et du ministère du 1^{er} mars. — Avènement de M. Guizot. — Fausse tactique d'Ibrahim en Syrie. — Défection et déchéance de l'émir Bechir. — Combat de Calas-Meidat. — Prise de Beyrouth par les alliés. — Toutes les villes du littoral syrien tombent en leur pouvoir. — Prise de Saint-Jean-d'Acre. — Le colonel Schultz et Ismaël-Bey. — Départ des consuls d'Alexandrie. — M. Cochelet et M. de Waleski empêchent le vice-roi de faire sortir la flotte. — Arrivée de sir Charles Napier devant Alexandrie. — Conduite audacieuse de ce commodore. — Convention du 27 novembre entre sir Napier et Boghos-Bey. — Elle est désavouée par l'amiral Stopford. — Instruction de lord Palmerston, du 14 novembre. — Méhémet-Ali se soumet sans conditions. — Retraite de l'armée égyptienne. — Hésitations de la Porte à accepter la soumission. — Hatti-chérif du 13 février. — Le vice-roi le repousse. — Nouvelles difficultés diplomatiques. — Firman définitif d'investiture du 1^{er} juin. — Méhémet-Ali le fait promulguer en Egypte. — Convention du 13 juillet, dite convention des détroits.

HISTOIRE

DE

MÉHÉMET-ALI

GRANDEUR ET DÉCADENCE DE MÉHÉMET-ALI.

I

La bataille de Nézib eut un long retentissement dans le monde ; elle absorba l'attention publique, elle surexcita au plus haut point les intérêts en jeu dans cette question d'Orient ; et, sans servir de dénouement, elle précipita une solution que les attermoiemens de la diplomatie menaçaient de reculer indéfiniment. Mais, avant d'examiner quel fut le contre-coup de ce fait d'armes dans les divers lieux où se balançaient les destins de notre héros, il ne sera pas inutile de dire au

milieu de quelles circonstances la nouvelle s'en produisit. Pour cela, il nous faut revenir de quelques jours en arrière.

Quoique le ministère français dût être des derniers instruit, c'est pourtant à Paris que nous conduirons d'abord nos lecteurs, pour l'intelligence des événements ultérieurs.

On se rappelle qu'un cabinet avait été formé le 12 mai, à la suite d'une émeute; ce ministère était présidé par le maréchal Soult, ministre des affaires étrangères. Les autres portefeuilles étaient entre les mains de MM. *Duchâtel*, *Teste*, *Passy*, *Schneider*, *Duperré*, *Villemain*, *Cunin-Gridaine*. *M. Dufaure* eut un ministère nouveau, celui des travaux publics.

Le cabinet du 12 mai trouva la question extérieure non moins grave par la tournure que prenaient les choses en Orient, que ne l'était la situation intérieure de la France à la suite de l'inter règne ministériel, durant lequel la coalition s'était livrée à ses passes d'armes parlementaires. Tandis que nos grands hommes d'Etat faisaient assaut d'éloquence pour le plus grand bien de leurs personnalités, nous avons vu une conflagration se préparer sourdement à Constantinople, grâce aux incitations secrètes de lord Ponsonby et à l'erreur dans laquelle fut soigneusement entretenu notre ambassadeur, M. le baron Roussin. Les rapports,

de ce dernier, pleins d'assurances pacifiques, étaient d'ailleurs corroborés par le langage que lord Palmerston tenait à nos gouvernants; l'Angleterre ne se prêterait jamais à un arrangement des affaires en Orient sans l'acquiescement ou même l'accession de la France : telle était la déclaration que le chef du ministère britannique se plaisait à répéter à tout propos au cabinet des Tuileries. Dans un moment où justement la possession du pouvoir était l'objet, en France, d'une lutte ardente, et où le maintien de l'alliance anglaise était le cheval de bataille de plusieurs des compétiteurs, ce leurre était d'autant plus habile qu'il n'engageait pas à grand'chose, et qu'au jour du démenti, la question de personnes lui fournirait toujours une échappatoire spécieuse. Ainsi l'Angleterre put, en toute sûreté, continuer son double jeu en Orient, et, sous ce simple masque diplomatique, diriger le bras du Sultan.

Mais la nouvelle du passage de l'Euphrate par l'armée turque, qui coïncida à peu près avec l'avènement du cabinet français, ne permettait plus à celui-ci de concevoir la moindre illusion sur les projets du Grand-Seigneur; il songea, sans plus tarder, à se mettre en mesure. Le 25 mai, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, une demande de 10 millions fut présentée à la Chambre. Le maréchal Soult, homme d'action

plus que de paroles, comprit aussi que les événements étaient trop près de leur échéance pour pouvoir être conjurés par une intervention diplomatique en la forme ordinaire, et que si le conflit était susceptible d'être empêché, ce ne pouvait être qu'en portant l'influence conciliatrice ou préventive sur le champ de bataille même; en conséquence, il fit partir de Paris, le 28 mai, deux de ses aides de camp, MM. Caillé et Foltz, pour se rendre auprès des armées égyptienne et turque, le premier en passant par Alexandrie, le second en passant par Constantinople. L'un et l'autre étaient tenus de s'assurer du concours du gouvernement auquel ils étaient envoyés avant de donner suite à leur mission pacifique. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il en advint. Sans nier ici le mérite d'exécution qui distinguait cette démarche, nous sommes obligé de la critiquer au point de vue des conséquences qu'elle devait avoir et qu'elle eut en effet; évidemment marquée au coin de la résolution, elle liait pour l'avenir, et vis-à-vis de gouvernements dont la politique s'attachait à renier à tout propos leurs vues secrètes sur l'Orient, et à mettre constamment leurs façons d'agir en désaccord avec leurs paroles. La décision du maréchal eût été excellente en tous points, si c'eût été son sort d'être le prélude d'une fermeté persévérante et d'une ligne de conduite nettement

formulée. Comme il n'en fut malheureusement pas ainsi, ce qui devait faire son efficacité fut la cause de son fâcheux effet.

Dès l'abord, la faute du cabinet du 12 mai, qui avait eu une perception si claire de l'état des choses en Orient, fut de s'en laisser imposer par le secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères, et de se prêter à la duperie que le noble lord continuait à pratiquer à l'égard de la France. L'apparence de la fin des démêlés parlementaires et de la création d'un gouvernement régulier, à Paris, avant que sa politique *effective* n'eût porté en Orient tous ses fruits, ne laissa d'autre ressource à lord Palmerston que de redoubler ses protestations au cabinet français ; aussi ne craignit-il pas de prendre les devants, et dans une de ses dépêches à la date du 25 mai, transmise par M. de Bourqueney, notre ambassadeur à Londres, on lisait ce qui suit :

« La moins mauvaise garantie de l'équilibre
« européen, c'est la conservation de l'empire
« ottoman. Nous avons à défendre cet empire de
« ses amis et de ses ennemis. L'événement ac-
« tuel nous *surprend* (le passage de l'Euphrate par
« les Turcs) et notre premier devoir est d'arrêter le
« *plus tôt possible la collision turco-égyptienne*, de
« peur d'amener encore une intervention russe.
« Nous ne pouvons arriver à temps avec des trou-

« pes ; il nous faut donc agir avec des escadres et
« ordonner aux parties de suspendre les hosti-
« lités. Il nous faudrait ensuite agir diplomatique-
« ment et nous présenter sans retard à Vienne,
« unis d'intention et d'efforts pour la conserva-
« tion de l'empire ottoman. Une démarche de
« même nature aurait lieu en même temps à Ber-
« lin. *Dans le cas d'une intervention russe commen-*
« *cée ou menaçante*, on signifierait à la Russie que
« l'équilibre européen exige que les troupes auxi-
« liaires russes rentrent immédiatement, *après*
« *avoir rempli leur mission*, sans avantage quel-
« conque. »

En négligeant ici le point de savoir si l'événement *surprenait* en réalité lord Palmerston, alors que son ambassadeur à Constantinople avait tout fait pour le hâter, et s'il considérait bien comme un de ses *premiers devoirs* d'arrêter la collision, après avoir tant contribué à la faire naître, nous insisterons seulement sur un fait qui ressort bien clairement de la lecture de cette note, c'est la légèreté avec laquelle le ministre anglais parlait de l'intervention russe *commencée* ou *menaçante*, sa facilité de parti pris à ne la contrarier que par l'injonction aux auxiliaires russes de se retirer *après avoir rempli leur mission*. La chose dut sauter aux yeux du cabinet français ; l'honneur de sa perspicacité eût même exigé qu'il ne la prit que pour

ce qu'elle était en effet, un ballon d'essai lancé par l'homme d'Etat britannique pour s'assurer de l'opinion de la France avant de livrer la sienne. Le 30 mai, le maréchal Soult répondit ; on lit dans sa réponse : « L'Angleterre paraît disposée à prendre bien facilement son parti d'une seconde intervention russe, moyennant des garanties ilusoires. J'ai envoyé, le 28 mai, des instructions à Constantinople et à Alexandrie, pour demander vivement que toutes les hostilités soient suspendues si elles sont commencées. Les deux aides de camp porteurs de ces dépêches iront tous deux sur le théâtre de la guerre pour agir sur place auprès des parties belligérantes. L'Autriche voudrait en finir en accordant à Méhémet-Ali l'Égypte héréditairement. »

Lord Palmerston continua encore pendant quelques jours ce que nous pourrions appeler son système d'exploration ; le 14 juin, il demandait, par l'intermédiaire de l'ambassadeur, M. Bourqueney, quelles étaient les vues du cabinet français sur les affaires d'Orient : « il était, quant à lui, d'avis d'accorder à Méhémet-Ali l'Égypte héréditairement, mais à condition de rétrocession immédiate de la Syrie à la Porte. » Car, chose remarquable, si le ministre anglais se montrait très-réservé sur ce qui concernait l'intervention russe, il était, au contraire, des plus

explicite touchant le pacha d'Egypte, et toute sa manœuvre avait pour but d'engager, sous ce rapport, son prétendu allié dans le sens de ses propres vues, avant que ne fussent connus les résultats du conflit turco-égyptien, qu'il avait quelque raison de savoir inévitable. Le cabinet du 12 mai témoigna des dispositions sensiblement différentes ; ses réponses furent on ne peut pas plus nettes sur la question d'empêcher une seconde visite des Russes à Constantinople, mais il semblait n'avoir point d'opinion arrêtée à l'égard des conditions à faire à Méhémet-Ali. Voici en quels termes, le 17 juin, le maréchal Soult retournait les avances de lord Palmerston : « Il faut tâcher de régler
« les affaires d'Orient par des conférences tenues
« à Vienne entre les cinq puissances, et rempla-
« cer ainsi, par une convention européenne, les
« stipulations du traité d'Unkiar-Skelessi. La Rus-
« sie y résistera ; car sa politique a été, autant
« que possible, de tenir ses relations avec la Tur-
« quie en dehors des droits européens. Il nous
« faut provisoirement dix vaisseaux anglais et au-
« tant de français sur les côtes de Syrie, qui, d'au-
« torité, empêchent les flottes de se rencontrer,
« et donner à nos amiraux des instructions rédi-
« gées dans une pensée commune. Quelques bâ-
« timents autrichiens devraient être réunis à nos
« bâtiments. »

« Quant à l'arrangement à intervenir en Syrie,
« nous croyons que le moment n'est pas arrivé de
« traiter cette question; ce point n'est pas l'œuvre
« d'un moment : il doit être renvoyé au concert qui,
« si nos idées viennent à prévaloir, s'établira entre
« les puissances. »

Malgré les notables divergences que cet échange de communications révélait pour le présent et promettait pour l'avenir, lord Palmerston célébra pompeusement *l'accord* parfait entre les deux cabinets : « Nous nous entendons sur tout » disait-il dans sa dépêche du 20 juin, « notre accord sera
« complet : principe, but, moyen d'exécution, tout
« est plein de raison, de simplicité, de clairvoyance.
« On dirait que cette communication a lieu, non
« de gouvernement à gouvernement, mais entre
« membres d'un même cabinet!.. » Cet enthousiasme devait, au moment des dissidences prévues, permettre au secrétaire d'Etat britannique d'arguer de la fixité de ses principes et de la versabilité de ses alliés : pauvre manœuvre, qui n'avait de mérite qu'à raison des mille sollicitations entre lesquelles la politique de Juillet se trouvait ballotée.

Cependant, sous le bénéfice de cette perspective inespérée d'alliance anglaise, la pensée permanente qui présidait aux destins de la France à travers toutes les révolutions ministérielles,

Turcs se prononcerait, serait de montrer leurs pavillons réunis sous les murs de Constantinople dans le moment même où les Russes y feraient leur apparition. « Le cabinet de Londres, » disait-elle textuellement, « n'a pas suffisamment pourvu
« aux nécessités de la situation par ses dépêches
« à l'amiral Stopford... Demandons à la Porte
« d'être autorisés à passer les Dardanelles aussi-
« tôt que les forces russes seraient réclamées, et
« si elle refuse, il faut prendre une *résolution dé-*
« *finitive* que les deux cabinets communiqueraient
« aux deux amiraux. »

Cette détermination, bien qu'elle ne répondît pas au secret désir de lord Palmerston, était cependant hors de toute objection; aussi, quelque déplaisir qu'il en eût, ne put-il qu'approuver *grandement* les considérations développées par le cabinet français; à cet égard, les exagérations de son langage suppléèrent à la tiédeur de ses intentions: il n'était pas, à l'en croire, « une seule
« de ces considérations qu'il ne trouvât fondée en
« raison, en droit, en bonne et saine politique... » L'initiative laissée aux amiraux, et même aux ambassadeurs, pour l'ouverture des Dardanelles, lui paraissait, à lui aussi, « pleine de *perilleuses éven-*
« *tualités*; » il jugeait, en effet, plus salulaire et *bien autrement puissant* l'effet d'une démarche simultanée et immédiate auprès du Sultan pour

demander que nos vaisseaux passassent les Dardanelles *en même temps que les Russes paraîtraient à Constantinople...* Ainsi que le cabinet français, il considérait « un refus de la Porte, à cet égard, « comme la manifestation d'une influence dont « une révélation aussi claire et aussi ouverte appellerait éventuellement d'autres mesures. »

Néanmoins cette chaleur approbative de lord Palmerston tomba tout à fait lorsqu'il s'agit de modifier, en conformité à cette dépêche, les instructions de l'amiral Stopford; on retrouvait dans cette dernière pièce, adressée à lord Ponsomby, l'ambiguïté si chère à l'illustre homme d'État; on y lisait : « Je vous prie de déclarer à la Porte, que « si elle appelle des forces de terre ou de mer « d'une puissance européenne quelconque, nous « avons la confiance qu'elle s'adressera en même « temps et dans le même but à la Grande-Bretagne. Vous direz que l'amiral sir R. Stopford « a ordre de se diriger avec son escadre sur Constantinople, afin de prêter au Sultan un appui « matériel et moral dès qu'il *recevra de la Porte,* « *par votre intermédiaire, une invitation à cet effet.* »

C'était là une dégénérescence du projet français qui en constituait pour ainsi dire le contre-pied; car l'essence de ce projet consistait, comme nous l'avons fait voir, à passer outre, après l'autorisation demandée et refusée du Divan, tandis que les

instructions de lord Palmerston persistaient à ne recommander d'agir qu'en vertu de l'invitation de la Porte. — Ces termes soulevèrent encore les observations du ministère français; il objecta en réponse : « Demander à la Porte d'appeler, dans
« un cas donné, le secours de nos escadres, n'est-
« ce pas lui ménager en quelque sorte la faculté
« de les éloigner des Dardanelles, en éludant ou
« en retardant cette invitation? Ne valait-il pas
« mieux lui demander de donner à l'avance des
« ordres nécessaires pour nous réserver ainsi
« l'initiative de l'entrée, et que nos flottes fussent
« reçues dans le détroit *au moment même où les*
« *Russes paraîtraient à Constantinople?* » Nouvel acquiescement de lord Palmerston, mais qui n'amena qu'une modification insignifiante dans la lettre de ses instructions officielles. La dernière forme que prit à cet égard la résolution définitive du cabinet anglais date du 13 juillet; elle était intitulée : *Lettre du ministre des affaires étrangères d'Angleterre aux lords de l'amirauté*; on y lisait encore : « J'ai ordre de la reine de signifier à vos seigneuries que Sa Majesté veut que l'amiral sir R. Stopford soit invité à se rendre à Constantinople, avec son escadre, dans les circonstances dont je viens de parler (*intervention russe ou mort du Sultan*), S'IL EN REÇOIT L'INVITATION DU GOUVERNEMENT TURC.

Les instructions du gouvernement français à l'amiral Roussin, son ambassadeur à Constantinople, précédèrent cette pièce de trois jours (10 juillet). Elles lui recommandaient « de s'entendre avec l'ambassadeur anglais pour demander l'entrée des Dardanelles, dans le cas où les Russes seraient appelés à Constantinople. » Une note toute rédigée leur était jointe, pour être remise à la Porte. Voici la copie exacte de la fin de cette note :

« Le gouvernement du roi a dans sa conviction qu'il va au-devant des intentions de la Sublime Porte en demandant que dans le cas où les forces de terre ou de mer d'une ou de plusieurs des cours alliées seraient appelées à Constantinople, les ordres fussent donnés pour ouvrir immédiatement le passage des Dardanelles à une escadre française qui viendrait, de son côté, protéger le trône du Sultan contre les périls dont l'imminence aurait déterminé une telle mesure. »

Le lecteur appréciera la différence des deux notes anglaises et françaises, et jugera laquelle témoignait le plus grand souci pour l'équilibre des influences à Constantinople ; son sentiment sera sans doute plus nettement fixé encore quand il aura connaissance du post-scriptum suivant, inséré dans la dépêche à M. le baron Roussin : « Si

« toutefois il en advenait autrement (c'est-à-dire
« qu'il y eût une intervention russe), vous ne
« devriez pas hésiter alors à faire de concert avec
« lord Ponsomby, ou *même sans lui, s'il refusait de*
« *s'associer à vous*, une démarche conforme à l'es-
« prit de la note ci-incluse; et, dans ce cas, vous
« vous mettriez de suite en rapport avec l'escadre
« de l'amiral Lalande. »

Enfin, quelques jours plus tard, alors que la nouvelle de la bataille de Nézib, parvenue à Paris et à Londres, ainsi que d'autres événements dont nous allons avoir à parler, eurent soudain tari la source de ces protestations de concorde dont lord Palmerston était auparavant si prodigue envers la France, le ministère du 12 mai envoyait, à la date du 7 août, des instructions à notre ambassadeur, formulées comme il suit :

« Venillez aussi ne pas perdre un moment de
« vue l'attitude militaire et navale de la Russie
« du côté de la mer Noire. Dans le cas où les
« mouvements que vous remarquerez paraîtraient
« indiquer un projet de se porter sur Constanti-
« nople, vous en donneriez sur-le-champ avis
« à M. l'amiral Lalande, qui viendrait aussitôt
« prendre position à Ténédos, avec son escadre,
« pour être prêt à franchir les Dardanelles si les
« Russes arrivaient dans le Bosphore.

Le lecteur aura ainsi surabondamment matière à asseoir sa conviction.

II.

Nous n'avons aussi longuement insisté sur la manœuvre diplomatique de lord Palmerston que parce que, le croirait-on ! elle eut plus tard tout le succès qu'il s'en était promis. Lorsque, ce qui était inévitable, les deux gouvernements en arrivèrent à un désaccord manifeste, l'homme d'État britannique cria bien haut que le ministère français avait forfait aux engagements communs et le premier rompu l'alliance. Que cette assertion ait trouvé de l'écho en Angleterre, rien de plus naturel ; mais le curieux de l'affaire, c'est qu'elle eut encore plus de crédit en France, grâce à la manie d'opposition qui nous distingue, grâce surtout à l'amour-propre de M. Thiers, qui succédant au 12 mai, hérita de son aveuglement pour le noble lord, et fut dupé par lui plus que personne. C'est ce que M. Thiers ne voulut pas avouer plus tard, et pour dissimuler son échec, il préféra se rendre complice de son adversaire, en

rejetant, comme celui-ci l'avait fait, la rupture de l'entente cordiale sur le compte de ses prédécesseurs. Il demeura donc comme un fait acquis dans l'opinion publique, que l'Angleterre, en prévision d'une seconde intervention russe, avait fait au cabinet du 12 mai des propositions énergiques repoussées par celui-ci, que telle était la cause du refroidissement de l'Angleterre et de sa volte-face vers la Russie. Les journaux de M. Thiers répétèrent ce thème à l'envi ; des historiens sérieux en apparence s'en sont emparés et en ont fait le texte d'une nouvelle accusation contre le gouvernement de Louis-Philippe (1).

(1) Voici ce qu'on lit dans *l'Histoire de dix ans* de M. Louis Blanc, 8^e édition, chapitre 14, tome 5, pages 434-435.

« Le vrai, l'unique moyen de garantir sérieusement le « Bosphore, l'Angleterre l'avait entrevu lorsqu'elle avait proposé « à la France de couvrir directement Constantinople de l'alliance « maritime et armée des deux peuples. »

« Si les ministres du 12 mai eussent accédé à cette proposition, en demandant à l'Angleterre pour prix de leur appui, « qu'on permit au Sultan et au vice-roi de régler entre eux leurs « différends, la partie était gagnée pour la France. L'Angleterre, « qui n'aurait plus trouvé de prétexte plausible pour frapper Mé- « hémet-Ali au nom du sérail menacé par les Russes, l'Angleterre « aurait détourné ses regards de la question égyptienne et sa- « crifié à la terreur que Saint-Petersbourg lui inspirait, sa mau- « vaise humeur contre le vice-roi ; la Russie ne se serait jamais « risquée sur le Bosphore en voyant les vaisseaux français et bri- « tanniques prêts à forcer les Dardanelles ; vainqueur, Ibrahim

III

Pendant que la politique anglaise jetait ainsi les bases de ses futurs triomphes, la France, non moins fidèle à ses habitudes, se complaisait au vain spectacle d'un tournoi oratoire.

Le 24 juin, le jour même de la bataille de Nézib, M. Jouffroy lut à la Chambre des députés son rapport sur la demande de dix millions. C'était la première fois que la question d'Orient apparaissait à la tribune française ; aucun athlète des luttes parlementaires ne laissa échapper une si belle occasion d'entrer en lice. La discussion fut ce qu'on appelait brillante ; dix-huit orateurs prirent la parole. Tous les systèmes furent mis en présence ; oubliant qu'il s'agissait moins de régénérer le monde, que de régler un point de fait assez embarrassant, à cause des compétitions qui y étaient engagées, les sommités parlementaires se livrèrent à des considérations, sans doute fort

« aurait obtenu de la Porte effrayée l'Egypte et la Syrie héréditaires, et tout se serait terminé de la sorte au profit de la France
« et selon ses vues. »

Et voilà pourtant comme on écrit l'histoire!

élevées sur l'empire ottoman et sur l'empire arabe, sur l'imminence de la chute du premier, sur le plus ou moins de virtualité du second ; mais ils n'apportèrent aucun élément nouveau de solution à la difficulté du moment, celle de savoir comment raffermir l'équilibre de l'Europe, si fortement compromis par les résultats de la lutte entre le Sultan et son vassal. Tout le monde s'accorda à blâmer le *statu quo*, sans présenter un mode d'arrangement à lui substituer. Le rapporteur même de la commission, dont l'opinion, conforme à celle du ministère, avait dès l'abord préconisé le *maintien* et l'*indépendance* de l'empire ottoman, affaiblit ses prémisses, lorsque, après trois jours de cette vaine discussion, il la résuma en ces mots :

« Toute politique exclusivement turque ou égyptienne est dangereuse en Orient. Le traité d'*Unkjar Skélessi*, c'est là pour le moment qu'est le péril, c'est là qu'il faut porter remède, et le remède, c'est le *concert européen* : la France doit le proposer. »

« Ce concert européen n'est pas une entreprise timide, c'est tout autre chose que le *statu quo*. Ce que nous craindrions plutôt, ce serait qu'une telle politique ne fût au-dessus de la résolution et du courage du cabinet. »

S'en remettre ainsi à la décision d'un conseil amphictyonique des puissances, cela sous-entendait

nécessairement que la France avait en la matière une façon de voir qu'elle devait y soutenir, chercher à y faire prévaloir : or, la Chambre émettait un avis presque contradictoire, en traçant sa ligne de conduite au ministère dans un milieu vague et indéfini entre une politique turque et une politique égyptienne ; encore se réservait-elle le bénéfice de la critique, quoiqu'il dût arriver, par l'espèce de suspicion légitime qui terminait le résumé du rapporteur. La Chambre, incapable de rien décider en dehors du *statu quo*, qu'elle improuvait, ouvrait au cabinet toute une voie d'embarras et de déceptions, en l'avertissant qu'elle le tiendrait uniquement responsable des conséquences : triste aveu d'impuissance et de mauvais vouloir, qui constatait, une fois de plus, quelle espèce de lumière on doit s'attendre à voir jaillir de la discussion d'une assemblée ! Ainsi s'inaugurait tristement la politique de la France dans cette seconde crise orientale.

IV

Pendant qu'on parlait si bien à Paris, les événements se précipitaient en Orient. Nous irons

à leur rencontre avec la mission de MM. Foltz et Caillé, et nous suivrons d'abord ce dernier dans sa négociation avec Méhémet-Ali.

Arrivé à Alexandrie le 13 juin, dès le lendemain, M. Caillé se rendit à l'audience du vice-roi, accompagné du consul général. La demande fut nette et précise : il s'agissait, pour Méhémet-Ali, de transmettre à Ibrahim l'ordre de ne rien entreprendre et de rester là où il se trouvait jusqu'à ce que l'autre aide de camp du maréchal Soult eût, de concert avec l'amiral Roussin, déterminé la Porte à accepter la médiation de la France. La réponse ne le fut pas moins ; Méhémet-Ali déclina la proposition, en appuyant son refus d'un doute très-judicieusement élevé sur les dispositions conciliantes du Sultan : pour preuve, il n'eut qu'à rappeler les récentes et vaines assurances de paix que M. Roussin lui avait fait transmettre par M. Cochelet ; et cependant les Turcs n'avaient pas cessé d'avancer, et ils s'étaient emparés d'Aïntab, la clef des districts syriens du Nord : il en communiqua triomphalement aux négociateurs la nouvelle qu'il venait de recevoir. Ceux-ci jugèrent à propos d'attaquer d'autres cordes. Ils représentèrent au vice-roi que l'Europe était unanime à vouloir la paix, que l'explosion des hostilités aurait pour résultat immédiat de provoquer l'immixtion de toutes les puissances dans ses af-

faïres; qu'il était de son intérêt de se concilier d'avance la bienveillance générale en remettant, dès aujourd'hui, sa cause entre les mains de l'Europe, sous le patronage de la France. En réponse à ceci, le Rouméliote se retranchait obstinément et malicieusement dans cet unique argument, que si déjà il eût cédé aux conseils de même nature que lui avaient donnés les représentants de la France, il eût pu perdre la Syrie, avant même que le cabinet français ne fût informé de son acquiescement. La conférence se prolongea sans amener aucun autre résultat; elle fut reprise le lendemain matin.

Mais, dans l'intervalle, Méhémet-Ali avait réfléchi; soit que les motifs mis en avant par les négociateurs eussent agi sur son esprit dans les loisirs de la méditation, soit que, — et c'est plus probable, comme nous allons le voir, — son génie astucieux lui eût soufflé un plan qui conciliât tous les avantages en sa faveur, le lendemain il fit entendre à MM. Cochelet et Caillé un langage tout différent de la veille, et à peine ce dernier eut-il renouvelé ses pressantes sollicitations au nom de son gouvernement, que Méhémet-Ali déclara accepter la médiation de la France. Il fut convenu que M. Caillé emporterait ouverte la lettre enjoignant à Ibrahim de s'arrêter en quelque lieu qu'il se trouvât, que les hostilités fussent ou non com-

mençées. Voici cette lettre, écrite sous la date du 16 juin :

« Le porteur de cette lettre est M. Caillé, aide de camp de Son Excellence le maréchal Soult, président du conseil des ministres et ministre des affaires étrangères de France, arrivé ici avant-hier pour m'informer qu'il est chargé de vous parler, tandis qu'un autre aide de camp comme lui va à Constantinople et de là au camp de Hafiz-Pacha. Je vous l'envoie donc par un bateau à vapeur, accompagné de mon second drogman, Kousrouf-Effendi. Cet officier m'annonce que sa mission, ainsi que celle de l'aide de camp qui se rend auprès de Hafiz-Pacha, a pour objet d'empêcher la guerre qui paraît imminente, et il ajoute que les grandes puissances arrangeront cette affaire. En conséquence, si, à son arrivée, vous n'avez pas encore fait sortir de la frontière les troupes turques entrées dans nos limites, cet officier vous fera rester où vous êtes, et, après s'être rendu auprès de Hafiz-Pacha et avoir vu l'aide de camp expédié vers lui pour reconnaître ce qu'il aura fait, il reviendra vous en rendre compte. Si, à son retour, il vous apprend que l'armée ottomane s'est arrêtée où elle était, et que les troupes turques entrées dans nos limites vont être retirées, vous ne ferez de votre côté aucun mouvement, vous vous arrêterez où vous êtes ; mais si, après le retour de M. Caillé, avec cette affirmation que Hafiz-Pacha ne s'arrête pas, et s'il continue les mêmes mouvements qu'auparavant sans faire sortir ses troupes de notre frontière, vous marcherez contre lui et vous le combattrez. Enfin, dans le cas où, à l'arrivée de l'officier, vous auriez déjà chassé les troupes turques de nos limites et marché en avant, vous devriez encore vous arrêter là où vous serez et attendre que l'arrangement que prendront les grandes puissances soit connu et vous ait été notifié par moi.

« *Je vous prévien*s aussi que , pour faire cesser l'inquiétude qu'occasionne l'annonce de la sortie de la flotte de Constantinople, je vais expédier la mienne sur les côtes de la Syrie ; à cet effet, une partie est sortie aujourd'hui, et le reste sortira demain. »

V

Nous avons souligné le dernier paragraphe de cette missive, parce que, à lui seul, il en contient tout l'*esprit*, en restreignant à ce mot l'intention qui guidait le Rouméliote. En effet, vers la fin de la seconde audience donnée par le vice-roi aux négociateurs, et, comme il se disposait à les congédier, toutes choses étant parfaitement convenues, M. Caillé signala un mouvement extraordinaire dans le port, sur lequel a vue le Divan du palais de Rassetine : c'était la flotte égyptienne qui faisait ses préparatifs de sortie. Elle avait reçu l'ordre, dès la veille, de s'alléger pour franchir les passes et prendre la mer. L'envoyé français fit observer que tous les efforts pour obtenir une suspension d'hostilités entre les armées de terre seraient perdus, si on ne prévenait également un conflit maritime; sur quoi le vice-roi assura qu'il n'avait aucune intention belliqueuse de ce côté, et que ses vaisseaux ne quitteraient point le littoral d'Egypte ou celui de Syrie; pour plus de sûreté, il offrit d'en prendre l'engagement dans la lettre à son fils. Comme il



était question, depuis quelques jours, des mouvements menaçants de la flotte turque, M. Caillé n'osa même pas insinuer que la meilleure garantie aurait été la continuation du séjour de la flotte égyptienne dans le port d'Alexandrie ; il se contenta des promesses du pacha, et l'incident n'eut pas de suite, ou plutôt il en eut une dont le vice-roi seul pouvait, en ce moment-là, apprécier l'importance. Lorsque, en effet, prenant congé de lui, M. Caillé le pria de l'expédier immédiatement en Syrie sur l'un de ses bateaux à vapeur, Méhémet-Ali lui montra la rade, où il n'y avait alors qu'un seul bateau, le *Nil*, indispensable à la flotte qu'il aidait à sortir des passes, et « qui encore, » lui dit-il, « aurait besoin de réparations avant de se risquer dans la haute mer : tout ce qu'il pouvait faire, » ajouta-t-il, en lui exprimant gracieusement des regrets pour ce retard inévitable, « c'était de mettre à sa disposition le premier venu des bateaux dont on attendait prochainement le retour. » M. Caillé attendit trois jours, et ce ne fut que le 20 juin qu'il put s'embarquer sur un steamer rentré la veille, le *Boulak*.

La raison qui pouvait faire échapper aux yeux de M. Caillé les graves conséquences de ce retard, et qui les rendait palpables pour le Rouméliote, c'est que celui-ci avait bien communiqué à l'envoyé français la nouvelle de la prise d'Aïntab

par les Turcs : mais il avait eu le plus grand soin de taire le fait de la lettre du 9 juin, qu'en réponse à cette nouvelle, il avait expédiée à son fils pour lui intimer l'ordre d'attaquer l'ennemi : or, l'ardeur d'Ibrahim, condamné, qu'on nous passe l'expression, à mâcher à vide depuis si longtemps, était pour Méhémet-Ali un sûr garant de l'exécution d'un pareil ordre, et, le 17, jour où M. Caillé lui demanda à partir, il pouvait avoir en main la lettre qui lui en donnait l'assurance. Jusqu'à quel degré engagea-t-elle Méhémet-Ali à retarder le départ de M. Caillé, c'est un point que nous laissons à la sagacité du lecteur de décider ; mais qu'au contraire, elle eût dû être un impérieux motif de presser ce départ, s'il eût été franchement animé des intentions pacifiques qu'il accusait, ceci ne fait pas l'ombre d'un doute, et cela suffit pour la conscience de l'historien.

En tous cas, il est certain que M. Caillé, partant le 20 d'Alexandrie, était placé dans l'impossibilité d'empêcher une bataille qui devait avoir lieu le 21 sur les rives de l'Euphrate. Quant à l'intérêt que le Rouméliote pouvait avoir à ce que cette bataille fût livrée, cet intérêt doit paraître incontestable. D'abord, il comptait positivement que ses troupes auraient le dessus, et alors ses droits et sa modération n'en brillaient que d'un plus vif éclat : battu, au contraire,

il invoquait encore cette modération et ce désir de la paix, dont la lettre confiée à M. Caillé fournirait la preuve. En paraissant céder aux représentations de la France, il associait enfin à ses prétentions un sûr et puissant allié diplomatique, — il le croyait, du moins, — au cas où ces prétentions viendraient à être discutées dans un conseil européen.

VI

Le 23 juin, M. Caillé débarquait à Alexandrette; le lendemain 24, pendant la journée de Nézib, il gagnait Antioche par les rudes chemins de traverse de l'Amamus. Dans le reste de son voyage, rien ne transpira de l'événement accompli; mais le 26 au soir, aux abords d'Alep, il entendit résonner le canon et apprit, en entrant dans la ville, que c'était en réjouissance de la victoire. Voici en quels termes Ibrahim en avait donné la nouvelle au gouverneur de la ville : « Je vous annonce que j'ai attaqué Nézib; en moins de deux heures, j'ai pris l'artillerie, les munitions de guerre et de bouche. L'armée est toute soumise. *Quant à moi, je ne m'ar-*

réterai qu'à Konié; pour vous, réjouissez-vous pendant sept jours, et envoyez cette heureuse nouvelle sur tous les points. »

Cet événement déjouait l'objet principal de la mission de M. Caillé; mais s'il avait été devancé par la victoire, il lui restait encore à en prévenir les suites; en conséquence, il poursuivit sa marche sans s'arrêter à peine, et rejoignit le généralissime Ibrahim le 29 juin au soir.

VII

En général habile, Ibrahim avait songé, et sans retard, à tirer tout le parti possible de sa victoire. Il résultait du fait même de l'agression des Turcs qu'on n'arracherait au Sultan les concessions demandées en faveur de l'Égypte qu'en portant la guerre sur son propre territoire : tels étaient d'ailleurs les ordres contenus dans la dernière lettre de Méhémet-Ali à son fils. En conséquence, dès le lendemain de la bataille, Ibrahim était allé s'emparer du camp retranché de Bir; de là, il avait envoyé un de ses lieutenants prendre possession d'Orfa, sur sa droite, et lui-même s'avan-

cant à gauche, était venu faire rentrer Aïntab dans le devoir. Ces deux points établissaient la direction du double mouvement à angle droit qu'il projetait pour envahir l'Asie mineure par Malatia et Konîè. Parti le 28 juin d'Aïntab, il se dirigeait sur Marach, dont le séparaient à peine trois journées de marche; le 29, au soir, il bivouaquait à Indjè-Sou, sa première étape, sur la limite extrême de la Syrie égyptienne. C'est là que parvint à le rejoindre M. Caillé.

VIII

M. Caillé sentait si bien l'inopportunité, voire même l'étrangeté de la demande dont il s'était rendu porteur auprès d'Ibrahim, qu'il n'eut pas tout d'abord le courage d'entrer en matière, et se laissa traiter et complimenter par le généralissime égyptien comme un visiteur, toujours bien accueilli en semblable circonstance; ce ne fut que lorsque ce dernier lui eut demandé des nouvelles de la flotte, dont il s'étonnait de ne pas entendre parler, que l'envoyé français osa sortir la lettre de Méhémet-Ali de sa poche, et la lui remettre.

Aussitôt après en avoir pris connaissance, Ibrahim déclara que déférer à ce qu'on exigeait de lui était impossible; que son père lui-même en eût tout autrement décidé si la victoire de Nézib lui eût été connue, et qu'en cette circonstance, il serait plutôt satisfait de ne pas se voir obéi. En vain M. Caillé reproduisit-il toute la série des raisonnements qui avaient paru surmonter la résistance de Méhémet-Ali, et déterminer le fait de ses ordres formels : il y avait quelque chose qui blessait si profondément l'esprit militaire d'Ibrahim dans ce *veto* intempestif imposé à ses opérations, qu'il laissa sans réponse toute l'argumentation de M. Caillé, et se contenta de lui dire brusquement : « Vous avez lu des livres d'histoire : eh bien ! où avez-vous vu qu'un général victorieux s'arrêtât dans sa marche?... » Comme le négociateur français insistait surtout pour que les mouvements en équerre sur Malatia et sur Konië n'eussent pas lieu, Ibrahim en appuya l'urgence sur l'approvisionnement de ses troupes, sur le besoin de prévenir un retour offensif des Turcs, en dispersant leurs deux corps de réserve cantonnés en ces points : « Voyons, » répétait-il sans cesse à son interlocuteur, « prenez le commandement de mes troupes, nourrissez-les, et conservez la Syrie, je n'en demande pas davantage ! » Tout ce que put obtenir M. Caillé, après cinq heures de discus-

sion, ce fut l'abandon de l'entreprise sur Konîè; quant à l'occupation de Malatia, le généralissime égyptien protesta que rien au monde ne lui ferait y renoncer.

Mais la persistance de M. Caillé était infatigable. Le lendemain, à la pointe du jour, et comme déjà les troupes se mettaient en marche, il demanda une nouvelle audience; il l'obtint, quoiqu'on eût commencé à abattre la tente du général en chef, et que sa garde se tint prête à partir, la bride en main. L'accueil fut plus embarrassé que la veille; après avoir déclaré au négociateur que dix ans d'explications ne pourraient rien changer à ce qui avait été décidé la veille, Ibrahim se renferma dans un morne silence et parut résigné à subir le flot de l'éloquence adverse comme un marin qui essuie une bourrasque. Mais cette attitude n'était conforme ni au caractère d'Ibrahim, ni aux intentions de M. Caillé, et ce dernier, conduisant adroitement sa parole, s'attacha à débusquer l'autre de son apparente froideur. Quand il y eut réussi, c'est-à-dire lorsqu'il eut amené Ibrahim, malgré les véhémentes marques d'impatience dont il était prodigue, sur le terrain de la discussion, il reprit tout son calme, et, s'armant de la concession déjà faite, il soutint qu'elle devait être étendue à l'objet entier de sa demande, sous peine de ne pas être satisfai-

sante pour ses mandants, ni de répondre au but même que se proposait Ibrahim, de façon qu'il mécontenterait l'Europe, et par suite son père, sans retirer aucun des avantages qu'il espérait de sa désobéissance. Il y a des gens pour qui discuter, c'est s'avouer à moitié vaincu ; Ibrahim était de ces gens-là : incapable de rien trouver à opposer au dernier argument de M. Caillé, il masqua la brèche qui était faite dans sa résolution sous l'apparence d'un consentement arraché à sa lassitude, et dont les événements futurs devraient révéler l'inutilité, abandonnant ainsi à l'avenir le soin de justifier sa répugnance. Il promit donc de ne franchir le Taurus sur aucun point, et de se borner à occuper les places turques de Marach et d'Orfa, afin de couvrir ses frontières et de nourrir son armée ; pour plus de garantie, séance tenante, il expédia l'ordre d'arrêter ses têtes de colonnes en marche sur Malatia.

Le soir même, il vint à Kara-Bounar, sa seconde étape avant Marach ; c'est de là qu'il instruisit son père de quelle manière il avait accompli ses instructions (1).

Ibrahim s'arrêta à Marach, comme il en était convenu.

(1) Documents historiques, n° 6.

IX

Nous sommes amené à éclaircir un point, peut-être sans importance dans le fond, mais qui touche au vif de nos appréciations; il fut d'ailleurs l'objet d'une vive discussion dans le parlement français, et y servit d'arme à double tranchant, c'est-à-dire que les adversaires politiques en usèrent réciproquement les uns contre les autres. Ce point consiste dans la question de savoir si, en réalité, l'ordre de s'arrêter que Méhémet-Ali manda à Ibrahim doit être attribué à l'influence de la France, et, par suite, si le principe de cet acquiescement ne constituait pas un engagement et un devoir de notre politique vis-à-vis du vice-roi d'Egypte. Les partisans de l'affirmative eurent pour eux les faits patents, la lettre de Méhémet-Ali, et aussi le propre témoignage de M. Caillé, qui écrivait le 3 juillet, au gouvernement français : « Cette victoire (celle de Nézib) ouvrait encore l'Asie-Mineure à Ibrahim, et *sans la prompte intervention de la France*, le général égyptien allait encore menacer le Sultan jusqu'au sein de ses Etats. » Les gens qui, au contraire, tenaient pour la négative, furent obligés de se livrer à un commentaire serré

de ces mêmes faits, pour en discuter l'esprit; leur principal argument consistait dans cette missive du 9 juin, de Méhémet-Ali à Ibrahim, et que le Pacha laissa ignorer à M. Caillé, circonstance qui pouvait contribuer à induire l'envoyé en erreur et expliquer ses paroles. On se rappelle que dans cette lettre le Rouméliote, après avoir, pour ainsi dire, prescrit la victoire à son fils, disait en propres termes : « Si par l'aide de Dieu, la fortune se déclare
« pour nous, sans passer le défilé de Kulek-Boghaz,
« vous marcherez droit sur Malatia, Karpout,
« Orfa et Diarbékir. » D'où il est facile d'inférer, ajoutaient les champions de la seconde opinion, que le pacha n'avait nullement l'intention de faire marcher son armée sur Constantinople; car la route la plus directe de la Syrie à Constantinople est précisément ce défilé de Kulek-Boghaz, par où était déjà passé Ibrahim en 1833 pour venir à Konié, tandis que Karpout et Malatia se trouvent à près de deux cents lieues de la capitale de l'empire ottoman.

Avant de se décider pour l'un des deux partis, il ne sera peut-être pas inutile de dire à quels intérêts la question se liait étroitement : on y verra un singulier exemple des aberrations parlementaires. Tombé le 20 février 1840, on le sait, devant une question de dotation, le cabinet du 12 mai légua à son héritier, le ministère de

M. Thiers, une succession dont ce dernier était trop avide de s'emparer pour réclamer le bénéfice d'inventaire. Jusqu'alors, la question d'Orient avait pu être conservée dans le sein du conseil, en dehors de l'action de la tribune et de la presse; mais le moment où elle devait éclater dans ces parages bruyants et anti-diplomatiques ne pouvait être éloigné. M. Thiers n'y prit pas trop garde, tout entier qu'il était à la lune de miel du pouvoir. Au lieu donc de se former une opinion et de se tracer une ligne de conduite dans cette affaire, il se laissa aller à la remorque de lord Palmerston, qui tramait, comme nous l'avons vu, sa défection vis-à-vis de la France. Surpris un beau jour, le chef du 1^{er} mars crut que le moment venu d'adopter une résolution était celui de ruser et de mettre son concours à une espèce d'enchère politique; comme nous le verrons plus tard, il s'imagina tenir l'Europe en échec, et se flatta de mater des gens, qui, à l'avantage d'être plus fins que lui, joignaient celui d'avoir une position prise de longue main. Bientôt les faits qui surgirent, à la grande confusion de ces prétentions exagérées, ne laissèrent plus à M. Thiers d'autre ressource que de se disculper devant les Chambres; pour y parvenir, il fut obligé d'éplucher, qu'on nous passe l'expression, les actes de ses devanciers, afin d'y

planter spécieusement les germes de ses propres bévues. C'est dans ces circonstances que se produisit la question dont nous parlions tout à l'heure. Le cabinet du 12 mai, par l'organe de tous ses membres, réclamait pour sa responsabilité le fait de la mission de M. Caillé, et soutenait qu'elle était sortie son plein et entier effet, c'est-à-dire qu'elle avait très-effectivement arrêté l'invasion des Egyptiens en Asie-Mineure. Par contre, et pour cette unique raison, — nous ne saurions en découvrir d'autres, — M. Thiers avait embrassé l'opinion opposée. Mais néanmoins les ministres du 12 mai avaient constamment déclaré, au dedans et au dehors, qu'*aucun engagement direct ni indirect* ne liait la politique de la France à celle du vice-roi, et la preuve que c'était bien là le sentiment intime de ce cabinet, c'est qu'à la nouvelle de la bataille de Nézib, le maréchal Soult n'eut rien de plus pressé que de dire à lord Granville, que, « selon les vues du gouvernement français, la « défaite de l'armée turque ne devait influer en rien « sur la marche des cinq puissances ; que, dans « un moment où les conseillers du Sultan étaient « paralysés par la peur, ou cherchaient traitreusement leurs intérêts aux dépens de leur maître, tous les arrangements conclus entre la « Porte et le pacha devaient être considérés comme « nuls, et qu'une déclaration à cet effet devait

« être remise à Méhémet-Ali (1). » Objectera-t-on que, à cette époque, le succès de la mission de M. Caillé pouvait ne pas être connu à Paris ? Mais, plus tard, le cabinet du 12 mai n'a cessé de soutenir que sa politique comportait l'exclusion de toute condescendance pour Méhémet-Ali ; il l'a encore déclaré à l'Angleterre, le 26 janvier 1840 ; il l'a répété à la tribune, et M. Thiers lui-même en était si bien convaincu, que, dans sa première dépêche (du 12 mars à M. Guizot), il disait : « Le « gouvernement du roi n'a pas de parti pris par « rapport à l'Orient ; *la raison en est simple, il* « *n'y est lié par aucun engagement.* » Veut-on voir, maintenant, quelque chose de plus curieux que ce ministère du 12 mai, reniant en quelque sorte l'engagement moral qui résultait pour lui d'un fait dû en entier à son initiative (la mission de M. Caillé), et qu'il proclamait avoir eu toutes les conséquences, bonnes ou mauvaises, qu'il comptait en tirer ?—c'est ce ministère du 1^{er} mars, contestant la validité du fait, par là-même dégageant sa politique de tout précédent favorable à Méhémet-Ali, et cependant confessant qu'il avait été prêt à combattre presque le monde entier pour le soutien des prétentions de ce personnage.

(1) Dépêche de lord Granville à lord Palmerston, en date du 29 juillet 1839.

X

Tant de contradictions chez des hommes, au demeurant doués d'un grand mérite et plus susceptibles de pécher par l'abus du raisonnement que par son défaut, accuse la véritable faiblesse de leur politique, c'est-à-dire son union intime, quoique discordante, avec une volonté persévérante, dont ils subissaient, bon gré mal gré, l'ascendant; et, relativement au sujet qui nous occupe, dans cette duplicité dont les souples ressorts ne pouvaient être mis en jeu que par des instincts ou des projets pusillanimes, qui n'a reconnu le triste système du roi Louis-Philippe? Aussi, en dépit de son irresponsabilité fictive, est-ce bien lui seul, qu'il nous soit permis, fâcheusement pour sa mémoire, de mettre définitivement en cause, et la question ainsi posée ne sera pas difficile à résoudre; car il est certain que Méhémet ne céda qu'aux assurances réitérées de bon vouloir et de protection que lui fit transmettre le roi-citoyen.

Si la première fois, en 1833, cet acquiescement

ne fut pas donné sans quelque réticence hautaine, en 1839 l'opposition du Rouméliote se fit plus humble en cherchant les voies détournées de la ruse ; mais elle céda sur le point important, celui d'arrêter son armée, cette armée fût-elle victorieuse. Qu'on dise que cette intention était préconçue chez lui, parce que l'exemple de 1833 lui avait donné à réfléchir et qu'il n'aurait pu arriver à Constantinople avant les Russes : ce furent là sans doute les arguments dont M. Caillé chercha à le bien pénétrer : mais est-il donc possible de lui faire un moindre mérite de les avoir pressentis ? Enfin, — tant dans les régions du juste-milieu on eut besoin plus tard de se défendre de cette fâcheuse ingérence, — on chercha à dépouiller la mission de M. Caillé de tout caractère officiel, en bornant le rôle de cet agent à celui d'un simple porteur de *conseils*. Comment croire, disait-on, que le maréchal Soult, ayant l'amiral Roussin à Constantinople et M. Cochelet à Alexandrie, aurait été lancer une troisième diplomatie par aides de camp entre ces deux diplomaties officielles ! — Quel aveu maladroit et plein de lumières ! — Certes, s'il eût été possible à Méhémet-Ali de séparer de la France le roi Louis-Philippe, ses ministres et ses agents, au même titre que cette distinction était déjà faite dans l'opinion publique, le pacha eût été moins à plaindre ou à blâmer de sa confiance ;

mais, peu fait aux théories du régime parlementaire, il croyait à la compacité de l'appui conditionnel qui lui était offert : au jour de l'abandon complet, honteux, ce ne fut pas seulement à ses yeux la parole d'un prince qui fit défaut, ce fut la dignité de toute une nation, et d'une grande nation, qui s'éclipsa momentanément.

Les meilleurs défenseurs du système furent ceux qui, à toute force, voulurent le rendre complètement étranger aux faits et gestes du vice-roi d'Égypte ; car, il faut bien le reconnaître, la moindre responsabilité qu'il eût reconnu y avoir prise, lorsque plus tard il abandonna Méhémet-Ali à la sévérité des puissances, le faisait choir de ses prétentions de juge de paix de l'Europe aux modestes fonctions d'agent de police.

XI

Un des désappointements, et probablement un des motifs qui engagèrent le gouvernement français à ne pas reconnaître MM. Caillé et Foltz pour des agents dûment accrédités, ce fut le triste succès de ce dernier auprès de la Porte. C'est le per-

sonnage auquel nous allons présentement nous attacher pour suivre le fil des événements.

Débarqué le 14 juin au matin, M. Foltz prit un *caïk* (1) pour se rendre à Thérapia, résidence de l'ambassadeur de France. Tandis qu'il remontait le Bosphore, un bateau à vapeur turc, parti du palais impérial de Stavros, sur la côte d'Asie, l'atteignait, le dépassait et entraînait dans la mer Noire avant que M. Foltz n'aborda à sa destination. Ce bateau portait à l'armée de Hafiz des renforts, des hommes, de l'argent et les dernières instructions du Sultan à ce général, relativement à la campagne que, depuis quelque temps déjà, il avait ordre d'ouvrir. C'était donc la guerre décidée, irrévocable, qui partait au moment même de l'arrivée d'un messenger de paix.

L'ambassadeur de France ne dissimula pas à M. Foltz combien il jugeait sa mission peu susceptible de réussir; ses dépêches lui prescrivaient de s'entendre avec l'ambassadeur d'Angleterre pour donner plus de poids à la démarche que nécessitait cette suprême tentative; mais le baron Roussin révéla à l'envoyé, à la grande surprise de celui-ci, la collusion qui existait entre lord Ponsonby et le Sultan, et pour lui en donner une preuve irrécusable, il lui communiqua le dernier

(1) Petite embarcation en usage dans le Bosphore et la mer Noire.

manifeste émané du Divan dans les premiers jours de juin. Cette pièce, à laquelle il ne convenait pas au but de dissimulation de la Porte de donner une grande publicité, avait circulé dans les chancelleries et concordait parfaitement avec les communications verbales faites au corps diplomatique, ce qui suffisait à établir son authenticité. Elle est curieuse en ce sens que, eût-elle été rédigée dans une légation britannique, elle n'eût pas plus naïvement exprimé les griefs particuliers de l'Angleterre, sous prétexte d'exposer ceux du Sultan contre Méhémet-Ali. Nous la reproduisons (1) comme un monument bien curieux de l'influence diplomatique de l'Angleterre en Orient.

L'accueil de lord Ponsonby donna raison à M. Roussin : comme ce dernier disait à l'autre qu'il avait lieu de le croire pourvu par son gouvernement d'instructions conformes aux siennes : « Non, « monsieur l'amiral, » répondit fièrement l'ambassadeur anglais, » je n'ai reçu aucun ordre de « mon gouvernement, et quand bien même j'en « aurais reçu, je ne m'y conformerais pas. »

L'ambassadeur de France fut donc obligé de remettre tout seul sa note au Divan, qui répondit d'abord verbalement et évasivement; une nouvelle note demeura encore plus longtemps sans réponse,

(1) Documents historiques, n° 7.

sous prétexte de la maladie du Sultan, et donna lieu enfin à une note turque dont nous avons déjà apprécié l'aigreur et le sans-façon (1). On dit qu'elle fut inspirée par ces mots sortis de la bouche de Mahmoud : « La France parle toujours « comme si elle était au temps de Napoléon. »

Sur ces entrefaites, on apprit à Constantinople que la mission de M. Caillé avait eu un plein succès à Alexandrie; M. Foltz espéra que cette preuve de condescendance du vice-roi déciderait la Porte à faire un pas correspondant vers la pacification, et demanda en conséquence qu'on lui confiât pour Hafiz-Pacha un ordre de suspension des hostilités. L'état valétudinaire du Sultan était venu à point pour servir les habitudes dilatoires de la Porte; il fut objecté à M. Foltz que le prince était hors d'état d'examiner une question de cette importance, et qu'à son défaut personne dans le gouvernement impérial n'oserait prendre sur soi de la trancher. Alors M. Foltz sollicita simplement un firman de départ pour aller, sous sa seule responsabilité et celle de son gouvernement, communiquer ses vœux et ses avis au général en chef. On lui répondit par un refus formel.

Dans l'intervalle, la bataille de Nézib avait eu lieu.

(1) Documents historiques, n° 4.

Ce fut à la suite de l'avortement de cette tentative, où la main de l'ambassadeur anglais n'était pas méconnaissable, que M. le baron Roussin écrivit ces mots caractéristiques au maréchal Soult : « Monsieur le maréchal, qu'on ne me parle plus de l'alliance anglaise; personne n'y croit ici, je n'y crois pas moi-même, et l'on me rirait au nez si j'en parlais ici. »

XII

La maladie du Sultan n'était cependant pas feinte; de toutes les passions qui s'étaient continuellement disputé ce prince, deux seules achevaient d'en consumer l'âme et le corps : la haine de Méhémet-Ali et l'ivrognerie; encore la dernière avait-elle cédé aux forces épuisées de la nature, et à l'achèvement de son funeste ouvrage. Le Sultan, dont la vie s'en allait dans une maladie de langueur, avait renoncé depuis quelque temps à son ivresse quotidienne, il avait même fini par prendre toute espèce de boisson en horreur. Mais la haine fut plus tenace : jusqu'au dernier moment, elle eut le privilège d'exciter des fureurs

dans cette âme où s'épaississaient de jour en jour les ténèbres de la mort, et sur son lit d'agonie on entendit le Sultan murmurer encore le nom du vassal rebelle avec un reste de menace.

Quoique, à la date des premiers jours de juin, Mahmoud fut déjà irréparablement atteint, il continuait à se dissimuler à lui-même le danger et à vouloir le déguiser aux autres ; le 7, il présida en personne une assemblée composée de tous ses ministres et des principaux fonctionnaires civils et religieux de l'empire. La guerre contre Méhémet-Ali y fut solennellement proclamée, quoiqu'on décidât qu'elle ne serait déclarée que par le fait, ne pouvant être considérée comme une guerre d'honneur de puissance à puissance, mais comme le châtiment d'un vassal infidèle : excellent prétexte trouvé par le Sultan pour garder, vis-à-vis de l'Europe, le secret de sa résolution.

Cependant le départ de la flotte allait dissiper toute espèce d'ambiguïté à cet égard ; dès le lendemain, la première division, composée de douze bâtiments de diverses grandeurs, sous les ordres d'Osman-Bey, contre-amiral, mit à la voile à neuf heures sept minutes à la turque, moment indiqué comme propice par le grand astrologue du palais. Mahmoud vint à son kiosque de Scutari pour la voir sortir. Le jour suivant, ce fut au tour de la seconde division d'appareiller, à 3 heures 7 mi-

nutes de l'après-midi, heure conforme aux prescriptions du *munedjim-bachi*(1) ; celle-ci, outre le capitán-pacha, avait à bord le général Johmus, Hambourgeois, qui avait gagné tous ses grades au service de l'Angleterre, et que lord Ponsonby, sur la recommandation du directeur du foreign-office, qui le lui avait envoyé de Londres, faisait passer au service de la Porte. Cet officier était chargé de diriger le débarquement, sur les côtes de Syrie, des six mille hommes de milice de Brousse et de Nicomédie, que la flotte allait embarquer à Gallipoli et à Lampsaque. C'était à peu près dans le même moment que lord Palmerston témoignait en aussi bons termes, au cabinet français, sa *surprise* de l'agression des Turcs sur le Danube, et protestait si bien de son *intention* d'arrêter la collision turco-égyptienne.

Le magnifique vaisseau de cent quarante canons, le *Mahmoudiè*, sur lequel Achmet-Pacha avait arboré son pavillon amiral, fermait la marche. Malgré son état de faiblesse, le Sultan voulut y monter en personne pour dire un dernier adieu à son favori. Sa figure portait ces profondes empreintes qui constituent ce qu'on a si bien nommé le masque de la mort ; les mains tremblantes, le pas chancelant, pour la première fois

(1) Grand astrologue.

on le vit s'appuyer sur les bras de deux serviteurs. Le mouvement qui régnait à bord, les cris de joie des matelots parurent le ranimer; il s'assit, ou plutôt se coucha sur le divan qui lui avait été préparé au milieu du pont; et pendant l'heure d'entretien qu'il eut avec Achmet-Fevsi-Pacha, prosterné à ses pieds, tandis que l'assistance se tenait respectueusement à distance, son grand œil noir reprit, par instants, cette flamme caractéristique, naguères la terreur de tous ceux qui l'approchaient : dernier épanchement de l'orgueil, de la haine et de la vengeance dans le sein d'un traître, qui, mesurant l'étendue des ravages faits par la maladie sur ce corps affaibli, supputait la fin prochaine de son maître, tout en paraissant l'écouter, et, déjà, cherchait dans sa pensée une nouvelle idole à sa bassesse.

Enfin Mahmoud se leva et regagna son caïk, avec l'aide du capitan-pacha; au moment d'y descendre : « Va, mon fils, lui dit-il, le Dieu des armées te donnera la victoire. Sois sûr que l'amour de ton père t'accompagnera partout; c'est à toi d'agir, en toute circonstance, comme si ton souverain avait toujours l'œil fixé sur toi. Les rois de l'Europe aussi savent punir les sujets rebelles ! » Ces paroles furent prononcées d'une voix assez haute et assez ferme. Le capitan-pacha se jeta aux genoux du Sultan, les larmes aux yeux; les

matelots de toute la flotte, touchés par ce spectacle, firent retentir l'air des cris : *Allah selamet versoun !* (1) *Bin yacha !* (2) Bientôt vingt-cinq coups de canon, répétés par tous les bâtiments, donnèrent le dernier salut, et Mahmoud, en retournant à son palais, suivit encore longtemps ses vaisseaux du regard, comme s'il eût senti qu'il ne les reverrait plus.

XIII

A partir de ce jour, l'état du Sultan marcha rapidement vers son issue fatale; mais la violence du mal ne put vaincre cette âpre volonté qui n'avait cessé de lutter contre lui. Le 14, il voulut présider à l'ouverture du réservoir de Belgrade : on l'en rapporta évanoui. Jusqu'alors Mahmoud n'avait consenti à recevoir d'autres soins que ceux des médecins ordinaires du sérail. La gravité de cette crise engagea ces médecins à s'adjoindre effectivement les lumières d'un confrère, qu'on avait exprès mandé de Vienne à la fin de l'année pré-

(1) Dieu vous donne le salut.

(2) Dieu vous donne mille ans de vie.

cédente, mais qui, soit par les intrigues de la cour, soit par une prévention naturelle de Mahmoud, n'était pas parvenu encore à avoir accès auprès de l'auguste malade. M. Neuner, c'était son nom, prétendit ne pouvoir se prononcer sans un examen approfondi; là-dessus, grand scandale des médecins du sérail : le chef de l'Islamisme, l'illustre padichâ, consentirait-il à laisser violer la majesté de sa personne par des mains chrétiennes? C'est à peine si on osa le lui proposer; mais, au grand étonnement d'un chacun, Mahmoud y acquiesça, couronnant ainsi sa carrière de réformateur par la plus grande dérogation, peut-être, aux usages et aux préjugés mahométans. Après avoir bien palpé, bien examiné, pendant que Mahmoud ne cessait de répéter que sa tête et sa poitrine étaient parfaitement saines, l'honnête médecin allemand, impressionné par le mauvais état de tous les organes, conclut à une phthisie tuberculeuse et une fièvre hectique, compliquées d'une affection au foie : il en fallait moins que cela pour justifier son fâcheux pronostic, qui n'accordait au Sultan que quelques jours d'existence. Sa thérapeutique ne différa pas essentiellement de celle des docteurs du palais; on se borna à mettre le malade en meilleur air, au kiosque de Tchamlidja, et la maladie continua sans obstacle ses effrayants progrès. Du 19 au 20, il y eut pourtant une lueur

d'amélioration ; et le 21, qui était un vendredi, Mahmoud voulut en profiter pour se rendre à la prière publique. On l'en dissuada doucement : il se mit en colère, et, par esprit de contradiction, au lieu de se rendre à la mosquée la plus proche de sa résidence, il désigna la mosquée de la Validé, à Scutari, à plus de deux milles de là, pour but de son excursion. Nouvelles et timides représentations, sur quoi le Sultan entra dans une si violente fureur qu'il menaça d'étrangler le premier qui s'opposerait à sa volonté. Personne ne dit plus mot. Il parvint jusqu'à la mosquée, mais, en se prosternant, il eut une défaillance ; au retour, il prétendait que, hors un peu de faiblesse, il ne s'était jamais senti si bien portant de sa vie ; et pour mieux persuader qu'il n'était pas malade, il déclara qu'il ne prendrait plus aucun médicament. Mais en rentrant, il se coucha pour ne plus se relever. Cependant la sultane Esma, sa sœur, la veuve du célèbre capitán-pacha, Koutchouk-Hussein, favori de Sélim III, lui envoya son médecin de confiance, le docteur Millingen, dont il voulut bien encore agréer les soins. A première vue, le docteur anglais reconnut la véritable maladie du Sultan, le *delirium tremens* ou *erethismus ebriosorum*, état pathologique qui, généralement, termine l'existence de ceux qui s'adonnent avec excès aux boissons alcooliques. Il jugea en même

temps que le mal était arrivé à un période qui défiait toutes les ressources de la science, et administra une potion opiacée pour adoucir les souffrances du malade. A peine, en effet, en eut-il bu la moitié, que tous les symptômes de la surexcitation nerveuse qui le dévorait, disparurent; il dormit, ce qu'il n'avait pu faire depuis cinq jours; après trois heures de repos, il se réveilla et crut renaître; il s'assit sur son séant, fuma deux pipes et mangea de quelques mets légers. Cette heureuse et soudaine transformation répandit la joie dans le palais; la nouvelle vola de bouche en bouche et fut bientôt connue de toute la ville. En signes de réjouissance, on sacrifia des moutons; on fit sortir de quarantaine deux cents pèlerins de la Mecque, parmi lesquels s'étaient déclarés quelques cas de peste; on délivra tous les prisonniers pour dettes, en payant leurs créanciers sur le trésor particulier de Sa Hautesse; le soir, on tira un brillant feu d'artifice.

Cette heureuse journée était celle du 27 juin. La nuit fut tranquille, grâce à une nouvelle dose d'opium; le lendemain fut accompagné de plus d'agitation, et le désordre des facultés intellectuelles s'accusa sensiblement. Un nouveau feu d'artifice n'en fut pas moins tiré, le soir de ce jour, pour laisser la population de Constantinople sous l'impression de la bonne nouvelle qui lui

avait été donnée la veille. Enfin, le dimanche 30, au matin, M. Millingen ayant vu lentement décroître et s'annihiler l'effet des remèdes, et les forces du malade tomber plus bas qu'elles n'avaient jamais été, crut de son devoir de déclarer qu'il était impossible que Sa Hautesse vécût plus de vingt-quatre heures. Cette communication fut adressée à Halil-Pacha, gendre du Sultan, et à Kousrouf, le Nestor des visirs, l'ex-vice-roi d'Égypte, le *topal* (1), comme l'appelait le Rouméliote, son plus ancien et plus irréconciliable ennemi.

XIV

Kousrouf, qui languissait dans la disgrâce, avait vu, dans la perspective d'un nouveau règne, le jeu de la bascule politique qui devait le faire remonter au pinacle : en pareille matière, il s'y connaissait, car c'était le quatrième sultan qu'il voyait mourir. Quant à lui, ses quatre-vingts ans, supportés vertement, n'avaient affaibli ni son ambition, ni son esprit délié ; petit, maigre, robuste,

(1) Boiteux : Kousrouf était affligé de cette infirmité.

chez lui la sévérité du régime défiait les atteintes de l'âge, comme sa résignation apathique bravait les orages de la faveur : l'adversité l'avait toujours courbé sans l'abattre. Pour un favori de Mahmoud, la chose était assez rare ; Halet et Pertou, ses compagnons dans la liste des affections du prince, avaient payé de leur vie la fin de leur prestige sur le goût capricieux du maître. Non-seulement Kousrouf avait pu déchoir sans mourir, il avait même conservé l'intégrité d'une fortune pour laquelle il montra toujours plus de sollicitude que pour les deniers de l'Etat ; grâce à cette fortune, grâce surtout au génie de l'intrigue, dont il était une personnification, il n'avait pas cessé d'entretenir au sérail et dans toutes les avenues du palais, des intelligences qui lui permirent d'être exactement informé dans les conjonctures actuelles ; à mesure que l'état du Sultan était allé en déclinant, on avait vu son influence grandir auprès de tous les membres du Divan. Lorsque, enfin, il reçut la nouvelle espérée que tout espoir était perdu relativement à Mahmoud, ses mesures étaient si bien prises qu'il put se rendre le parrain du nouveau règne pour en être le dominateur. Son premier soin fut d'empêcher aucun bruit de transpirer : un ministre européen étant venu en personne, au palais de Tchamlidja, s'informer de l'état de Sa Hautesse, il lui fut répondu

que cet état n'avait cessé de s'améliorer ; le soir même du dimanche, il se fit une plus grande dépense de poudre que jamais, pour attester aux yeux de la population inquiète la vérité de ce bulletin sanitaire. La tactique de ces *accoucheurs* du pouvoir est éternellement la même ; on croirait lire le récit de la mort d'Auguste et de l'avènement de Tibère, si bien ménagé par Livie... *Lætique interdum nuntii vulgabantur, donec provisus quæ tempus monebat ; simul excessisse Augustum et rerum potiri Neronem fama eadem tulit.*

XV

Le dernier ordre de Mahmoud avait été qu'on ne laissât pénétrer dans sa chambre aucune personne étrangère à son service, pas même les membres de sa famille : despote jusque dans la mort, de même qu'il avait nié ses souffrances, il voulait cacher son agonie, comme une lente dégradation de sa souveraine puissance. Prévenus par les soins de Kousrouf, la sultane Validé et le prince héréditaire, le jeune Abd-ul-Medjid, habitaient un kiosque à quelques pas de celui du Sultan. Moins jaloux de

recevoir son adieu suprême que de recueillir son héritage, ils n'avaient pas cherché à enfreindre ses ordres et attendaient l'issue du conseil qui s'agitait dans un appartement au-dessus de la tête du moribond, pendant que le feu d'artifice reflétait ses gerbes éblouissantes dans les eaux du Bosphore. Cinq personnes formaient ce conciliabule : Halil et Saïd, — tous deux gendres du Sultan, le premier, fils adoptif de Kousrouf, — Kousrouf lui-même et les deux chambellans, Izzet et Rizza-Bey. Quoique la question du salut de l'Empire fût seule sur le tapis, chacun de ces graves personnages apportait un soin exclusivement diligent au succès de ses propres prétentions, et il leur fut d'abord difficile de s'entendre. Celui qui mettait le plus d'obstacle à un accord unanime était Saïd-Pacha, le sérasker (1), parce qu'il se sentait victime d'une collusion entre Kousrouf et son fils Halil, à laquelle s'étaient ralliés les deux chambellans, et qu'il avait d'autant plus de raison de supposer que Halil voulait lui prendre son poste, que lui-même, quinze mois auparavant, y avait supplanté Halil. On insistait donc pour que Saïd, en vertu

(1) Sérasker veut dire général en chef, et c'est ainsi qu'on désigne celui qui a le commandement suprême d'une armée en campagne ; mais sérasker signifie aussi généralissime par excellence, qui a sous ses ordres toutes les troupes de l'empire : celui-là réside à Constantinople et remplit les fonctions de ministre de la guerre.

de ses fonctions, se rendît sur-le-champ à Constantinople et se mit à la tête des troupes, afin de prévenir ou d'étouffer tout mouvement de rébellion dont le parti des vieux janissaires, encore remuant, pouvait donner la crainte. Pouvez-vous supposer, lui disait-on, n'être pas toujours à portée des faveurs du nouveau maître, lorsque vous aurez aidé à consolider son pouvoir ? Cet argument, qui aurait dû retenir Saïd, le décida à partir; car n'était-il pas évident que, dès que ses adversaires s'en servaient, c'est qu'il n'avait aucune valeur ? Et, en effet, quelle influence pouvait-il rester à l'armée depuis la destruction des janissaires ?

Débarrassés de Saïd, les conjurés envoyèrent prévenir la sultane Validé et le prince héréditaire de se tenir prêts, et qu'ils n'attendaient plus que le dernier soupir de Mahmoud pour proclamer le padichâ Abd-ul-Medjid. C'était là l'annonce dont ils avaient voulu se réserver la primeur et le bénéfice. Quant à eux, respectant l'étiquette musulmane, ils n'osèrent pas reposer leur tête sous le même toit que le Sultan expirant, et allèrent s'établir dans le voisinage; mais ils eurent soin d'envoyer à toute heure prendre des informations.

L'agonie de Mahmoud se prolongea jusqu'au matin du 1^{er} juillet; entre sept heures et demie et huit heures, il rendit l'âme. Aussitôt et pen-

dant qu'es'accomplissaient, sur le corps du défunt, les purifications prescrites avec l'eau du puits de Zem-Zem (1), Kousrouf et Halil se rendirent auprès de son successeur et furent admis, les premiers, à baiser la babouche impériale; puis ils accompagnèrent Abd-ul-Medjid dans le kiosque mortuaire. Ce n'était pas un fils jaloux de fermer les yeux à son père, c'était le nouveau Sultan qui venait saisir le sceptre au moment où il s'échappait des mains impériales. Aussitôt, les portes de Tchamlidja furent fermées, pour intercepter toute communication avec le dehors; Abd-ul-Medjid reçut l'hommage des gens de la maison du feu souverain et de la sienne et il dicta le firman qui élevait son beau-frère, Halil-Pacha, au rang de sérasker des troupes ottomanes, et Kousrouf-Pacha au poste de grand-visir. Cette dignité, abolie par la susceptibilité ombrageuse de Mahmoud, et rétablie à la prière et en faveur de Kousrouf, promettait à celui-ci une étendue de pouvoir que la jeunesse et l'inexpérience d'Abd-ul-Medjid consolideraient et justifieraient peut-être. Rizza-Bey fut nommé à l'intendance générale du palais, avec le titre de pacha; Izzet eut un poste analogue. Lorsque son gouvernement fut ainsi constitué, Abd-ul-Medjid fit ouvrir les portes de Tchamlidja pour se montrer à son peuple. Sa Hautesse, sans même

(1) Puits de la Mecque.

jeter les yeux sur les restes de son père, livrés aux soins du grand-aumônier du palais, monta en voiture, escortée des dignitaires qu'il venait de créer, et se rendit à l'échelle de Harem-Skelessi, d'où elle se transporta, par mer, au palais de Top-Kapou, résidence de ses ancêtres. Son règne était commencé.

XVI

On ne peut nier que le Sultan Mahmoud n'ait eu la plus grande influence sur la destinée de Méhémet-Ali, et cette vérité doit ressortir, sans autre commentaire, des nombreuses circonstances de la vie de notre héros, dans laquelle ce Sultan pesa d'un poids décisif. Ces événements, au récit desquels nous nous sommes soigneusement attaché, nous ont fourni, incidemment, l'occasion de donner une peinture exacte et complète, nous l'espérons du moins, du caractère de Mahmoud ; mais nous ne saurions, au même titre, nous flatter d'avoir pu fournir, même approximativement, une idée de son règne : c'est une tâche que, désespérant de pouvoir remplir en quelques pages,

nous abandonnerons tout à fait. Nous nous contenterons seulement d'exprimer notre opinion sur un point qui a fourni la matière de plus d'un rapprochement entre la carrière de Mahmoud et celle de Méhémet-Ali, et qui est devenu le prétexte à autant d'erreurs d'un côté que de l'autre. Tous les deux furent réformateurs ; mais combien furent différents les motifs qui les guidèrent ! Mahmoud voulait changer l'esprit de son peuple, en vaincre les préjugés ; c'est la gloire, la force, l'intégrité de l'Empire qu'il eut continuellement en vue : dépôt sacré légué par ses ancêtres, qu'il aspirait à rendre plus florissant à son successeur. Soldat de fortune, sans racine dans le passé, sans tradition vivifiante, Méhémet-Ali soumettait la grandeur de son édifice aux hasards de la conquête, et il subordonna tout, sacrifia tout, à commencer par les populations, à ce but essentiellement personnel. Le premier cherchait ses victoires dans l'organisation, le second ne voulait organiser que pour vaincre. L'un, enfin, fut un principe, l'autre ne fut qu'une grande individualité.

Ce n'est pas sans raison que la Fortune est femme ; elle se plut à accabler le prince, animé d'intentions incontestablement généreuses, de plus de déboires et de revers qu'il n'est donné à l'âme la plus stoïque d'en pouvoir supporter ; et dans ce châtiment immérité, longtemps elle se

servit, comme de principal instrument, du parvenu dont l'audace insatiable et l'apparence de libéralité semblaient lui porter un continuel défi. Méhémet-Ali n'eut pas un seul laurier qui ne fût arraché à la glorieuse couronne de cet empire ottoman, qu'une dernière et retentissante victoire semblait enfin livrer à sa merci. Mais comme si l'éternelle justice eût voulu enfin faire cesser ce jeu cruel, elle tranchait en même temps les jours de Mahmoud, et l'arrachait, pour ainsi dire, à la connaissance de sa suprême défaite ; et dans ce double événement, qui allait encore, par ses suites, surexciter les espérances du Rouméliote, elle plaçait le germe de l'expiation.

XVII

La nouvelle de la bataille de Nézib ne fut connue officiellement à Constantinople que le 5 juillet. Elle porta à Kousrouf un coup d'autant plus sensible, qu'il avait fait tout ce qu'il était possible de faire pour prévenir ce malheur. Dès le 28 juin, jour où on désespéra de Mahmoud, il en avait fait prévenir, par l'entremise du Divan, le capitain-pa-

cha, en l'invitant de ne pas quitter les Dardanelles. Avis avait été aussi donné à Hafiz de suspendre les hostilités. Le jour même de son avènement, le Sultan Abd-ul-Medjid, sous l'inspiration de son grand-visir, exprima le désir de voir se résoudre pacifiquement le différend entre Méhémet-Ali et la Porte; et, dès le 3 juillet, le Divan donnait communication aux ambassadeurs des propositions que, conformément à cette décision, Akif-Effendi était chargé de porter en Égypte. Les ordres, cette fois positifs, avaient été donnés à Hafiz d'arrêter toute hostilité, à Achmet-Pacha de rentrer dans le Bosphore. C'est assez de gages donnés par Kousrouf de ses parfaites intentions pacifiques, pour qu'il ne faille pas en croire uniquement Méhémet-Ali, lorsqu'il prétendit, plus tard, qu'il ne s'y était décidé que parce qu'il était déjà instruit de la défaite de Nézib. D'ailleurs, le fait est rigoureusement possible, sans que le mérite de Kousrouf puisse en être diminué; au contraire, car l'état d'incertitude qui accompagne les premiers jours d'un nouveau règne ne pouvait que rendre plus nécessaire la concentration de toutes les forces de l'Empire entre les mains du gouvernement. Par ce motif, la présence de la flotte sous les murs de Constantinople devenait un gage de sécurité, et le Divan commençait à s'inquiéter de ne pas la voir paraître, lorsqu'une terrible nou-

velle lui fut communiquée le 7 juillet. Mais pour en comprendre toute la portée, il nous faut nous transporter à bord de la flotte, et faire une plus ample connaissance avec le capitán-pacha Achmet.

XVIII

Comment se faisait-il donc qu'Achmet-Pacha, parti le 8 juin de Constantinople, fût encore, le 28, au mouillage des Dardanelles? — C'est que ce singulier amiral, à l'exemple de celui qui commandait la marine turque en 1833, n'était nullement pressé de rencontrer la flotte égyptienne, et parmi tous les motifs de cette prudence, le meilleur, sans contredit, — quoiqu'il eût à son bord un excellent chaperon en la personne du capitaine Walker, officier distingué de la marine britannique, — était dans une insuffisance personnelle intimement ressentie. Il faut convenir que les métiers de pêcheur, cordonnier et valet de chambre, par lesquels il avait préludé à sa haute fortune, n'étaient guères propres à lui enseigner l'art de faire manœuvrer une flotte devant l'ennemi. Durant le temps de la faveur d'Achmet, grand fut le nombre des rôles que la confiance du maître lui avait imposés; mais

celui de favori fut le seul pour lequel il manifesta jamais quelque aptitude. Investi déjà du titre de *mouchir* et de général en chef de la garde, il fut, en 1833, envoyé auprès du sérasker Réchid pour lui prescrire de livrer bataille à Ibrahim, et l'y aider au besoin : non-seulement il ne prit aucune part effective au combat, mais soucieux avant tout de soustraire sa personne aux conséquences de la défaite de Konié, il s'évada à la faveur d'un déguisement, échappa ainsi à la colère des populations indignées de tant de lâcheté, et s'en vint tout d'une traite à Constantinople, où ses récits, grossis par la peur, entraînèrent Mahmoud dans les bras de la Russie, contre l'avis du Divan et en dépit des efforts de M. de Varenne, le chargé d'affaires de France. Un si beau zèle valait bien une récompense. L'aveuglement du Sultan lui octroya, incontinent après, l'ambassade de Saint-Pétersbourg. Cette nomination était bien peut-être la base d'un marché entre lui et la Russie, dont il aurait déjà reçu les arrhes, car ses complaisances de négociateur furent d'une nature que l'ignorance et l'ineptie, si grandes qu'on les suppose, ne sauraient expliquer. La Russie voulait le district d'Alkalitzik, situé à la jonction des deux branches du Caucase, pays montagneux, rempli de défilés étroits, dont le maréchal Paskiewitz avait pu apprécier les difficultés dans sa campagne de

1828, et qui formait un excellent boulevard à la Turquie entre la Georgie et l'Imérétie. En revanche, le cabinet de Saint-Petersbourg faisait remise à la Porte du tiers de l'indemnité qu'elle restait devoir à la Russie en vertu du traité d'Andrinople, tiers montant à environ vingt-cinq millions de francs. La proposition en fut faite à ce plénipotentiaire, incapable de sentir autre chose que l'importance de la somme, car ses connaissances géographiques égalaient sa science en stratégie, et lorsque à l'appui de l'espèce de discussion élevée à ce sujet, on lui mit sous les yeux une carte, sans doute choisie à dessein, et qu'on délimitait avec le doigt le pays demandé, *Koutchouk!* avait-il dit dédaigneusement : « C'est petit ! » Ce n'était, en effet, que cent soixante lieues carrées. Il se hâta donc de conclure l'affaire, qu'il put croire un moment bonne pour la Porte, mais qui fut certainement excellente pour lui. Par honte pour cette espèce de prostitution politique, les gouvernements même qui en profitent en méprisent les misérables instruments, et, la satisfaction passée, ils ne peuvent leur dissimuler leur mépris. Achmet ne tarda donc pas à rentrer à Constantinople, fort refroidi sur l'alliance russe, dont il avait été si fanatique; et quand on lui eut démontré que son marché affichait toutes les allures d'une trahison, il passa définitivement au camp opposé. C'est ce

qui le mit à même de pouvoir se porter plus tard intermédiaire officieux entre le Sultan et Méhémet-Ali. Le Rouméliote l'avait demandé le premier, s'étant résigné à y mettre le même prix que la Russie. Nous avons vu comment cette intrigue fut mort-née par l'élévation de ce même Achmet au poste de grand-amiral. Ce nouvel honneur, couronnant une si déplorable carrière, établit la vérité de notre seconde assertion, à savoir qu'Achmet était passé maître dans l'art de la courtisannerie. Mahmoud, en effet, mourut sans que ses yeux fussent dessillés à l'endroit de ce favori, ou mieux, peut-être, sans vouloir être détrompé. Ce prince, malheureusement pour lui, n'aimait à mirer son orgueil que dans la bassesse de ses ministres; il prisait, chez eux, l'obéissance et le servilisme au-dessus de toutes les qualités. Or, dès l'origine de sa faveur, Achmet lui avait donné des gages pour ainsi dire ineffaçables : un jour, sous un frivole prétexte, Mahmoud lui fit infliger une sévère punition corporelle, et resta trois mois sans lui parler. Achmet supporta tout sans le moindre murmure, sans démentir un seul instant son zèle, ni l'apparente et timide adoration avec laquelle il contemplait le visage majestueux de son Sultan. Satisfait de l'épreuve, Mahmoud lui pardonna et l'attacha encore plus étroitement à sa personne. Maintenant, ce qui pouvait encore causer l'in-

décision d'Achmet et lui rendre une rencontre avec l'ennemi moins désirable, c'était l'état dans lequel il avait laissé son maître. Il voyait toutes les influences assiéger ce lit impérial, sur lequel reposait son unique espoir ; car, précisément parce que sa faveur était exceptionnelle, il ne pouvait compter sur un seul ami. Déjà, et comme il s'éloignait de Constantinople, Tahir n'y était-il pas rentré ? — Tahir, qu'il avait remplacé, le seul marin capable de la Turquie, qu'une éclatante disgrâce avait relégué dans le gouvernement d'Aï-din, une bicoque ! Tahir reparaitre sur le seul terrain où se conquiert la faveur, et au moment même où il s'en éloignait, lui ! Il y avait là de quoi inquiéter un courtois moins sourcilieux. Donc, à l'invitation reçue, le 22, de mettre, sans plus tarder, à la voile, il avait répondu qu'il n'appareillerait point avant d'être pertinemment assuré que Tahir aurait lui-même démarré de Constantinople. Il fut fait droit à sa requête, et Tahir s'en retourna piteusement, en mettant son chagrin sur le compte du triste état du Sultan. Mais, dans l'intervalle, cet état avait empiré, et le Divan, en même temps qu'il donnait avis à Achmet que ses exigences avaient été accueillies, l'engageait à ne plus s'éloigner, à revenir, au contraire, pour protéger le changement de règne qui paraissait imminent. Le malheur voulut, pour Achmet, qu'il reçût d'un

sien ami, concurremment à cette dépêche, la nouvelle de cette amélioration éphémère qui précéda la fin du Sultan. Il vit dans cette circonstance un coup de jarnac à porter à ses ennemis. Il ne partit point, mais envoya secrètement au Sultan les ordres qu'il venait de recevoir, et qui avaient été évidemment dictés à son insu. Ne serait-ce point convaincre le ministère du plus grand des attentats, celui d'usurpation de l'autorité souveraine ? Son émissaire arriva juste le jour où Mahmoud mourut, et ce fut Kousrouf, devenu grand-visir, qui ouvrit la lettre accusatrice. Le lendemain, Achmet fut détrompé en recevant officiellement la nouvelle de la mort de sa Hautesse et de la nomination de Kousrouf ; il lui était, en outre, enjoint de ramener tout de suite la flotte à Constantinople, sous peine d'être privé de son grade et de ses dignités.

XIX

La conjoncture était cruelle pour un homme de ce caractère. Il voyait en Kousrouf un ennemi irréconciliable, qui ne cherchait à l'avoir sous la

main que pour mieux le ruiner, et peut-être pis, — ce qui, du reste, n'aurait été à son égard que l'exercice de la peine du talion ; car, en 1836, Achmet, non content de renverser Kousrouf, avait proposé en secret au Sultan de se débarrasser de lui, et Mahmoud, tout en rejetant la proposition, n'eut rien de plus pressé que d'en avertir le visir déchû. Or, Kousrouf n'était pas précisément renommé pour le pardon des injures. Donc, obéir eût été le dernier parti auquel, dans sa terreur, Achmet se fût rangé. Mais, d'un autre côté, que faire de cette flotte qu'il ne pouvait effectivement employer ni pour le gouvernement, ni contre ses ennemis, et dont il n'avait pas lieu de compter tous les officiers au nombre de ses partisans ? Ce triste personnage n'avait jamais eu à vaincre que l'humeur de son maître, genre de lutte qui ne demande que de la platitude. Aux gens de cette espèce, une retraite ne suffit pas ; une retraite peut encore comporter de la dignité : c'est un refuge qu'il leur faut. Pour lui, la faveur avait été l'armature cachée dans la statue d'argile ; cet appui disparu, sans retour, il ne pouvait même plus choir de tout son long, il s'affaissait. Pendant deux jours, l'immobilité de la flotte fut une image de ce qui se passait dans son âme consternée : il ne se montrait même point. Une trahison était nécessairement au bout de cette morne attitude, mais en-

core était-elle d'une parturition difficile : ce fut Osman, le *réala-bey* ou contre-amiral, qui la mit au jour. Celui-ci puisait sa décision dans le caractère propre aux inférieurs en Turquie, qui n'ont de souci que pour leurs oreilles ; créature d'Achmet, il était fatalement enveloppé dans son destin, et comme il ne pouvait le prévoir honorable, il le voulait au moins sûr. Ce personnage, tout comme son chef, jugeait assez vraisemblablement que les événements récents de Constantinople étaient la plus belle des victoires pour le vice-roi d'Egypte, et que la cause de Méhémet-Ali gagnait tout ce que l'Empire perdait par la mort de Mahmoud. Or, à quel brillant accueil des transfuges de la Porte ne devaient-ils point s'attendre de la part de Méhémet-Ali, surtout s'ils lui amenaient la flotte ottomane, la meilleure partie des forces de l'Empire ? Cette défection ne pouvait-elle pas devenir, par la suite, une haute preuve d'habileté ? Quoique Osman pensât qu'Achmet fût assez préparée à recevoir cette proposition, il voulut d'abord la lui faire tenir par un tiers, le drogman de l'amiral, un Arménien du nom d'Avedik - Schiaoum ; mais l'Arménien, qui n'ignorait pas qu'avouer la confidence d'un complot c'est y participer, refusa net, et Osman fut obligé de faire les ouvertures lui-même. Les traîtres se comprennent bien plus vite que les hon-

nêtes gens. Par l'empressement que le grand-amiral mit à entrer dans les vues de son second, il est permis de croire que la confiance le soulagait d'un grand poids, et que la crainte de la résistance était la seule raison qui eût restreint chez lui l'expression d'un désir tout semblable. Deux heures après, le signal du départ était donné. Ce fut le 4 juillet que la flotte sortit des Dardanelles et vint mouiller dans la baie de Béchika. La plupart des officiers n'avaient point été mis dans le secret et croyaient obéir à un ordre du gouvernement.

XX

L'exemple d'une défection aussi déhontée est peut-être unique dans l'histoire du monde; mais quoique nous soyons résolu à en parler avec les termes sévères que comporte l'ignominie de ses auteurs, nous devons cependant, à ce sujet, prévenir le lecteur d'une distinction que l'équité commande. L'honneur, ce sentiment si vivement empreint au cœur des nations européennes, est tout à fait inconnu chez les Turcs; ou du moins,

à l'époque dont nous parlons, les mœurs et la religion s'accordaient encore à donner à cette espèce de dignité, inséparable de la condition humaine, un cours et des objets d'application bien différents de ceux que nous lui voyons prendre dans nos sociétés chrétiennes. L'islamisme n'a point le dogme du dévouement, si admirablement caractérisé par la rédemption du Christ; il n'enseigne que les deux premières vertus théologiques : car qu'est-ce que la pratique étroite des aumônes, prescrite avec la sécheresse d'un rite, auprès de la sublime formule chrétienne : « Aimer son prochain comme soi-même ! » Grossier appât présenté à l'individualisme, cette religion ne devait établir d'autre solidarité humaine que celle qui résulte de l'exercice de la crainte ou de l'espoir : crainte des châtimens, espoir des récompenses. L'amour, dans sa plus générale acception, manque à toutes les faces de cet édifice; le dogme islamique semble avoir été créé tout exprès pour des esclaves ou des hommes destinés à en réduire d'autres en esclavage; il n'incrimine pas l'humanité, il l'avilit; et toute la sociabilité qui a pris naissance dans ses flancs porte l'empreinte de ce sceau fatal : famille, cité, gouvernement, chacun de ces organes a eu pour nerf l'esclavage. Pendant que, chez nous, notre état politique se constituait pour la lente évolution de la grande domesticité,—comme l'indiquent

suffisamment les étymologies de dominateur, serf, serviteur, — l'esclavage restait le grand sympathique de la caste musulmane. Les liens du serf à son seigneur s'épurèrent en se relâchant, par la substitution graduelle de l'idée de devoir à celle de nécessité; ceux de l'esclave au maître, à jamais passifs pour le premier, restaient dans une immobilité absolue : l'affranchissement les tranchait et ne les modifiait pas; aussi jamais le sentiment de la reconnaissance n'a-t-il eu prise sur l'âme d'un affranchi. Il y a, dit-on, des amputés qui se plaignent de réminiscences douloureuses à leurs membres disparus, mais a-t-on jamais vu que ceux-ci en aient manifesté le moindre tressaillement.

Un Turc n'a donc point d'honneur, à notre manière, qui comporte plutôt la gratitude pour une distinction reçue, que l'espérance d'un bénéfice à recueillir : où finit le pouvoir du maître, cesse l'intérêt du Turc à lui demeurer fidèle, et son respect aussi. De patrie, un homme qui se passe de famille, d'aïeux, et en quelque sorte de libre arbitre, doit s'en soucier très-peu, et à part le Sultan, on ne voit pas pourquoi il y aurait un Musulman convaincu qui s'inquiétât d'autre chose que de la patrie céleste promise à ses appétits. Quant au musulman qui pratique sa religion sans y croire, nous n'avons évidemment pas à nous en occuper.

Nous répétons que ce raisonnement s'appliquait parfaitement encore aux Turcs d'il y a vingt ans, mais que les efforts accomplis sous le consentement et l'impulsion du Sultan Abd-ul-Medjid, par quelques hommes généreux et éclairés, ont bien pu engager les mœurs de ce pays dans une voie d'amélioration que nous n'avons pas à apprécier ici, et que, par conséquent, nous ne discuterons pas.

Il nous suffit que ce qu'on vient de lire serve à expliquer la trahison d'Achmet, sans cependant la justifier; car il foulait aux pieds, en même temps, un sentiment de dignité personnelle universellement répandu, et auquel les Turcs se sont montrés attachés dans leur carrière militaire autant que qui que ce soit : ce sentiment, c'est celui qui défend à un soldat de passer à l'ennemi au moment de le combattre. Dans ce cas, la défection a beau donner des motifs plausibles, le plus apparent sera toujours la lâcheté.

Qu'on nous pardonne cette assez longue insistance sur un fait qui, quoique ayant sa valeur, a peu le don d'intéresser l'historien, et par suite le lecteur; elle n'est pas inutile à ce qui va suivre : nous allons avoir à excuser un amiral français de son défaut de perspicacité relativement à cette affaire; ce n'était donc pas un mauvais préambule que de montrer d'avance combien les inspirations

de ce marin, aussi distingué que plein d'honorabilité, devaient être loin de lui faire croire à la possibilité d'un Achmet-Pacha.

XXI

A ce moment, la France n'avait dans ces parages que deux vaisseaux, l'*Iéna* et le *Triton*, quatre autres ayant été précédemment éloignés sur la demande expresse de la Porte; l'Angleterre était plus faiblement représentée encore par un unique bâtiment, le *Vanguard*, tandis que le reste de son escadre, mouillée à Malte, semblait s'écarter à dessein du théâtre d'une lutte que le gouvernement britannique désirait, tout en manifestant l'intention de l'empêcher. Aussi le *Vanguard*, qui aperçut le premier les mouvements de la flotte turque, se garda-t-il bien d'y opposer le moindre obstacle : il se contenta de la précéder comme pour lui montrer le chemin.

L'amiral Lalande, qui croisait avec ses deux vaisseaux au cap Baba, fut avisé par le brick le *Bougainville*, qu'il maintenait en observation à Ténédos. Comme il se dirigeait, le lendemain,

5 juillet, sur le passage entre cette île et le continent, il fut accosté par un bateau du pays, qui lui apportait une dépêche du consul français aux Dardanelles, lui annonçant à la fois la mort du Sultan et la sortie de la flotte ottomane. De cette dernière nouvelle, il ne pouvait douter, car il aperçut bientôt les voiles turques, précédées du *Vanguard*, cinglant vers le large de Mételin ; mais la première lui rendait encore une explication plus désirable. Ce ne fut donc pas sans une vive satisfaction qu'il vit le capitain - pacha manifester l'intention d'entrer en communication avec lui et lui envoyer un bateau à vapeur ; l'amiral français descendit dans une embarcation et passa à bord du steamer turc, accompagné du prince de Joinville, faisant fonction de chef d'état-major, et de deux aides-de-camp, MM. Guyet et Hernoux, capitaines de corvette. Il fut reçu par Osman, qui lui demanda d'un air de mystère un entretien particulier au nom du capitain-pacha. Quoique la demande et la forme dans laquelle elle était faite lui parussent singulières, l'amiral Lalande n'avait pas à refuser. On prit place, et les officiers qui l'escortaient assistèrent à l'entretien ; l'interprète fut l'arménien Avédik Schiaoum, dont nous avons déjà parlé. Faible même jusque dans sa honteuse résolution, Achmet abandonnait à l'instigateur de sa trahison le soin d'en as-

surer le succès, et, dans le cas actuel, ce succès ne pouvait plus provenir que de la profondeur de la dissimulation. C'est à quoi s'attacha Osman par une série de phrases prolixes émaillées de regrets oiseux sur la mort du Sultan, de politesses superflues à l'adresse de l'amiral, qui finirent par impatienter celui-ci, et auraient dû, dès le principe, le mettre en garde ; mais dans tous les cas où un turc voudra tromper un chrétien, même diplomate, il y parviendra sans difficulté ; car le turc ment, nous ne dirons pas avec aplomb, mais avec une candeur qui dérouté le soupçon le plus sourcilleux ; un autre avantage qu'il possède, c'est de ne pas se borner à déguiser une partie de la vérité, par pudeur ou pour se ménager une ressource au cas où il viendrait à être confondu : son procédé fait une part complète à l'invention ; il ment du tout au tout, et sans la moindre vergogne. Ainsi Osman apprit à l'amiral Lalande que Kousrouf et Halil avaient empoisonné le Sultan, afin de s'emparer du pouvoir sous son jeune et débile successeur ; qu'ils avaient massacré tous ceux qui avaient tenté de s'opposer à cette usurpation, et que leur projet, bien hautement avoué, était de faire subir le même sort à tous les partisans du dernier règne ; que déjà le capitan-pacha et lui-même, Osman, auraient payé de leur vie leur fidélité reconnue à leur ancien maître, s'ils n'eus-

sent été prévenus à temps par leurs amis de Constantinople; que cependant, le désir de se soustraire à ce danger personnel n'était pas ce qui avait décidé le capitan-pacha à faire sortir la flotte, puisque cette sécurité, il aurait pu mieux l'acquérir encore en se réfugiant à bord d'un bâtiment européen, mais qu'au contraire un motif tout patriotique l'avait guidé; car il était assuré que Kousrouf, ennemi personnel de Méhémet-Ali, était la créature de la Russie, et qu'il ne tarderait pas à livrer les armes de l'Empire et l'Empire lui-même aux mains des Russes. Ainsi, le brusque départ du capitan devait être attribué à la louable intention de conserver au jeune Sultan une flotte et des serviteurs dévoués.

Tout cela fut dit avec les réticences et les circonlocutions propres à une conférence par interprète, et à la nature spéciale de la langue turque, la plus forte et la plus colorée qui soit peut-être en expressions purement objectives, mais la plus nuageuse et la moins précise dès qu'elle aborde le champ du raisonnement et de l'abstraction.

L'amiral supposait bien que ces propos tendaient à une conclusion difficile à formuler en toute langue; il voulut en hâter l'expression, et fit observer que puisque le capitan-pacha le prenait pour confident, c'était probablement en vue de lui demander un conseil; mais que ce conseil,

il ne pouvait fructueusement le donner qu'en connaissant, dans toute leur étendue, les projets ultérieurs du capitán-pacha. A cela Osman répondit, non sans hésitation, que craignant de voir tomber leur patrie sous la domination russe, ils avaient pris le parti de se rapprocher d'Alexandrie pour ménager une paix honorable avec Méhémet-Ali, et s'entendre également avec Hafiz, le sérasker des armées de Syrie, qui était l'ami intime du capitán. Après quoi, tous les trois viendraient, d'un commun accord à Constantinople, renverser Kousrouf et les traîtres liés à son parti. — Voilà qui va fort bien, répartit M. Lalande ; mais que pensez-vous que j'aie à faire là-dedans ? — Nous avons pu croire, ajouta Osman plus embarrassé que jamais, d'après ce qui nous a été dit, que vous vous opposeriez à notre passage. — C'était là le grand mot, le mot révélateur, et l'amiral n'eut-il pu deviner l'exacte vérité, c'en était assez pour lui faire apercevoir tout ce que les desseins et les déclarations du capitán-pacha avaient de louche. Il répondit, ce qui était vrai, que ses instructions ne lui prescrivaient point d'empêcher la sortie de l'escadre turque ; qu'elles lui ordonnaient seulement de faire tout son possible pour prévenir un conflit entre la flotte turque et la flotte égyptienne ; « maintenant, au lieu de sortir pour combattre, » ajouta assez ironiquement l'amiral, « c'est dans un

but de pacification que vous vous mettez en campagne : vous conviendrez que la situation est assez anormale pour que mes instructions ne l'aient point prévue. Dans le doute, je m'abstiendrai donc et vous laisserai passer. •

C'était un grand poids de moins pour Osman ; mais il n'en avait pas fini avec la sévère investigation de l'amiral français, et lui-même avait encore quelque chose à lui demander. M. Lalande se mit à critiquer le plan d'Achmet, au point de vue du principe comme à celui de l'exécution : la guerre civile était toujours un grand malheur pour un pays, surtout au début d'un règne ; il insista beaucoup sur ce qu'aurait d'odieux le caractère d'une telle entreprise, si elle n'avait pour mobiles que d'étroites et égoïstes personnalités. — Oh ! ne soyez point inquiet de cela, reprit vivement Osman, le Sultan Abd-ul-Medjid n'a point de serviteur plus dévoué que le grand-amiral ! mais ce que ce dernier juge le plus urgent, dans les conjonctures actuelles, c'est d'arrêter la guerre qui est sur le point d'éclater, dût-il même n'obtenir la réussite de ce projet qu'au prix de sa réputation et de la perte de sa haute position ; son dessein est d'y consacrer tous ses efforts et de se rendre incontinent en Candie, d'où il pourra entrer en négociations avec Méhémet-Ali. — Osman se mordit la langue en voyant la mine de l'amiral,

mais il était trop tard. — En Candie ! répéta M. Lalande , mais si vous donnez suite à ce projet, votre tentative de conciliation a toute la couleur d'une trahison. Candie est un port de la dépendance du pacha, et vous devez considérer l'Egypte comme puissance ennemie tant que la paix ne sera point conclue ! — Que faire donc ? dit piteusement Osman ? Nous ne pouvons nous entendre avec Méhémet-Ali sans nous rapprocher de ses Etats, ni pousser en avant sans risquer de combattre, puisque la guerre est déclarée. — Je n'ai certes point d'avis à vous donner en semblable matière, mais il me semble que l'amiral serait bien plus à même de manifester la droiture et la fermeté de ses intentions, en allant prendre position dans un port turc, à Scio, à Boudroum, par exemple, et, si ces lieux ne lui paraissent pas convenables parce qu'ils sont trop rapprochés de Constantinople ou trop distants d'Alexandrie, il a encore Macri, Marmarice, Rhodes, où il pourra avantageusement éviter ce qu'il craint et réaliser ce qu'il désire.

Cette vive leçon mit Osman tout à fait en désarroi, mais lui fournit en même temps une occasion pour l'objet de la demande qu'il lui restait à adresser à l'amiral Lalande ; car ce modèle des traîtres prévoyait un autre pas assez épineux à franchir, et voici en quoi il consistait. Les argu-

ments qui pouvaient endormir la vigilance de la sentinelle française n'auraient pu, au même titre, persuader une croisière anglaise. Si le *Vanguard* avait laissé passer la flotte turque sans obstacle, c'est que le commandant de ce brick ne supposait point autre chose, sinon qu'elle allait à la recherche de la flotte égyptienne pour lui livrer bataille. Une confiance analogue à celle qui venait d'être faite à l'amiral français était bien susceptible d'induire en erreur un officier anglais sur le point capital, mais lui aurait fait dresser l'oreille au mot qui blessait les prescriptions secrètes de sa consigne : la paix avec Méhémet-Ali. Osman sentait instinctivement cette différence, et le Charybde de la France heureusement évité, il n'en craignait que davantage le Scylla de l'Angleterre. Cette préoccupation pesait tellement sur son esprit, qu'après avoir écouté les conseils de l'amiral Lalande, conseils pleins d'honneur et de délicatesse, il ne put s'empêcher de lui demander ce qu'il aurait à dire à l'amiral Stopford, au cas où il viendrait à le rencontrer. — Mais ce que vous venez de me dire, si c'est la vérité, répliqua brièvement M. Lalande ; je ne pense pas que l'amiral Stopford y trouve plus que moi une raison de ne pas vous laisser aller où vous voudrez. — Osman se montra peu convaincu, et insinua timidement que si l'amiral français consentait à les accompagner, les

croisières anglaises pourraient se montrer beaucoup moins inquisitoriales à leur endroit, ce qui serait faire faire un grand pas à la pacification de l'Orient, pour laquelle l'amiral manifestait tant d'intérêt. — Allons donc ! s'écria M. Lalande scandalisé, ce serait affecter de prendre un parti dans vos querelles de famille, et me mettre du côté de votre capitain-pacha contre votre grand-visir ! — Osman n'en démordit point : il avait cette opinion , au moins flatteuse pour notre nationalité, que la présence d'un Français serait, aux yeux d'une escadre anglaise, une garantie d'honorabilité préventive de tout soupçon ; mais il se garda d'insister sur le vrai motif, et représenta que faute d'aviser la flotte égyptienne de leurs desseins , une collision pourrait s'en suivre. Cet argument, qui touchait assez adroitement le point sensible de la mission donnée à l'amiral Lalande, décida ceux-ci, et il promit d'expédier, comme il l'avait toujours fait précédemment, un brick dans les eaux de la flotte ottomane. Le brick désigné à cet effet fut le *Bougainville* : le capitaine avait ordre, en cas de rencontre, de se porter au-devant de l'amiral égyptien et de l'informer des dispositions dans lesquelles était le capitain-pacha.

Tous ces points arrêtés, la séance fut levée, et l'amiral Lalande ayant témoigné le désir de saluer

le capitan-pacha, l'entrevue eut lieu à l'instant même. On ne revint point sur la discussion précédemment vidée. Achmet fut triste et silencieux; il avait dans la mort de son bienfaiteur un prétexte qui donnait un excellent vernis à la morosité très-naturelle d'un homme qui va se mettre une grosse infamie sur la conscience. L'entretien terminé, la flotte ottomane manœuvra pour passer en dehors de Scio, et l'amiral français alla jeter l'ancre au cap Baba.

XXII

Nous ne sommes entré dans tous ces détails, sur l'exactitude desquels on peut compter, que pour laver la mémoire d'un amiral français du reproche que lui ont adressé les Anglais d'avoir poussé la flotte turque à la défection. On peut regretter que M. Lalande n'ait pas deviné les coupables intentions des amiraux ottomans, ou que, les ayant pressenties, il n'ait pas agi dans toute l'étendue de ses moyens pour les paralyser; quoiqu'il faille convenir, d'une part, que les explications fournies par Osman étaient assez plausibles et hors de la

portée du contrôle immédiat de l'amiral Lalande; et, d'un autre côté, que celui-ci était aussi bien dépourvu d'instructions pour ce cas tout spécial, que de forces suffisantes pour contraindre la flotte turque à rétrograder, si Achmet se fût résolu à transgresser l'obstacle moral du pavillon français : encore le caractère bien connu de l'amiral Lalande doit-il faire supposer que cette dernière circonstance n'eût pas été de nature à l'arrêter, si la coercition fût entrée dans la lettre de son devoir. Mais on doit se rappeler qu'à cette époque l'amiral n'était pas encore muni d'instructions pour agir effectivement dans ces parages, — puisque ces instructions ne partirent de Paris que le 10 juillet, — et que son rôle, tout pacifique, se bornait à employer son influence pour empêcher un conflit entre la flotte turque et la flotte égyptienne : il n'avait donc pas à contraindre ni l'une ni l'autre de ces flottes à quelque mouvement que ce fût; c'eût été d'ailleurs dérisoire que de le lui prescrire avec des forces aussi minimes que celles qu'il avait à sa disposition.

En voilà assez pour faire tomber l'odieuse et ridicule accusation de lord Palmerston, venue, comme il est naturel de le supposer, par le canal de lord Ponsonby ; et la source impure où ce dernier diplomate l'avait puisée, eût suffi, au besoin, pour en faire justice ; car c'était cet Avédik

Schiaoum, l'interprète arménien, qui, se trouvant au mois de novembre suivant à Constantinople, avait, à prix d'argent et pour sauver sa tête, fait une déclaration ambigüe dont lord Ponsonby, avec la bonne foi que nous lui connaissons, tira le plus grand parti auprès de son gouvernement.

Au reste, cette affaire de la défection d'Achmet venant à compliquer démesurément la question, lord Palmerston et lord Ponsonby ne se trouvèrent pas sans de graves reproches à se faire, le premier pour son défaut de prévoyance, et le second pour manque de perspicacité. Il est positif que si le gouvernement français n'avait que deux vaisseaux à l'embouchure des Dardanelles, les Anglais n'en avaient qu'un, tandis que le restant de l'escadre de l'amiral Stopford était discrètement mouillé à Malte, et que ses officiers faisaient de délicieuses parties de chasse dans les Calabres et en Sicile. Ce n'était pas non plus une grande preuve d'habileté de la part de lord Ponsonby que d'augurer favorablement d'Achmet rien que sur son apparence d'inimitié contre Méhémet-Ali, de ne pas se rappeler que ce courtisan s'étant déjà vendu une fois aux Russes, il était probable qu'il se vendrait encore au premier venu; et, par suite, de n'avoir pas détourné Mahmoud de lui donner une aussi haute marque de confiance. Suivant une habitude qui lui est assez commune, la politique anglaise,

se sentant prise en flagrant délit d'inconséquence, se hâtait d'accuser autrui pour dissimuler ses propres péchés.

Pour tout esprit prévenu, la circonstance qui aurait le plus prêté à une défavorable interprétation de la conduite de l'amiral Lalande, c'était son acquiescement à faire accompagner la flotte turque d'un bâtiment français ; car il paraissait ainsi préparer la voie à cette flotte pour tout ce qu'elle voudrait entreprendre : mais aussi bien l'amiral pouvait-il alléguer que, vu les justes soupçons que le langage et l'attitude des amiraux ottomans avaient fait naître en lui, il agissait ainsi dans un but de surveillance, et ce qui le prouverait, suivant nous, au delà de toute contestation, c'est qu'en même temps qu'il donnait cette mission au brick le *Bougainville*, il en envoyait un autre, le *Papin*, à Constantinople, pour aviser le gouvernement turc de ce qui arrivait. Ce dernier bâtiment portait M. Guyet, sous-chef d'état-major avec des dépêches pour l'ambassadeur de France. Le *Papin* mouilla à Thérapia le 7 juillet, à six heures du matin.

XXIII

Cependant, grande était l'inquiétude à Constantinople de ne pas voir venir cette flotte que, depuis plus de huit jours, les ordres de plus en plus pressants du Divan avaient rappelée. Il y avait si peu de motifs pour ne pas compter sur l'obéissance, que, le jour de l'arrivée probable d'Achmet, le jeune Sultan fit venir au palais les enfants du capitán-pacha, et, les caressant lui-même avec bonté : « Votre père va bientôt arriver ; aujourd'hui nous l'attendons, » leur disait-il, et, de la main, il leur montrait le côté de la mer par où devaient apparaître les vaisseaux. Mais la journée se passa dans cette vaine attente. Ce retard devenait tout à fait inexplicable ; à chaque navire qui débouchait de la mer de Marmara, le grand-visir envoyait demander des nouvelles de la flotte, et recevait cette réponse uniforme, qu'on n'avait absolument rien vu.

Cependant un bruit sinistre commençait à circuler en ville ; on parlait vaguement d'une défaite essuyée par Hafiz ; mais comme le gouvernement ne s'attachait ni à démentir ces rumeurs, ni à préciser ce qu'elles pouvaient avoir d'exact, on se

rassurait par l'étendue même attribuée au désastre, qu'on mettait sur le compte de l'exagération propre aux propos de la foule. La fatale nouvelle était cependant parvenue au divan, le 5 ; il la tenait encore cachée, d'abord parce qu'il manquait de détails et ne savait pas même ce qu'étaient devenus Hafiz et son armée, ensuite parce que le moment n'était nullement propice pour une pareille divulgation. Nous avons vu que Kousrouf avait exprimé l'intention d'entrer en arrangement avec Méhémet-Ali : ce même jour du 5 juillet partit Akiff-Effendi pour Alexandrie, emportant les propositions du grand-visir. Il pouvait donc être urgent de paraître encore ignorer la bataille de Nézib.

M. le baron Roussin se hâta de communiquer à la Porte les nouvelles que lui apportait le *Papin*. Le coup était rude ; perdre en même temps armée et flotte, il y avait de quoi renverser la puissance la plus solidement établie ; qu'est-ce donc que cela pouvait être pour un gouvernement qui n'avait pas encore une semaine d'existence ? Cependant Kousrouf fit tête à l'orage , mais, comme toujours, en louvoyant. Il ne vit qu'une chose : maintenir la tranquillité à Constantinople ; pour le reste, il s'en reposa sur le hasard et sur sa bonne étoile, et loin de trouver un surcroît d'embarras dans ce nouveau revers, il songea à l'utiliser pour faire accepter le premier. En effet, la flotte était partie,

mais où était-elle allée? Il le devinait bien, lui, quoique personne, pas même M. Roussin, ne pût le dire; car il connaissait trop Achmet pour croire à un bon mouvement de sa part; mais il eut soin de renfermer son pressentiment au plus profond de son âme et de manifester au contraire une certaine confiance dans les actes ultérieurs du capitan-pacha; de sorte qu'en répandant, comme il le fit, la nouvelle de la défaite de Nézib, mitigée, et celle du départ de la flotte, il eut l'air d'établir, entre les deux faits, une certaine connexion, qui prêta aux suppositions du public et produisit une diversion salutaire. Les peuples, comme les malades, ont des grâces d'état.

Il n'en fut pas ainsi, toutefois, dans le conseil; on prit une chaude alarme de cette défection imminente, et, de l'avis de Kousrouf, partagé par tout le monde, il fut décidé qu'on enverrait en toute hâte un message à Achmet; que ce message ne serait rien moins qu'un hatti-chérif (1) le confirmant dans tous ses titres et dignités: c'était la seule chance possible de lui faire prendre en considération l'invitation, qui y était jointe, de revenir. Pour ne pas perdre de temps, car il fallait prévenir la jonction des flottes turque et égyptienne, on

(1) Nous avons déjà donné la signification de cette expression, qui veut dire: Ordre signé de la main du Sultan.

eut recours à M. Roussin. L'ambassadeur de France mit sans hésiter le *Papin* à la disposition du gouvernement. Ce bateau repartit dans la nuit du 7 au 8, à deux heures du matin, ayant à bord le messenger de la Porte, Mouchine-Effendi, muste-char de la flotte.

XIV

Ce ne fut ni vers Macri, Marmarice ni Rhodes qu'Achmet se dirigea ; ce ne fut pas même vers Candie : en quittant l'amiral Lalande, il mit le cap sur Alexandrie. Achmet n'allait pas essayer d'une transaction, il ne comptait pas cimenter une ligue, il ne recherchait même pas une protection : ce qu'il lui fallait, c'était un maître. En Méhémet-Ali il en voyait un qui lui serait d'autant plus propice que le cadeau de la flotte pourrait faire passer celui de sa personne, et il volait au devant de cette honte. Toutefois, l'apparition subite de la flotte ottomane devant Alexandrie aurait pu, suivant l'idée émise par Osman, l'exposer à être reçue à coups de canon ; aussi Achmet fut-il obligé de modérer son impatience et d'envoyer prévenir le

vice-roi. Le 6 juillet, se trouvant à la hauteur de l'île de Cos, il lui expédia, à cet effet, une corvette avec son propre kiaya. Cet individu, père du contre-amiral Osman, était un certain Hadji-Chériff-Aga, jadis au service de Méhémet-Ali, dont il avait accompagné le fils, Toussoun-Pacha, dans son expédition d'Arabie, en qualité de *muhurdar* (1). Le fait d'avoir une première fois déserté la cause du vice-roi pour Constantinople, parut, aux yeux d'Achmet, investir ce vieillard d'une grande autorité morale pour l'œuvre de trahison qu'il allait proposer.

En attendant son retour, Achmet transfère son pavillon amiral du *Mahmoudié*, vaisseau portant le nom du Sultan, au *Fiuziè*, qui porte le sien, et dont la marche est supérieure. Dans l'incertitude qui le tourmente encore, Achmet veut être prêt à tout événement, même pour une fuite ; c'est poussé par cette crainte vague, qu'il communique avec Rhodes, susceptible, à la rigueur, de lui offrir un abri. Il y avait donc laissé quelques bâtiments en station, et, depuis trois jours, il luttait à la fois contre le calme qui le retenait à la hauteur de cette île et contre les murmures de ses équipages, lorsque, le 11 juillet au matin, un vapeur français fut signalé et fut bientôt dans les eaux de la flotte : c'était le *Papin*, qui d'abord communiqua

(1) Porte-sceau.

au *Bougainville* l'ordre de cesser son rôle d'observation et d'aller croiser sur les côtes de Syrie. Achmet, avide de renseignements, n'attendit pas que le bâtiment français lui manifestât l'intention de se mettre en rapport; il envoya à bord son drogman, Avédik-Schiaoum. Cet empressement s'accordait d'autant mieux avec les instructions données à M. Lugeol, qu'il lui avait été prescrit de déposer l'envoyé de la Porte à bord de la flotte ottomane : or, qu'Achmet eût été prévenu de cette visite, et il est plus que douteux qu'il eût consenti à la recevoir. Mais on doit juger de la surprise et de la frayeur d'Avédik lorsqu'il aperçut le mustechar Mouchine-Effendi, qu'il croyait bel et bien dans son domicile à Constantinople. A cet aspect, son premier mouvement fut celui de la retraite; mais il fut prévenu par le capitaine Lugeol lui disant que, s'il voulait bien le permettre, son retour s'effectuerait en compagnie. Alors le prudent Avédik, dont la finesse flairait le danger, demanda comme une faveur de rester sur le *Papin*. Cette faveur lui fut accordée. Les commandants des deux vaisseaux français et le mustechar descendirent dans un canot et s'en furent trouver le capitán-pacha..

Il était impossible que celui-ci refusât de recevoir ces hôtes; mais son accueil s'enveloppa d'une froide dignité; s'il fut poli avec les officiers fran-

çais, il fut glacial avec Mouchine. Bientôt, celui-ci se levant, tira cérémonieusement de sa poche un sac de soie rouge renfermant le *khatt* impérial. Achmet le reçut également debout, le porta à ses lèvres et à son front, et, après l'avoir lu avec attention, il le mit dans sa poche sans sourciller. Il dit ensuite que le pardon était accordé à Méhémet-Ali et que la paix était faite ; après quoi la conversation devint générale, et Achmet apprit tout ce qu'il lui apportait de savoir sur la situation. Au bout d'une demi-heure, le capitaine Lugeol se retira, gagna son bord et se dirigea à toute vapeur vers Alexandrie.

La mauvaise étoile d'Achmet avait voulu qu'il fût rejoint par le vapeur français, pour ne pas laisser à sa trahison le prétexte et l'ignorance derrière lesquels il aurait aimé à la retrancher. A cette heure, le récit véridique des faits avait démoli l'échafaudage sanglant sur lequel il s'était plu à montrer Kousrouf. La confirmation de son titre ne laissait aucune de ses récriminations justifiable : tout au plus pouvait-il invoquer sa méfiance, qui n'était qu'un écho de sa peur, un aveu de sa conscience justement alarmée. Mais si la vérité mettait à néant ses motifs apparents, elle ne faisait que donner une nouvelle force au mobile secret de sa résolution, et la bataille de Nézib ne pouvait que l'y faire persévérer ; car Achmet était

tout le contraire d'un Caton : la cause vaincue n'avait pas le don de rencontrer sa préférence.

Restait à entraîner les équipages, ce qui était déjà plus qu'à moitié fait par le moyen des officiers, ralliés à son projet. Il les réunit une dernière fois dans une longue et secrète délibération. On pense bien que Mouchine fut laissé à l'écart; Achmet poussa même la précaution jusqu'à lui interdire toute communication avec le personnel de la flotte. S'il se produisit quelques scrupules d'honneur chez certains commandants, ils furent bientôt étouffés sous la voix de la majorité, favorable aux desseins du traître : le résultat fut que, la brise s'étant levée, la flotte ottomane marcha dans le sillage du *Papin*, vers Alexandrie.

XXV

La suite des événements va maintenant nous ramener dans cette ville, hors de laquelle nous avons fait faire au lecteur une si longue excursion.

Depuis le départ de M. Caillé, — on se rappelle que ce départ avait eu lieu le 20 juin, — Méhémet-Ali et toute la ville étaient possédés de cette in-

quiétude fébrile avec laquelle on s'attend à de grandes nouvelles. Le 26, le paquebot français venant de Constantinople avait appris la déclaration formelle de guerre prononcée par le divan, ainsi que la destitution du vice-roi et son remplacement par Tahir-Pacha. Le même jour, vint à Alexandrie un courrier de l'armée de Syrie par la voie de terre : à la date du 18, Ibrahim annonçait à son père qu'il comptait livrer bataille le 21. Ces nouvelles durent exciter dans l'âme du Rouméliote des sentiments contradictoires; s'il ne pouvait que se réjouir de voir le Sultan, dans son aveugle inimitié, persévérer dans son rôle de premier agresseur; s'il était flatté de trouver dans son fils la même ardeur et la même confiance; s'il avait lieu, enfin, de s'applaudir de sa diplomatie vis-à-vis de l'envoyé français, et de compter que toute la diligence de ce dernier ne parviendrait pas à empêcher le conflit; — d'un autre côté, il était bien obligé de s'avouer que cette rencontre serait, en tout état de cause, plus décisive pour lui que pour la Porte. Comme l'avait dit le Pacha en une autre occasion, le mauvais vouloir des puissances chrétiennes l'inquiétait moins que l'esprit insurrectionnel des Syriens, et cet esprit venait de recevoir une nouvelle et profonde impulsion de la présence des armées turques et de leur entrée en campagne. Déjà plusieurs points importants étaient au pouvoir

des insurgés, et les communications devenaient si difficiles, que les courriers d'Ibrahim n'arrivaient plus qu'avec mille hommes d'escorte. Qu'Ibrahim fût vaincu, et pas un de ses soldats ne repassait la frontière. Et dans ce cas, dont la possibilité pesait sur son esprit, quoiqu'il fit tous ses efforts pour la rejeter, si encore il ne se fût agi que de la Syrie! mais le Rouméliote se voyait non moins sûrement et avec non moins de rapidité chassé de l'Égypte. Aussi, malgré sa promesse à Ibrahim, qui plusieurs fois s'était vivement exprimé sur l'inaction de la flotte, il ne put se décider à éloigner de lui ses précieux vaisseaux, son dernier rempart en cas de malheur; l'exploration complète des côtes de Syrie se réduisit, par ses ordres exprès, en de timides reconnaissances, et, ayant appris que la flotte turque ne se montrait pas du tout, il prescrivit à la sienne de se tenir en vue d'Alexandrie.

Méhémet-Ali sentait si bien qu'une grande bataille pouvait seule l'élever plus haut qu'il n'était ou le perdre radicalement, qu'il ne voulut rendre public aucun succès partiel, aucun détail, de quelque nature qu'il fût. Pendant plusieurs jours, pas une nouvelle ne transpira, et, par une disposition commune à toutes les populations, qui leur rend le silence suspect, les plus fâcheuses interprétations commencèrent à circuler; on disait qu'Ibrahim

avait été complètement battu, que la Syrie était en pleine révolte; les moins alarmistes se contentaient d'assurer que deux régiments de cavalerie avaient passé à l'ennemi; d'autres, qu'ils avaient été faits prisonniers.

Le 1^{er} juillet, M. Campbell, consul général d'Angleterre, reçut un courrier de Syrie, lui annonçant que l'avant-garde turque avait été défaite à Mezzar. Il courut plein d'empressement au palais du vice-roi pour lui communiquer ces dépêches. Méhémet-Ali lui répondit, à sa grande surprise: « Je sais cela, mais comme le fait est peu important par lui-même, je n'ai pas cru nécessaire de le divulguer. »

Mais le 4 juillet au matin, une dépêche télégraphique du Caire signala l'arrivée d'un courrier d'Ibrahim, portant la nouvelle de la victoire de Nézib : les Turcs, mis en pleine déroute, avaient pris la fuite en abandonnant armes et bagages. Frappé de stupeur par l'étendue inespérée de ce résultat, comme il l'eût été par le plus foudroyant revers, le Rouméliote resta muet un moment, avant de donner cours à ses sentiments, et ses premières paroles furent une éclatante revanche sur les transes par lesquelles il venait de passer : « La voilà donc, » s'écria-t-il, » cette armée qui devait me chasser de l'Égypte! »

Le soir du même jour, il eut des lettres du gé-

néralissime et les ouvrit en présence des consuls, qui étaient tous venus au palais; il les lut à haute voix, et son interprète en donna la traduction. Les gens de son entourage s'avancèrent immédiatement pour le féliciter; mais Méhémet-Ali coupa court à ces démonstrations : c'était assez que, dans l'élan de sa joie, il eût prononcé une phrase compromettante; son caractère, promptement ramené à la réflexion et à sa prudence naturelle, lui suggéra la nécessité d'une contenance modeste, surtout vis-à-vis des représentants des puissances étrangères; il comprit même qu'à certains égards, sa victoire entraînerait des conséquences déplorables, et, ayant appris que quelques hauts employés avaient spontanément illuminé leurs maisons, il fit tout de suite supprimer cette réjouissance intempestive, accompagnant ses ordres de la réflexion suivante : « Peut-on oublier que, dans cette affaire, il n'y a que du sang musulman répandu. »

Cependant, trois jours durant, les canons des forts et de la flotte célébrèrent par leurs salves la victoire du pacha; mais encore celui-ci s'en excusa-t-il auprès des consuls par une espèce de raison d'État,—la nécessité, dit-il, d'accréditer le fait dans la population, qui, autrement, n'y aurait point ajouté foi.

Le zèle diplomatique se mit aussitôt en devoir

d'obtenir du Rouméliote des concessions plus effectives, et ce fut encore la France qui témoigna le plus d'empressement à réclamer l'exécution de la promesse par laquelle il s'était engagé à arrêter la marche de ses troupes. Le comte de Lurde, qui ce jour même arrivait de Rome, où il avait été chargé d'affaires, et qui se rendait à Constantinople avec le poste de premier secrétaire d'ambassade, avait reçu l'ordre de passer par Alexandrie pour prêter son concours au consul général, M. Cochelet, et donner plus de poids à ses réclamations. Méhémet-Ali renouvela sans hésiter les assurances de la vérité desquelles la mission de M. Caillé avait été un premier gage, et, en agissant ainsi, il eut d'autant plus de mérite, que par le paquebot français, arrivé également le 4 juillet de Constantinople, on avait appris l'insuccès de la mission de M. Foltz auprès du divan, et la résolution, énergiquement exprimée par le gouvernement de la Porte, de recourir aux moyens les plus extrêmes.

XXVI

Méhémet-Ali maintenait, à Constantinople, des agents chargés de l'aviser au plus tôt des événe-

ments importants : aussitôt la mort de Mahmoud et l'avènement d'Abd-ul-Medjid connus officiellement, l'un de ces agents expédia au vice-roi un brick grec qui fit la traversée en huit jours, et vint le 8 juillet mouiller dans la rade d'Alexandrie. La nouvelle qu'il apporta fut peut-être accueillie avec un plaisir plus sincère par Méhémet-Ali que celle de son éclatante victoire. Nezib ne lui avait valu que la destruction d'une armée ennemie, tandis qu'avec Mahmoud s'était éteint, — Méhémet-Ali pouvait du moins l'espérer, — le système qui lui était implacablement hostile. Il y avait bien l'élévation de son vieil antagoniste, Kousrouf, susceptible encore de lui donner quelque ombrage, mais l'inimitié de ce vieillard prévaudrait-elle contre un besoin de paix toujours si sensible au début d'un règne? N'est-il point dans la donnée pour ainsi dire obligatoire d'un nouveau souverain d'agir tout différemment de son prédécesseur? Ces motifs sautèrent aux yeux du Rouméliote, et le confirmèrent dans son heureux pronostic. Les canons, à peine refroidis de leurs feux à propos de Nézib, se remirent à tonner en l'honneur du Sultan Abd-ul-Medjid, le glorieux Padichâ.

Ce fut bien pis, le lendemain, lorsque la corvette détachée par le capitán-pacha, mouilla dans le port. Impatient de connaître le mot de cette visite énigmatique, le vice-roi n'attend pas qu'il lui soit

apporté dans son palais : il se rend en personne au Lazaret, — le navire ayant été mis en quarantaine, — et là, reçoit, tout humide de la purification, la lettre d'Achmet apportée par son kiaya. Deux heures après, Hadjy-Chériff, emportant la réponse, partait à bord du *Nil*, bateau à vapeur du Pacha. Ce dernier usait à la fois de célérité et de précaution en gardant la corvette turque en otage. Cependant, quoique Méhémet-Ali ne s'expliquât qu'à demi-mot, le bruit de l'arrivée prochaine de la flotte turque ne tarda pas à se répandre, remplissant toute la ville d'étonnement et de commentaires.

XXVII

Les arrivées se succédaient vite à Alexandrie ; le lendemain 10 juillet, ce fut au tour du *Peik-ul-Cheucket*, parti de Constantinople le 5, et chargé de notifier officiellement à Méhémet-Ali ce que lui avait déjà appris le brik grec arrivé le 8. Le porteur de dépêches était Akiff-Effendi, que nous avons vu être chargé par Kousrouf de négocier la soumission de Méhémet-Ali, et de lui commu-

niquer les intentions favorables du nouveau gouvernement en sa faveur. Cette dernière communication faisait l'objet d'une lettre particulière du grand-visir au vice-roi (1), et l'on peut voir, à la lecture de cette pièce, qu'elle fut comme une onde glacée sur les illusions que les récents événements avaient pu faire naître chez le Rouméliote.

Ainsi l'hérédité de l'Égypte seulement ! telle était toute l'étendue des concessions que se déclarait prêt à faire le grand-visir, en des termes dont la douceuse modération pouvait même passer pour une injure de plus. Il n'y avait pas jusqu'à *l'ancienne amitié*, invoquée par le vieux *topal*, qui n'ajoutât à la profondeur du sarcasme, et ne tint à bien préciser à Méhémet-Ali à quel sentiment il devait cette nouvelle offre, d'où partait le coup dirigé contre lui. Il est vrai que, dans sa lettre, Kousrouf paraissait ignorer et la bataille de Nézib et la défection de la flotte ; mais la date du départ du *Peit-ul-Cheuket* garantissait que cette ignorance n'était que simulée, et il en ressortait encore plus ostensiblement que si jamais Kousrouf était amené sur le terrain d'une plus large condescendance, ce ne pourrait être qu'à son cœur défendant.

(1) Documents historiques, n° 8.

Quant au fond de la proposition, Méhémet-Ali avait certainement le droit d'en sourire; il constituait un diminutif sur la base d'arrangement que Sarim lui avait proposée de la part de Mahmoud en 1837: à cette époque, le Sultan consentait en effet à joindre Saïd et Tripoli à l'Egypte. Prétendre que Méhémet-Ali victorieux et plus puissant que jamais, dût restreindre ses prétentions au-dessous de ce qu'on lui accordait avant la prise d'armes, c'était, ou une insulte gratuite comme nous venons de le dire, ou une niaiserie qui ne souffrait pas un instant de discussion. C'est ce que s'attacha à faire ressortir Méhémet-Ali dans sa réponse (1) confiée à Akiff, qui repartit presque tout de suite (le 16 juillet).

XXVIII

Ce n'était pas fini des surprises à Alexandrie. Le 13 juillet dans l'après-midi, on vit entrer dans le port le *Papin*, qui fit remettre des dépêches aux

(1) Documents historiques, n° 8.

consuls généraux de France, d'Angleterre et d'Autriche ; c'étaient les instructions par lesquelles il leur était prescrit, de la part des ambassadeurs respectifs, d'obtenir du vice-roi qu'il renvoyât la flotte turque, au cas où elle viendrait aborder en Egypte. Ainsi, le capitaine Lugeol, du *Papin*, avait brillamment terminé sa mission, et la célérité dont il fit preuve doit éloigner jusqu'au moindre soupçon que la France ait, en quelque manière que ce soit, favorisé la défection du capitain-pacha. Mais quant au fait en lui-même, il était trop près de sa consommation pour que de simples protestations pussent l'en détourner : déjà, sur le soir, les premiers vaisseaux d'Achmet se dessinèrent vaguement à l'horizon, formant comme une ombre à la flotte égyptienne, qui louvoyait hors des passes, empourprée par le soleil couchant. Tout le monde fut sur pied dans la ville et attendit le jour suivant avec impatience.

Dès l'aurore, les terrasses des maisons, les abords de la rade, sont couverts d'une foule avide de l'étrange spectacle promis à sa curiosité : à ce moment les vaisseaux turcs ont acquis des formes bien distinctes ; ils s'approchent, on peut bientôt les compter : ils sont au nombre de vingt-deux, huit vaisseaux, douze frégates et deux bricks. L'escadre égyptienne compte vingt-huit voiles : elle a manœuvré toute la nuit pour s'élever au vent. Enfin

les deux flottes, créées pour le but tout spécial de s'entredétruire, s'abordent en déployant leurs blancs étages de voiles, et confondent pacifiquement leurs pavillons, présentant une masse majestueuse de cinquante vaisseaux de guerre, et portant ensemble près de trente mille hommes et de trois mille pièces de canon ! Cet instant, attendu avec anxiété, est salué par des acclamations générales ; seul le vieux Pacha conserve un calme plein de dignité, quoique, depuis la veille, règne sur son visage un air de satisfaction inaccoutumée. C'en était fait, la puissance ottomane, comme un fleuve tributaire, avait pacifiquement mêlé ses ondes au courant tempétueux de l'Égypte ; désormais, la question de primauté semblait résolue entre le Sultan et son vassal. La foule allait se dissiper sous cette impression grandiose, lorsque tout à coup un bateau à vapeur, portant au grand mât le pavillon du capitain-pacha, se détache des escadres, et se dirige vers le port. C'est Achmet qui vient, il entre, il est entré. A l'instant, la curiosité générale prend un autre cours, et projette des masses profondes vers le palais du vice-roi ; car il n'y a point de doute, Achmet va débarquer ; sur sa déclaration de n'avoir eu aucune communication depuis vingt jours, il est admis en libre pratique. A l'instant où il met pied à terre, tous les forts et les deux flottes font résonner

leur artillerie ; les officiers principaux du Pacha, tous en uniforme , vont au devant de lui ; il passe entre deux haies de troupes sous les armes ; sa personne devient le point convergent de tous les regards. L'âme troublée du traître sent que cet accueil magnifique ne convient ni à son caractère ni à l'action qu'il vient de commettre ; il s'attendait à une réception beaucoup moins bruyante, et reçoit son triomphe les yeux en terre, car déjà son ignominie n'a pu esquiver l'énergique réprobation de quelques âmes loyales parmi le personnel de sa flotte. De ce nombre est la plupart des médecins européens, qui donnent immédiatement leur démission , et c'est pour éviter l'aspect de ces hommes qui se sont fait sa conscience vivante, qu'il s'est hâté de venir se jeter dans le giron de son nouveau maître. Le capitaine Walker ne fut pas, on le pense, un des derniers à manifester sa vive réprobation ; il se fit débarquer, et retourna à Constantinople par le prochain paquebot autrichien ; mais avant de partir, il fit une visite à l'ex-amiral turc, et ne lui cacha pas que, s'il avait pu prévoir son projet, il l'aurait fait sauter avec son navire. — « Vous ne pouvez pas comprendre le sentiment qui m'a dirigé, » balbutia Achmet. — « Je le crois bien, » répartit le capitaine anglais, et il s'en alla.

Cependant la foule assiégeait les portes du pa-

lais ; les gardes vinrent s'en plaindre à Méhémet-Ali : « Qu'on les ouvre, » dit le Rouméliote ; « ils ont raison de vouloir entrer, » ajouta-t-il avec un fin sourire, et en caressant sa barbe blanche, « ils vont voir quelque chose qui ne se voit pas tous les jours. »

A l'approche d'Achmet, le Pacha se leva et vint le recevoir au haut de l'escalier ; aussitôt qu'Achmet l'eut aperçu, il détacha son sabre de sa ceinture, et le remit à un officier égyptien, monta précipitamment les degrés et vint se prosterner devant Méhémet-Ali, faisant mine de lui baiser les pieds. — « Relevez-vous, mon frère, » dit le vice-roi en joignant le geste aux paroles, « soyez le bienvenu, et venez prendre place auprès de moi, » et il le mena s'asseoir sur son divan, à ses côtés, en présence de la foule. Malgré ces encouragements, le visage d'Achmet exprimait une humilité aussi profonde que l'était la satisfaction de Méhémet-Ali. Après qu'on eût apporté la pipe et le café, la foule se retira, et le rideau de la porte retomba, pour ne se relever qu'au bout d'une demi-heure environ, passée dans un entretien tout à fait particulier. Le capitain-pacha, escorté de tous les officiers du palais et des principaux fonctionnaires civils, monta le propre cheval de Méhémet-Ali, et fut conduit au palais neuf qui lui avait été assigné pour habitation ; le vice-roi se retira dans l'ancien.

XXIX

Les consuls n'avaient pas manqué d'agir, suivant la lettre des instructions qui leur avaient été apportées par le *Papin*; la veille, MM. Cochelet, Laurin et Campbell étaient venus trouver le vice-roi et l'avaient averti, en outre de ce qui avait trait à la flotte turque, qu'une insurrection était appréhendée à Constantinople, et qu'on avait de sérieux motifs de l'en croire le fauteur. Ils le priaient donc de fournir quelques explications aussi bien sur cet objet que sur l'autre. Méhémet-Ali qui, de sa fenêtre, voyait alors poindre les premiers vaisseaux turcs à l'horizon, était peu en humeur de concessions. Il répondit qu'il était complètement étranger aux troubles de Constantinople; qu'à l'égard de la flotte, il protestait vivement contre la restitution qu'on voulait lui imposer, faisant observer qu'il pouvait se considérer comme étant toujours en état de guerre avec la Porte, puisque rien n'était définitivement arrêté, et que, dans ces circonstances, ce serait folie à lui de se dessaisir du gage important que sa

bonne fortune mettait entre ses mains. « D'ailleurs, » ajouta-t-il, « à l'heure qu'il est, l'armée russe doit être entrée à Constantinople : qui sait à quelle résolution je puis être amené ? » Un refus formel fut sa dernière réponse.

Les consuls revinrent à la charge le lendemain matin, mais inutilement ; au moment de l'entrée d'Achmet, ils se retirèrent dans une autre partie du palais, pour ne pas être témoins de l'accueil solennel fait à un homme coupable de trahison. Dans l'après-midi, ils eurent une nouvelle conférence avec le Pacha, et pour constater son refus d'accéder à leurs propositions on rédigea un protocole ainsi conçu :

« Le Pacha donne de nouvelles assurances d'obéissance et de dévouement au Sultan ; mais, comme il le juge mal entouré, il se trouve obligé de demander particulièrement l'éloignement de Kousrouf-Pacha, qui a déjà fait tant de mal au pays. En ce qui le concerne, il demande en faveur de sa famille, l'hérédité de toutes les provinces qu'il possède en ce moment, et il rendra la flotte au Sultan aussitôt que ses propositions seront acceptées. »

XXX

Car tel fut le nouveau tour donné à sa politique ; soit qu'il fût lui-même aveuglé par la haine, soit que Kousrouf lui apparût, en effet, comme le seul obstacle à l'accomplissement de ses desirs, Méhémet-Ali rabaissa à la taille de ce personnage le grand débat qui s'agitait entre lui et son suzerain depuis de si longues années, rejetant même au second plan ce qui formait autrefois l'objet principal de sa réclamation ; comme si le bilan de son ambition ne fût devenu qu'une chose purement accessoire, Méhémet-Ali ne paraissait plus prendre souci que du peuple musulman, du bien de l'empire, de la personne du Sultan. C'est cet immaculé caractère qu'on lui voit revêtir dans une circulaire qu'il adressa, en ce moment, aux consuls, avec prière de la transmettre aux ambassadeurs près de la Porte, et surtout dans la note annexée, où il s'efforçait de donner un portrait politique de Kousrouf conforme à ses accusations, et un récit arrangé de la défection de la flotte. On eût dit que le Rouméliote sentait instinctivement que tout contact avec la trahison cause une souillure. Le même défaut de

sincérité brille dans une pièce du même genre, qu'il fit tenir aux pachas de l'Empire, afin de susciter une ligue générale contre Kousrouf; il chargea son fils Ibrahim de la faire parvenir aux gouverneurs de l'Anatolie, et il expédia à Salonique un brick de guerre avec six émissaires pour la distribuer aux pachas de Roumélie (1).

Parmi les nombreuses atteintes à la vérité que révèle ce factum, on remarquera l'insinuation par laquelle il rend Kousrouf responsable en quelque sorte de la défaite de Nézib, en disant que Hafiz n'a agi que d'après ses conseils, — assertion si bien démentie par les faits que nous avons exposés. Même observation à faire pour la circonstance du contre-ordre qu'il prétend avoir donné à Ibrahim, aussitôt la nouvelle de l'avènement d'Abd-ul-Medjid, tandis qu'il partit, comme nous l'avons vu, avec M. Caillé, le 20 juin, c'est-à-dire plus de 15 jours avant que cette nouvelle ne lui parvint. Enfin si cette très-inexacte interprétation du passé peut faire préjuger de la réalité des intentions du Rouméliote pour l'avenir, on saura que penser de celle où il déclare qu'il s'engage — une fois ses prétentions satisfaites et Kousrouf renversé, — à aller à Constantinople, avec un seul bateau à vapeur, rendre hommage à son suzerain.

(1) Documents historiques, pièces n° 9.

Ce système, qui consistait à faire de Kousrouf le bouc émissaire de toutes les difficultés, fut si bien adopté par Méhémet-Ali, qu'il le soutint même dans son allocution aux officiers de la flotte turque, qui lui furent présentés par Achmet dans la journée du 16. Il ne permit pas qu'ils quittassent leurs armes, comme ils en faisaient mine à son approche, et les ayant rangés autour de lui : « Mes amis, leur dit-il, nous sommes tous une seule et même nation ; Egyptien ou Constantinopolitain, nous n'avons qu'une croyance, qu'un seul souverain. Unissons-nous pour la prospérité de l'empire et contre l'homme qui, s'il restait à la tête des affaires, en consommerait bientôt la ruine. Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est de Kousrouf que je veux parler. »

XXXI

Ainsi, lorsque par un des plus prodigieux coups de dé dont l'histoire fasse mention, Méhémet-Ali se trouvait maître de la dangereuse partie qu'il avait engagée depuis plus de vingt ans ; lorsque la

victoire, la mort, la trahison, ces trois profonds révolutionnaires politiques, semblaient se mettre d'accord pour lui aplanir la voie, et livrer définitivement à sa merci cet empire auquel il avait porté de si rudes coups, il se sentait pris de scrupule, d'hésitation, de défaillance; au lieu de mettre rapidement en œuvre les merveilleux instruments jetés tous à la fois dans ses mains, il ne vit d'opportunité qu'à une ruse cauteleuse et mensongère; des circonstances aussi inespérées n'éveillèrent chez lui que des récriminations dont la violence n'excluait pas la faiblesse. Le Rouméliote se montrait moins décidé que sa fortune; aussi allait-il bientôt chèrement expier ses fa-
veurs.

Nous ne voulons pas renouveler la discussion sur le point de savoir si Méhémet-Ali eût pu, par un coup suprême, renverser la maison d'Osman et établir sa dynastie à la place. En 1839, pas plus qu'en 1833, nous n'aurions cru à la réussite finale d'une pareille tentative; mais nous ne pouvons nous empêcher de constater les profondes différences qui existèrent entre les deux époques. Mahmoud était un prince populaire, quoique ses goûts d'innovations eussent suscité contre lui un certain parti dans la nation; il représentait noblement la fierté de sa race, et la vigueur de son caractère avait fait face à tous les genres de désas-

tres : c'était un homme taillé pour porter des ruines. Son successeur, sans autre valeur encore que celle empruntée à la tradition, s'était hâté d'accointer sa débilité et sa jeunesse à la vieille impopularité de Kousrouf. Un pareil début n'offrait à l'usurpation que des chances favorables, il faut l'avouer. D'un autre côté, si l'empire ottoman avait dû, en 1833, sa plus réelle sauvegarde à la Russie, il ne paraissait pas qu'il dût en être exactement de même en cette récente circonstance, car les avantages particuliers recueillis par la Russie à cette protection avaient justement excité les susceptibilités des autres puissances, et elles ne semblaient pas tellement unies sur cette question, qu'un fait accompli, de la nature de celui que nous supposons, n'eût pu en rallier quelques-unes à sa cause. La plus grande difficulté de cette entreprise était donc encore, en 1839 comme en 1833, dans son exécution même : mais combien, sous ce rapport, les avantages de Méhémet-Ali s'étaient-ils aussi accrus ! Cette fois, les propres forces de son adversaire étaient à sa disposition ; en dix jours, après l'arrivée du capitán-pacha à Alexandrie, Méhémet-Ali pouvait se présenter devant les Dardanelles avec cinquante vaisseaux et trois mille canons. Qui lui en aurait disputé le passage ? Quinze jours de marche, à laquelle rien ne pouvait non plus

mettre obstacle, séparaient à peine Ibrahim du Bosphore, et l'armée de Syrie arrivait à Constantinople en même temps que les flottes réunies. Par une circonstance des plus opportunes et qui montre combien cette suite d'événements se fût trouvée en dehors des prévisions de la diplomatie, les escadres de France et d'Angleterre eussent été dans l'impossibilité de se réunir pour mettre à cette expédition le seul empêchement sérieux qu'elle eût à redouter. Nous avons vu que l'amiral Stopford était resté à Malte, sans doute pour laisser le champ libre au conflit turco-égyptien : une corvette turque vint le tirer de sa quiétude en lui apprenant la défection de la flotte ottomane, et, malgré toute sa diligence, il ne put être que le 27 juillet à l'île de Paros. L'amiral Lalande avait, il est vrai, porté à cinq le nombre de ses vaisseaux à la station de Tenedos ; mais était-ce une force capable d'imposer aux flottes coalisées ? Restait, il est vrai l'intervention russe, qui était suffisamment à la piste de l'occasion pour être à temps avisée ; mais entre la flotte de Sébastopol et celle de Méhémet-Ali, qui pouvait occuper la première le canal de Constantinople, la question restait au moins douteuse. Que Méhémet-Ali eût pu faire autre chose que de s'asseoir un moment sur le trône impérial, et que dans cet intervalle, les Anglais ne se fussent pas emparés de l'Egypte, objet de leur persévérante convoitise, ceci,

répétons-le, est une autre affaire et dans l'examen de laquelle il nous paraîtrait oiseux d'entrer ; cependant, — à supposer, ce qui est très-probable, — que jamais l'ambition du Rouméliote n'eût plané à cette hauteur ; que, par un caractère qui semble commun à toutes les rébellions féodales, ses désirs se soient bornés à dépecer l'empire à son profit, tout en respectant le principe sacré et les droits du souverain, — il n'en est pas moins vrai que son apparition devant la capitale, à la tête des deux flottes, eût été un coup d'audace bien susceptible de lui assurer le gain de ses prétentions, et de le rendre l'arbitre de l'empire tout en établissant la sincérité de ses protestations de fidélité au sang d'Osman et de ses accusations contre Kousrouf. La question se fût réduite à la chute d'un visir plus haï qu'estimé, et la modération du Rouméliote eût eu beau jeu de se faire valoir.

Il y a plus, cette démarche, appuyée de ce motif, était une conséquence si naturelle de l'acceptation de la flotte turque des mains d'Achmet, que, sans elle, cette acceptation était une faute grave ; car, de même qu'Achmet, en dehors du prétexte patriotique qu'il avait invoqué, devenait un traître vulgaire, Méhémet-Ali donnait prise au reproche de félonie, en gardant la flotte comme sa propriété, sans l'appliquer au but pour lequel elle lui avait été remise ; et c'était bien en vain

que, parti de là, il protestait de sa fidélité à l'Etat. Méhémet-Ali, enfin, renversant Kousrouf de haute lutte, pouvait rendre un service au Sultan ; mais faisant du renvoi de ce ministre une condition de restitution de la flotte, il empiétait sur des droits souverains. C'est ce qu'on lui fit bientôt sentir.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, qu'il ne l'eût lui-même parfaitement compris ainsi. La raison qui le retint fut une défaillance de résolution et non de raisonnement. Méhémet-Ali se voyait en si belle passe en ce moment, qu'il ne voulait plus courir de risques ; le litige était engagé pour les nouvelles acquisitions de ces armes ; mais il considérait l'Egypte comme tout à fait en dehors de la question et ne voulait pas l'y faire entrer par une expédition qui pouvait, selon l'occurrence, faire de lui plus qu'un empereur, mais aussi moins qu'un proscrit. Les fautes les plus capitales faites par les prudents proviennent de ce qu'ils ne veulent rien laisser au hasard.

Cette préoccupation de Méhémet-Ali se révèle dans ses discours, dans ses dépêches de cette époque ; plusieurs fois il déclara aux consuls qu'il ne désirait que la paix et ne voulait nullement s'agrandir ni pousser son armée sur Constantinople. Dans sa circulaire du 13 juillet, il disait : *« Si l'on n'agrée pas mes propositions, je ne ferai point la*

guerre, mais je me maintiendrai dans ma position et j'attendrai.

Langage maladroit ! On ne pouvait pas mieux engager la Porte à ne pas céder, puisqu'elle ne pouvait rien perdre à attendre. Au moins, après Konie, Méhémet-Ali avait dit : « *si, dans les cinq jours de ma demande, vous n'y accédez pas, je fais marcher mon fils sur Constantinople* », et cette menace avait précipité la solution.

XXXII

Cette arrivée de Méhémet-Ali était si bien dans l'ordre logique des choses que ce fut la première crainte ressentie à Constantinople lorsque, le 21 juillet, arriva le *Peïk-ul-Ckeuket*, ramenant Akif et Mouchine, les envoyés de la Porte auprès du vice-roi et du capitain. Le grand Conseil, qui reçut le rapport de ces agents, resta assemblé toute la journée. Quoique Méhémet-Ali, tout en déclinant, dans sa réponse, l'offre de l'hérédité restreinte à l'Egypte, assurât qu'il avait mandé à son fils Ibrahim l'ordre d'arrêter sa marche, la Porte n'en crut rien, et son incrédulité semblait justifiée

par ce fait que Méhémet-Ali ne disait pas un mot de la flotte qu'il avait retenue, comme on n'en pouvait plus douter. Enfin, si dans sa lettre officielle le Rouméliote semblait encore garder une certaine mesure et admettre la possibilité des négociations, il n'en était pas ainsi dans une missive particulière adressée à Koursouf, où toute son animosité se montrait; car il ne se faisait aucun scrupule d'y inviter le grand-visir à changer de sentiments et de conduite à son égard ou à se retirer des affaires; il répétait l'expression de ce vœu dans ses communications privées aux personnages influents de l'Empire, à la sultane Validé, au cheik-ul-islam, à Halil-Pacha et à son capou Kiaya, et s'offrait lui-même pour remplacer le grand-visir. Tout portait donc à penser que Méhémet-Ali allait bientôt apparaître, et cette arrivée faisait l'objet général des entretiens à Constantinople.

Un incident était survenu, bien peu propre à calmer l'irritation qui existait entre ces deux perturbateurs de l'Islam. Avant même qu'il n'eût reçu de réponse à ses dépêches, Koursouf, pour qui la non-venue du capitan-pacha était un indice suffisant que la flotte avait été livrée à Méhémet-Ali, essaya de la reprendre par surprise. Dans ce but il prépara quatre lettres pour les quatre principaux officiers de la flotte après le

capitan-pacha : elles leur conseillaient de s'entendre pour s'emparer de ce dernier à l'improviste, après quoi ils auraient ramené la flotte. Restait à faire parvenir ces lettres d'une manière sûre. Koursouf ne vit rien de mieux que de se servir, à cet effet, de l'intermédiaire de la légation de France : il pria M. le baron Roussin de les mettre sous son pli au consul général d'Alexandrie. Soit que l'ambassadeur fût dans le secret de leur contenu et voulût favoriser l'entreprise, soit qu'il en fût ignorant, il accueillit un peu légèrement peut-être la demande du grand-visir : toujours est-il que les lettres partirent et arrivèrent à Alexandrie, le 24 juillet, par le paquebot français. Ce qui justifierait la seconde hypothèse, c'est que M. Cochelet trouva ces lettres sous son pli, sans la moindre explication. Il s'enquit auprès d'Artin-Bey, interprète du vice-roi, des destinataires, ce qui était un moyen infaillible pour que Méhémet-Ali en fût aussitôt instruit. Soupçonnant la main de son *vieil ami*, il se hâta de donner à M. Cochelet l'audience que celui-ci était venu chercher, et entre en propos en demandant les lettres de Constantinople. Le consul français, qui n'y entendait nullement malice, les lui remet, en le priant de les faire parvenir à leur destination. — « Oh ! soyez tranquille, » répond le Pacha, « je les remettrai plutôt moi-même ; » mais aussitôt

qu'il les a en mains, il en fait sauter les cachets, à la stupéfaction de M. Cochelet. — « Que faites-vous, Altesse, » dit celui-ci ? — « Ne vous inquiétez pas, je réponds de tout ; les lettres parviendront aussi fidèlement que si vous les eussiez remises vous-mêmes, » — et il en poursuit la lecture en poussant de fréquentes interjections de colère et de joie ; puis il fait appeler les quatre officiers au palais et leur livre les lettres lui-même. Ils n'eurent garde, bien entendu, de ne pas manifester d'indignation, et mirent, sous les yeux du Pacha, les instructions visirielles en morceaux. Cette circonstance tourna tout à l'avantage du Rouméliote ; il ne put résister au plaisir d'accabler son adversaire de ce nouveau triomphe, et lui écrivit une nouvelle lettre pour lui reprocher son astuce et sa mauvaise foi et lui renouveler l'invitation de se démettre de ses fonctions (1).

XXXIII

Mais la Porte n'était pas disposée à user des temporisations que l'attitude expectante de Méhémet-Ali pouvait jusqu'à un certain point justi-

(1) Documents historiques, pièce n° 9 : deuxième lettre de Méhémet-Ali à Kousrouf.

fier : c'est qu'outre le danger de voir celui-ci agir contrairement à ses assertions, elle était, à ce propos même, menacée d'une ingérence étrangère. Déjà, à la nouvelle de la bataille de Nézib, les ambassadeurs de France et d'Angleterre avaient vivement insisté auprès du Divan pour faire franchir aux pavillons des quatre puissances, la France, l'Angleterre, la Russie et l'Autriche, le détroit des Dardanelles, afin de mettre la capitale à l'abri d'un coup de main de la part de Méhémet-Ali. Inacceptable à raison même des rivalités qui divisaient les puissances protectrices, la proposition revenait en détail et, par combinaisons partielles, à chaque nouvelle alerte. Placée entre des écueils aussi redoutables, la Porte y voyait la nécessité d'une prompte résolution à l'égard de Méhémet-Ali. Du 21 au 27 juillet, il y eut trois grands divans extraordinaires assemblés pour l'objet tout spécial de discuter les prétentions du vice-roi ; le dernier était présidé par le grand-visir en personne, et le cheik-ul-eslam y assistait. On ignore à quel degré de concessions on en était arrivé dans ce suprême conseil, devant le refus bien prononcé de Méhémet-Ali de se contenter de l'hérédité de l'Egypte ; mais il est certain qu'il en fut fait d'importantes. On a parlé, avec tout semblant de raison, de l'adjonction de la Syrie, à titre de concession perpétuelle, moins le district d'A-

dana, et l'administration des quatre villes saintes, Damas, Jérusalem, la Mecque et Médine, que se réservait la Porte, ainsi qu'un tribut de trente millions de piastres (7,500,000).

Quoi qu'il en soit, le Divan achevait de délibérer quand on vint annoncer la présence simultanée des premiers drogmans d'Autriche et de France, qui demandaient à faire, sans retard, une communication de la plus haute importance. Reçus tout aussitôt, ils signifièrent au Divan l'invitation de ne prendre aucune détermination définitive sans en référer aux cinq grandes puissances qui offraient collectivement leur médiation. C'est avec une joie non dissimulée que cette proposition fut accueillie. Y eût-il eu un moyen de l'éluder comme attentatoire à la liberté et à la dignité de la Porte qu'il est bien douteux, en l'état où la Porte se trouvait réduite, qu'elle l'eût adopté. Il offrait d'ailleurs une perspective d'attermoiemens qui rentrait tout à fait dans les idées des conseillers ordinaires de la politique turque, dont la tradition en fait de difficultés, est de toujours reculer sans jamais résoudre.

Mais il y avait un homme que cette intermission mettait au comble de la satisfaction, parce qu'elle le tirait d'une position très-critique en lui permettant de donner un libre cours à sa passion haineuse, et cet homme, on le devine, c'était

Kousrouf-Pacha. Le lendemain, les drogmans des cinq grandes puissances furent introduits auprès de lui, et lui présentèrent cérémonieusement la note collective confirmant la résolution formulée la veille; en voici la teneur :

« Les cinq ambassadeurs soussignés, conformément aux instructions reçues hier de leurs cours respectives, se félicitent d'avoir à annoncer au ministre de la Sublime-Porte que l'accord des cinq puissances touchant la question orientale est certain, et ils prient la Sublime-Porte, en attendant les fruits de leurs dispositions bienveillantes, de ne décider absolument rien sur la susdite question d'une manière définitive, sans leur concours. »

Constantinople, 28 juillet 1839.

Telle est cette fameuse *note du 27 juillet*, — car elle a pris la date du jour où elle fut signifiée au Divan, — dont on s'efforça vainement pendant plus d'une année de faire la base d'une politique de concorde en Europe, sur l'interprétation de laquelle on ne s'est jamais bien entendu, et qui devint le point de départ d'une situation qui faillit se résoudre par une conflagration générale.

Nous allons dire tout à l'heure l'origine de cette note du 27 juillet; achevons de montrer comment le grand-visir en saisit avidement l'occasion. Déjà son esprit s'était si bien fait à en passer par les exigences du Rouméliote que les envoyés chargés de porter en Egypte l'aveu de son humiliante défaite et l'avis des concessions accordées par le Divan du 27, avaient été désignés à l'avance; ils

avaient reçu l'argent pour leurs frais de voyage, le premier soixante mille piastres, le second vingt mille. Sommés de restituer, l'un n'en rendit que quarante mille et l'autre douze mille. Sous le prétexte de donner aux ambassadeurs le temps de concerter leurs instructions à leurs conseils généraux d'Alexandrie, mais en réalité pour se donner à lui aussi le loisir de méditer une lettre bien assassine à son rival, Koussouf différa jusqu'au 31 juillet le départ de la dépêche qui allait instruire le Rouméliote de la nouvelle tournure qu'avaient prise les choses. Le vieux *topal* savoura sa revanche en véritable diplomate (1) : sa lettre fut le paletinage le plus hypocritement railleur qui puisse sortir de la plumed'un casuiste mahométan : chaque mot était un trait barbelé destiné à s'enfoncer dans le sein de son ennemi pour n'en jamais sortir. Le grand-visir veut bien d'abord expliquer la raison pour laquelle, dans sa première lettre, la concession héréditaire n'avait pas été bien explicite en dehors de l'Egypte : « c'est, dit-il, que cela pouvait être considéré comme un détail insignifiant auprès de l'avis capital qui faisait l'objet de ma communication, *celui de la rentrée en grâce de Votre Altesse !* » Quelle mordante réponse aux protestations de fidélité du Rouméliote. Il revient plus

(1) Voir la lettre de Kousrouf à Méhémet-Ali : Documents historiques, n° 10.

tard sur cette idée, ne croyant jamais trop pouvoir retourner le fer dans la plaie; c'est à l'occasion de la médiation acceptée des puissances, et il lui donne encore *cette rentrée en grâce* comme un dédommagement bien suffisant à tout ce que la démarche des puissances peut effectivement lui fairer perdre; car il a soin de ne pas lui laisser ignorer que cette démarche est venue le plus inopportunément du monde pour lui; sans lui rien préciser, il lui fait entrevoir que de grandes concessions lui avaient été faites, et que deux fonctionnaires importants du gouvernement se préparaient à lui en porter l'annonce officielle.

XXXIV

Comme on le voit, la note du 27 juillet fut, dans la politique orientale, un coup de théâtre d'autant plus surprenant que rien, à Constantinople du moins, n'aurait pu le faire présager. Tout au contraire, comme nous l'avons vu, les tiraillements, déjà fort sensibles entre les divers agents diplomatiques de l'Europe, avaient pesé d'un grand poids dans la détermination subite que la Porte

avait été amenée à prendre à l'égard de Méhémet-Ali. Voici comment ce fait s'explique :

Nous avons déjà eu l'occasion de dire combien, depuis la révolution de Grèce, l'Autriche trouvait le bras de la Russie pesant dans les affaires d'Orient; ce sentiment fut surtout très-vif chez M. de Metternich, et ce diplomate a toujours rêvé de couronner la fin de sa carrière par une révision des traités de 1815, susceptible de faire rentrer la Turquie dans le droit public européen. Le traité d'Unkiar-Skelessi, arraché à la surprise aussi bien de l'Europe que de la Porte-Ottomane, était sinon la mort, du moins un long ajournement de ce projet, et la diplomatie dut borner ses précautions à prévenir une nouvelle application de ce traité. Cependant M. de Metternich n'abandonna pas tout à fait son idée, et c'était grâce à son initiative, qu'au commencement de 1837, une proposition de concert européen, au sujet du différend turco-égyptien, avait été faite à Constantinople et repoussée par Mahmoud sur les suggestions de la Russie.

Toutefois, l'idée de M. de Metternich n'était pas sans avoir fait quelque chemin. Si des puissances envahissantes, comme la Russie et l'Angleterre, se souciaient peu de participer à un conseil amphictyonique, dont le premier acte serait la mise à néant de leurs prétentions individuelles,

la France qui, guère plus que l'Autriche, n'avait d'intérêt bien vivace en Orient, se prêtait volontiers à un système qui se fondait sur l'esprit de justice et sur l'équilibre du monde ; aussi a-t-on vu que la pensée d'un concert européen avait pénétré en France jusqu'au sein des chambres législatives. Bientôt, à ce sujet, l'entente fut si complète entre les cours de Paris et de Vienne, qu'elles n'eurent plus de difficultés que sur la question de savoir à qui appartiendrait le mérite de la priorité. Quelques mois avant la mort de Mahmoud, le cabinet de Schoenbrun avait insisté, mais vainement, sur la nécessité d'un accord général, en vue des événements qui se préparaient en Syrie ; dans le courant de juillet, le cabinet des Tuileries adressa, sur le même objet, une note aux quatre autres puissances, comme complément nécessaire et comme justification de la double mission pacifique qu'il avait dirigée sur Alexandrie et sur Constantinople.

Ce moment fut celui où l'on parut être le plus près d'un arrangement ; car l'importance des complications qui pouvaient alors surgir inspirant à chaque puissance la crainte de se trouver isolée dans sa politique, il n'y eut pas jusqu'à la Russie qui ne voulût avoir l'air de faire à l'esprit de concorde générale le sacrifice de la position tout

exceptionnelle qu'elle avait su prendre ; nous disons que ce ne fut de sa part qu'un simulacre, parce que sa réponse, différée jusqu'aux premiers jours d'août, ne s'associait qu'aux déclarations d'intégrité de l'empire ottoman qui étaient restrictives de l'ambition de Méhémet-Ali : pour tout le reste de la question, même sur ses vues particulières, elle se tenait dans une complète réserve. L'adhésion de l'Angleterre à la note française eut beaucoup plus d'éclat ; ce fut même en affichant un grand zèle de propagande que, le 27 juillet, lord Clanricard, ambassadeur à Vienne, remit aux représentants de la Russie et de la Prusse, ainsi qu'au cabinet auprès duquel il était accrédité, une note conçue dans un esprit identique, et qui se terminait par ces mots bien significatifs :

« Je déclare, au nom de ma cour, qu'elle est
« résolue à maintenir l'intégrité et l'indépendance
« de l'empire Ottoman sous la dynastie actuelle-
« ment régnante, et comme une conséquence né-
« cessaire de cette déclaration, qu'elle ne cher-
« chera point à tirer profit de l'état actuel des
« choses dans le but d'obtenir aucune acquisition
« de territoire ni aucune influence exclusive.
« Mon gouvernement s'attend avec confiance à ce
« que cette déclaration sera adoptée par les autres
« cours d'Europe, ses amies et alliées, qui ont
« déjà fourni, à cette occasion, des preuves de la

« sagesse et du désintéressement de leurs vues,
« et, en première ligne, par S. M. Impériale et
« Royale, à qui revient l'honneur de l'initiative
« de cette proposition. »

Ce fut dans des conditions si voisines d'un accord parfait, qu'éclata à Vienne la triple nouvelle de la bataille de Nézib, de la mort du Sultan et de la défection de la flotte ottomane. M. de Metternich se crut appelé, grâce à la priorité de ses informations, à formuler le premier la pensée de l'Europe dans cette grave occurrence; il crut en même temps toucher à ce but si désiré d'un congrès réparateur des fautes de 1815. Il fit immédiatement partir un courrier avec des dépêches pour M. Sturmer, l'internonce à Constantinople, lui enjoignant de faire tous ses efforts pour déterminer ses collègues à concourir à la note dont il a été fait mention. Le langage du corps diplomatique à la cour de Vienne l'autorisait, disait-il, à affirmer que les ambassadeurs recevraient sous peu des instructions conformes de leurs gouvernements respectifs, et, en effet, le même courrier apportait, à l'appui, des lettres des agents diplomatiques à Vienne, même de M. Tattischeff à M. de Boutenieff, ce qui était une dérogation aux usages de la Russie, lesquels n'admettent pas, contrairement à ce qui a lieu pour les autres puissances, que l'ambassadeur

à Constantinople puisse recevoir des instructions de celui de Vienne. Mais M. de Metternich fit plus : soit qu'en réalité il se tint pour certain de rencontrer une approbation sans réserve, soit qu'il voulût forcer la main à l'autocrate du Nord, en avançant fortement les choses à son insu, toujours est-il qu'il se rendit personnellement garant de l'acquiescement de l'empereur Nicolas. Cette assurance emporta l'adhésion de M. de Boutenief, qui n'était pas sans s'avouer la délicatesse de sa position. Quant à lord Ponsonby, qu'animait une haine contre Méhémet-Ali, tout au moins égale à celle de Kousrouf, le moment où il signa cette note, qui fut rédigée par M. Sturmer et présentée par ce dernier, joint à l'ambassadeur de France, aux autres membres du corps diplomatique, — ce moment lui procura le seul mouvement de satisfaction qu'il eût ressenti depuis la nouvelle de la bataille de Nézib.

XXXV

Car si, en principe, la note du 27 juillet était dirigée contre l'ascendant exclusif de la Russie à

Constantinople, et avait pour but de prévenir une nouvelle application du traité d'Unkiar-Skélessi, les passions, violemment excitées sur le compte du Pacha d'Egypte, s'attachèrent dans la suite à en faire un instrument oppressif à l'égard de celui-ci. La Porte, il est vrai, par cette prompte soumission à l'injonction de la diplomatie, abdiquait sa propre dignité, bien plus encore que si elle eût eu à subir une seconde visite des Russes; mais elle désirait surtout être fixée sur la portée et l'étendue des restrictions que l'acte du 27 juillet pouvait faire encourir à celui qu'elle considérait comme son ennemi capital. Aussi, dès les premières conférences qui eurent lieu entre les ambassadeurs, eut-elle le soin de se montrer docile jusqu'à l'humilité, et comme si elle n'eût eu d'autre espoir de salut que dans la bonne volonté de l'Europe. En premier gage de cette sollicitude, elle demandait que la Syrie fût rendue à sa souveraineté : ce fut la première épreuve des sentiments d'union et de concorde dont la note collective était l'expression. Lord Ponsonby et M. Sturmer se prononcèrent sans hésiter pour le retour de cette province sous le gouvernement du Sultan; M. le baron Roussin opina, au contraire, pour que la cession en fût faite à Méhémet-Ali à titre héréditaire, et M. de Boutenieff se rangea à cet avis. Ainsi il y avait partage, et c'était

à M. Kœnigsmark, l'ambassadeur de Prusse, à décider de la majorité. Le rôle complaisant de la Prusse vis-à-vis de la Russie dans toutes les questions, — et surtout en Orient, où le cabinet de Berlin ne saurait être que le satellite de celui de Saint-Pétersbourg, — cette subalternité aurait fait supposer que M. Kœnigsmark dût adopter la même manière de voir que M. de Boutenieff; pourtant il se rallia à l'opinion autrichienne. Mais, suivant toute probabilité, cet antagonisme n'était qu'une meilleure preuve de sa connivence; car il nous répugne singulièrement à croire que la Prusse eût voulu, cette unique fois, secouer le joug de la Russie, et, — en présence surtout de ce fait, que les intérêts prussiens en Egypte étaient si peu de chose qu'ils n'exigeaient même pas l'emploi d'un agent national, et que le consul-général russe en avait la représentation comme une annexe à ses fonctions diplomatiques, — nous n'hésitons pas à penser que le vote de M. Kœnigsmark fût concerté à l'avance avec l'ambassadeur de Russie, pour cette occurrence toute spéciale.

Si l'on veut bien considérer, en effet, dans quelle position se trouvait M. Boutenieff après la signature de la note du 27 juillet, on reconnaîtra que, placé entre un désaveu de son gouvernement et l'imminence d'un accord entre

les ambassadeurs ses collègues qui aurait, momentanément du moins, annihilé le privilège que la Russie tenait de son traité avec la Porte, tous les efforts de cet agent devaient tendre à faire se produire, sans retard, dans les conseils de la diplomatie, une division susceptible d'empêcher l'exécution d'aucune mesure décisive ; et, pour atteindre ce but, comme il disposait de deux voix au chapitre, rien n'était plus rationnel que de les opposer l'une à l'autre. En vain taxera-t-on cette appréciation de subtilité : ce ne serait pas le premier exemple ni le dernier que la diplomatie moscovite aurait donné de ce machiavélisme quintessencié.

La Porte fut satisfaite de cette tendance manifestement contraire à Méhémet-Ali, objet de son épouvante ; mais elle avait un autre sujet de terreur sur les éventualités duquel elle aurait voulu être pareillement édifiée ; c'était sur la lutte qu'elle voyait se dessiner entre ses anciens et exclusifs soutiens, les Russes, et ses protecteurs de fraîche date. Pour s'en instruire et provoquer à cet égard un semblant de crise, le lendemain de la délibération dont nous venons de parler, et comme déjà chauffait le vapeur qui allait porter toutes ces nouvelles au Rouméliote, elle fit répandre le bruit qu'Ibrahim était en marche sur Konié. Là dessus grande alerte, rassemblement hâtif de

tous les ambassadeurs au palais d'Autriche, à Buyukdéré, et envoi des drogmans en ville pour vérifier la nouvelle. En attendant, la question de l'entrée des flottes dans les Dardanelles fut remise sur le tapis. Les instructions, communes aux ambassadeurs de France et d'Angleterre, ne leur prescrivaient d'en faire la proposition au Divan que dans un seul cas, celui où les secours de la Russie seraient demandés ou envoyés ; mais l'amiral Roussin prit sur lui d'étendre l'urgence de cette mesure à deux autres hypothèses, celle de l'approche de l'armée égyptienne et celle d'une révolte à Constantinople. Lord Ponsonby partagea, sans restriction, cette manière de voir, et les deux ambassadeurs, pour rester fidèles à l'esprit de collectivité de la note du 27 juillet, invitèrent ceux d'Autriche et de Russie à faire pénétrer simultanément leurs vaisseaux dans l'Hellespont. Mais c'était là ce que voulait éviter M. de Boutenieff à tout prix ; il se retrancha derrière le manque de quelque instruction que ce fût relative à cet objet, et déclara ne pouvoir accepter la proposition qu'*ad referendum*. L'internonce fit la même réponse, mu par le désir de ne pas être trop désagréable à son collègue de Russie, et pénétré surtout de la ridicule inefficacité du contingent naval autrichien. Ainsi, d'un jour à l'autre, le soi-disant *consensus* de l'Europe dans la question orientale mettait en évidence

deux coalitions différentes parmi les voix délibérantes. La discussion s'échauffa, et dégénérait en altercation, lorsque revinrent les drogman annonçant que la nouvelle n'avait aucun fondement. La Porte bornait là son petit succès stratégique : elle avait sondé les dispositions et pouvait prévoir, en cas d'événement, ce qu'elle aurait à refuser ou à subir.

XXXVI

Il était dit que M. le baron Roussin, notre ambassadeur, se laisserait toujours emporter par un zèle intempestif. Les cinq ambassadeurs, non contents d'écrire aux consuls généraux à Alexandrie, pour qu'ils eussent à signifier à Méhémet-Ali la note du 27 juillet et la résolution où était l'Europe d'intervenir dans son différend avec la Porte, convinrent de donner plus de solennité et de poids à leurs dépêches en les faisant remettre par un envoyé spécial, M. Pisani, second drogman de l'ambassade d'Angleterre. M. Roussin, renchérissant sur ses collègues, réclama la faveur de cette mission pour son aide de camp, capitaine d'état-

major, M. Anselme. Il va sans dire qu'il l'obtint, et, le 31 juillet, à six heures et demie du soir, le *Peit-ul-Cheuket* appareilla pour Alexandrie, ayant à son bord, outre le capitaine Anselme, à qui les plis des ambassadeurs avaient été remis, Muffik-Effendi, le kapou-kiaya de Méhémet-Ali, porteur de la lettre de Kousrouf au vice-roi.

On chercherait vainement une raison plausible à cette façon d'agir de M. Roussin, en dehors de la vaine importance qu'il pensait par cela même acquérir et faire rejaillir sur la nation qu'il représentait. Il imagina sans doute faire pièce à lord Ponsonby, sur qui il croyait avoir une revanche à prendre pour cette mystification des dépêches de Kousrouf aux officiers de la flotte défectionnée parvenues à Alexandrie sous le couvert de l'ambassade de France. On a aussi prétendu que M. Roussin avait cédé, en cette occasion, à une rancune qu'il gardait à Méhémet-Ali depuis 1833, époque où le refus du pacha d'accéder aux conditions qu'il avait stipulées pour lui, fit échouer la négociation de laquelle dépendait l'éloignement des forces russes du Bosphore, et exposa l'ambassadeur à un blâme de son gouvernement. Cette explication serait encore moins à l'avantage de M. Roussin, car elle mettrait l'acte dont il est ici question en désaccord formel avec le langage qu'il venait de tenir dans les conférences avec ses

collègues, puisqu'il avait été le seul, pour ainsi dire, qui se montrât favorable à Méhémet-Ali. Quoi qu'il en soit, le procédé fit un très-mauvais effet auprès du gouvernement français, et parut combler la mesure des fautes qu'il avait à reprocher à son agent : quelques mois après il pourvut à son remplacement. Pour rester complètement impartial, il ne faut pas oublier que M. le baron Roussin fut le premier à signaler les déceptions que présageait l'alliance anglaise ; on doit songer aussi que la droiture et l'énergie de l'honorable amiral n'auraient eu besoin que d'être un peu soutenues par son gouvernement pour porter aussi haut que possible le pavillon de la France à Constantinople. Les raisons qui rendaient M. Roussin insuffisant sur le terrain où il était appelé à servir son pays, ne sont pas de celles dont un honnête homme, après tout, ne puisse se consoler par le sentiment intime d'un mérite incontestable et d'une parfaite sincérité.

XXXVII

Le 5 août, le *Peik-ul-Cheuket* mouillait de nouveau à Alexandrie. Les nouvelles qu'il apportait

au Rouméliote l'éveillèrent comme en sursaut du rêve de grandeur dans lequel il s'était endormi depuis un mois. Il s'était flatté de n'avoir plus qu'à se laisser porter par le flot assoupli de sa fortune au but tant désiré, et voilà que le heurt d'un écueil caché le mettait en danger d'un complet naufrage en vue du port. Alors peut-être regretta-t-il la faillite de son audace et l'occasion perdue, ce remords des grands joueurs; il se dit qu'il ne suffit pas de balancer la foudre pour être un dieu, et qu'en bonne guerre, l'arme dont on ne se sert pas devient une arme nuisible. A défaut de réflexion suffisante, l'insolente ironie de son adversaire était bien propre à lui révéler tout cela : cet homme, qu'il n'avait pas jugé nécessaire de renverser, le chassant comme un laquais, c'est-à-dire en lui laissant encore l'alternative de changer de conduite, cet ennemi, indigne de ses coups et sur lequel il croyait qu'il suffisait de marcher, se redressait sous son pied pour lui faire une profonde blessure. Nous avons dit de quelle nature venimeuse était la lettre de Kousrouf; par une dernière insulte, il s'amusa à substituer, dans la traduction de la note du 27 juillet qu'il envoyait à Méhémet-Ali, aux mots de *question orientale* les mots de *question égyptienne*, comme si la dispute qui s'agitait entre le vassal et l'empire fût tout à coup descendue des hauteurs

où elle avait toujours plané, pour prendre son tour de rôle dans ces affaires de détails plus fastidieuses qu'urgentes, et qu'on remet très-volontiers à l'arbitrage des tiers.

Mais si le Rouméliote se sentit fléchir sous le coup, ce ne fut qu'un moment : il en fallait bien d'autres pour amortir l'élasticité de son âme. Il pensa sans doute que, pour passer du domaine des armes à celui des négociations, la question n'en pouvait pas moins se résoudre à son avantage; car, avec juste raison, se croyait-il aussi fin diplomate que soldat décidé. D'ailleurs, contrairement à ce que semblait supposer Kousrouf, l'intervention de l'Europe agrandirait le débat et l'ennoblirait; et puis la forte position qu'il avait acquise était bien digne de lui valoir des adhérents, si elle lui suscitait tant d'ennemis. L'expectative était donc encore la seule tenue à garder : il s'en para fort habilement aux yeux des consuls, venus pour lui signifier le contenu de leurs dépêches. Tout en réitérant ses protestations de sollicitude pour la gloire et la prospérité de l'empire, de fidélité pour le Sultan, il exprima le regret que ses propositions n'eussent pas été acceptées, assurant que, quant à lui, il lui était impossible de s'en départir. Il attendrait donc avec toute sécurité les offres que les grandes puissances croiraient devoir lui faire.

Sa réponse à Kousrouf se borna à l'expression de ses regrets, et mitigea singulièrement le chapitre des griefs; son langage prenait enfin un ton de modestie tout à fait approprié à la circonstance. Il eût été aussi de fort mauvais goût de répondre à la fine ironie du sadrazan par des injures directement personnelles (1). Même dans la suite de la correspondance des deux rivaux, c'est au Rouméliote que restera dorénavant la palme de la dignité et de la décence.

Mais la question allait échapper à leurs récriminations, pour errer longtemps encore dans les méandres de la politique européenne; désormais Alexandrie, pas plus que Constantinople, n'étaient susceptibles de lui faire faire un pas. Débarrassé d'un souci cuisant, d'une crainte qui intéressait immédiatement son existence politique, la Porte se remit tout entière aux intrigues de sérail, aux luttes de personnalités qui semblent constituer depuis longtemps les seules manifestations d'activité que puisse donner ce triste gouvernement. Quant au Rouméliote, réduit, depuis lors, à l'état d'un lion en cage, qu'amis et ennemis prenaient à tâche de museler, il opposa parfois d'énergiques résistances aux liens de la diplomatie. Nous aurons l'occasion d'en

(1) Documents historiques, Réponse de Méhémet-Ali à Kousrouf, pièces n° 10.

parler. Pour le moment, il nous faut suivre les péripéties de sa destinée, sur les divers théâtres où elles s'accomplissaient.

XXXVIII

La note du 27 juillet eut un médiocre succès en Europe. L'empereur Nicolas surtout fut furieux qu'on se fût hâté de transformer quelques vagues assurances d'intérêt pour l'intégrité de l'empire ottoman, quelques paroles que lui avait arrachées une sorte de courtoisie politique, en adhésion à un acte formel et collectif, qui abaissait sa primitive prépondérance en Orient au niveau d'une part proportionnelle : l'autocrate du Nord, comme tout héritier d'un valétudinaire, prenait ombrage des soins donnés à son malade, plutôt qu'il n'avait souci des coups qu'on pouvait lui porter. Il n'épargna pas sa mauvaise humeur à M. de Metternich, instigateur de cette conspiration contre l'influence russe exclusive, et lui fit rudement sentir qu'en essayant de remanier les traités de 1815 à quelque titre que ce fût, l'Autriche mettait la sape dans l'édifice de sa propre puissance, si précaire-

ment bâtie sur ces fondements. De longtemps, après cette verte leçon, l'Autriche ne tenta pas d'élever la voix. Le patriarche du cabinet de Schoenbrunn eut recours au suprême argument des diplomates fourvoyés : il tomba malade, ce qui lui permit de se retirer un moment de la lice. Ce qui irritait particulièrement le czar, c'était la collusion que, pour perpétrer la note du 27 juillet, l'Autriche avait dû nécessairement établir avec la France, qu'il gratifiait particulièrement de son mépris, tout en l'honorant de sa haine. Les communications du cabinet de Saint-Pétersbourg à celui des Tuileries eurent encore, à cette occasion, le ton hautain qu'elles affichaient depuis la Révolution de 1830 : on lit dans une note du 6 août, remise par l'ambassadeur de Russie au président du conseil : « L'empereur ne désespère nullement du salut de la Porte, pourvu que les puissances de l'Europe sachent respecter son repos, et que, par une agitation intempestive, elles ne finissent pas par l'ébranler, tout en voulant l'affermir. »

Ainsi, toutes les tentatives qu'avait faites M. de Metternich, dans le courant du mois d'août, pour réunir, à Vienne ou à Londres, des conférences qui fussent le logique développement de la note du 27 juillet, restèrent sans effet ; de sorte que par le ralliement final de l'Autriche à la politique russe, la Prusse n'ayant cessé, comme nous

l'avons fait voir, d'être la caudataire de cette dernière, la question qui intéressait si vivement le monde resta, suivant une nécessité irréfragable, à débattre entre les trois puissances qui, seules, pouvaient apporter des éléments effectifs à sa solution, à savoir, la Russie, l'Angleterre et la France. Dès lors, pour tout esprit politique sensé, il dut paraître évident que cette solution se formulerait, non pas par une chimérique entente entre les trois parties délibérantes, mais par la coalition de deux d'entre elles contre la troisième.

XXXIX

La principale erreur de la politique française fut de ne pas reconnaître ce principe *à priori*, et de se laisser aller, soit à faire des avances, soit à chercher des appuis là où les uns étaient non avenues et les autres illusoires. En même temps elle ne savait pas se résigner à faire les concessions convenables à celle des puissances véritablement influentes qu'elle aurait choisie pour alliée : car, encore sa position beaucoup moins directe-

ment intéressée lui permettait-elle le choix entre l'Angleterre et la Russie. A tout prendre, le rôle de la France était équilibrant et plutôt négatif. La puissance de Méhémet-Ali, assise sur les bords du Nil et de l'Euphrate, ne lui paraissait pas un rempart moins nécessaire contre les Anglais dans la Méditerranée, que ne l'était le raffermissement du Sultan à Constantinople contre les Russes ; mais selon le côté où elle aurait penché, il fallait qu'elle cédât quelque chose sur l'un des deux points. Or, elle ne voulait rien céder et ne prisait de solution qu'autant qu'elle lui donnerait gain de cause de part et d'autre. C'est ce plan, véritablement impossible, qu'elle proposait vers la fin de septembre, dans une note remise au cabinet autrichien et communiquée aux quatre cours. Dans ce document, où l'on proposait d'accorder au vice-roi l'Egypte la Syrie héréditairement, et l'île de Candie viagère, en exigeant immédiatement la rétrocession à la Porte des districts d'Adana, d'Orfa et de Diarbékir, voici comment le cabinet du 12 mai envisageait la question turco-égyptienne : « Aucune prédilection
« particulière ne nous anime en faveur de la
« puissance égyptienne. Nous ne verrions certain-
« nement pas renverser sans quelque regret l'œu-
« vre extraordinaire élevée par Méhémet-Ali, et
« qui, au milieu de nombreuses imperfections,

« contient incontestablement des germes d'amé-
« liorations nombreuses ; mais notre foi dans la
« durée de cette œuvre n'est pas assez entière
« pour que nous pensions à en faire la base d'un
« système politique. Nous croyons bien plutôt
« qu'à une époque plus ou moins rapprochée, les
« vastes provinces, maintenant soumises à la do-
« mination du vice-roi, sont destinées à rentrer
« sous l'autorité directe du Sultan, et que l'empire
« ottoman, quelle que soit sa profonde décadence,
« est encore destiné à survivre à l'établissement
« de Méhémet-Ali, à l'absorber même un jour,
« parce qu'au sein de cette décadence même, il
« puise dans son antiquité, dans le caractère reli-
« gieux attaché à la dynastie d'Osman, dans
« l'ensemble des idées et des institutions orien-
« tales, une force morale qui n'appartient qu'à
« lui..... »

On conviendra qu'il aurait été difficile de fournir au gouvernement français, contre son propre projet de limitation du Sultan et du vice-roi, des raisons plus décisives que celles qu'il s'attachait à déduire lui-même ; en vérité, c'était donner trop beau jeu à ses adversaires ; l'Angleterre n'eut qu'à relever la contradiction manifeste qu'un projet aussi libéral pour Méhémet-Ali impliquait avec le fond essentiel de la politique proclamée par la France, c'est-à-dire, intégrité et indépendance de l'empire

ottoman , maintien des droits de la dynastie régnante. On peut comprendre, à la rigueur, que le gouvernement de Juillet, infatué des décevantes illusions de l'alliance anglaise, n'ait jamais voulu lui exprimer les méfiances, les craintes, et par suite, les précautions que lui suggérerait l'énorme développement de la puissance de l'Angleterre dans la Méditerranée, — quoiqu'il n'ait pas observé la même discrétion touchant les empiètements de la Russie, de laquelle il n'avait pas, à part lui, une moindre appréhension, et que précisément, l'assurance qu'il puisait dans un concours jugé certain de l'Angleterre l'ait porté à se prononcer de manière à rendre tout à fait impossible un retour du czar. C'est ainsi seulement qu'on peut s'expliquer que, dès le début des négociations, la politique du juste-milieu n'ait pas tenu ce langage à lord Palmerston : « Vous voulez l'expulsion de Mehémet-Ali de la Syrie parce qu'il vous coupe toutes les routes de l'Inde par l'Euphrate, comme il peut vous les intercepter sur le Nil et dans l'isthme de Suez. Si, ultérieurement, une concession ou une conquête deviennent mûres pour le désir que vous manifestez, vous espérez bien plutôt l'arracher à l'empire ottoman affaibli qu'à la nerveuse autorité du vice-roi, qui, bien moins puissant naguère qu'il ne l'est aujourd'hui, vous a déjà fait éprouver à cet égard un échec

décisif : tel est au fond tout le secret de la convention, pour l'intégrité de l'empire ottoman, que vous trouvez au retour de la Syrie sous l'autorité directe de la Porte. Ce désir est légitime, et nous l'apprécions, sans être pour cela tenus de nous y associer; car, outre cet intérêt, il en est un autre qui vous est commun avec nous à Constantinople : celui de la limitation de la puissance russe. Pour vous aider à obtenir toute rassurance de ce côté, trouvez bon que nous obtenions, nous, une certaine garantie du vôtre; car nous ne voyons pas ce que nous aurions à gagner en échangeant, dans la Méditerranée, la perspective d'un antagonisme russe contre la certitude de votre prépondérance; et même, si ce dernier cas devait se réaliser, mieux vaudrait encore, pour nous, laisser la puissance russe prendre son libre essor, par cette raison que l'équilibre serait plus susceptible de se produire à trois que dans un dualisme inégal. Souffrez donc que la consolidation de l'établissement extraordinaire de Méhémet-Ali nous serve de caution contre les envahissements qu'une politique pour ainsi dire fatale vous pousse à faire dans la Méditerranée, — cette mer qui, après tout, nous importe tout autant qu'à vous, — et joignons nos forces pour fermer à tout jamais la barrière du Bosphore: sinon, nous tournerons nos vues autre part. »

Mais si ce langage, assurément très-logique et

très-digne, était trop ferme ou trop franc pour le juste-milieu, comment, au moins, ne s'est-il pas ingénié de dire à lord Palmerston, ce pipeur au jeu des alliances politiques : « En vertu d'une conformité de vues que vous avez été tout le premier à proclamer, et qui avait sa raison d'être dans la prévision d'une nouvelle intervention russe à Constantinople, la France a cru devoir user de son influence auprès du Pacha d'Egypte pour arrêter sa marche victorieuse en Asie-Mineure, écarter le prétexte de cette intervention et par suite en prévenir le danger. Cette démarche a rencontré votre pleine approbation. En présence du résultat avantageux qu'elle a eu pour vous, vous êtes lié à la reconnaissance dont certainement la France est redevable à Méhémet-Ali. Les prétentions exagérées de ce prince doivent être réduites à une juste mesure; mais vouloir que sa position soit réduite au-dessous de ce qu'elle était, alors qu'une seule parole de notre part à empêché ses progrès dans une guerre où il n'a pas joué le rôle agressif, ce serait là une si singulière façon de reconnaître la déférence dont il nous a donné un témoignage patent, qu'en vérité nous ne saurions engager la discussion sur une pareille base : l'honneur de la France le défend, et nous commande au contraire de prendre effectivement le parti du Pacha d'Egypte contre

toute tentative de coërcition ayant pour but de lui faire évacuer la Syrie. »

Cet argument, pris dans les entrailles de la situation, était de nature à impressionner beaucoup plus la diplomatie que ne pouvaient le faire les considérations semi-philosophiques par lesquelles le cabinet du 12 mai s'efforçait d'expliquer son penchant pour Méhémet-Ali : il ressortait invinciblement de la mission de MM. Foltz et Caillé, mission que nous n'avons pas approuvée parce qu'elle engageait peut-être prématurément la politique de la France dans une voie décisive : mais la démarche accomplie, était-il un autre moyen de la soutenir et de la justifier ? Les nations, comme les individus, ont des actes irréfléchis, et dont cependant ils doivent, pour leur honneur, accepter toutes les conséquences.

Cette appréciation est tellement exacte que le cabinet français fut obligé d'en adopter, implicitement le principe ; et cet amour pour l'alliance de l'Angleterre, qu'on pourrait qualifier de passionné, puisqu'il allait jusqu'à la déraison, ne parvint point, cependant, à le faire consentir au sacrifice de Méhémet-Ali. Jusqu'alors l'accord franco-anglais avait paru se maintenir à l'aide des ressources de la langue diplomatique, et grâce surtout aux concessions verbales de lord Palmerston, l'homme du monde le moins susceptible d'en faire

en actions ; le premier dissentiment sérieux se manifesta à l'occasion de la flotte ottomane. A la nouvelle de la défection qui avait rangé cette flotte sous la loi du Pacha d'Egypte, le cabinet de Londres fit à celui de Paris la proposition de la reprendre de vive force. Au lieu de s'élever à la sincère déclaration que nous venons d'esquisser, le ministère du 12 mai s'attacha à écarter la proposition par des motifs qui se plaçaient exclusivement au point de vue britannique : ainsi il prévoyait que le vice-roi d'Egypte ne céderait pas à une simple sommation, et montrait l'issue du projet comme devant tourner finalement au préjudice de la Porte, soit parce que la résistance du Pacha exposerait la flotte turque à être détruite dans Alexandrie, soit qu'en représailles de cette agression, Méhémet-Ali lançât son fils Ibrahim au delà du Taurus, et fît renaître ainsi, pour la Russie, l'occasion que la politique commune de la France et de l'Angleterre s'attachait, par tant d'efforts, à éviter. Le raisonnement était spécieux : mais aucune considération pouvait-elle, aux yeux de lord Palmerston, balancer l'avantage de ce second Navarin ? Les forces maritimes de l'empire ottoman lui paraissaient d'un tel danger entre les mains du Pacha, qu'au risque même de laisser la Turquie absolument sans défense du côté du Bosphore, il aurait voulu les anéantir. Ce fut donc

de très-mauvaise grâce qu'il adopta la note mitigée du cabinet français, laquelle consistait à déclarer à Méhémet - Ali que toute tentative de sa part, ayant pour but de tourner la flotte ottomane contre l'empire, serait considérée comme attentatoire à la paix de l'Europe, et attirerait l'énergique répression de la France, unie pour cet effet à l'Angleterre.

Mais, à partir de ce moment, l'alliance qui, à défaut d'aucune réelle sympathie, avait inspiré au ministre britannique les chaleureuses protestations que nous connaissons, ne fut plus honorée que des froides et stériles politesses exigées par les convenances diplomatiques. Il était désormais hors de doute, pour tout homme doué du sens politique, qu'au moment opportun lord Palmerston ferait faux-bond à la France; aussi la persistance de nos ministres à demeurer fidèles à l'alliance anglaise ne s'expliquait-elle, répétons-le, que par l'impossibilité où ils s'étaient volontairement placés de se rapprocher de la Russie.

Et c'est dans ces conjonctures qu'ils cherchèrent de vains contre-poids à Vienne et à Berlin. La Russie, qui ne pouvait espérer le succès de ses vues en Orient que d'une profonde mésintelligence des puissances occidentales, avait dressé ses acolytes, l'Autriche et la Prusse, à contre-

carrer tout projet d'accord sur le point qui tenait ces puissances divisées, et toute tentative d'action effective sur celui où leur entente était encore possible. Ce dernier point concernait l'entrée des flottes dans la mer de Marmara, que les ambassadeurs de France et d'Angleterre n'avaient cessé de demander au Divan avec les plus vives instances, quoique M. Sturmer, l'internonce d'Autriche, la repoussât constamment, comme susceptible d'ébranler la paix européenne pour une vaine satisfaction d'amour-propre. Le langage de M. Boutenieff fut, à ce sujet, plus péremptoire encore : il menaça, si l'autorisation était accordée, de demander aussitôt ses passeports, et un vaisseau de guerre russe, *l'Étoile-Polaire*, vint, le 5 septembre, à Buyukdéré, se mettre à sa disposition pour qu'il s'y embarquât au même instant que l'escadre anglo-française paraîtrait dans l'Hellespont. Là, en effet, était le danger pour l'influence russe ; car du jour où les deux nations occidentales auraient pris sur elles de faire franchir les Dardanelles à leurs escadres réunies, il n'est pas douteux qu'elles ne fussent parvenues très-promptement à régler les difficultés de détail qui paralysaient leur alliance. Malgré sa haute manœuvre politique et la sévère discipline sous laquelle il avait su ranger les cours d'Allemagne, le cabinet de Saint-Petersbourg n'en eut pas moins,

à ce sujet, de vives alarmes; il ne respira pleinement que lorsque l'avancement de la saison eut forcé les flottes à s'éloigner, et mis ainsi le sort de la négociation diplomatique à l'abri de ce qu'on pouvait appeler un coup de main.

Quant à ce qui concernait Méhémet-Ali et la limitation à lui fixer en Syrie, la Russie s'y montrait complètement indifférente : « Un peu plus, un peu moins de Syrie donné ou ôté au Pacha, » disait à l'ambassadeur de France M. de Nesselrode, « nous touche peu ; notre seule condition, c'est que la Porte soit libre dans le consentement qu'elle donnera. » Au fond, la Russie ne s'intéressait qu'à l'état précaire des conventions et des relations entre la Porte et son vassal ; à ce titre le *statu quo* lui avait toujours paru être la meilleure situation, comme étant la plus propice à une application du traité d'Unkiar-Skelessi : c'était donc autant pour ménager le *statu quo* qu'afin de voir se perpétuer le dissentiment entre la France et l'Angleterre que la Russie ne se prononçait pas dans cette question, et faisait régner la même ambiguïté dans les conseils de l'Autriche et de la Prusse. M. de Metternich parti, comme nous l'avons dit, d'un point de vue si élevé, fut amené ainsi au plus triste des rôles que puisse jouer un homme de sa valeur et de son caractère : celui de détruire son ouvrage de ses propres mains. En effet, malgré l'opposition du czar à la

note du 27 juillet, ce Nestor des hommes d'état ne désespéra pas tout de suite de rallier à son idée la diplomatie occidentale, et poursuivit encore le projet de conférences qui en était la conséquence immédiate. Rien ne lui parut plus propre, dès l'abord, à en faire saillir la nécessité, qu'un acte d'adhésion authentique du gouvernement ottoman : c'est ce qui résulta d'une première note de la Porte aux puissances, en date du 22 août, dont il faut moins examiner les arguments, forcément partiels, que le principe (1). Cette note avait été, pour ainsi dire, arrachée au Divan, fort soucieux de ne pas mécontenter la Russie ; mais, plus tard, voyant que les puissances médiatrices, loin de marcher à une solution, manifestaient des divergences de plus en plus profondes, il jugea à propos, dans une seconde note, celle-ci émanée de sa libre spontanéité, de leur rappeler l'engagement moral qui résultait de leur participation à la note du 27 juillet, en ayant soin de bien préciser les intentions de la Porte à l'égard de Méhémet-Ali, afin de prévenir toute objection qui aurait pu naître d'une incertitude à ce sujet. Cette seconde note porte la date du 26 septembre (2).

La Porte s'y bornait encore à la concession de

(1) Documents historiques, n. 11.

(2) Documents historiques, seconde pièce du n 11.

l'Égypte héréditaire, moyennant la restitution préalable de la flotte impériale, et le retour de toutes les autres provinces occupées par le Pacha sous l'autorité du Sultan. L'Angleterre adhérerait pleinement à ces bases d'arrangement et proposait, en outre, l'emploi immédiat de la force pour contraindre Méhémet-Ali à les accepter. La France repoussait, en tout état de cause, les moyens coercitifs, et demandait pour le Pacha des conditions plus larges, l'annexion de la Syrie à son domaine héréditaire, moins le district d'Adana, qui ferait retour à la Porte après la mort de Méhémet-Ali. Entre des termes si opposés, M. de Metternich eût difficilement trouvé un compromis, à supposer que l'influence russe lui en eût laissé la liberté. Ce diplomate retomba donc, par la force des choses, dans la torpeur qui caractérise si bien la politique de la cour d'Autriche. Un nouvel incident l'en tira momentanément. Il fut bientôt palpable, pour lui comme pour tout le monde, que la diplomatie russe, quittant enfin son attitude négative, cherchait à exploiter le dissentiment anglo-français au profit d'une combinaison qui consoliderait, en le respectant, le principe du traité d'Unkiar-Skélessi : comment expliquer autrement les avances du cabinet de Saint-Pétersbourg au cabinet de Saint-James? La Russie, dont la fière indépendance semblait s'être tenue à

l'écart de toute compromission dans la question actuelle, avait cet avantage de n'être liée par aucun précédent vis-à-vis de l'une ou l'autre des puissances occidentales; elle pouvait donc, en s'adressant à l'une ou à l'autre, dicter en quelque sorte les conditions du marché. Elle choisit l'Angleterre : c'était tout naturel, en raison de l'antipathie formelle du czar contre l'établissement de Juillet, vu surtout l'opposition beaucoup plus active que la politique française avait faite à ses projets. Il faut ajouter enfin que l'importance militaire de l'Angleterre, à cause de sa nature spéciale, devait paraître supérieure à la Russie. C'est alors que M. de Metternich, craignant d'avoir lui-même forgé le lien qui livrerait l'empire ottoman à l'étroite étreinte de l'Angleterre et de la Russie, devint soucieux de le rompre ; le 20 novembre, il fit proposer aux ambassadeurs résidant à Vienne de notifier les deux propositions suivantes à la Porte et à l'Egypte : « 1° Qu'aucune puissance ne s'opposait aux arrangements directs entre le Sultan et le vice-roi ; 2° qu'au cas où Ibrahim marcherait sur Constantinople, des mesures collectives seraient prises entre les cinq puissances pour arrêter cette marche. » Triste résultat d'une fausse position ! M. de Metternich se trompait encore : car était-ce bien au moment où deux des trois puissances commençaient à s'entendre, qu'elles iraient

renier le principe de leur rapprochement? La Russie, qui l'avait initialement repoussé, le reprit pour son propre compte dès l'instant que l'Autriche l'abandonnait. La proposition de M. de Metternich n'eut donc pas de succès; nous croyons même que le refus qu'elle rencontra fut unanime; pour ce qui concerne le cabinet du 12 mai, nous n'avons pu découvrir aucune preuve qu'il y ait le moins du monde adhéré: faute grave! sans doute, car c'était peut-être la seule occasion qui lui fût donnée de se créer un parti et de contreminer la collusion anglo-russe. Au reste, toute l'action diplomatique commençait à se concentrer à Londres, où un envoyé extraordinaire de Russie, M. de Brunow, était arrivé depuis le 15 septembre, et nous avons hâte d'y conduire le lecteur: ce ne sera pas, toutefois, avant d'avoir donné un moment d'attention aux répercussions que ces débats avaient produites à Constantinople et à Alexandrie.

XL

On peut dire que la note du 27 juillet fut le coup de grâce pour l'existence politique de la Turquie,

et qu'à cette date fatale doit être fixée sa mort à toute espèce d'indépendance dans le monde. Le règne entier de Mahmoud, toute son énergie avaient été employés à conjurer cet événement; aucun désastre, si grand qu'on le suppose, n'aurait conduit ce prince à consacrer par son adhésion une pareille aliénation de sa souveraineté; les deux traités de Kutayé et d'Unkiar-Skelessi, subis onéreusement par l'Empire, respectaient au moins en principe son libre arbitre, mais l'acte du 27 juillet le mettait en la tutelle de l'Europe, en proclamant son impuissance à combattre les germes de dissolution qui le minaient. Désormais, il serait peut-être délivré de cette allure fortement oscillante qui pronostiquait une chute prochaine; mais ce serait à la condition de ne plus marcher du tout, et de n'avoir d'autre souci politique que d'établir l'équilibre entre ses divers états extérieurs, d'opposer les uns aux autres en chaque point menacé, de façon à conserver cette apparence d'intégralité qui n'est qu'une des illusions de la mort.

Chose étonnante! quand les empires en sont venus là, il se trouve toujours des hommes dont ça paraît être la tâche naturelle de faciliter cette décisive transition, tout comme leurs phases brillantes ont eu des conducteurs pour ainsi dire providentiels. Kousrouf fut le vieillard qu'un reste de

sénile ambition arracha à l'ombre envahissante du tombeau pour le porter à une dictature momentanée, et d'autant moins propice à l'Etat, que jamais, même en ses plus beaux jours de puissance, Kousrouf ne s'était préoccupé de l'intérêt public. Bientôt conduit à associer son besoin de repos à des instincts de vengeance, ce grand-visir n'était pas capable de répudier le triomphe sans combat que lui offrait la médiation des puissances; il ne s'aperçut qu'après coup qu'elle emportait sa fin politique non moins nécessairement que celle de l'empire.

Il n'en faudrait pas conclure que la jeunesse des hommes d'Etat empêche les décadences : au contraire, s'il est assez commun de voir les organisations en consommation dissimuler leurs atteintes sous des affectations de force et de santé : — dans ces cas extrêmes, les malades se fardent et les sociétés essaient de se réformer, — on voit rarement un vieillard être dupe de ces illusions ; pour les concevoir, il faut les fleurs de l'âge ou sa maturité. Mahmoud, nous l'avons dit, suçait le goût de la réforme avec le lait du pouvoir ; toujours il crut y trouver un dédommagement, une diversion, même un remède au déclin de son empire, et il mourut dans cette persuasion, que son fils Abdul-Medjid devait partager. Mais il y eut un homme que son esprit, son éducation et les circonstances

contribuèrent à lancer dans une exagération systématique sur ce même objet, et cet homme a acquis une importance trop grande dans la question orientale pour que nous puissions nous dispenser de lui consacrer quelques lignes.

XLI

En 1835, il y eut, pour la première fois, des ambassadeurs ottomans à résidence fixe dans les cours étrangères. Cette innovation fut une de celles que le Sultan Mahmoud destinait à relever le crédit de la Porte en Europe. Celui qui remplit ce poste à Paris fut Reschid-Pacha, dont nous avons présentement à parler. Né à Constantinople, au commencement de ce siècle, Reschid reçut une bonne éducation par les soins de sa mère, femme d'une grande distinction, et fut d'abord attaché, à titre de *kiatib* (1), à Ali-Pacha de Morée, dont son père était kiaya. Le style élégant et précis de sa correspondance attira l'attention d'Izzet-Pacha, qui, à la mort d'Ali, fit entrer Reschid dans les bureaux de la Porte, où il ne tarda pas à être nommé *amedji* (2). Bientôt le favori Izzet

(1) Secrétaire intime.

(2) Secrétaire-rapporteur d'Etat.

fut disgracié et mourut ; Pertou lui succéda et hérita aussi de sa bienveillance pour Reschid. Ce jeune diplomate fit, comme on le voit, faillir à son endroit la cruelle loi des ricochets. Il accompagna en qualité de secrétaire le plénipotentiaire de la Porte à Andrinople, et contribua à la rédaction du traité daté de cette ville ; en 1833, il prit également part aux négociations qui amenèrent la convention de Kutayè. La faveur et l'estime dont il jouissait auprès du grand-visir s'en accrurent au point, qu'il fut investi de la dignité de pacha, et, ainsi que nous l'avons dit, du titre d'ambassadeur à Paris. Reschid remplit aussi les mêmes fonctions à Londres. En 1837, il fut rappelé à Constantinople pour occuper le ministère des affaires étrangères : c'était encore Pertou qui lui faisait partager les bénéfices d'une révolution qu'il venait d'accomplir au sérail, et en vertu de laquelle Kousrouf, son rival, avait été évincé. Mais ce triomphe devait être de bien courte durée pour le coryphée du vieux puritanisme ottoman. Kousrouf laissait au Divan des parents, des amis, mais surtout des adhérents dans la jalousie qu'excitaient la faveur de Pertou et sa parfaite intégrité ; ils parvinrent à éveiller la susceptibilité du monarque, toujours ombrageuse pour ce qui touchait à l'inviolabilité de sa toute-puissance ; un article de journal, où Pertou était exalté comme le soleil de l'empire, fut placé sous

ses yeux : c'en fut assez ; d'autant plus que le vrai et solide mérite se fait rarement courtisan, et que Pertou blâmait en secret les habitudes d'intempérance du Sultan, tandis que ses adversaires s'y associaient. Un ordre d'exil le relégua d'abord à Andrinople. Cela ne suffisait pas pour rassurer ses ennemis ; le souvenir de son mérite et de ses vertus, sans cesse importun, pouvait d'un jour à l'autre le faire rappeler : ce qu'il leur fallait, c'était un arrêt irrévocable. Profitant d'une de ces nuits d'orgie où le Sultan réformateur abdiquait sa raison, sans interrompre son funeste pouvoir, ils guidèrent sa main défaillante au bas d'un firman de mort, et, en même temps que ce descendant d'Osman était porté dans son lit comme une masse inerte, un courrier partait de Constantinople et brûlait la distance jusqu'à Andrinople. Le lendemain, Pertou, averti, se rend au palais du gouverneur : on a des nouvelles importantes à lui communiquer. Devant la sérénité du noble vieillard, le pacha hésite à lui communiquer la sentence funeste ; sa langue s'embarrasse, et, incapable de continuer, il lui remet le firman. Pertou le lit sans donner le plus léger signe d'émotion ; la lecture achevée : « Vous me laisserez bien, seigneur, » dit-il, « le temps de faire ma prière. » Le pacha se retira, le cœur gonflé, pour se soustraire au spectacle de l'exécution qu'il avait ordonnée.

Un quart d'heure après, le tapis sur lequel Pertou avait religieusement dit son *namaz* enveloppait son cadavre. Mahmoud se réveilla sans avoir aucune conscience du meurtre dont il s'était rendu coupable ; quand il fallut lui apprendre la mort de Pertou, on lui dit qu'il avait succombé à une attaque d'apoplexie.

Ces événements furent si rapides, qu'ils étaient accomplis avant le retour de Reschid, et qu'arrivé à Andrinople, le jeune diplomate ne put y saluer que la tombe de son protecteur. Entre le spectacle de la civilisation européenne, où ses yeux s'étaient complu pendant trois années, et cet exemple de l'antique barbarie ottomane, le contraste était frappant ; au moment de voir s'ouvrir devant lui la carrière des hautes fonctions gouvernementales, avec quelles poignantes réflexions ne fut-il pas obligé de s'avouer que la vie du plus humble citoyen, dans cette Europe qu'il venait de quitter, avait plus de sauvegarde et de garantie que celle même d'un premier ministre dans sa patrie. Alors, peut-être, les idées recueillies légèrement par Reschid germèrent au plus profond de son âme et le convertirent sans retour au parti de la réforme ; car si un moraliste a pu dire avec raison que toute grande pensée vient du cœur, il n'est pas moins vrai d'ajouter que toutes les fortes convictions ont aussi cette origine.

Ce qui justifierait cette hypothèse à l'égard de Reschid, c'est que sa douleur et sa déception ne purent l'engager à renoncer à son ministère ; c'eût été cependant la seule façon d'apaiser Akiff et Halil, les auteurs de la mort de Pertou. Peut-être aussi fut-ce un énergique sentiment de justice et de vengeance qui le guida. Accueilli par le Sultan dès son arrivée, il ne craignit pas de lui découvrir la vérité sur ce tragique événement, au risque de faire rougir de soi-même le maître redoutable. Sa franchise eut un plein succès, et, le lendemain, la destitution et l'exil frappaient Akif et Halil, quoique ce dernier fût le propre gendre du Sultan.

Reschid, dans cette première phase de son administration, donna cours à quelques-unes de ses idées de progrès. Il créa deux grands conseils, destinés à centraliser l'action gouvernementale, et un troisième, dit d'utilité publique, où s'élaboraient les projets administratifs. Si timides que fussent ces essais, ils lui suscitèrent néanmoins une opposition dangereuse et servirent de prétextes à ses ennemis. L'influence russe le mina sourdement ; il se vit bientôt dans la nécessité de prévenir une chute éclatante par une retraite volontaire. Après avoir activement participé au traité de commerce de 1838, il repartit pour Londres avec le titre d'ambassadeur extraordinaire. Des cette époque, on voit Reschid engagé dans une ligne

politique qu'il avait sans doute déjà méditée de longue date, et, depuis lors, il n'en a pas dévié un seul instant : elle consiste à remettre exclusivement dans les mains de l'Angleterre le sort de l'empire ottoman, et à s'armer de cet appui contre toutes les influences extérieures. Lord Ponsonby, on le pense bien, ne manqua pas de l'encourager dans ces dispositions ; pendant la durée de ce premier ministère, il le flatta même de l'espoir d'un traité d'alliance offensive et défensive entre la cour de Londres et celle de Stamboul. Ce fut encore sur une aussi belle perspective que Reschid-Pacha se décida à reprendre ses fonctions diplomatiques. En se rendant à son poste, il passa par Paris, Bruxelles, Berlin et Vienne. A Rome, il eut une audience du Pape. On voit qu'il affichait alors, au sein de l'islamisme, le caractère de libre penseur.

L'avènement d'Abd-ul-Medjid et les faits qui l'accompagnèrent laissèrent Reschid dans l'indécision. Kousrouf, sans être positivement hostile à la réforme, l'avait toujours plutôt subie que favorisée ; pour mieux dire, il s'était tour à tour joint à ses partisans ou à ses adversaires, suivant qu'il avait trouvé les uns ou les autres sur le chemin de la faveur ; mais Kousrouf avait constamment été l'ami des ennemis de Reschid, et cette circonstance pouvait donner à réfléchir à celui-ci, lors-

qu'il reçut son ordre de rappel pour venir reprendre le poste de reiss-effendi. Une pareille avance de la part de Kousrouf semblerait étrange, si l'on ne réfléchissait que ses anciens complices, Halil et Akif, maintenant ses collègues, étaient par cela même devenus ses rivaux, et qu'il sentait le besoin de contrebalancer leur influence dans le conseil : Reschid, leur implacable antagoniste, pouvait incontestablement exercer cette action équilibrante; d'ailleurs, il s'était tellement identifié avec la politique anglaise, surtout pendant son dernier séjour à Londres, qu'il était passé, vu les conjonctures, à l'état de puissance avec laquelle il fallait compter. Tout bien pesé, Reschid ne vit que des motifs impérieux de presser son retour à Constantinople. Il y arriva le 4 septembre 1839. A peine débarqué, en homme habile, avant de franchir le seuil de sa maison, il se rendit à la mosquée d'Eyoub pour y faire ses prières. Aux yeux des vrais croyants, il purgeait sa provenance d'Europe : c'était bien le moins que pouvait faire un Turc qui avait eu un entretien avec le Pape. Ses premières visites furent pour le grand-visir et pour le sérasker Halil ; il se fit aussi humble que possible, sans avoir l'air de soupçonner les raisons qui pouvaient rendre sa rentrée au ministère urgente : adroite conduite, à laquelle il dut d'être accepté sans conteste. Mais aussitôt qu'il se fut

emparé des rênes de son administration, il manifesta une vigueur très-significative, écartant ses ennemis, produisant ses créatures, révélant enfin par tous ses actes que, cette fois, il comptait faire une longue station au pouvoir et ne visait rien moins qu'à la suprématie. La crise politique du moment favorisait ses projets de réforme, car, dans l'espèce de léthargie à laquelle s'était condamnée la Porte, cette agitation pouvait ressembler aux pulsations normales de la vie. Kousrouf ne tarda pas à s'apercevoir que sa propre importance baissait de toute celle qu'acquerrait le jeune ministre, si bien que, lorsque celui-ci serait devenu ce à quoi il tendait évidemment, il ne serait, lui, plus rien du tout. A peine Reschild était-il installé, que Kousrouf aurait voulu le renverser ; mais le grand-visir ne pouvait plus rien déplacer que par un levier étranger, et aucun n'était disposé à lui prêter son concours en cette circonstance. L'Angleterre servait à Reschid d'excellent palladium ; la Russie elle-même, dont ce ministre blessait les intérêts, suspendit toute opposition à son égard, en raison du rapprochement qu'elle s'efforçait d'établir entre sa politique et celle de l'Angleterre.

Ainsi maître de la situation, Reschid bannit la timidité de ses plans de réforme ; affranchi désormais de tout tâtonnement, il imagina de procéder

en vertu d'un système largement dessiné à l'avance, et qui rattacherait irrévocablement son nom, quoiqu'il pût arriver, à toutes les institutions que l'avenir tenait en réserve. C'est à cette intention qu'il faut attribuer le fameux acte de Gul-Kâné, ou *Tanzimat* (1), espèce de charte moins métaphysiquement radicale que la déclaration des droits de l'homme, mais n'en posant pas moins en principe le complet bouleversement de la société musulmane. Cependant, telle fut l'influence du ministre réformateur, à cette époque, que l'acte, soumis à tous les conseils extraordinaires de la Porte, passa sans discussion, et que le cheik-ul-islam lui-même ne lui refusa pas sa haute approbation. La promulgation en eut lieu le 3 novembre 1839, avec toute la pompe désirable, devant un grand concours de peuple, et en présence des fonctionnaires civils et religieux de la Porte et des légations européennes. Cette solennité eut pour scène une vaste plaine du Sérail, attenant au kiosque de Gul-Kâné (2).

XLII

Il suffit de jeter les yeux sur ce *Tanzimat* (3)

(1) Règlement.

(2) Pavillon de roses.

(3) Documents historiques, n° 12.

pour se convaincre qu'il y avait encore loin des préceptes généraux qu'il consacrait à toute formule précise de législation; mais, à supposer que celle-ci pût jamais voir le jour, un abîme la séparerait toujours de l'application possible à un organisme politique comme celui des Osmanlis. Sans nous engager ici dans un examen hors de propos, nous pouvons répéter, au sujet du Tanzimat, la réflexion que nous ont inspirée les tentatives dans un autre genre de Méhémet-Ali, à savoir : que les lois nouvelles ne sont supportables pour un peuple, et n'ont de chance de durée que lorsqu'elles sont le fruit, ou plutôt le résumé des modifications nécessairement lentes qui s'accomplissent dans ses idées et dans sa sociabilité. Pour juger maintenant du degré d'appropriation que présentait l'Etat musulman à la théorie élevée de la charte de Gul-Kâné, sans descendre au détail des mœurs et des habitudes qui le distinguent, qu'on réfléchisse seulement que la base essentielle de son développement fut et est demeurée la conquête, et qu'il n'a commencé à déchoir qu'au moment du déclin de sa virtualité militaire. Or, la dissolution d'un tel état ne peut se manifester que sous deux faces : la diminution des privilèges de la caste conquérante et l'extension des droits des peuples conquis; et nous pensons que la généreuse, mais fautive intention de Reschid

les réunissait toutes deux. Les rayas, n'ayant pu se mêler aux Turcs par aucun côté, ont continué de les haïr, et dans cette condition ils ne peuvent cesser de les haïr que pour les mépriser; car, des populations si longtemps tremblantes sous le sabre, ne le voient pas s'écarter de leur tête sans conclure qu'il est moins bien affilé. Aussi est-il permis de dire que, du jour où un code, fondé sur la charte libérale de Gul-Kâné, serait en vigueur sur les rives du Bosphore, c'est que la caste exténuée des Osmanlis n'aurait même plus la force de se maintenir en Asie mineure, et serait contrainte d'aller cacher son agonie dans les steppes de la Tartarie.

Le sultan Mahmoud avait des vues réformatrices plus rationnelles, parce que, moins larges sans doute sous le rapport philosophique et moral, elles tendaient à une efficacité réelle; dans son juste sentiment des nécessités politiques du moment, dans son énergique volonté de maintenir l'intégrité de l'empire de ses aïeux, il ne voulait réformer, ou plutôt régénérer, que les Turcs eux-mêmes, et cela suivant les conditions qui leur sont le plus immédiatement tangibles, c'est-à-dire qu'il ne cherchait pas à en faire de bons citoyens, mais de meilleurs soldats. Quant à ses peuples proprement dits, si quelque allègement lui semblait devoir être donné à leurs charges, quelque im-

pulsion à leurs progrès en tous genres, il les faisait émaner de sa propre volonté, et n'aurait certes jamais consenti à en placer la source dans un pacte supérieur en quelque sorte à sa puissance souveraine.

La déclaration de Gul-Kané formait un disparate si choquant avec la situation précaire de l'empire ottoman, qu'on a été jusqu'à calomnier l'inspiration qui lui avait donné naissance, en lui prêtant le caractère d'un simple expédient dirigé contre Méhémet-Ali et ayant pour but de surexciter l'opposition du peuple, si admirablement docile, qui subissait sa loi. Mais une pareille idée comportait une contradiction qui n'aurait pas échappé à un esprit aussi distingué que celui de Reschid : quelle conséquence perturbatrice pouvait avoir l'application du Tanzimat en Égypte, qui n'eût été, à plus forte raison, redoutable dans toute autre province de l'empire ? Les propagateurs de cette hypothèse se sont surtout appuyés de celles des clauses du Tanzimat qui sont restrictives des monopoles et des exactions dans les gouvernements provinciaux : à cela on peut répondre qu'à cette époque la question ne consistait pas dans la manière dont le Pacha devrait gouverner l'Égypte, mais dans le fait de savoir s'il continuerait, oui ou non, à la gouverner.

XLIII

Le Tanzimat fut le seul événement marquant qui occupa à Constantinople la période écoulée entre la note du 27 juillet et celle du 20 novembre, par laquelle M. de Metternich voulut annuler la première. La Porte, tenue en échec par la diplomatie, continuait ses plaintes, et demandait à traiter directement avec Méhémet-Ali, certaine désormais qu'on ne lui en laisserait pas la liberté. Pendant que Reschid élaborait son plan de réforme, Halil avait reconquis une certaine importance en manœuvrant assez habilement sa barque ministérielle entre les puissances qui voulaient faire entrer les flottes et celles qui n'y consentaient point. Kousrouf, se sentant pour ainsi dire annulé, avait assez à faire de disputer son poste aux intrigues du sérail, ou le Rouméliote s'entendait à semer des thalarris et des germes d'agitation; les deux ennemis continuaient d'échanger d'aigres et oiseuses récriminations (1). Nous allons en parler en revenant à Méhémet-Ali. Dans le même intervalle avaient eu lieu l'arrivée de M. de Pontois, l'ambassadeur de

(1) Documents historiques, pièces n° 13.

France succédant à M. Roussin, et le jugement d'Hafiz, le sérasker malheureux de la journée de Nézib. Hafiz était accusé d'avoir livré bataille sans ordre : il n'eut qu'à montrer celui qu'il possédait, depuis longtemps écrit de la main de Mahmoud, et le plan de campagne émané du Sultan lui-même. Sur le fait de la bataille il prouva, non moins irrécusablement, qu'elle avait été perdue par la lâcheté des généraux subalternes. Les élans de son fier courage, sur la fin de cette malheureuse journée, étaient la meilleure plaidoirie en sa faveur ; il fut acquitté, et, quelque temps après, pourvu d'un gouvernement important. C'était justice.

XLIV

La question n'eut été susceptible de se dénouer à Alexandrie que par une résolution soudaine de Méhémet-Ali ; or, depuis qu'il s'en reposait sur la justice et l'équité de la diplomatie, le Rouméliote s'attachait à rester immobile entre les diverses influences qui le sollicitaient ; et, certes, ce ne fut pas une des moindres difficultés de sa situation, pendant toute la durée de ces tiraillements. Pour plusieurs raisons, les intérêts affectaient autour du Pacha des allures plus tranchées, un ton

plus agressif. D'abord, les consuls généraux, chargés de les soutenir, étaient des agents beaucoup moins compromettants que les ambassadeurs, et dont le désaveu, au besoin, ne comportait aucune grave conséquence ; aussi, dans le cours de ces pénibles négociations, arriva-t-il souvent, et pour toutes les puissances, que les consuls généraux tinrent à Alexandrie un langage diamétralement opposé à celui des ambassadeurs à Constantinople ; et cependant, ils furent toujours censés recevoir directement de ceux-ci leurs instructions. Ce qui expliquait encore mieux cette contradiction, c'est que les gouvernements, désespérant de pouvoir jamais s'entendre, ne comptaient plus que sur Méhémet-Ali pour amener une solution, et, pleins de cette idée, cherchaient à le pousser, chacun dans la voie qui était respectivement favorable à ses vues. Le Pacha, qu'on ne prenait jamais à court de ruse, semblait prêter une oreille complaisante à tout le monde, mais restait inerte, et n'en démordait pas d'une seule de ses prétentions. Trop pénétré lui-même des obstacles qui s'opposaient à l'accord des puissances, il était encore dans l'illusion de sa force ; li s'imaginait que son attitude passive resterait inviolée et suffirait à lui donner gain de cause. M. Cochelet, le consul général de France, l'encourageait dans ce système et cet agent, homme de mérite d'ailleurs, était, à ce

sujet, l'interprète fidèle de la pensée politique de son gouvernement. L'Angleterre, par l'intermédiaire de M. Campbell, faisait parvenir au vice-roi injonction sur injonction, pour qu'il eût à renvoyer la flotte ottomane et à se contenter des avantages que lui avait antérieurement accordés la Porte ; elle insistait aussi ouvertement sur la mise en pratique, à l'égard de ses nationaux, du traité de commerce conclu en 1838; enfin, elle sollicitait en secret la cession absolue du transit de l'isthme de Suez.

Une politique aussi multiple, si nous pouvons nous exprimer ainsi, requérait une grande souplesse dans l'agent chargé de la représenter, et M. Campbell satisfaisait à toutes les conditions de l'emploi ; il savait, par l'aménité de ses manières et l'adresse de sa parole, racheter, vis-à-vis de Méhémet-Ali, ce que sa mission avait parfois de désagréable. On n'en pouvait pas dire autant de M. Laurin, l'agent autrichien, qui corroborait généralement de son insistance les notes déjà pressantes de l'Angleterre ; ce dernier n'avait pas complètement perdu, dans son nouveau poste, les habitudes tracassières, le ton impératif contractés pendant ses anciennes fonctions de police, et peut-être épousait-il trop l'esprit de la politique autrichienne, qui, n'ayant absolument rien à attendre de Méhémet-Ali, ne

tenait, en aucune occasion, à lui être propice. M. le comte de Medem, consul général de Russie et chargé aussi des intérêts de la Prusse, reproduisait, sur ce théâtre restreint, le rôle de son gouvernement en Europe : il était le principe de dissolution qui empêchait ces éléments diplomatiques de se combiner; indifférent à toute faveur personnelle auprès du vice-roi, il ne recherchait les entretiens particuliers que pour laisser tomber dans son oreille des paroles de méfiance contre les uns et les autres. Si M. Cochelet assurait à Méhémet-Ali que la France ne consentirait jamais à ce que la Syrie lui fût enlevée, c'était M. de Medem qui lui faisait remarquer que, néanmoins, la France avait stipulé l'abandon du district d'Adana, sans lequel la possession de la Syrie ne pouvait être que très-précaire, attendu qu'il en était les clés du côté de la Turquie. Et puis, le consul général de Russie avait un grand titre aux bonnes grâces du pacha : il était le seul qui ne lui parlât pas de la restitution de la flotte ottomane, ou qui ne l'en entretînt que pour le confirmer dans la supposition que cette restitution, une fois opérée, la Porte n'en serait que plus rigoureuse dans ses exigences.

Tant que les rapports diplomatiques de Méhémet-Ali avec les consuls avaient ce caractère simplement consultatif et tout à fait contradictoire, il lui

était permis de mettre en avant ses raisons évasives. Lui parlait-on de la flotte ? — Elle n'avait pas cessé, à l'entendre, d'appartenir au Sultan, son auguste souverain ; il n'en était que le fidèle gardien : — « Qu'il dise un mot, s'écriait-il, et j'irai moi-même la lui ramener. » Mais ce mot, on le savait, c'était la reconnaissance définitive de tous ses empiétements sur le territoire de l'empire, et, à cet égard, nous ferons grâce au lecteur des sophismes sur lesquels il basait la justice et la convenance de cette légitimation. Cependant, sous l'influence de certaines dépêches plus catégoriques que les autres, les consuls étaient parfois obligés de manifester une unanimité comminatoire ; alors le Rouméliote, abandonnant le ton de la modération, déclarait qu'il était résolu à toute extrémité, plutôt que de céder : il se défendrait dans Alexandrie, il lancerait son fils sur Constantinople. « J'ai vécu assez pour ne pas craindre la mort », dit-il un jour aux consuls. « Le mot est beau, mais il n'est pas politique », lui répondit l'un d'eux. Pendant le premier mois, il se renferma dans ses prétentions comme dans une forteresse que rien ne paraissait devoir entamer : hérité de l'Égypte, de la Syrie entière, y compris le district d'Adana, de Candie, et renvoi préalable de Kousrouf : tel était son ultimatum, pour l'acceptation duquel il alla jusqu'à dire qu'il ne pouvait accorder qu'un

mois : passé ce délai, il manderait à Ibrahim l'ordre de marcher en avant. Mais, nous le répétons, l'opportunité de pareilles menaces n'existait plus; et il est même peu probable que, dans la bouche de Méhémet-Ali, elles fussent sérieuses; car, ce mois expiré à la fin d'octobre, il inclinait visiblement vers les concessions; bien loin de faire du sacrifice de son vieil ennemi, le Sadrazan, la première condition des négociations, il prêtait l'oreille à des propositions de raccommodement avec lui; les lettres qu'il lui adressait, dépouillées des violentes personnalités d'autrefois, condescendaient enfin à une calme discussion des faits. Mais en quittant le ton tragique, son style côtoyait le burlesque. Nous avons déjà vu la singulière offre qu'il fit à Kousrouff de soumettre leur différend à l'arbitrage des ulémas (1); plus tard, il le sermonnait sur leur grand âge, à l'un et à l'autre, sur la nécessité de consacrer la fin de leurs jours à la retraite et à la pénitence; il l'engageait donc à venir le trouver pour aller de concert bâtir chacun un palais à La Mecque, et terminer côte à côte leur carrière au milieu des jardins de la ville sainte : « Qu'il vienne, disait-il sans rire à son entourage, et je lui donne mon palais de Choubra jusqu'à sa mort. » Le *Topal* n'ajoutait pas une foi entière à ces ardents témoignages; tout en félicitant le Roumé-

(1) Documents historiques, pièces, n° 13.

méliote de ce retour imprévu, il imitait le volatile de la fable vis-à-vis du renard, et ne voulait pas exclure du baiser de paix le molosse qui, jusquelà, avait fait sa sécurité, c'est-à-dire qu'il insistait pour que les puissances fussent garantes du traité. Méhémet-Ali, qui n'avait jamais attendu rien de bon de l'intervention des puissances, — à supposer qu'elles pussent une bonne fois se mettre d'accord, — appréciait surtout, dans un arrangement fait sans elles, le mérite de la promptitude, et commençait à sacrifier à cette considération quelque peu de la rigueur de ses exigences ; il paraissait consentir à distraire Candie et le district d'Adana de son domaine héréditaire, et, s'il en demandait encore le gouvernement à vie pour ses enfants, c'était comme transition à un renoncement absolu. L'idée d'un arrangement direct n'avait pas laissé de faire de grands progrès à Constantinople, parce que Méhémet-Ali, qui connaissait bien les Turcs, y avait largement semé l'argent. La sultane Validé, *Bezmi-Aslem* (1), lui promit son appui, et s'évertua en effet si bien en sa faveur, que Kousrouf fut obligé de faire strictement surveiller le sérail, pour couper court à cette intrigue. Cependant, comme Méhémet-Ali avait su y rattacher de grandes espérances, il renoua ses intelligences par le moyen d'un émissaire

(1) L'Ornement du Monde.

féminin, qui déjà, en 1836, avait rempli une semblable mission avec zèle et intelligence; le 19 novembre, en plein ramadan, on vit débarquer à Constantinople sa bru, Zehra-Kanoune, la veuve d'Ismail-Pacha. Elle venait, cette fois, sous le légitime prétexte de recueillir l'héritage de son père, Arif-Bey. Le Rounéliote était dans une si grande veine de générosité, que le peuple de Stamboul même fut compris dans ses largesses, et qu'un beau jour, on annonça en plein Divan que 5,000 ardebs de blé allaient être expédiés gratis d'Egypte pour la population pauvre de la capitale, souffrant en ce moment d'une horrible disette. Nous ignorons s'il donna suite à cette charitable intention; mais, à vrai dire, nous doutons qu'il en ait eu le temps, et voici pourquoi : l'imminence de la solution qu'il recherchait devint si sensible, dans ce courant d'opinion qui avait entraîné jusqu'au Sultan lui-même, que le corps diplomatique en prit ombrage, surtout l'internonce d'Autriche. Ce dernier, jaloux de maintenir les principes posés par la note du 27 juillet, expédia, vers la mi-novembre, une dépêche en turc au vice-roi, pour s'étonner de sa prétention à traiter avec la Porte au mépris de l'intervention européenne; en chargeant M. Laurin de lui faire cette communication, il déclarait qu'il allait insister auprès de

ses collègues à Constantinople, pour qu'ils eussent à munir leurs consuls généraux de représentations pareilles. C'était peu de jours avant l'arrivée de la dernière proposition de M. de Metternich, qui prêchait la thèse précisément contraire, c'est-à-dire poussait à l'arrangement direct ; car la dépêche de M. de Metternich porte la date du 20 novembre. Nous avons donc eu raison de dire qu'il y eut à cette époque des contradictions choquantes entre la diplomatie de Constantinople et celle d'Alexandrie.

Cependant, en raison même des prodigalités dont l'espoir avait été la cause chez Méhémet-Ali, cet arrangement lui était devenu presque indispensable. L'attitude expectante et armée faisait sa ruine ; son trésor était à sec : à la fin du mois d'août, il avait été contraint d'emprunter 20,000 bourses au commerce, pour les envoyer à Ibrahim, qui en demandait 80,000. Il fallait pourvoir à l'entretien de deux armées, l'une en Syrie l'autre en Arabie qui, depuis la guerre, ne produisait plus rien ; toutes les ressources étaient donc tirées de l'Égypte, qui avait en outre à sa charge une troisième armée, plus lourde que les deux autres. On avait bien usé de la caisse de la flotte turque ; mais ce trésor insuffisant fut vite épuisé, et les marins tures, habitués à être payés exactement, tous les mois, murmuraient hautement de se voir

assujettis au régime égyptien, qui laissait les soldats des années entières sans solde. Il n'était pas plus facile de combler les vides faits dans l'armée que de la payer ; en vain le vice-roi mandait-il à Ibrahim de redoubler de sévérité pour le recrutement en Syrie : l'état de vive effervescence qui régnait dans ce pays, et qui avait justement le recrutement pour principe, menaçait encore de se transformer en une révolte générale ; les Druses aimaient mieux se livrer au brigandage que d'être incorporés sous les drapeaux égyptiens. Dans toute l'étendue de la Syrie, la bataille de Nézib avait été suivie de cruelles représailles contre ceux des indigènes qui profitèrent de l'invasion des Turcs pour tenter une nouvelle levée de boucliers. Plusieurs émirs avaient été décapités à Damas ; à Aïntab, on prétend que Soliman-Pacha fit exécuter quarante individus. Ces sévices entretenirent l'irritation. Vers la fin de septembre, des mouvements éclatèrent chez les Druses du Hauran, dont un grand nombre, lors de l'insurrection de l'année précédente, avaient su dérober des armes et des munitions aux investigations des autorités, et les cacher dans la montagne. Il fallut, pour les réduire, un déploiement de forces assez considérable ; encore, Chériff-Pacha, qui commandait les Egyptiens, n'y put-il parvenir de

hante lutte : il fut obligé de priver d'eau les Druzes en établissant des postes fixes autour des puits et des sources où ils viennent s'approvisionner, ce qui les obligea à quitter leurs repaires inaccessibles. De graves symptômes se manifestèrent également en Palestine ; nombre de districts se refusèrent absolument à payer l'impôt ; rien que des mesures d'une implacable sévérité parvinrent à prévenir une explosion dans cette localité.

Mais ces difficultés jetaient un sombre voile sur l'avenir. Méhémet-Ali, qui avait toujours pressenti, dans l'esprit indomptable des Syriens, le plus grand écueil à sa fortune, était tourmenté de tristes présages, dans le moment même où il affectait le plus de sécurité. C'est ce qui lui rendait si désirable une prompte terminaison des obstacles extérieurs. Parmi les puissances qui pesaient en ce moment sa virtualité politique au poids de leurs intérêts, une seule s'obstinait à entretenir plus d'illusion à son égard qu'il n'en pouvait lui-même concevoir : c'était la France, que nous allons voir, à raison de cette erreur grossière, donner tête baissée dans une crise susceptible de renouveler à son détriment les grandes coalitions continentales de la Révolution et de l'Empire.

XLV

L'arrivée à Londres de l'envoyé extraordinaire de Russie fut précédée des réclames de la presse allemande, grâce auxquelles on sut précisément quel était l'objet de sa mission, quoique le but ostensible fût le règlement de quelques difficultés relatives à la Perse. On recueillit aussi, par la même voie, des renseignements sur ce personnage, encore inconnu dans le monde de la diplomatie, mais très-apprécié dans son pays, où il était chargé seul, au ministère des affaires étrangères, de la division de l'Orient. Après son départ, il fallut, dit-on, répartir ses attributions entre trois personnes. M. de Brunow n'était pas, d'ailleurs, complètement étranger à l'Angleterre ; dix ans auparavant, il y avait occupé le poste de premier secrétaire d'ambassade. Il fut rendu à Londres le 15 septembre 1839.

Peu de jours après, notre ambassadeur, le général Sébastiani, avertit le cabinet français que lord Palmerston l'avait prévenu qu'il était disposé à accepter les propositions que lui faisait la Russie pour régler les affaires d'Orient. Or, voici en

quoï consistaient ces propositions : « liberté entière à l'Angleterre d'agir comme elle l'entendrait, sur les côtes de Syrie et en Egypte même, contre le vice-roi, pourvu qu'en réciprocité, — et comme pour apporter à l'empire ottoman une part effective de protection, — une armée russe vînt se poster, non pas à Constantinople, — est-ce que la Russie avait jamais songé à cette ville ! — mais à Sinope, d'où elle pourrait couvrir la capitale, au cas d'une marche en avant d'Ibrahim. Ce désintéressement, ainsi poussé jusqu'à l'abnégation, autorisait la Russie, — pensait-elle, — à maintenir l'interdiction des Dardanelles aux vaisseaux de guerre européens. »

Ce n'était pas autre chose que la reconnaissance pure et simple du traité d'Unkiar-Skelessi, non-seulement en principe, mais même dans l'application. En vérité, à moins que, par ces avances dérisoires, le cabinet de Saint-Pétersbourg n'eût pour but, — comme c'est à peu près certain, — que d'amuser le tapis jusqu'à l'époque où la saison ne permettrait plus à aucun navire de se risquer dans l'Hellespont, il fallait, pour produire sérieusement une telle proposition, qu'il eût une bien triste idée de lord Palmerston, ou qu'il comptât beaucoup sur la prévention qui aveuglait ce ministre. Et quand on pense que celui-ci adopta sans discussion ces premières ouver-

tures, qu'il s'en fit l'avocat auprès du gouvernement français, et qu'il ne tint qu'à ce dernier qu'on procédât immédiatement à l'exécution, il faut avouer que c'est au ministre britannique que le cabinet du 12 mai, par son énergique refus, rendit le plus grand service; car si la résolution exprimée par cesoi-disant hommed'Etat eût eu la moindre conséquence pratique, sa réputation d'habileté n'aurait pas tardé à s'éclipser complètement, en devançant, dès ce moment, l'impitoyable jugement de la postérité.

Les termes remarquables de la dépêche française qui écartait la proposition russe donnèrent à réfléchir à lord Palmerston : nous ne pouvons résister au désir de citer le passage suivant, qui est à lui seul une catégorique réfutation de cette opinion répandue, que le cabinet du 12 mai n'avait pas osé suivre le ministre anglais dans la campagne que celui-ci avait proposée contre la Russie.

« Jamais », disait la dépêche, « jamais, de notre
« aveu, une escadre étrangère ne paraîtra devant
« Constantinople sans que la nôtre ne s'y montre
« aussi. C'est à cette seule condition que nous
« pouvons autoriser l'infraction du principe de la
« clôture des détroits, et toute autre combinaison
« rencontrerait, dans l'opinion unanime et éner-
« gique de la France, des obstacles qui ne per-
« mettraient pas au gouvernement du Roi de s'y

« associer, lors même qu'il ne partagerait pas,
« comme il la partage en effet, cette répugnance
« nationale si vraie et si profonde.

« Veuillez, monsieur le comte, donner lecture
« de cette dépêche à lord Palmerston. Le cabinet
« de Londres n'ayant pas encore pris de résolu-
« tion définitive sur la grave question qui y est
« traitée, nous aimons à croire que de plus mûres
« réflexions lui feront repousser les propositions
« captieuses de la Russie. En tout cas, la déter-
« mination du gouvernement du Roi est *irrévo-*
« *cable*. Quelles que soient les conséquences d'un
« déplorable dissentiment, dût-il avoir pour effet
« l'accomplissement du projet favori de la Russie,
« celui de nous isoler de nos alliés, ce n'est pas
« nous qui en aurons encouru la responsabilité.

« Nous resterons sur notre terrain; ce ne sera
« pas notre faute si nous ne retrouvons plus ceux
« qui s'y étaient d'abord placés à côté de nous. »

C'était une leçon : elle profita à lord Palmers-
ton, en ce sens qu'elle l'engagea à consulter l'opi-
nion de l'Angleterre. L'opposition bien déclarée
des tories, et même de la plupart de ses collègues,
le décida : il rejeta le projet russe, en déclara-
nt à M. de Brunow que toute nouvelle négocia-
tion devrait se baser sur l'annulation préalable
du traité d'Unkiar-Skélessi.

Etait-ce un échec pour la Russie ? Nous ne le

croyons pas, et voici sur quoi nous nous fondons. La Russie, même dans son nouveau plan, n'était pas pressée d'arriver à une solution ; si elle l'eût été, elle eût sans doute muni son agent d'instructions plus élastiques, et n'aurait pas renfermé ses pleins pouvoirs dans les stricts termes d'une proposition qu'elle avait lieu de croire inacceptable. M. de Brunow aurait eu tout de suite un projet de transaction à produire, et, dût-il à ce sujet consulter encore son gouvernement, il l'aurait fait par dépêches et sans être placé dans la nécessité de quitter son poste. Tout au contraire, on voit M. de Brunow, aussitôt l'avortement bien avéré de sa proposition, regagner le continent pour chercher de nouvelles instructions. Cette première tentative de la Russienne pouvant être considérée comme sérieuse, il faut en voir le mobile dans le désir de jeter un germe de rupture dans l'alliance franco-anglaise, et tout l'esprit dans l'art de ne rien conclure, jusqu'au moment où l'hiver serait un principe de clôture des détours encore plus virtuel qu'un article de traité.

Or, sur l'un et l'autre de ces points, la Russie en était arrivée à ses fins.

XLVI

Le départ du diplomate russe eut plus d'import-

tance aux yeux de lord Palmerston ; il s'opéra chez lui un retour momentané en faveur de la France, et, pour la première fois, peut-être, depuis l'origine des difficultés ayant trait à Méhémet-Ali, il voulut faire une concession à sa soi-disant alliée. Le 3 octobre, il proposa d'accorder au vice-roi l'hérédité de l'Égypte et celle du pachalik d'Acre, cette ville exclusivement ; c'est-à-dire qu'une ligne droite, tirée des glacis méridionaux de cette place et prolongée à l'est, devait être la délimitation du territoire du Sultan et du territoire de Méhémet-Ali. Le 14 octobre, le Gouvernement français fit savoir qu'il n'agréait pas cette proposition. A notre avis, ce fut une bien belle occasion perdue d'arriver promptement et équitablement à une terminaison de cette affaire. En ne repoussant pas cette base, on aurait sans doute obtenu de lord Palmerston, dans les dispositions où il se trouvait, d'ajouter à cette concession viagère le reste de la Syrie, moins le district d'Adana ; et le domaine ainsi constitué à Méhémet-Ali aurait été, certes, une suffisante rémunération de ses exploits : en tout cas, cette solution ne laissait nullement en scuffrance la dignité de la France, ni la sincérité de son appui. D'ailleurs, il est plus que probable que, devant l'accord de la France et de l'Angleterre, le vice-roi aurait cédé sans résistance, et l'événement a prouvé qu'il eût

été bien avise. Malheureusement, le Gouvernement français prit trop à la lettre les rodomontades du Rouméliote criant à qui voulait l'entendre qu'il ne céderait pas *une palme* de terrain, et répugna à une exécution militaire, que, — très à tort, comme on le verra, — il ne croyait pas possible sans sa participation.

XLVII

Si, à partir de cette époque, lord Palmerston fut de plus en plus éloigné de l'alliance française, on ne peut nier, cependant, qu'il n'ait fait tous ses efforts pour ramener le cabinet français à son point de vue, ni qu'il ait manqué une seule fois à le prévenir des nouvelles combinaisons qui se présentaient, tout en y sollicitant son acquiescement.

Quelque temps avant le retour de M. de Brunow à Londres, il se répandit, dans les chancelleries, le bruit que la Russie renonçait enfin à son traité d'Unkiar-Skélessi. Lord Palmerston, quoiqu'il n'eût cette nouvelle que d'une manière indirecte, jugea cependant à propos d'en faire part à Paris. Il annonçait une proposition s'offrant avec cette condition principale, que les pavillons

anglais et français franchiraient les Dardanelles, en même temps que celui de la Russie entrerait dans le Bosphore. Cet arrangement qui donnait satisfaction à la France sur l'objet qu'elle avait toujours considéré comme le nœud de la question, pouvait disposer notre cabinet à de grandes concessions sur tous les autres. Il se hâta donc de répondre dans ce sens ; sa dépêche est du 9 décembre. Elle est trop à l'honneur du ministère du 12 mai, elle établit une trop grande différence entre ce cabinet et celui qui prit sa place, pour que nous nous dispensions de la reproduire intégralement. C'est une véritable pièce historique.

Le président du conseil écrivait à l'ambassadeur de France :

« La nouvelle que vous me donnez du prochain
« retour à Londres de M. de Brunow, muni de
« pleins pouvoirs pour signer une convention qui
« réglerait sur un pied d'égalité les rapports de
« protection des puissances à l'égard de la Porte,
« a excité, comme vous pouvez le croire, la plus
« sérieuse attention du Gouvernement du Roi. Nous
« attendons impatiemment les détails que, sans
« doute, vous serez bientôt en mesure de me don-
« ner sur les termes mêmes de cette convention.
« S'ils sont tels, en effet, que doit le faire supposer
« le langage de lord Palmerston ; si, par consé-
« quent, ils emportent de la part de la Russie une

« renonciation effective à la position exception-
« nelle qu'elle s'attribuait à Constantinople ; si
« l'addition d'aucune clause directe ou indirecte
« ne vient paralyser, d'un autre côté, les conces-
« sions que semble faire le cabinet de Saint-
« Pétersbourg, je n'ai pas besoin de vous dire que
« la détermination de ce cabinet, quel qu'en
« puisse avoir été le motif, nous causera une très-
« vive satisfaction. Elle nous donnera, en effet,
« gain de cause sur le point qui nous a constam-
« ment paru le plus important dans la question
« d'Orient ; elle nous amènera au résultat que
« nous avions d'abord eu en vue, et que, depuis
« quelque temps, nous désespérions obtenir. Vous
« savez, en effet, que dès le principe de la négocia-
« tion, nous nous sommes attachés à en faire
« sortir l'annulation du protectorat exclusif exercé
« par la Russie sur le Sultan, et que nous avons
« signalé ce but à nos alliés comme celui qu'on
« devait s'efforcer d'atteindre par tous les moyens.
« Nous avons dit et répété sans cesse que c'était
« surtout à Constantinople qu'il fallait garantir
« l'indépendance de la Porte ; que le nœud de la
« difficulté était là. Ce n'est pas notre faute si, en
« s'opiniâtrant trop longtemps à le voir là où il
« n'était pas, dans la question, relativement se-
« condaire pour l'Europe, des rapports du Sultan
« avec le vice-roi, on a multiplié les complications

« et les embarras, au point de les rendre insolu-
« bles. Il est enfin permis d'espérer qu'on va ren-
« trer dans la bonne voie. Certes, ce n'est pas nous
« qui y mettrons obstacle, et, je vous le répète, si
« les propositions de la Russie sont telles qu'on
« vous l'a dit; si elles ne contiennent rien de
« plus, rien au moins qui en altère la portée, je
« suis prêt à vous accorder l'autorisation d'y ac-
« céder formellement. Je vais plus loin : le Gou-
« vernement du Roi, reconnaissant avec sa loyauté
« ordinaire qu'une convention conclue sur de telles
« bases changerait notablement l'état des choses,
« y trouverait un motif suffisant pour se livrer à
« un nouvel examen de l'ensemble de la question
« d'Orient, même dans les parties sur lesquelles
« chacune des puissances semblait avoir trop ab-
« solument arrêté son opinion pour qu'il fût pos-
« sible de prolonger la discussion. »

Mais on sut bientôt en quoi consistait ce nouveau projet et quel désintéressement il accusait dans la politique russe. M. de Brunow fut de retour à Londres le 12 décembre. A cette époque de vacances parlementaires et diplomatiques en Angleterre, lord Palmerston, récemment marié, goûtait à la campagne les premières douceurs de la lune de miel. C'est dans cette retraite matrimoniale que l'envoyé russe, passant par dessus les règles d'une rigoureuse étiquette, vint l'entretenir. D'ailleurs,

le cabinet de St-Petersbourg ne voulait pas s'exposer à voir ses avances ostensiblement repoussées ; entremetteur discret, M. de Brunow n'était chargé d'aucune notification officielle ; il présenta seulement la copie d'une lettre, écrite de Douvres à M. de Tattischeff, et dans laquelle se trouvait la teneur des propositions qu'il avait mission de porter à la connaissance du cabinet anglais, en laissant à celui-ci la faculté de les communiquer à la France. Telles étaient, à cette époque, les façons de procéder du Czar avec l'Occident, et, hâtons-nous de dire qu'en cette circonstance encore, le fonds répondait parfaitement à la forme ; car, voici ce que la Russie considérait comme une importante dérogation à son traité d'Unkiar-Skélessi : elle autoriserait la France et l'Angleterre à faire entrer chacune trois vaisseaux dans une partie définie et limitée de la mer de Marmara, tandis qu'elle-même occuperait Constantinople. Moyennant ce principe d'intervention collective, le rêve si caressé par lord Palmerston se réaliserait ; on pourrait, sans difficulté, recourir à l'emploi des moyens coercitifs pour expulser Ibrahim de la Syrie ; aussi lord Palmerston n'eut-il garde de trouver au projet le moindre inconvénient, et se hâta-t-il d'en proposer l'acceptation à la France, en insistant, au contraire, sur tous ses avantages. Le cabinet de Paris n'hésita pas à l'improver ;

pour le condamner sans retour, il n'eut qu'à le comparer aux termes mêmes des promesses sur lesquelles il avait cru devoir s'engager à l'accepter. Où était cette condition d'égalité pour les trois pavillons à Constantinople? Tandis que les Russes garderaient la capitale, les Anglais et les Français se résigneraient donc à être honteusement relégués dans quelque lieu retiré de la mer de Marmara? Et cette parcimonieuse limitation des forces respectives des deux puissances! résultait-elle aussi du principe d'équilibre? Il était de toute évidence que la Russie, loin d'abroger le traité d'Unkiar-Skélessi, ne songeait qu'à en renouveler l'application, sous les yeux et avec l'approbation tacite de la France et de l'Angleterre. C'est ce que fit ressortir le cabinet français. Quant à la question égyptienne, il protesta de nouveau qu'il n'avait aucune prédilection pour le vice-roi, aucun engagement avec lui, mais qu'il était d'avis de lui offrir des conditions acceptables, afin d'éviter une exécution militaire.

Encore une fois, la prudence, et nous pourrions dire le patriotisme européen de la France, sauvèrent au ministre anglais l'immense ridicule de tomber dans le piège russe; fort heureusement, les saines raisons qu'elle produisit trouvèrent de nouveau de l'écho de l'autre côté du détroit, et la diplomatie moscovite fut réduite à

chercher d'autres trames. Mais lord Palmerston, qui voyait sans cesse s'ajourner la campagne qu'il méditait contre Méhémet-Ali, en conçut le plus vif dépit, et avertit, à plusieurs reprises, notre ambassadeur, qu'on était décidé à terminer, sans la France, les affaires auxquelles elle refusait si constamment de prendre part.

XLVIII

Nonobstant cette menace, il est douteux qu'on en fût venu là et que les légitimes vœux de la France eussent été complètement méconnus, si, par les vices et les embarras de son régime interne, réagissant fatalement sur la conduite de sa politique extérieure, elle n'eût, en quelque sorte, placé l'Europe dans l'impossibilité d'agir autrement.

Dans l'intervalle des infructueuses négociations dont nous venons de parler, la session de 1840, qui devait être fatale au ministère du 12 mai, s'était ouverte. Ce cabinet avait, si on veut bien se le rappeler, une origine purement négative. Après la chute du ministère Molé, déterminée par la coa-

lition de diverses fractions de la Chambre contre le gouvernement personnel de Louis-Philippe, la discorde s'étant glissée parmi les meneurs au moment de la curée des places et des portefeuilles, il devint impossible de constituer une administration qui conciliât les personnes et les prétentions; deux mois d'inter règne ministériel jetèrent dans le pays l'agitation et le désordre, et il fallut encore que le sang rougît le pavé des rues, pour rallier autour du trône la bourgeoisie désaffectionnée. A cela le Roi gagna au moins un avantage, celui de se donner un cabinet de transition, pris dans les nuances pâles de la Chambre, et que chaque parti pouvait transitoirement tolérer, surtout parce qu'il signifiait l'exclusion d'un compétiteur : tel fut le ministère du 12 mai, qui prit le nom de la date néfaste d'une insurrection. Une autre raison de sa viabilité fut l'approche des vacances parlementaires ; mais l'année 1840, en ramenant les ambitions plus recueillies, c'est-à-dire plus ardentes, appelait le moment véritablement critique pour ce ministère, car c'était sur son corps que le combat devait se livrer. Il eût peut-être été plus habile, de la part de Louis-Philippe, de profiter de l'armistice pour s'attacher solidement à ce cabinet, suffisamment libre d'engagements avec les partis, et qui se trouvait, par sa gestion, à la hauteur de toutes les affaires. Quoi qu'il arrivât, il n'était

guère permis au roi d'espérer un meilleur bouclier contre l'esprit d'opposition déchainé dans le parlement. Par malheur, ce prince, dans aucune circonstance, ne jugea nécessaire de s'identifier avec son ministère : il avait cette inqualifiable prétention de régner par le culte représentatif, sans y sacrifier lui-même. Il considéra donc l'avènement du 12 mai comme une transaction à l'égard d'autrui, mais avec laquelle sa secrète volonté ne pouvait pactiser, et continua, plus que jamais, sous le bénéfice même du faible crédit de ses ministres, la politique occulte qu'il avait sans cesse pratiquée parallèlement à celle qui se discutait au grand jour du conseil. Cette duplicité, quoiqu'elle eût surtout pour objet les affaires extérieures, finissait toujours par se découvrir. Le cabinet du 12 mai ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que les agents diplomatiques, hommes du choix royal, tenaient deux espèces de langage dans les chancelleries, ou plutôt, que leurs communications verbales étaient trop souvent en désaccord avec les instructions qu'il leur mandait. L'inconvénient le plus grave de cette contradiction, c'est qu'il était impossible, à cause du mystère dont s'entourait le Roi, de se faire une idée juste du système qu'il poursuivait, du but qu'il voulait atteindre. Pareil effet se produisait, il faut bien le dire, dans les cours étrangères, où on ne savait à quoi

accorder plus de créance, aux paroles officielles ou aux protestations secrètes ; et ce qu'on voyait de plus clair en somme, c'était la mauvaise foi d'un prince qui recherchait partout un semblant d'alliance pour s'en donner, autre part, le mérite du sacrifice.

Dès l'instant que le cabinet du 12 mai ne put cacher qu'il n'était pas la dupe résignée de cette manœuvre, son sort fut décidé dans l'esprit de Louis - Philippe : il était condamné avant même d'affronter l'orage parlementaire. La session s'ouvrit le 23 décembre. Répondant aux générales préoccupations du moment, le discours royal faisait une large part à la question d'Orient. Voici le paragraphe qui y était relatif :

« Notre pavillon, de concert avec celui de la
« Grande-Bretagne, et fidèle à l'esprit de cette
« union toujours si avantageuse aux intérêts des
« deux pays, a veillé sur l'indépendance et la sû-
« reté immédiate de l'empire ottoman. Notre po-
« litique est toujours d'assurer la conservation et
« l'intégrité de cet empire, dont l'existence est si
« essentielle au maintien de la paix générale. Nos
« efforts ont, du moins, réussi à arrêter en Orient
« le cours des hostilités que nous avons voulu
« prévenir, et, quelles que soient les complications
« qui résultent de la diversité des intérêts, j'ai l'es-
« pérance que l'accord des grandes puissances

« amènera bientôt une solution équitable et pacifique. »

Malgré la réserve de ce langage et le vague qu'il laissait régner sur les intentions du Gouvernement, personne, pourtant, ne se méprit sur le sens de la difficulté ; tout le monde savait qu'à Paris, aussi bien qu'à Londres, la question égyptienne primait toute autre espèce de considération. On comprit également que là se concentreraient l'attaque et la défense du ministère, et que le cabinet du 12 mai n'aurait pas d'autre raison de mort ou de victoire.

Le président du conseil, dans le discours par lequel il ouvrit la discussion de l'adresse, fut un peu plus explicite que la Couronne : « nous n'avons pas jugé, » disait-il, « l'intégrité et la sûreté de l'empire ottoman incompatibles avec certains arrangements en faveur de la famille du pacha d'Egypte. »

Les longs débats qui suivirent ne furent qu'une vaine reproduction de ceux qui avaient eu lieu au mois de mai précédent, à l'occasion de la demande des dix millions ; mais ils eurent pour résultat significatif de mettre en relief le progrès fait dans l'esprit de la Chambre par la cause de Méhémet-Ali, au préjudice de celle du Sultan ; les orateurs qui s'attachèrent, par de judicieux raisonnements, à combattre l'idée exagérée qu'on avait en France de la puissance du Pacha, furent à peine écoutés ;

on prêta, au contraire, une oreille attentive à tous ceux qui signalèrent la décrépitude de l'empire ottoman et voulurent, voir dans l'établissement de Méhémet-Ali, l'aurore d'une régénération de l'Orient. Ce courant d'opinion, favorisé par le goût des nouveautés qui nous distingue, puisait une grande partie de sa force dans le fait du système contraire prévalant en Angleterre ; et puis c'était un moyen d'opposition contre le ministère, que la Chambre rendait responsable, comme nous l'avons vu, de ses propres incertitudes, et de l'équivoque avec lequel elle avait, au mois de mai précédent, formulé son avis. Quoiqu'elle se montrât, cette seconde fois, dans des dispositions plus accusées, elle ne put prendre sur elle de parler un langage net et précis : on en jugera par ce passage du paragraphe de l'adresse, qui traitait de la question :

« Les efforts de votre Gouvernement ont
« arrêté le cours des hostilités ; la guerre active
« a cessé. Dans ces graves circonstances, la posi-
« tion de la France est grande et désintéressée ;
« sa politique reste invariable ; elle ne souffre
« pas qu'aucune puissance européenne menace
« l'indépendance ou l'intégrité de cet empire, dont
« l'existence est si nécessaire au maintien de la
« paix générale. *Mais en appuyant des droits consa-*
« *crés par le temps, elle tient compte des événements*

« *et n'abandonne point des droits nouveaux.* Le traité
« qui conciliera des intérêts si divers doit être
« équitable, pour assurer à tous une durable sé-
« curité. Votre Majesté espère qu'une solution sa-
« tisfaisante sera bientôt pacifiquement amenée
« par l'accord des grandes puissances. Les vœux
« de la Chambre s'unissent à vos espérances. »

Appuyer des droits consacrés par le temps et tenir compte des droits nouveaux, lorsque les derniers ne peuvent se faire jour qu'aux dépens des autres, c'est là, on doit l'avouer, une conciliation difficile ; mais encore fallait-il d'abord être fixé sur l'étendue de ces droits tout neufs, à supposer qu'ils existassent, et les vœux de la Chambre restaient, à ce sujet, comme à tant d'autres, dans une déplorable obscurité,—l'obscurité des oracles, qui laisse toujours la plus grande latitude à l'interprétation. On pouvait comprendre, en effet, que les droits de Méhémet-Ali dussent être étendus à toutes les conquêtes de sa récente campagne : c'est-à-dire aux districts d'Orfa, de Marach et à une partie du Diarbekir. Autrement, qu'aurait signifié cette expression de droits nouveaux ?

Le pouvoir législatif prouva, une fois de plus, combien étaient vaines la science ou l'habileté des gens qui se flattaient de lui découvrir une politique, et surtout de la mettre en action. Cette tâche difficile fut cependant tentée par M. Thiers, le plus zélé

courtisan de la faveur parlementaire, et c'est ce qui constitue l'intérêt seul de cette oiseuse discussion. Nous allons bientôt voir M. Thiers à l'œuvre, comme chef du gouvernement ; il peut être curieux d'étudier d'abord en lui l'homme d'Etat et l'orateur.

Dans la séance du 13 janvier 1840, M. Thiers, résolu enfin à briser ces portes du pouvoir, trop longtemps demeurées closes pour son ambition, prit à trois reprises la parole et prononça ce fameux discours, qu'on a nommé le discours-ministre. Quoiqu'il parlât un peu de tout, son texte principal était l'alliance anglaise, qui l'amenait incidemment à la question d'Orient. Le système qui perça, dans l'agréable diffusion de sa parole, fut une grande élasticité de principes, qui lui permit de critiquer, à tous les points de vue, les faits et gestes des ministres dont il voulait être l'heureux successeur. Il évita surtout de se rendre impossible, en ne faisant qu'effleurer les convictions et les susceptibilités : à l'en croire, toute la question consistait à être suffisamment adroit. Il traitait, aux yeux ravis de son auditoire, les difficultés politiques les plus graves, comme l'escamoteur sa muscade. Cette faconde intarissable, qui prenait parfois le ton confidentiel d'une conversation intime, ressemblait au cours plantureux d'une méditation profonde et prolongée : c'était la surprise

de l'élocution, une espèce d'influence peu appréciable à qui n'en a pas été témoin, et que la lecture de son improvisation ne saurait en aucune manière expliquer ; car jamais plus de légèretés, de faussetés, de contradictions, de sophismes n'émaillèrent le factum d'un journaliste aux abois. Le grand embarras du moment, la question d'Orient, venant à se trouver sur son chemin, voici comment M. Thiers la tranchait au fil de sa dialectique :

« On a parlé, disait-il, de système turc, de système arabe, de système européen, de système de *statu quo* ; à mes yeux, il n'y a que deux politiques en Orient : la politique active, qui pousse au partage de l'empire turc, et la politique de précaution, qui prend des mesures pour un partage éventuel plus ou moins éloigné. J'approuve tout à fait le Gouvernement d'avoir préféré le second système.

« La Russie, comme tout le monde, est pour le *statu quo*, c'est-à-dire pour la paix ; *tout le monde est pour la paix* en Europe, et, heureusement, tout le monde y est d'une manière très-ferme et très-décidée. »

M. Thiers était bien bon d'appeler *active* une politique de spoliations, dont un exemple, — le partage de la Pologne — sera considéré par tous les âges comme le plus grand crime de l'histoire,

et pèsera éternellement sur les destinées des cours du Nord. Quant à son autre politique, la *précaution* qui la distingue nous paraît être tout à fait analogue à celle d'un bandit délicat, qui se ferait un scrupule d'assassiner les gens, et ne les dépouillerait qu'après leur avoir ménagé une chute plus ou moins grièye. Mais, passons. M. Thiers considérait donc le *statu quo* comme la meilleure précaution ; il est clair que ce mot, dont on avait déjà tant parlé, n'éveillait pas chez lui une idée très-nette ; autrement, il se serait gardé de le donner comme le gage de la paix, puisque le *statu quo* constituait précisément un état de guerre : guerre de Méhémet-Ali contre le Sultan, lutte de l'Europe contre le protectorat exclusif de la Russie, dissentiment entre la France et l'Angleterre, la première voulant étendre la convention de Kutayé, la seconde l'annuler. Et M. Thiers n'apercevait que des témoignages pacifiques au moment où l'Angleterre, pour des motifs d'égoïsme, était sur le point d'allumer la guerre aux quatre coins du monde ; où, non contente de poursuivre en Asie son parti-pris d'envahissements par la dépossession des princes indiens, elle préparait les gargousses de ses canons contre Ibrahim, menaçait les Etats-Unis pour une question de territoire, la Chine pour l'opium, la Sicile pour le soufre, le Portugal pour son indépendance. En vérité, M. Thiers lui-même n'était pas

pour la paix autant qu'il le disait ; mais sa candidature ministérielle ne devait blesser personne, et surtout le système pacifique quand même, avec lequel il savait bien qu'il faudrait compter. Cette flatterie universelle l'entraîna à une contradiction grotesque. L'alliance russe avait des partisans ; il fallait les ménager : « Je sais, dit-il, que des esprits
« généreux, patriotiques, prétendent que, si la
« Russie ne cherche pas à s'entendre avec nous,
« c'est qu'il y a en nous, permettez-moi de le dire,
« quelque chose qui lui déplaît, c'est que nous
« avons fait une révolution. Je ne crois pas cela.
« Je ne crois pas que la Russie ait des préjugés ;
« les grands cabinets n'ont point de préjugés. »
Voici maintenant pour l'alliance anglaise : « L'An-
« gleterre veut identiquement ce que nous vou-
« lons, sauf des différences qui sont plus appa-
« rentes que réelles... Tout le monde sent que
« notre véritable grandeur est sur le continent.
« Eh bien ! savez-vous ce que cela décide ? Cela
« décide cette grande question, c'est que nous
« sommes, à l'égard des Anglais, non-seulement
« des *alliés de principes*, mais aussi des *alliés d'in-*
« *térêts* !... L'Angleterre a besoin de notre gran-
« deur ; notre grandeur ne lui est pas hostile.....
« Mais, pour moi, je ne puis pas encore renoncer
« à cette belle et noble alliance, qui est fondée
« non-seulement sur la puissance matérielle, mais

« sur la *force morale des principes*; car, quand nous
« sommes avec l'Angleterre, *nous ne sommes pas*
« *obligés de cacher notre drapeau*, tandis que *telles*
« *autres alliances* qu'on nous conseille nous *force-*
« *raient à le cacher.* »

En voilà, certes, assez sur l'histoire des variations de M. Thiers; nous avons hâte de le voir à l'œuvre, car, peu de semaines après cette discussion, tant d'efforts et de prud'homie avaient reçu leur récompense : le gouvernement de la France était tombé entre ses mains. Le Roi, en effet, tout à fait dégoûté du ministère du 12 mai, fit accepter à celui-ci la responsabilité d'une demande d'apanage pour le duc de Nemours, qui allait se marier. Son calcul était simple : il perdrait un cabinet auquel il ne tenait nullement, ou sa famille recueillerait un bénéfice d'argent, de tous celui qu'il paraissait le plus estimer. Mais cette espèce de haute mendicité n'était plus du tout du goût de la Chambre. Dans sa séance du 20 février, elle décida qu'elle ne passerait pas à la discussion des articles du projet de loi de dotation; à la suite de ce vote, le ministère du 12 mai donna sa démission. Le 1^{er} mars, le cabinet de M. Thiers était formé. Pour mettre, s'il est possible, l'exemple à côté du précepte et mieux juger les dignes fruits de la gestion de cet homme politique, nous allons déterminer l'espèce d'influence qu'il eut

sur les affaires d'Orient et montrer comment il hâta, par excès de présomption, l'échéance d'un danger que ses prédécesseurs étaient parvenus à reculer. Nous reviendrons ainsi pleinement à notre sujet, dont nous paraissions nous être tant soit peu écarté.

XLIX

Peu de temps avant la chute du 12 mai, un fait significatif avait eu lieu. Ce cabinet, convaincu que le général Sébastiani ne pouvait convenablement représenter sa politique à Londres, parce qu'il était trop fidèlement dévoué aux vues secrètes du Roi, s'était décidé à le rappeler. Pour successeur, il crut devoir lui donner un homme dont la foi au gouvernement représentatif ne ferait l'objet d'aucun doute, et qui, par cela même, présenterait toute garantie de sincérité. Cet homme n'était rien moins que l'Achille doctrinaire retiré sous sa tente, c'est-à-dire, réduit, depuis une année, à borner à une simple satisfaction de conscience le prix du rôle éminent qu'il avait joué dans la coalition. M. Guizot voyait de jour en jour

la scène politique se rétrécir sous ses pieds , par suite de l'envahissement continu de la personnalité de M. Thiers ; quoique le poste d'ambassadeur convînt aussi peu à ses antécédents qu'à son genre de mérite, il l'accepta, dans l'espoir que le terrain se déblairait pendant son absence. Par une juste réciprocité, le ministère du 12 mai croyait faire d'une pierre deux coups, et se prémunir contre les menées du Roi à Londres, en même temps qu'il débarrasserait sa voie, à l'intérieur, d'un adversaire redoutable. Ce fut en vertu du même sentiment que le cabinet du 1^{er} mars maintint la nomination de M. Guizot. M. Thiers préférerait avoir ce dernier comme subordonné à Londres que comme rival à Paris. Cette préférence n'était peut-être pas fondée sur une connaissance bien profonde du cœur humain en général, et du cœur de M. Guizot en particulier.

Quoi qu'il en soit, M. Guizot, nommé le 9 février, ne partit de Paris que le 26, emportant, sous la date du 19, les instructions d'un cabinet tombé, et laissant la situation en mal de ministère. Voici un extrait de ces instructions ; on le trouvera, avec une nuance d'affaiblissement, tout à fait conforme aux actes diplomatiques antérieurs du cabinet du 12 mai :

« Nous pensons que l'on ne saurait obtenir
« moins, pour Méhémet-Ali, que l'Egypte et la

« Syrie héréditairement, jusqu'au mont Amamus,
« car il résisterait d'une manière désespérée, s'il
« fallait qu'il cédât davantage. Le cabinet de
« Londres croit que la Turquie ne sera bien assise
« que lorsque Méhémet-Ali sera refoulé en Egypte,
« et il regarde comme indubitable la prompte sou-
« mission du Pacha aux injonctions de l'Europe.
« Telle est la difficulté de la position. Nous sommes
« loin de prétendre qu'il ne peut pas se présenter
» quelque combinaison heureuse, dans laquelle
« on trouverait un moyen de transaction ; si elle
« s'offrait à nous, sans nous laisser rebuter par
« le peu d'accueil fait à nos précédentes démar-
« ches, nous nous empresserions de le com-
« muniquer au cabinet de Londres ; dans le
« cas contraire, où elle viendrait de lui, nous
« l'examinerions avec loyauté, avec bienveillance
« et avec un désir sincère de la trouver accep-
« table : vous pouvez en donner l'assurance à
« lord Palmerston. »

L

Le peu d'accueil fait aux propositions-Brunow, en France et en Angleterre, avait replongé l'Eu-

rope dans l'incertitude. L'Autriche en profita, au mois de janvier 1840, pour remettre sur le tapis son projet de congrès; mais il fut encore repoussé. Enfin, vers la fin du même mois, on agita la question d'ouvrir des conférences à Londres. On a prétendu que la France avait, de prime abord, refusé d'y prendre part; cette assertion ne fut qu'un des prétextes allégués ultérieurement pour justifier l'isolement dans lequel on nous laissa; car non-seulement la France, qui avait été la première à réclamer le concert européen, s'empressa d'accepter les conférences, mais ce fut elle qui demanda qu'un plénipotentiaire turc y fût admis comme partie délibérante. Cette proposition clôtura la mission du général Sébastiani, et, le 28 janvier, il annonça officiellement à son gouvernement que le cabinet anglais y avait adhéré à l'unanimité.

Telle était l'état des choses, lors de l'avènement de MM. Guizot et Thiers. Ce dernier, d'après un examen sommaire, se contenta de confirmer purement et simplement les instructions données par le cabinet du 12 mai. On s'expliquerait donc très-peu les critiques acerbes qu'il avait fait tomber, du haut de la tribune sur ce ministère, si on ne savait déjà que M. Thiers, très-coulant sur les principes, réduisait la science gouvernementale à une affaire de procédés, une

sorte de tour de main : dans l'intimité des épanchements personnel, il s'en confessait même assez familièrement, en disant à ses adversaires supplantés : « *Nous jouerons le même air que vous ; seulement, nous le jouerons mieux.* » Sur ce règlement épineux de l'Orient, la supériorité du chef du 1^{er} mars révéla tout de suite ses prétentions : elles consistaient à *gagner du temps*. Telle est la vérité, quelque peu croyable qu'elle soit, et, pour parler le langage avec lequel ce ministre avait caractérisé sa manière, nous allons voir se dérouler, dans tous ses faits et gestes, jusqu'à sa chute, la preuve que cet attermoisement systématique constituait *le fond de son sac*. Voici quelques passages significatifs de sa dépêche, en date du 12 mars, à M. Guizot :

« Rien ne nous presse d'entrer en explications
« *formelles*, car il faut plusieurs mois pour qu'un
« plénipotentiaire turc soit à la conférence. En at-
« tendant, voici comment la question se présente à
« nous..... Le Gouvernement du Roi n'a pas de
« parti pris absolu, de système irrévocable par
« rapport à l'Orient..... Nous pensons que la meil-
« leure solution, pour l'Orient, est de donner au
« Pacha la Syrie et l'Egypte héréditairement. Je le
« répète, d'ailleurs, le Gouvernement du Roi est
« loin de s'attacher d'une manière absolue à un
« plan quelconque..... »

M. Thiers donnait ensuite le principal motif qui lui semblait infirmer le système anglais ; c'était l'inefficacité des moyens de coercition proposés pour réduire Méhémet-Ali. Qui fournirait les troupes devant agir en Syrie ? Qui garantirait que le Pacha ne marcherait pas sur Constantinople ? La dépêche finissait ainsi :

« Soumettez ces réflexions à lord Palmerston.
« Il n'est pas nécessaire d'ajouter que, dans l'état
« actuel de la négociation, vous devez éviter so-
« gneusement tout ce qui aurait le caractère d'une
« polémique directe, d'une lutte systématique et
« dirigée dans un but précis ; encore une fois,
« *nous n'avons pas de parti pris* ; nous sommes
« exempts de toute passion..... Vous n'apposerez
« votre signature sur aucun acte, quel qu'il puisse
« être, sans en avoir reçu l'autorisation préalable
« du Gouvernement du Roi. »

« *P. S.* Méhémet-Ali concentre ses forces ; il
« vient d'ordonner l'évacuation des villes saintes. »

Après avoir cité le ministre, l'équité veut que nous rapportions aussi le langage textuel de l'ambassadeur. Plus tard, M. Thiers aux abois, et ne sachant plus à qui se prendre de ses fautes et de sa déception, finit par accuser M. Guizot de l'avoir sciemment induit en erreur. C'était déjà un aveu d'infériorité. Nous n'affirmerons pas que le chef du parti doctrinaire, à qui on ne peut refuser

d'avoir eu, dès le principe, une idée très-nette de la situation, ait toujours, à l'encontre de M. Thiers, défendu son opinion avec suffisamment d'insistance ; nous n'oserions même pas nier que la satisfaction de voir un rival faire fausse route, — lorsqu'il n'était pas tenu, par devoir, à lui donner des conseils, — n'ait point trop balancé chez lui l'appréhension d'une politique qu'il savait pertinemment être préjudiciable à son pays ; mais il est, du moins, impossible de mettre en doute la parfaite sincérité initiale de M. Guizot, ni son vif désir de bien pénétrer M. Thiers de sa lumineuse appréciation. Ses premières dépêches en font foi. On lit dans celle du 12 mars : « Je suis
« maintenant convaincu que lord Palmerston n'a
« aucun dessein de rien faire ni de rien décider
« avant l'arrivée d'un plénipotentiaire turc ; nous
« avons donc du temps ; mais je crois devoir faire
« observer dès aujourd'hui à Votre Excellence,
« que *cet avantage deviendrait un danger*, si nous
« nous laissions aller à supposer que, parce qu'il
« ne se fait rien à présent, il ne se fera rien plus
« tard, et que nous serons définitivement *dispensés*
« *de prendre une résolution*, parce que nous n'en
« sommes pas pressés immédiatement. Le cabinet
« britannique croit les circonstances favorables
« pour régler les affaires d'Orient et veut sérieu-
« sement en profiter : il est disposé à nous faire

« des concessions ; cependant, si, de notre côté,
« nous n'arrivons à rien de positif, si nous parais-
« sons ne vouloir qu'*ajourner toujours* et convertir
« toutes les *difficultés* en *impossibilités*, un moment
« viendrait, je pense, où, par quelque *résolution*
« *soudaine*, le cabinet britannique agirait sans
« nous et avec d'autres, *plutôt que de ne rien faire*. »

Quatre jours après, c'est-à-dire le 16 mars, M. Guizot revenait, avec plus de développement et de précision encore, sur cette façon d'envisager les choses, et n'hésitait pas à faire, en quelque sorte, l'éducation politique de M. Thiers, par un jugement assurément très-sain de l'ensemble de la question. Il écrivait : « Le Gouvernement britannique croit avoir en Orient deux intérêts in-
« égaux, sans doute, mais tous deux réels et qui
« lui tiennent fortement au cœur. Il redoute la
« Russie à Constantinople, la France l'offusque en
« Egypte..... Il désire affaiblir le pacha d'Egypte,
« de peur qu'il ne soit pour la France, dans la
« Méditerranée, un trop puissant et trop utile
« allié.

« Le Gouvernement britannique voit, dans
« l'état actuel de l'Orient, combiné avec les dis-
« positions d'une grande partie de l'Europe, nul-
« lement un embarras qui lui soit survenu, mais
« une occasion précieuse qu'il lui importe de
« saisir. Cependant, deux craintes le préoccupent :

« l'une, que dans l'exécution et par la nature
« même des moyens à employer, le premier ré-
« sultat qu'il poursuit ne lui échappe, c'est-à-dire
« qu'au lieu de fortifier l'empire ottoman contre la
« Russie, il ne livre cet empire à un nouveau pro-
« grès de l'influence russe; l'autre, que son al-
« liance avec la France, à laquelle il tient beau-
« coup, ne se relâche et même ne se rompe, par
« la diversité des deux politiques et la séparation
« des deux puissances en Orient. Ces deux craintes
« tiennent le Gouvernement britannique en sus-
« pens et le poussent à faire des concessions à la
« France dans la question de l'Égypte, pour s'as-
« surer de son concours dans celle de Constanti-
« nople, pour éviter en Orient, dans l'une ou
« l'autre question, l'emploi de moyens périlleux,
« et pour maintenir l'alliance française dans son
« intégrité.

« Jusqu'où peuvent aller ces concessions?
« Pourraient-elles devenir suffisantes pour satis-
« faire aux intérêts essentiels du pacha d'Égypte
« et à la politique française? Personne, je le
« pense, ne pourrait le savoir aujourd'hui. »

Dans sa dépêche du lendemain, M. Guizot disait encore:

« *Il importe que vous sachiez bien l'état des choses,*
« *et que vous ne vous fassiez sur les chances probables*
« *aucune illusion. Il y a ici, dans le cabinet, désir*

« sincère de maintenir et de resserrer l'alliance
« française. Mais que ce désir et la perspective des
« difficultés d'exécution l'emportent sur les mo-
« tifs qui poussent l'Angleterre à saisir l'occasion
« de vider, selon sa politique, les questions de
« Constantinople et de Syrie, je ne puis l'affirmer. »

LI

De toutes les observations de M. Guizot, M. Thiers n'ajouta foi qu'à celles qui flattaient sa manière de voir. Il crut fermement ce que l'ambassadeur lui disait, touchant l'intérêt très-vif que lord Palmerston portait à l'alliance de la France ; c'était, cependant, ce qu'il y avait de moins exact ; car, depuis longtemps déjà, le lord secrétaire d'Etat n'attendait, pour rompre ouvertement avec nous, que d'être tout à fait d'accord avec la Russie ; et vis-à-vis celle-ci, en attendant, ce simulacre d'alliance lui servait tout à la fois d'aiguillon et de frein. Voilà ce que M. Thiers ne voulut jamais admettre : un traité régulateur de l'Orient, fait à l'exclusion de la France, lui paraissait chose impossible, inexécutable, et, bien que l'hypothèse

fût entrée dans les prévisions de l'ambassadeur, il la considéra comme l'aberration d'un esprit inquiet et chagrin, étranger, sans doute, aux hardiesses de sa politique. Avec cette assurance et l'intention bien formellement conçue de refuser son adhésion à quelque combinaison que ce fût, de traîner les choses en longueur, M. Thiers se crut maître de la partie et l'arbitre de la diplomatie européenne : en lui prêtant moins que cette idée avantageuse, on n'arrive pas à expliquer sa façon d'agir.

Le plénipotentiaire de la Porte, Nourri-Effendi, arriva enfin à Londres. Le 7 avril, il remit à chaque ambassadeur une note identique, réclamant l'effet de la note collective du 27 juillet 1839. Cette pièce fut immédiatement envoyée à Paris ; mais la réponse ne fut rendue que le 28 avril : il fallut vingt et un jours à M. Thiers pour autoriser son agent à dire « qu'il était prêt à rechercher, avec
« les représentants des quatre grandes puissances,
« les meilleurs moyens d'arranger les affaires
« d'Orient. » — Ce fut à la suite que lord Palmerston donna à la France son dernier mot touchant les concessions qu'il pouvait faire à Méhémet-Ali : c'était l'hérédité de l'Égypte, et, viagèrement, le pachalick d'Acre avec sa place forte. M. Thiers a contesté à cette proposition la qualité d'*ultimatum*, qu'a soutenue, au contraire, lord Palmerston, dans

son *memorandum* du 21 août suivant. Ce qu'il y a de certain, c'est que, depuis lors, il ne vint plus aucune proposition de la part de l'Angleterre. La dernière avait été faite officiellement, le 5 mai : jusqu'au 27 juin, c'est-à-dire pendant plus de cinquante jours, M. Thiers différa d'y répondre catégoriquement, se contentant de laisser pressentir un refus. Dans l'intervalle, un nouveau plénipotentiaire turc, Chekib-Effendi, était arrivé à Londres, apportant une note encore plus pressante que celle de son prédécesseur Nourri-Effendi. Remise le 31 mai, cette note ne reçut de réponse, de la part du Gouvernement français, que vingt-et-un jours encore après sa communication : c'était le moindre des délais habituels de M. Thiers. Mais d'autres faits plus graves encore s'étaient passés avant la fin de juin. La Prusse et l'Autriche, inquiètes de voir se perpétuer un état de crise où elles figuraient sans espoir de bénéfice final, sinon de désagrément, se résolurent à une suprême démarche ; elles firent la proposition à notre ambassadeur d'agir sur lord Palmerston, pour lui faire concéder toute la Syrie viagèrement et l'Égypte héréditaire, pourvu que la France adhérât à ce projet, et, qu'au besoin, elle consentît à y coopérer militairement. M. Guizot se hâta de communiquer la proposition à M. Thiers, en insistant sagement sur ses avantages, et sur le

danger d'une nouvelle réponse dilatoire. Sa dépêche était du 24 juin; on y lit : « Nous touchons
« peut-être à la crise de l'affaire. Ce pas de plus,
« dont je vous parlais dans une lettre précédente...
« se fait, si je ne me trompe, en ce moment. Les
« collègues de lord Palmerston, d'une part, les
« ministres d'Autriche et de Prusse, de l'autre,
« pèsent sur lui, je crois, en ce moment, pour
« l'y décider... Il importe donc extrêmement
« que je connaisse vos intentions à ce sujet... On
« fera beaucoup, beaucoup, et dans le cabinet, et
« parmi les plénipotentiaires, pour n'agir qu'à
« cinq, de concert avec nous et sans coercition.
« Je ne vous réponds pas qu'on fasse tout, ni
« qu'une conclusion soudaine à quatre soit im-
« possible. Nous pouvons être, d'un moment à
« l'autre, placés dans cette alternative : l'Egypte
» héréditairement, la Syrie viagèrement au Pacha,
« moyennant la cession des villes saintes, de Can-
« die et d'Adana, et par un arrangement à cinq; la
« Syrie retirée au Pacha par un arrangement à
« quatre, et par voie de coercition, s'il y a lieu. »

En retour de ces précieux et pressants avis, voici comment M. Thiers s'exprimait, à la date du 30 juin : « Quand je vous parlais d'une grande
« conquête qui changerait notre attitude, je vou-
« lais parler de l'Egypte héréditaire et de la Syrie
« héréditaire.

« Toutefois, j'ai consulté le cabinet relativement
« au plan dont vous m'avez parlé ces jours der-
« niers : l'Egypte héréditairement, la Syrie viagè-
« rement. On délibère, on penche peu vers une
« concession; cependant nous verrons. DIFFÉREZ
« DE VOUS EXPLIQUER, IL FAUT UN PEU VOIR VENIR ;
« RIEN N'EST DÉCIDÉ. »

LII

M. Thiers paraissait avoir une autre prétention assez naïve : c'était celle de dissimuler sa tactique et de convaincre l'Europe de sa bonne foi. Ayant reçu, vers la fin de juin, une dépêche d'Alexandrie, qui lui annonçait que Kousrouf avait été destitué, et que le vice-roi avait envoyé, le 16, son secrétaire intime, Samy-Bey, à Constantinople, pour proposer au Sultan de lui rendre la flotte turque et d'entrer en arrangement direct, le chef du 1^{er} mars instruisait son ambassadeur de cette nouvelle, dans cette même dépêche du 30 juin, et, ajoutait-il, :
« Il importe de ne pas faire connaître à Londres
« cette dépêche, pour que les Anglais n'aillent pas
« empêcher un arrangement direct. Vous vous en
« servirez, toutefois, pour empêcher une résolu-

« tion, si on voulait en prendre une à Londres, « relativement au plan sur lequel vous m'avez « consulté ces jours derniers. » Ces paroles ne ré-
vèlent-elles pas des illusions vraiment par trop fortes chez un homme dans la position de M. Thiers? Et d'abord en était-il donc à supposer que le cabinet anglais ne fût pas aussi bien et aussi tôt renseigné que lui sur ce qui se passait en Egypte et à Constantinople? Quant à la méprise possible de la conférence sur ces nouveaux incidents, elle n'aurait consisté qu'à y reconnaître la main de M. Thiers, au cas même où il n'y aurait pas coopéré; mais admettons encore chez ces diplomates la meilleure volonté de s'en laisser imposer : M. Thiers n'y aurait-il pas mis bon ordre, par le fait de l'envoi auprès de Méhémet-Ali d'un agent spécial, qui avait toute apparence de faciliter cet arrangement direct? Car c'était là l'occasion si patiemment attendue par l'habileté de M. Thiers. Le 3 juillet, M. Eugène Périer reçut l'ordre de se rendre à Alexandrie. Il était trois heures, il partit à six. Dans quel but? On n'en a jamais su que ce qu'a bien voulu dire plus tard M. Thiers à la tribune, aucune trace officielle n'étant restée de cette mission. A l'en croire, ce fut uniquement « pour encourager Méhémet-Ali dans son intention exprimée de rendre la flotte, et empêcher que cette promesse ne fût illusoire, comme tant d'autres qu'a-

vait déjà faites le Pacha. • Mais s'il n'y avait pas autre chose à dire, fallait-il donc un agent tout exprès pour communiquer cet avis, et M. Cochelet n'était-il pas suffisant?

Et puis M. Thiers prétendit que, dans la surprise où l'avait jeté cette nouvelle, il avait eu à peine trois heures pour méditer ses instructions; cependant il la connaissait le 30 juin, puisqu'à cette date, il en faisait part à M. Guizot; et M. Périer n'est parti que le 3 juillet. Mais si l'on ne peut rien tirer de M. Thiers sur ce sujet, on en apprend davantage par un aveu involontaire de M. Guizot; dans sa dépêche du 11 juillet suivant, l'ambassadeur écrivait à M. Thiers : « La crise est vive ici, mais je crois que nous gagnerons encore du temps. Réussissez à Constantinople, où l'affaire est pour le moment transportée. » Cela ne prouve-t-il pas, et de reste, que M. Guizot était dans la confiance du succès exclusif recherché par M. Thiers, à cette époque, dans la conclusion d'un arrangement direct?

LIII

Cette éventualité, que M. Thiers, bénévolement encore, jugeait capable d'embarrasser la confé-

rence de Londres, fut justement ce qui précipita sa résolution. La nouvelle dont le ministre français croyait avoir l'exclusive connaissance, parvint à Londres peu après la dépêche par laquelle il en informait son ambassadeur, et qui contenait, en outre, son refus définitif à la dernière proposition de la conférence. Lord Palmerston n'ignorait pas une seule des intrigues françaises à Alexandrie et à Constantinople; les plénipotentiaires d'Autriche, de Prusse et de Russie, non moins bien renseignés à cet égard, avertirent même le ministre anglais que la France, au lieu de décider par elle-même des propositions qui lui étaient soumises, les transmettait à Méhémet-Ali, pour avoir préalablement son opinion à leur sujet : circonstance qui expliquait bien mieux les retards apportés par la France à ses réponses, que les embarras ministériels, les difficultés intérieures dont le cabinet des Tuileries prenait sans cesse le prétexte. Mais, pour le secrétaire-d'Etat britannique, l'obstacle n'était pas de ce côté : on pourrait même croire qu'ayant par avance fait le sacrifice de l'alliance de la France, il puisait dans l'opposition de celle-ci sa principale force vis-à-vis de ses nouveaux acolytes. La Russie, puisqu'elle ne voulait qu'amener cette brouille, et aurait payé, au besoin, ce résultat d'un pas rétrograde dans sa politique orientale, — la Russie, voyant les

rapports entre les Gouvernements occidentaux devenir de plus en plus délicats, était au comble de ses vœux ; quant au reste, elle n'avait aucune impatience. Lord Palmerston, au contraire, était pressé ; avec la belle saison s'évanouissait l'espoir d'agir comme il l'entendait sur les côtes de Syrie ; et qui pouvait prévoir les conséquences de l'ajournement d'une année dans son plan de campagne ? Car il en avait un, quoi qu'en dit M. Thiers. Pour décider la Russie, contente du *statu quo*, à sortir de cette apathie en faveur d'un mode d'action auquel elle ne participerait pas en quelque sorte, et où elle se bornerait à un rôle expectant, il fallait une occasion, une surprise : la tentative d'arrangement direct vint admirablement à point pour la fournir. Lord Palmerston n'eut aucune peine à faire considérer le but de la France comme une mystification consistant à bâcler une solution entre le Sultan et le vice-roi, tandis qu'elle-même entraverait l'action de la conférence par ses réticences et ses objections. L'Europe serait-elle victime de cette duplicité, et laisserait-on M. Thiers, un parvenu d'hier, jouer tout un cénacle de diplomates ? Justement, les dernières informations venues de l'Orient pouvaient le faire craindre, et elles coïncidaient avec le rejet authentique, par le cabinet français, des suprêmes concessions arrachées à la conférence. Mais une autre nouvelle, arrivée si-

multanément, contribuait, encore plus que tout cela, à rendre une prompte résolution urgente : l'insurrection, tant de fois étouffée en Syrie, venait derenaître aussi ardente que jamais. Cette fois, lord Palmerston n'eût pas pu se dire surpris par l'événement ; car, le moins qu'il ait confessé, c'est de l'avoir appelé de tous ses vœux. Plus tard, il s'est défendu d'y avoir pris aucune part effective : nous aurons tout à l'heure à apprécier cette dénégation. Toujours est-il que cette révolte entraînait trop bien dans les calculs de sa peu scrupuleuse politique, pour qu'il négligeât d'en tirer parti ; il plaida si bien l'opportunité, qu'il leva les derniers scrupules de la conférence, et eut le même succès auprès de ses collègues du ministère ; le 8 juillet, le traité qui prononçait l'exclusion de la France était décidé en principe. Du 8 au 15, on s'entendit pour les détails, on régla les moyens d'action, on prévint les éventualités qui pourraient surgir dans le cours de l'exécution, et le 15 juillet 1840, jour de la clôture des Chambres françaises, le traité de Londres, dit traité-Brunow, fut définitivement signé par toutes les parties.

LIV

La plus vive blessure d'amour-propre pour

M. Thiers, ne fut pas dans le fait de ce traité, si contraire aux sympathies et aux intérêts de la France : ce qui l'irritait davantage, c'était le secret qu'on y avait mis, l'affectation de ne l'aviser que lorsque les signatures apposées eurent donné à l'acte un caractère irrévocable. On le prenait à ce même trébuchet où il avait voulu faire tomber autrui ; ce n'en était que plus cruel pour lui, mais quoi de plus juste, en bonne guerre diplomatique ? Sous le côté pratique, c'était différent. M. Thiers n'était pas si haut placé que l'offense ne pût passer au-dessus de sa tête pour aller frapper un grand peuple, et, dans ce complet oubli de tout procédé, les puissances semblaient prendre à tâche, non pas seulement de froisser les sentiments de la France, mais de l'insulter. Cela ne pouvait avoir lieu sans quelque risque, et nous avons trop bonne opinion des hommes placés alors à la tête de la politique européenne pour penser qu'ils s'y soient résolus à la légère. Cette apparence de dédain ne fut qu'une des conditions du succès de l'affaire, et encore, pour l'affecter, fallut-il une considération puissante qui équivalût à une garantie d'impunité. Cette considération et cette garantie, nous n'avons pas besoin de le dire, étaient fondées sur le caractère bien connu de Louis-Philippe et sur ce fatal système de la paix à tout prix, qu'on savait être le dernier mot de

sa politique. Lord Palmerston, en particulier, y puisait une telle assurance que, bien longtemps avant le traité Brunow, il disait à qui voulait l'entendre, que les affaires d'Orient seraient arrangées contre le gré de la France et par l'entremise des puissances ; que la France crierait sans doute assez haut, mais que, comme un enfant mutin, elle se tairait quand on lui aurait montré les verges. Ces expressions vis-à-vis d'un peuple dont la guerre avec l'Angleterre forme à peu près toute l'histoire, n'étaient qu'une des fanfaronnades habituelles au noble lord ; mais elles caractérisaient bien l'opinion répandue en Europe et dans le monde entier, de la faiblesse du Gouvernement de Juillet ; et de bonne foi, le danger d'irriter un pareil gouvernement ne pouvait pas être mis en balance avec le temps précieux qu'on assurait au succès de l'entreprise, — sans compter l'avantage de prévenir, sur le terrain même de l'action, les contremines que M. Thiers aurait pu chercher à creuser, dans la première ardeur de son dépit.

LV

Ce fameux traité-Brunow (1) fut donc le fruit

(1) Documents historiques, pièces n° 44.

de la précipitation ; aussi, à bien le considérer, n'est-il, tout au long, qu'une œuvre assez mal digérée, d'un aspect fragmentaire et décousu. On y reconnaît facilement le jeu d'intérêts plus discordants que conformes et qui ont exigé, après coup, des garanties stipulées dans autant d'annexes au traité principal. Celui-ci constitue, à proprement parler, l'acte d'union des puissances ; l'article 1^{er} est en faveur du Sultan ; il stipule la résolution commune de faire rentrer Méhémet-Ali dans le devoir ; l'article 2 a pour but de donner satisfaction à l'Angleterre : en effet, au cas prévu de résistance, il l'autorise, dès l'abord, à agir en Syrie. On remarquera cependant qu'aux termes de cet article, l'action doit se borner à *interrompre* la communication par mer entre l'Egypte et la Syrie. Cette modération avait pour but de ne pas effaroucher la Russie, et surtout lui masquer la perspective du drapeau d'Albion flottant sur les places fortes du littoral syrien. Dans cet article aussi, l'Autriche, pour la première fois, se voit traitée en puissance maritime : elle dut être bien flattée. Enfin, *latet in caudâ venenum*, une phrase finale, louche et filandreuse, autorisait les officiers des escadres à favoriser la révolte des Syriens ; et c'était là, quoi qu'en ait dit lord Palmerston, pour lui le point capital.

Mais la Russie, il lui fallait bien aussi son article :

le troisième a cet emploi. Il traite de la protection commune de Constantinople. La part éventuelle afférente à la Russie est entortillée d'autant de restrictions qu'une momie de bandelettes. Cela ne suffisait point : la Russie ne saurait voir d'un œil benin, même en hypothèse, d'autres vaisseaux que les siens dans l'Hellespont : pour ménager cette grande susceptibilité, l'article 4, certes encore plus méticuleux que le précédent, établissait, pour tout cas en dehors de la convention, la virtualité du principe de clôture des détroits.

L'acte séparé, annexé, seul émané de l'initiative du Sultan, résume, à l'égard de Méhémet-Ali, toutes les haines et les précautions que la puissance de ses armes, sa fermeté bien connue, et surtout sa cautèle, inspiraient à la Porte et à l'Angleterre. L'administration du pachalick d'Acre, y compris la place, était offerte en prime à la soudaineté de sa soumission; mais s'il retardait celle-ci de plus de dix jours, il n'avait plus rien à attendre de la générosité du Sultan que l'Egypte héréditaire : un nouveau délai de dix jours le privait de cette dernière concession, et l'exposait à toutes les chances de la guerre.

Enfin le second Protocole, par une stipulation extra-diplomatique, dispensait l'impatience de lord Palmerston de l'échange préalable des ratifi-

cations, et l'autorisait à agir dans les stricts délais accordés à Méhémet-Ali. Encore verra-t-on qu'il n'en attendit pas l'échéance.

Ces conditions rigoureuses prouvaient que l'Angleterre redoutait plus la résistance du Rouméliote qu'elle n'affectait de le croire, non pas par rapport à elle-même, mais en vue de la Russie, qui espérait bien, au contraire, que le vieux Méhémet Ali, peu facile à intimider, lui donnerait quelque motif d'intervenir dans l'exécution. Aussi massait-elle sournoisement ses troupes sur le Danube, et radoubait-elle jusqu'à son dernier bateau dans tous ses chantiers de la mer Noire.

LVI

A tout prendre, cependant, on doit avouer que l'issue de cette importante négociation fut un avantage signalé remporté par le ministre dirigeant la politique de l'Angleterre, et que sa popularité à l'intérieur, sa réputation à l'étranger, en furent considérablement augmentées; toutefois, en gagnant plus que ne perdait le chef du cabinet français, elles se trouvaient surfaites, attendu que le succès de lord Palmerston était

dû tout entier à l'impéritie de M. Thiers. Nous dirons plus, nous croyons que nul autre que le chef du 1^{er} mars, parmi les compétiteurs au pouvoir en France, n'eût été à même de préparer à lord Palmerston un triomphe aussi complet; car aucun n'eût offert une âme aussi absolument confiante à l'alliance anglaise, et ne se fût environné de moins de précautions. C'est la meilleure explication de la tactique adoptée par M. Thiers, mais elle le laisse tout à fait sans excuse. Il crut à la reconnaissance en politique, à la reconnaissance d'un ministre anglais, de lord Palmerston! Et qu'est-ce qui pouvait entretenir cette illusion chez lui? Des coquetteries internationales dont il faisait à peu près tous les frais, ce qu'on peut appeler les menus suffrages de l'entente cordiale. Il obtenait de lord Palmerston la restitution des cendres de Napoléon; — un présent dont, plus sage, le gouvernement de juillet n'aurait pas dû se féliciter; il obtenait aussi un vain simulacre de conférences pour l'édification d'un traité de commerce; mais en retour il rendait un service bien autrement signalé à l'Angleterre dans ses différends avec le royaume des Deux-Siciles. Car voici ce qui était arrivé. Usant à tout propos de cette arrogance qui est le fond de sa politique, le ministre anglais avait commis l'impardonnable faute de convertir une petite

question commerciale en une grosse affaire politique. Nous sommes loin de méconnaître l'importance des questions commerciales pour un peuple tel que le peuple anglais, qui, depuis près de deux siècles, n'a fait la guerre que pour ce seul objet, et qui, pendant tout le temps que nous combattons pour la propagation de nos principes, soulevait l'Europe contre nous pour l'extension de son négoce. Mais l'affaire dont il s'agit n'était pas de nature à mettre en danger l'écoulement des produits britanniques : qu'on en juge. La Sicile, riche en soufre, mais pauvre de moyens industriels, avait laissé exploiter ses *solfatare* par des compagnies anglaises, qui eurent bientôt raison de toute concurrence indigène, et créèrent à leur profit un véritable monopole. Là encore n'était pas leur plus grand inconvénient : poussées par l'âpreté au lucre, elles donnèrent à la production un développement hors de proportion avec les besoins du commerce, ce qui amena l'avilissement de la denrée ; d'un autre côté, les richesses minérales du pays s'épuisaient par cette exploitation surabondante. Le roi de Naples prit des mesures pour mettre ordre à cet état de choses, et c'est ce que ne voulut point souffrir lord Palmerston, sous prétexte que les intérêts de ses nationaux s'en trouveraient lésés. La mésintelligence ne tarda pas à s'envenimer, grâce au langage

acerbe de lord Temple, beau-frère de lord Palmerston et ambassadeur près du roi Ferdinand. Celui-ci, fort de son droit, ne voulut pas céder et se déclara prêt à tenir tête à la puissante Angleterre, quoiqu'elle le menaçât de bombarder sa capitale et de révolutionner la Sicile, en y débarquant le prince de Capoue. Les hostilités étaient commencées lors de l'avènement du ministère du 1^{er} mars; la flotte anglaise avait déjà capturé et fait conduire à Malte sept navires napolitains. L'affaire ainsi engagée pouvait avoir les plus graves conséquences; car l'Autriche, toujours inquiète pour ses possessions d'Italie, n'aurait pas laissé révolutionner le royaume de Naples sans intervenir; la paix de l'Europe était encore compromise par les prétentions léonines de lord Palmerston. M. Thiers trouva beau de la raffermir en réparant les fautes du ministre anglais; il offrit sa médiation et se donna des peines infinies pour arriver à aplanir cette difficulté. Il en est convenu lui-même plus tard, à la tribune, dans un accès de plainte naïve contre l'ingratitude de lord Palmerston : « A cette époque, « disait-il, dans mes correspondances avec M. Guizot, chacune de mes dépêches était, à la suite « des affaires d'Orient, remplie de la question de « notre médiation avec Naples. » Enfin le succès couronna ses efforts, l'affaire fut arrangée; mais laissons-le encore parler, c'est plus piquant :

« C'est le 8 juillet, je crois, que j'arrivai, après des
« efforts inouïs, à la conclusion de ce différend :
« on a laissé *terminer le conclusum*, et le lendemain
» on a signé le traité de Londres. »

On comprend, en effet, que lord Palmerston, délivré de tout souci de ce côté, ne différa plus la conclusion, selon ses vues, de l'autre affaire, celle d'Orient.

Quoique M. Thiers pensât, par cet aveu, faire mieux ressortir sa bonne foi et sa loyauté, il resta néanmoins écrasé sous le ridicule de sa déconvenue, et c'est à partir de ce moment qu'il cessa de se donner à tout propos comme un homme exclusivement *pratique*. Le ministre d'une grande nation est excusable de ne pas faire preuve de la profondeur d'un Machiavel et peut même en répudier les principes avec éclat ; mais il n'est pas admis à confesser qu'il a été pris pour le *Raton* de la fable.

LVII

Il n'y avait qu'un seul moyen pour M. Thiers de se relever, mais c'en était un de l'espèce des remèdes pires que le mal : associer étroitement la nation à l'injure qui lui était presque exclusivement personnelle, et jeter encore une fois

l'épée de la France seule d'un côté de la balance, tandis qu'une coalition puissante pesait sur l'autre. M. Thiers n'hésita pas. Après le premier moment donné à la stupeur, il recouvra la voix pour pousser un long cri de guerre; ses journaux, admirablement disciplinés, la presse dynastique elle-même, lancèrent chaque matin les plus virulentes philippiques à l'Europe. On parut même ne plus vouloir s'en tenir à des propos; les réserves disponibles de conscrits furent appelées sous les drapeaux; des levées de matelots, de formidables préparatifs s'organisèrent. Enfin, le soin pris par le Gouvernement de ne répandre la nouvelle du traité de Londres que le 26 juillet, sept jours après qu'il en eut eu connaissance, indique l'intention de frapper un grand coup dans l'esprit du peuple : ce jour, en effet, veille des anniversaires des trois journées de 1830, était doublement consacré, cette année, par la translation des restes mortels des victimes de Juillet sous la colonne de la Bastille : solennité qui, par son influence morale et par la quantité de monde qu'elle répandrait dans la ville, devait favoriser l'exaltation des sentiments patriotiques et dissimuler l'échec national. Le peuple, en France, est ainsi fait, qu'aussitôt la perspective d'une guerre entrevue, il n'en considère pas les motifs et oublie de les juger.

Était-ce donc que le chef du 1^{er} mars, plus heureux que ses devanciers, décidait enfin Louis-Philippe à embrasser le parti de son ministère ? Avait-il, à l'intérieur, remporté cette difficile victoire, de nature à bien compenser sa défaite à l'étranger ? Nullement. De tout son royaume, le Roi fut l'homme qui parut le plus offensé du traité de Londres, et surtout de l'abandon de l'Autriche, de la défection de Metternich ; le premier, il éleva la voix dans le conseil pour relever ses ministres abattus ; l'initiative des incitations belliqueuses lui appartient, et M. Thiers ne suivit d'abord que timidement l'exemple donné ; il ne se mit à l'unisson des colères du roi que lorsqu'il l'entendit manifester le désir qu'elles trouvassent de l'écho dans tous les rangs de la population.

Mais alors, dira-t-on, c'est que la politique du juste-milieu lui-même se transformait sous ce coup imprévu et jetait aux orties son vieux froc de paix et d'humilité ? Pas davantage, que nous croyions. Cette comédie, plus habile que le soupçonnait M. Thiers, était une des complexes combinaisons de la pensée du roi, pensée à qui rien ne manquait, qu'un cœur plus haut situé. La guerre n'avait pas cessé d'être la dernière extrémité pour Louis-Philippe ; dans son idée, elle équivalait à une déchéance. La conclusion du

traité de Londres l'avait surpris tout autant que le cabinet; mais, il partagea, après réflexion, la conviction de son ministère touchant la difficulté de mettre ce traité en pratique; il croyait qu'une action militaire n'était pas susceptible de bien tourner en Syrie sans l'adjonction de la France. L'Europe, surtout lord Palmerston, en jugeaient autrement; toutefois préalablement aux voies de fait, l'attitude de la France ne pourrait-elle point inspirer une appréhension, grâce à laquelle on ménagerait sa rentrée dans le concert des quatre grandes puissances, et cela moyennant certaines modifications au traité, qui en altèreraient plutôt la forme que le fonds? Tel était le secret espoir de Louis-Philippe; c'est à peu près de la même manière qu'un poltron fait quelquefois blanc de son épée pour s'attirer des excuses! Que si l'hypothèse ne se réalisait point, si les puissances passaient outre, le roi citoyen était *in petto* décidé à pousser la comparaison jusqu'au bout et à rengâiner bravement. Mais encore y aurait-il gagné la perte de son ministère, entraîné avec toute confiance dans cette inutile bravade, — et c'était toujours là quelque chose.

Quittons ce triste spectacle, pour aller voir en Orient comment, en effet, le traité de Londres fut rigoureusement exécuté, et examinons d'abord

de quelle manière Méhémet-Ali s'était disposé à l'accueillir.

LVIII

Dans cette seconde crise orientale, les rapports entre Méhémet-Ali et la France ont été jusqu'ici, comme on l'a vu, caractérisés par un défaut mutuel de sincérité ; Louis-Philippe encourageait le vice-roi dans une résistance dont celui-ci avait, il est vrai, exagéré les ressources ; mais Louis-Philippe était *in petto* résolu à l'abandonner au besoin, à une limite bien inférieure à celle jusqu'où allaient, à Alexandrie, ses promesses de soutien. Au contraire, le Rouméliote, affectant d'outrer ses prétentions, espérait bien lui faire franchir cette limite et l'entraîner à quelques pas compromettants. La suite n'amenant aucune modification à ce leurre réciproque, il ne pouvait en résulter qu'une double déception ; non que, de part et d'autre, on fût complètement dupe, mais des deux côtés on se flattait de donner le change : écueil ordinaire entre gens qui préfèrent les détours de la ruse à la rigidité de la

bonne foi. Ainsi, quelque confiance que le Rouméliote manifestât dans une solution opérée sous les auspices de la France, il ne laissait pas, comme nous l'avons déjà dit, d'en poursuivre simultanément une autre, peut-être moins avantageuse, mais plus prompte, par ses intrigues à Constantinople; les alternatives que subissait le crédit de M. Cochelet, à la cour du vice-roi, n'étaient que les ricochets du plus ou moins d'espérance que ce dernier pouvait concevoir, d'après les rapports de ses agents à la cour du Sultan. La promulgation du hatti-chérif de Gulkanié, qu'il était bien difficile à Méhémet-Ali de considérer comme un symptôme favorable, le rapprocha étroitement du consul général de France; chaque soir, pendant tout le mois de novembre, celui-ci avait une longue audience du vice-roi, et le bon accord subsistant entre eux se révélait aussi bien par la haute déférence que rencontrait M. Cochelet au palais que par l'énergique refus que Méhémet-Ali opposait à toutes les demandes de concession de territoire faites par les autres agents diplomatiques. Quelques jours plus tard, un meilleur vent souffla de Stamboul. Kousrouf, qui sentait sombrer sa nauf vizirienne sous le poids de Reschid, se raccrochait à tout ce qui lui offrait un semblant de secours en ce pressant danger, et Méhémet-Ali, quoique le plus ancien de ses enne-

mis, lui parut propre à devenir l'instrument de ce sauvetage; pour la première fois, il lui fit parvenir des paroles de conciliation, et prétendit s'entremettre auprès du Sultan pour ménager au Rouméliote un arrangement amiable, sans l'intervention d'aucune puissance étrangère. On vit alors les conférences du consul français devenir plus rares et Méhémet-Ali beaucoup plus réservé avec lui. A cette occasion même, M. Laurin, qui avait reçu l'ordre de M. Sturmer de contrarier cette tentative d'arrangement direct, voulut faire d'une pierre deux coups, en brouillant le vice-roi avec M. Cochelet. Il révéla donc à ce dernier que, tandis que Méhémet-Ali marchandait à la France la cession du district d'Adana et ne la lui consentait qu'avec restriction, il en avait fait secrètement, depuis longtemps, l'abandon à la Porte. Mais l'indifférence calculée de M. Cochelet déjoua le machiavélisme du consul général d'Autriche.

LIX

La position du vice-roi vis-à-vis de l'Angleterre avait l'avantage d'être beaucoup plus nette et

de ne pouvoir donner lieu à aucune méprise : c'était, de la part de cette puissance, l'inimitié la plus âpre, exprimée en toute occasion et avec les seuls adoucissements que pouvait y apporter la modération personnelle de M. Campbell ; encore, dans ces derniers temps, le cabinet de Londres trouva-t-il que la mesure gardée par son agent jurait trop avec le caractère de sa politique, et il le rappela. Celui qu'il envoya à sa place, le colonel Hodges, était un diplomate de l'école de lord Ponsonby et son protégé : c'est tout dire. Bientôt le langage hautain, méprisant, plein de violence de la morgue britannique résonna aux oreilles de Méhémet-Ali : « Croyez-vous donc, lui dit le consul dans une de ses premières audiences, que, tout autant qu'il y aura un souverain à Constantinople, vous puissiez garder et faire prospérer la Syrie ? Dussent toutes les puissances se mettre d'accord pour vous accorder plus que l'hérédité de l'Égypte, l'Angleterre seule se chargerait de vous faire rendre la Syrie. » Méhémet-Ali éleva sa parole au diapason de cette menace : « Si les puissances unies veulent me forcer, répondit-il fièrement, elles seront les bienvenues ; si l'Angleterre vient seule, elle sera encore la mieux venue. Je n'attaquerai point, mais je me défendrai jusqu'au dernier souffle. » Encore tout ému de cette discussion, on l'entendit dire, après

le départ du consul : « Les Anglais faire une descente en Egypte! Qu'ils l'osent! *les enfants sortiront du ventre de leur mère pour prendre part au combat.* »

Sa confiance avait le droit d'être complète alors, car elle se fondait sur le souvenir de l'expédition de 1807, qui tourna si mal pour les Anglais; mais l'événement devait bien le surprendre, et lui montrer que les circonstances font tout en ce monde, la valeur des hommes comme celle des choses.

Et cependant, l'erreur de Méhémet-Ali, sa faiblesse peut-être, fut de n'avoir point encore jugé cette animadversion de l'Angleterre aussi implacable qu'elle l'était, et de s'être imaginé qu'à force de prévenances et d'attentions il pourrait la ramener à de meilleurs sentiments. Quoique, en 1832, le Pacha, obéissant à la plus vulgaire prudence, eût éconduit toute une compagnie de banquiers, qui, sous les auspices du gouvernement anglais, lui proposait de canaliser l'isthme de Suez et de garder ce passage en garantie d'un emprunt considérable souscrit à son profit; — quoique, plus tard, il se fût obstinément refusé à laisser ces mêmes Anglais construire une voie ferrée du Caire à Suez, — il n'en avait pas moins toujours entouré le transit de l'Inde et la circulation de la malle anglaise à travers l'Egypte, de toutes les protections compatibles avec sa sûreté. Jusqu'au dernier moment de cette crise suprême où s'abî-

mèrent ses espérances, alors même qu'il lui était prouvé que des agents britanniques, des consuls agissant à l'abri de leur pavillon, fomentaient la rebellion des peuples placés sous sa loi et poussaient ses soldats à la désertion, il ne souffrit pas qu'aucun sujet de l'Angleterre éprouvât la moindre vexation dans ses États, et continua de tolérer que l'Egypte servît de lien abrégiateur entre la métropole anglaise et son vaste empire colonial. On put remarquer à cet égard une coïncidence assez piquante. Le jour même de l'arrivée à Alexandrie du consul rébarbatif que la politique de lord Palmerston détachait à Méhémet-Ali, la colonie anglaise de cette ville était conviée à une cérémonie ayant pour objet la pose de la première pierre d'un temple protestant. Le terrain et l'autorisation étaient une dernière gracieuseté du pacha à M. Campbell, qui ne put s'empêcher, dans un petit discours *ad hoc*, de rendre hommage à la large protection que Méhémet-Ali accordait aux chrétiens, dans un pays et au milieu d'une ville où, précédemment à lui, quiconque n'était pas musulman était sans cesse exposé aux insultes et aux plus grands dangers. M. Hodges, son successeur, était présent.

Si Méhémet-Ali eût mieux connu la caste mercantile à laquelle le gouvernement de l'Angleterre est fatalement dévolu, il aurait agi autrement.

On se trompe par raison politique, on peut être induit en erreur; mais un commerçant a autant de peine à se méprendre sur ses intérêts qu'à excuser celui qui les lèse. Les sympathies et les antipathies des marchands de la Cité ont un tarif; on pourrait les coter à la Bourse : on ne les fléchit pas, on les négocie. Et en quel instant malencontreux le Rouméliote s'avisait-il de se dresser de toute sa hauteur sur le chemin des Anglais? Le moment même où la célèbre Compagnie des Indes poussait jusqu'en ses dernières conséquences son système d'envahissement; où elle conquérirait le Sind sur les pas de l'explorateur Burnes; où elle expulsait du trône de l'Afghanistan, Dost-Mohammed, — ce prince fier, indépendant, aimé des populations, — pour y mettre Châ-Soudja, son pensionnaire et humble serviteur, un de ces mannequins habillés en roi, dont les fourgons de ses armées sont toujours approvisionnés. C'était aussi l'époque où la mort de Runjet-Sing livrait le Punjaub à ses intrigues et à son ascendant; où, enfin, le canon ouvrait la Chine aux bienfaits du commerce anglais, c'est-à-dire assurait aux habitants du Céleste-Empire l'avantage de s'empoisonner en toute liberté. Rien ne paraissait donc mettre obstacle aux brillantes destinées d'Albion, rien ne faisait tache sur ce tableau de prospérité générale, absolument rien

que ce petit chef égyptien, cet ancien Arnaoute, qui naguère, avec une poignée d'Albanais, avait rejeté les bataillons anglais dans la mer, et se trouvait dans le cas de pouvoir, à un moment donné, lui *couper toutes les routes de l'Inde*. Pendant que l'Angleterre s'emparait subrepticement d'Aden pour commander la mer Rouge, n'eut-elle pas la mortification de voir Méhémet-Ali acheter à bien meilleur titre l'imanat de Sana, qui est tout contre? Un beau jour, par le moyen d'un certain colonel Chesney, qui passe sous prétexte de se livrer à une exploration scientifique de l'Euphrate, sans bruit elle fait main-basse sur l'île de Karek, la première pêcherie de perles de ces parages, une magnifique position qui domine l'embouchure de l'Euphrate d'un côté, surveille le golfe Persique de l'autre, tient à gauche l'Arabie en respect, et la Perse à droite : mais qu'en même temps, Kourchid, le commandant des armées égyptiennes dans le Nedjd, fasse mine de s'approcher des îles Barheïn, poste bien inférieur, et sous le rapport de la pêche, et sous le point de vue stratégique, et la majesté anglaise de jeter les hauts cris, et d'exiger impérieusement la retraite du général égyptien! Comme l'autre majesté, celle de la fable, à plus de vingt pas au-dessous d'elle, on est toujours sûr de troubler sa boisson.

Encore, à cet égard, le Rouméliote montra-t-il

toute la docilité possible; il coupa court aux négociations ayant Sana pour objet, il donna ordre à Kourchid de rétrograder. Il fit plus : s'apercevant, un peu tard peut-être, que l'Arabie était une charge beaucoup trop onéreuse pour les avantages qu'il en recueillait, il résolut de l'abandonner tout à fait et d'en retirer ses troupes, qu'il prévoyait devoir lui être plus utiles ailleurs. Toutefois, pour conserver à cet acte prudent une couleur de sacrifice, il eut soin de le présenter à la diplomatie comme la restitution spontanée des villes saintes au Grand-Seigneur. C'est ce qui est constaté par sa déclaration officielle de décembre 1839 aux consuls généraux. Il est juste d'ajouter qu'il venait d'éprouver un rude échec en Arabie, et que les Ouahabites étaient devenus plus gênants que jamais; mais il n'était pas fâché d'offrir à son suzerain un présent conjointement avec un embarras et même un danger (1); et de crainte que les Ouahabites ne fussent point à le créer, il eut soin de renvoyer en Arabie l'ancien chériff de La Mecque, Ebn-Haun, cet artisan d'intrigues, qu'il tenait en charte privée au Caire, et qui s'était fait un notable parti parmi les habitants des villes saintes. L'ordre de rappel des

(1) D'après la constitution de l'empire Ottoman, si le Sultan n'est pas maître des Lieux Saints, pendant trois années seulement, afin de protéger le pèlerinage de La Mecque, il est déchu de la souveraineté spirituelle et temporelle.

soldats égyptiens fut exécuté dans le courant de mai 1840.

LX

Mais ce témoignage de soumission n'était pas suffisant pour apaiser la Porte; eût-elle été disposée à l'indulgence, comme le commandait sa débilité, que les volontés étrangères qui l'opprimaient, ne l'eussent pas laissée désertier les voies de rigueur. Lord Ponsonby, surtout, entra en fureur au seul mot de conciliation; le sabre d'Osman semblait être passé des mains énevées du padicha à celles de l'ambassadeur anglais, qui, ne pouvant s'en servir à son gré, le brandissait au moins très-superbement; il était parvenu à souffler dans l'esprit timide des conseillers ottomans une partie de l'indignation dont il avait été saisi, en voyant Méhémet-Ali garder la flotte turque, malgré toutes les réclamations. C'est contre ce sentiment, adroitement surexcité, que vinrent échouer les avances du vice-roi. A toutes ses protestations de fidélité, la Porte ne voulait appliquer qu'un seul *criterium*, le renvoi

de sa flotte; Méhémet-Ali, de son côté, ne trouvant rien à répondre, sinon que cette restitution suivrait l'accord définitif et serait le couronnement de l'œuvre de pacification; c'était donc à qui ne donnerait pas le premier gage.

Longtemps, lord Ponsonby avait entretenu le gouvernement turc de l'espoir que les forces coalisées de l'Angleterre et de la France iraient reprendre les vaisseaux turcs dans le port d'Alexandrie; à défaut de la France, il protestait même que l'Angleterre saurait suffire seule à cette tâche; mais la saison s'avançait, le refus de la France de s'associer à cet acte de violence n'était plus douteux, et il fallait bien s'avouer que lord Palmerston se faisait quelque scrupule d'agir conformément au programme tracé par son agent à Constantinople.

Ainsi, cette flotte, dont l'arrivée avait marqué le jour le plus glorieux dans la vie du Rouméliote, devenait son plus sérieux embarras; car, d'un autre côté, nous avons fait pressentir les difficultés qu'il devait rencontrer à la maintenir à la fois inactive et soumise. On ne peut réellement compter sur les gens qui ont fait un coup de tête qu'en les poussant aux conséquences extrêmes de leur résolution; leur donner le temps de réfléchir, ce n'est pas seulement perdre le fruit de leur élan, c'est quelquefois le tourner à contre-sens. Si pa-

reille chose n'était pas arrivée pour les équipages, parce qu'ils n'avaient pas été mis tout d'abord dans le secret de la défection, elle ne tarda pas à se manifester chez les officiers, auxquels aucune capitulation de conscience ne pouvait dissimuler qu'ils n'eussent trahi leur devoir. A cela se mêla aussi l'incertitude du sort que leur ménageraient les futures intentions de Méhémet-Ali; enfin, la famille, la patrie désertées, exercèrent sur eux leurs attractions, d'autant plus vives que l'espoir du retour s'éloignait davantage.

Un jour, la chaloupe d'un vaisseau montée de dix-huit matelots et d'un officier parvint à s'échapper; elle était sortie pour faire de l'eau; un navire marchand la rencontra à 150 milles en mer. Les Turcs ne sont pas connus pour des marins bien aventureux; cependant ceux-ci trouvant l'occasion belle, n'avaient pas hésité à se lancer dans cette périlleuse navigation. Le plus grand nombre brûlaient d'en faire autant; ils n'en furent empêchés que par la surveillance la plus rigoureuse, établie à l'entrée du port; si bien que la flotte ottomane, soit disant si dévouée à Méhémet-Ali, était en réalité sa prisonnière.

Ajoutons encore que la Porte, en attendant la réalisation des promesses de lord Ponsonby, et par les propres conseils de celui-ci, ne négligeait aucun moyen de rappeler à ces marins four-

voyés, sa souveraineté imprescriptible, et de leur ouvrir toutes grandes les portes du repentir. Ceux des consuls hostiles à Méhémet-Ali, les y aidèrent par leurs intrigues, et elles eurent des effets très-sensibles, lors de la présence à Alexandrie d'un envoyé de la Porte : à l'instigation de ces agents, sept des commandants turcs adressèrent à cet envoyé une lettre, pour lui déclarer qu'ils ne se battraient que s'ils en recevaient l'ordre du Sultan. La lettre tomba dans les mains de Méhémet-Ali : il envoya d'abord les signataires au fort d'Aboukir ; puis il ordonna que les équipages des deux flottes seraient dorénavant mêlés de telle sorte, que sur chaque bâtiment, il y aurait moitié Turcs et moitié Egyptiens.

Ainsi la surveillance des vaisseaux ottomans se trouvait resserrée des limites du port au bord de chaque bâtiment ; mais au jour du combat, quelle confiance aurait-on pu accorder à de pareils équipages ?

Une des plus puériles satisfactions que se donna la Porte, à cette occasion, ce fut de faire acte de puissance, en nommant à la flotte absente de ses ports un nouveau capitán-pacha. Saïd, le sérasker, culbuté dans un remaniement ministériel, fut cet amiral *in partibus*. Le firman qui l'investissait de cette dignité ne lui prescrivait en rien d'aller à la recherche des vaisseaux placés sous son com.

mandement; mais en donnant au vice-roi signification de cette mesure, le Divan lui enjoignait de reprendre à Achmet-Pacha les insignes de son grade, et de reconnaître à l'avenir Mustapha-Pacha, commandant du second navire ottoman, comme *caïmakan* ou gardien de la flotte. Le Rouméliote ne fut blessé que de la dernière partie de cet ordre : « Comment ! s'écria-t-il, mais c'est moi qui suis le gardien de cette flotte, puisque c'est moi qui la possède ! » Puis il ajouta, s'adressant à l'envoyé : « Vous irez visiter l'escadre, pour attester aux ministres du Sultan que jamais, sous leur commandement, elle n'a été aussi parfaitement tenue qu'à présent. » Il trouva aussi un biais pour épargner à Achmet, atterré par cette nouvelle, la honte de l'espèce de dégradation décrétée à son endroit : « Il est tout naturel, dit-il, qu'un homme tienne à conserver dans sa famille les insignes des fonctions dont il a été investi dans le cours de sa carrière ; je laisserai donc à Achmet sa décoration ; mais si la Porte le juge à propos, j'enverrai les soixante bourses qu'il en pourra coûter pour en faire fabriquer une autre à l'usage du nouveau capitain-pacha. »

Cependant, Méhémet-Ali obtempéra ostensiblement aux ordres de la Porte, et Achmet fut pour le moment écarté de la flotte. Mais, quelque temps après, le consul Hodges, dans une

de ses visites au vice-roi, termina le long chapitre de ses récriminations habituelles, en lui faisant observer que les familles des marins turcs étaient fort inquiètes à Constantinople, et que ce serait donner un gage de sa modération et de son humanité que de les laisser, suivant leur gré, quitter le service et rentrer dans leurs foyers. A ces mots, la colère de Méhémet ne se contint plus : « Messieurs les consuls, s'écria-t-il, c'est vous qui m'avez placé en état de guerre; eh bien, je mettrai en vigueur les lois militaires, que vous connaissez aussi bien que moi, et malheur au premier qui voudra quitter le service ou s'évader ! je le ferai fusiller. » — Et il congédia le consul sans vouloir en entendre davantage. Piqué, M. Hodges dit tout haut, au sortir de l'audience, que « puisque le pacha avait repoussé sa demande, il donnerait aux Turcs qui voudraient partir des passeports anglais, et qu'on verrait alors si Méhémet-Ali oserait les faire arrêter. Telle fut l'origine des intelligences que les consuls d'Angleterre et de Russie entretinrent parmi les équipages pour y provoquer la désertion. Le lendemain de cette scène, c'était le 31 mars, le vice-roi, convaincu désormais que toute modération tournerait à son détriment, rappela Achmet-Pacha, qui était allé cacher sa disgrâce au fond d'un palais du Caire, et le réintégra dans son poste de capitán-pacha, en pla-

çant les deux flottes sous son commandement.

LXI

D'ailleurs, à cette époque, il y avait déjà longtemps que les hésitations de la conférence de Londres, l'insuccès des démarches à Constantinople, et la haine de jour en jour plus prononcée de l'Angleterre, faisaient présager à Méhémet-Ali que la guerre sortirait nécessairement de la situation. Depuis le commencement de 1840, il s'était préparé en conséquence : les armements se poussaient avec une activité fiévreuse ; toutes les troupes disponibles de l'Égypte avaient été portées sur le littoral ; des armes distribuées aux élèves des écoles spéciales, aux ouvriers des fabriques, qui étaient enrégimentés et astreints à des exercices journaliers. Méhémet-Ali déploya une ardeur surprenante pour son âge ; debout dès l'aube, il était le dernier endormi dans son palais ; pendant deux semaines entières, on le vit se livrer à une inspection minutieuse des deux flottes. Tout à fait converti alors au parti d'une vigoureuse résistance, il pensa à utiliser l'effectif de la flotte turque

pour garder la côte. Des camps furent projetés, voisins de la mer, afin d'exercer les soldats aux simulacres d'un débarquement de l'ennemi. Enfin, l'idée d'une garde nationale fut suggérée au Rouméliote! Par qui, on l'ignore; mais il s'en empara avec avidité et n'eut pas de cesse que les cadres de cette milice ne fussent formés. En vérité, de toutes ses inspirations, celle-là fut la moins justifiable : l'Egypte ruinée, dépeuplée, exténuée et rassemblant le peu qui lui restait de forces pour protéger le système qui l'écrasait! Cette misérable population, qui poussait l'horreur pour le service militaire normal jusqu'au point de se mutiler afin d'y échapper, — si bien que le pacha, en pénurie de soldats, avait été contraint de ne plus admettre aucun motif d'exemption, et d'enrégimenter tout le monde, jusqu'aux borgnes (1); — ces vieillards haves et décharnés, ces cachectiques qui se mouvaient à peine, ces enfants que la faim et la maladie étioaient, tout ce rebut, ce *caput mortuum* des incessantes levées d'hommes du pacha, allait donc être appelé à former une milice pour la défense de ses foyers! Ses foyers! Pour qui connaissait sa manière de vivre, rien que ce mot était une amère plaisanterie;

(1) De ceux-ci, les plus nombreux, on avait formé des bataillons à part, ayant des fusils spéciaux, avec lesquels ils mettaient en joue de l'épaule gauche.

c'est ici que le comique se mêla au drame le plus poignant ; car ce nouveau caprice du Rouméliote fut pour les Egyptiens comme la dernière goutte du calice. Le projet ne rencontra d'approubateurs spontanés que chez les gens riches, les ulémas, les chefs de quartier. Suivant le nombre d'hommes qu'ils s'engageaient à enrôler, ils étaient à l'avance investis des grades et des décorations ; mais les titres honorifiques étaient le moindre de leurs soucis : munis de l'autorisation du pacha, ils se livrèrent à une presse plus odieuse et plus brutale encore que toutes celles qui avaient eu lieu jusqu'alors. Un beau jour, tous les habitants d'un quartier, jugés susceptibles d'avoir une rançon à offrir, étaient saisis par des estafiers et amenés devant l'officier chargé de l'enrôlement ; là, un abominable débat se passait entre l'avidité de ce chef et la répugnance du citadin à céder sa dernière ressource. S'il tenait bon, il était incorporé ; mais la plupart transigeaient pour être relaxés. Pour retrouver le nombre convenu, on se rabattait sur les mendiants, les âniers, les infirmes, les vieillards et même les enfants. Pendant quelques mois, ces *soldats-citoyens* donnèrent, sur les places publiques des villes, le Caire, Alexandrie, Rosette et Damiette, le spectacle le plus navrant et le plus grotesque à la fois. Les mieux chaussés n'avaient que des savates, le

plus grand nombre allait pieds nus. Trois fois par semaine, on les voyait arriver clopin-clopant sur le champ des exercices et commencer par se coucher; insensibles au roulement du tambour, il fallait le courbache pour les faire lever et marcher au pas. Pendant qu'ils accomplissaient ces évolutions, des groupes de femmes, postées tout près d'eux, couvraient le pacha, son gouvernement, ses chefs militaires d'énergiques maledictions, et frappaient l'air de ce sinistre hullulement, qui est l'expression la plus biblique du désespoir. Un seul homme bien résolu et se servant convenablement d'un bâton, aurait mis en fuite cette ignoble cohue, brûlant de rencontrer des adversaires, c'est la vérité, mais par un motif bien différent de celui qui guide ordinairement les troupes belliqueuses; car chefs et soldats juraient de passer à l'ennemi, dès que l'ennemi mettrait le pied sur le sol de l'Égypte, et ils auraient tenu parole. Ce sentiment acquit bientôt une extension si générale que Méhémet-Ali fut obligé de se rendre à l'évidence et de prononcer, au moment du danger, la dissolution et le désarmement de cette ridicule garde nationale. Jamais en effet, elle n'aurait pu devenir redoutable à d'autre qu'à lui-même.

Ceci était déjà plaisant; mais quelque chose d'un comique plus relevé, ce furent les échos

triomphants que cette suprême création du génie de Méhémet-Ali répercuta des rapports des familiers du pacha aux articles des journaux français, et de ceux-ci dans l'opinion du public de notre bienheureuse patrie : Quarante mille hommes de garde nationale en Egypte ! Le chauvinisme républicain voyait déjà s'épanouir sur les bords du Nil un vigoureux rejeton de la grande Révolution ; le Rouméliote passait à l'état d'émule de Lafayette. Rien n'y paraissait manquer : c'était la reprise du grand drame de 93, sans en excepter la coalition européenne. Les radicaux en faisaient la base de comparaisons outrageantes pour le Gouvernement de Juillet, qui, lui-même, s'en forgeait une arme contre les puissances. M. Thiers, sentant s'éveiller en lui les instincts de stratégie, supputait le parti qu'on pourrait tirer de la force militaire de Méhémet-Ali et en parlait dans ses communications diplomatiques. L'engouement hellénique était distancé.

Un résultat aussi complètement obtenu devait avoir été cherché, et il montre en ceci Méhémet-Ali beaucoup moins naïf que ses illusions, à première vue, tendraient à le faire supposer. Méhémet-Ali avait été lui-même un trop bon soldat pour ne pas se faire une idée juste de ce que vaudraient ses fellahs sous les armes, quand ils n'auraient pas affaire aux Turcs. Si sa garde

nationale était une duperie, elle n'en fut pas une pour lui, et dès qu'il en eut tiré l'effet bruyant sur lequel il comptait, il s'en défit sans bruit. Cela donne la mesure définitive de sa confiance.

LXII

Au moment même où il voyait ses affaires en plus mauvais point, à Constantinople et partout, le hasard sembla lui offrir une occasion de triomphe : Kousrouf-Pacha fut destitué. Le grand-visir, comme il a déjà été expliqué, avait été moralement annulé, dès l'entrée de Reschid au ministère. Quoique exclusivement dévoué aux intérêts russes, la protection de la Russie lui avait manqué, du jour où cette puissance avait fait cause commune avec l'Angleterre et où elle s'était, par condescendance pour cette alliée, reportée tout entière sur le rival de Kousrouf. Un ministre se soutenant par ses propres forces, c'était chose depuis fort longtemps inconnue à Constantinople, et Kousrouf n'étant plus retenu au pouvoir que par la reconnaissance du souverain, jugea le lien beaucoup trop faible; la preuve, c'est qu'il lui préféra encore l'appui de la France, le seul que jus-

que là il eût dédaigné. Mais pour se rendre cette puissance propice, il fallait qu'il opérât un changement de front assez notable dans sa politique, puisqu'il s'était toujours montré adversaire outré de Méhémet-Ali. Il n'hésita plus, surtout devant cette considération, qu'en agissant ainsi il se conciliait un certain parti dans le sérail, où la sultane Validè était restée favorable au Roumé-ilote. Telle avait été la cause des ouvertures directes faites à ce dernier, à la fin d'octobre, et qui avaient inopinément relevé ses espérances. Mais Kousrouf ne tarda guère à s'apercevoir qu'il s'égaraient, et que, loin de raffermir son crédit parmi ses collègues et dans les chancelleries, cette palinodie enlevait jusqu'au dernier scrupule qu'on pût avoir de le sacrifier. Lord Ponsonby venant à lâcher le gros mot, devant l'indifférence de M. Boutenieff et le silence timide de M. de Pontois, Kousrouf s'arrêta court; il put encore conserver son poste quelques mois; mais, victime dévouée d'avance aux immolations de Reschid, il vit sa chute précédée de celle de tous ses adhérents, et ne se jugea pas suffisamment averti; avec l'obstination particulière aux vicillards, il se croyait encore si nécessaire, que Reschid put se servir d'une lutte imaginaire d'influence entre lui et son fils adoptif, Halil, pour le faire consentir au renvoi de celui-ci. Ce fut le dernier prélimi-

naire au sien propre; Halil avait été destitué le 10 mai : le 1^{er} juin, Kousrouf s'étant présenté à l'audience du Sultan, l'entrée lui fut refusée. Il alla aussitôt chez la reine-mère, qui était devenue sa chaude protectrice, et y reçut le même affront. Il n'y avait plus moyen d'en douter, sa disgrâce était certaine; il courut se renfermer dans son palais, sur la rive européenne du Bosphore, pour en attendre les effets. Il y resta plus d'un mois dans un oubli apparent; mais le 8 juillet au soir, deux mille Albanais vinrent faire l'investissement de sa demeure; Rizza-Pacha le grand-chambellan, qui les commandait, pénétra auprès de Kousrouf et lui communiqua la décision du Sultan, qui prescrivait sa détention provisoire. L'ex-grand-visir eut le temps de prendre ses effets et son linge. Un bateau à vapeur l'attendait à la porte de son palais : il s'y embarqua avec quinze domestiques et fut conduit au port de Rodorto, et de là à une forteresse, à six heures de marche dans l'intérieur.

Le successeur de Kousrouf fut ce Réouf-Pacha, qui, en 1833, commandant par intérim l'armée turque, abandonna sans combat la position de Konie à Ibrahim. Son mérite administratif et politique était à l'avenant; c'était la nullité la plus effacée et la plus à souhait pour les projets de Reschid. Dès lors ce dernier et lord Ponsonby purent se partager le gouvernement de l'empire :

Reschid pour ce qui concernait le régime intérieur, et l'ambassadeur pour les affaires étrangères et diplomatiques.

Méhémet-Ali avait été d'abord surpris que les avances de Kousrouf n'aboutissent à rien ; incapable, malgré sa finesse et les nombreux espions qu'il entretenait à Constantinople, de pénétrer le fond des choses, il n'avait vu là qu'un caprice de conciliation du visir, bientôt suivi d'un retour normal à son animadversion invétérée contre lui. Les dernières lettres confidentielles échangées entre eux établissent la vérité de tout ce qui précède. Celle du Rouméliote, en date du 29 février 1840, en reproduisant les sophismes bien connus sur la validité de son droit et la pureté de ses intentions, s'en prend plus que jamais à la mauvaise volonté du grand-visir de l'insuccès que rencontrent ses demandes. La réponse tarda près de deux mois ; le vice-roi ne la reçut que le 15 avril. La cause de ce retard était dans la position de Kousrouf ; incertain de la contenance à garder, après le pas de clerc dont la question égyptienne venait justement d'être pour lui l'occasion, il communiqua la lettre de Méhémet-Ali à toutes les chancelleries, comme pour se faire accepter à résipiscence et leur demander de lui souffler sa réponse. Kousrouf alors tournait à tout vent. Cette réponse, assez habilement faite,—et, à

ce qu'il paraît, rédigée en fort mauvais turc,—porte effectivement le cachet du point de vue exclusif auquel se plaçait la diplomatie, et les arguments en paraissent plutôt émaner des légations hostiles au vice-roi que des inspirations ordinaires de Kousrouf (1).

Si Méhémet-Ali eût eu une idée bien nette de ce qui se passait à Constantinople, il ne se serait pas si fort réjoui lorsque, le 20 juin, le paquebot de la correspondance lui apporta la nouvelle de la chute de Kousrouf; il n'aurait pas, surtout, fondé tant d'espérances sur le résultat d'une démarche dont il puisa l'inspiration partie en lui-même et partie dans les conseils du représentant de la France : car notre diplomatie continuant, malgré le changement d'ambassadeur, le rôle de bien informée, qui avait été son lot depuis le début de cette crise, persistait également à voir dans Kousrouf le seul obstacle à un aplanissement direct des difficultés. Cette démarche consista dans l'envoi de Sami-Bey, le secrétaire intime du vice-roi, auprès du Sultan, pour lui *proposer* de lui rendre la flotte. Assurément, le Rouméliote ne craignait pas que le Sultan refusât une telle proposition ; mais c'était toujours un marché qu'il voulait faire, et il supposait encore que, Kousrouf écarté, il

(1) Documents historiques, pièces n° 45

pourrait le traiter à meilleur compte avec son suzerain. Si M. Cochelet et M. Thiers lui-même contribuaient à l'induire dans cette erreur, lord Ponsonby allait tout à fait l'en délivrer.

LXIII

Comme il n'y avait dans le port d'Alexandrie aucun vapeur disponible, Sami-Bey s'embarqua sur aucun pyroscaphe toscan nolisé *ad hoc*. Parti le 16 juin, il arriva le 22 à Constantinople. Sa mission apparente était de féliciter le Sultan sur la naissance de la princesse *Fleur tombée du ciel*, et il apportait de splendides cadeaux; mais, dès le premier jour, le véritable motif transpira, et sur-le-champ les chancelleries d'être en grand émoi. Une première précaution, suggérée à la Porte, fut d'astreindre l'envoyé à une rigoureuse quarantaine. Jusqu'au 3 juillet, jour où il prit pratique, il ne crut pas devoir satisfaire complètement la curiosité des nombreux membres du divan qui vinrent le visiter, et fut même assez réservé avec l'officier du palais que le Sultan lui dépêcha pour le complimenter. Mais très-peu il importait, puisque l'objet de sa mission était pressenti, et que ce délai de douze jours était tout ce qu'il

fallait à la Porte pour s'aviser, à la diplomatie pour ourdir ses intrigues.

Autre chose, en effet, était en jeu, et tandis que la politique de M. Thiers ne rêvait d'autre triomphe qu'un arrangement direct, lord Palmerston se livrait à une petite machination, dont le succès, ardemment poursuivi, vint à point éclater pour annihiler jusqu'à la dernière probabilité de réussite chez ses adversaires.

Cette *parade*, qu'on nous passe l'expression, consistait en une nouvelle levée de boucliers des montagnards syriens. Le bruit qui en courut à Constantinople, avant même l'arrivée de Sami-Bey, était éminemment propre à réveiller les espérances et l'énergie de la Porte; il fut encore exagéré par les agents anglais. Pendant la durée de la quarantaine de l'envoyé égyptien, chaque jour des Tartares arrivaient des frontières, annonçant les progrès de l'insurrection; si bien que, lorsque Sami-Bey se présenta devant le Conseil, sa mission était avortée avant toute explication, et il aurait pu, sans inconvénient se rembarquer le jour même pour Alexandrie.

Pourtant le décorum fut gardé. Lorsque l'ambassadeur eut exposé la première partie de sa mission, celle qui traitait de la soumission de Méhémet-Ali, de ses offres de services, et de la restitution de la flotte, il fut accueilli par les mur-

mures approbatifs de tout le conseil; mais dès qu'il aborda le chapitre des concessions demandées en retour, Reschid-Pacha l'interrompit en déclarant que la Porte avait des engagements pris avec les cinq grandes puissances, et qu'il lui était impossible de rien conclure sans leur intervention.

Samy-Bey n'avait rien à répondre à cette fin de non-recevoir; il resta encore quelques jours, assez de temps pour voir l'empressement dont il avait été l'objet, passer graduellement d'une réserve impolie à un abandon si complet, que son départ ne fut pas même remarqué, et que la date n'en a laissé aucune trace.

LXIV

Une révolte en Syrie n'avait lieu de surprendre personne, puisque nous avons vu qu'après la bataille de Nézib et au moment où la domination égyptienne paraissait le plus solidement établie, des mouvements avaient été, en divers endroits, difficilement comprimés; mais cette nouvelle insurrection présenta un caractère plus sérieux, et par le surcroît de rigueurs qui la provoqua, et surtout par les encouragements que lui donnèrent

les agents de l'Angleterre. Lord Palmerston nia d'abord cette secrète intervention : c'est que dans le principe, il était trop utile à sa politique que la révolte des Syriens parût être l'effet de leur spontanéité. Dans la séance du Parlement du 6 août, son langage fut formel : « Quelles que soient, dit-il, les causes de la révolte, les Syriens n'ont été soulevés ni à l'instigation des autorités anglaises, ni par des officiers anglais... » Pour convaincre à cet égard le noble lord de mauvaise foi, il n'est pas nécessaire de dépouiller sa correspondance avec lord Ponsonby, ni celle de cet ambassadeur avec son drogman, M. Wood, envoyé à cette époque pour se mettre en rapport direct avec les chefs du Liban : on trouverait là des preuves fastidieuses, tant elles sont accumulées. Lord Palmerston lui-même nous épargne cette peine et suffit, seul, à sa réfutation ; plus tard, en effet, lorsque la campagne de Syrie eut été couronnée d'un plein succès, il voulut revendiquer, au profit de sa politique, la part légitime qui en appartenait aux Syriens, et dans une de ses dépêches à lord Ponsomby, datée du 12 décembre, on lit ces mots : « Je saisis cette occasion de rappeler à Son Excellence que, *comme les Syriens ont été déterminés par les autorités anglaises à prendre les armes pour le Sultan et à se déclarer en sa faveur* ; c'est un devoir particulier pour le gouvernement anglais de ne rien négliger pour

décider la Porte à prendre, à l'avenir, pour l'administration de la Syrie, des arrangements qui puissent mettre les Syriens à l'abri de l'oppression et les rendre heureux et satisfaits. »

Où voit que M. Thiers n'eut pas, dans cette affaire, le monopole des contradictions.

Soyons juste, toutefois : on aurait dit que Méhémet - Ali prenait à cœur de rendre aux Anglais leur tâche facile, et que, par un aveuglement ayant sa source dans les rapports fautifs d'une administration coupable, il choisissait ce moment pour accabler les habitants de la Syrie de plus de maux qu'ils n'en avaient jamais soufferts, et leur enlever jusqu'à l'espérance de jours meilleurs. Déjà le sort des cultivateurs des plaines qui s'étendent au pied du Liban n'avait plus rien que pût leur envier le fellah ; la rapacité fiscale du Pacha s'était aggravée pour eux d'une nuée d'usuriers qui, profitant de leur affreux dénûment, leur achetaient comptant, à moitié de leur valeur, leurs récoltes à venir, et moyennant un intérêt qui n'était pas moindre de 40 0/0 ; le terme échu, les récoltes se trouvaient insuffisantes, et le contrat se renouvelait dans des conditions analogues pour l'année suivante. De très-grosses fortunes s'élevèrent par cette ignoble spéculation. Les malheureux voyaient bien le gouffre où cet état de choses les conduisait ; mais il fallait bien payer les imposi-

tions, et le bâton était là pour les y contraindre : ils préféraient, disaient-ils, mourir de faim que de coups. Il s'ensuivit naturellement une misère effroyable ; les villes du littoral s'emplirent de mendiants ; certains villages, aux environs de Naplouse, Nazareth, furent abandonnés de tous leurs habitants, qui, errant dans les montagnes, étaient réduits, au dire des rapports officiels des consuls, à se nourrir d'herbe.

Les Maronites n'avaient pas été plus épargnés que les autres par ces exactions dévorantes ; mais ils puisaient une sorte de consolation dans le privilège dont ils jouissaient, à cause de leur religion, d'être dispensés de toute réquisition militaire. Vers les premiers mois de 1840, alors que Méhémet était dans le feu de ses préparatifs de guerre, le bruit se répandit tout à coup que l'on prenait les chrétiens d'Egypte pour la garde nationale et que cette mesure allait être appliquée en Syrie. A l'instant, toute la population des villes courut à son refuge habituel, la montagne ; cette énorme migration s'opéra en un seul jour, et il ne resta dans les villes que les femmes, les enfants et les vieillards. Cette nouvelle, tout au moins prématurée, venait de l'imagination des agents provocateurs ; mais elle eut tout le succès qu'on en pouvait attendre, en rapprochant les Maronites des Druses, et en faisant communier ces deux castes

dans un sentiment au moins, celui de leur énergique répugnance pour le service militaire égyptien.

Un gouvernement doué de la plus vulgaire prévoyance eût considéré ce fait comme un avertissement de se relâcher de sa sévérité, et de diriger ses efforts par un système de temporisation qui lui eût ramené les esprits. Ce fut justement le contraire qu'imagina le Rouméliote. Soit que, pressé de créer des soldats, comme Deucalion faisait des hommes, il eût réellement l'intention que lui prêtait la voix publique et s'irritât de se voir prévenu et déjoué; soit qu'il ne redoutât, dans ces préliminaires d'insurrection, que les pertes qu'en éprouverait son trésor si besogneux dans ce moment; toujours est-il qu'il transmit l'ordre de réprimer énergiquement ces germes de rébellion, et pour satisfaire aussi bien à la vindicte qu'à la sécurité de son pouvoir, il prescrivit à son fils Ibrahim deux mesures décisives : le désarmement des Maronites et le prélèvement par anticipation de trois années d'impôts (1).

La première était la violation d'un engagement formel. On se rappelle qu'en 1838 Ibrahim avait rendu aux Maronites leurs armes, sous condition

(1) Les uns disent sept. Quant aux armes des Maronites, on a prétendu que Méhémet-Ali voulait en armer les nouvelles recrues faites en Egypte, pour ne pas toucher aux fusils de la réserve.

qn'ils l'aideraient à forcer les Druses dans les montagnes. Les Maronites furent fidèles à leur parole, et, en récompense de ce grand service, Méhémet-Ali, par un firman spécial, leur avait accordé vingt-quatre mille fusils à perpétuité, et s'était engagé à ne jamais exiger d'eux plus d'impositions que n'en prélevait autrefois le Grand-Seigneur. Mais le danger passé, les Maronites n'obtinrent pas un seul fusil, en outre des douze mille qui leur avait été primitivement remis, et ceux-là même finirent par exciter la méfiance de leurs oppresseurs qui, pour les rançonner ensuite tout à leur aise, en exigèrent la restitution immédiate. L'effet fut incalculable dans ces populations ; en vain Ibrahim, fort peu soucieux de concilier la justice et la vérité avec la violence, leur adressa-t-il une proclamation où s'associaient naïvement le mensonge, la menace et des promesses rassurantes (1); il y avait longtemps que la parole du généralissime n'était plus tenue, en Syrie, pour article de foi. Les Maronites, s'attendant bien à être poussés à bout, avaient recommencé à fraterniser avec les Druses, quand le gouvernement égyptien leva le masque, les prêtres qui, jusque-là, avaient préparé sourdement la révolte, parlèrent haut et le front levé : du haut de la chaire évangélique, ils exhortèrent le peuple à se soulever; les mêmes hommes

(1) Documents historiques, n° 16.

qui, tant de fois, avaient appelé sur les Druses la malédiction de Dieu, les nommèrent leurs enfants et prescrivirent aux chrétiens, au nom du divin Rédempteur, de fraterniser avec eux. Les agitateurs étrangers assurèrent qu'une escadre anglaise et une armée russe étaient prêtes à venir au secours de l'insurrection. L'explosion eut lieu le 29 mai : dix jours après, les hostilités s'étendaient des portes de Beyrouth jusqu'aux environs de Damas.

En lui mandant la nouvelle, les délégués de Méhémet-Ali, perspicaces ou sincères pour la première fois, ne lui cachèrent rien de la gravité des choses. Le vice-roi comprit toute l'étendue de sa faute et s'attacha hâtivement à la réparer. L'important était de couper court à cet état insurrectionnel, de supprimer le prétexte tant recherché par l'Angleterre et qu'il avait si maladroitement contribué à lui fournir. Du 22 au 30 juin, il fit embarquer quinze mille hommes à bord de douze frégates, un vaisseau et plusieurs corvettes, pris dans les flottes turque et égyptienne, et les dirigea sur Beyrouth. Ses instructions portaient d'épuiser d'abord tous les moyens de conciliation, de consentir aux principales demandes des insurgés, de leur laisser leurs armes, de les exempter des corvées des mines ; enfin, de n'avoir recours à la force qu'à la dernière extrémité, mais impitoyablement

alors ; car, bon gré, mal gré, fallait-il mettre un terme à tous ces désordres.

Les généraux égyptiens se conformèrent aux ordres du Pacha. L'insurrection manquait de chefs ; c'était là son côté faible, et, malgré sa rapide extension, les districts n'avaient pas eu le temps de concerter leurs mouvements ; les habitants de Naplouse et de la Syrie méridionale avaient promis de faire cause commune avec les révoltés des hautes terres et de leur envoyer des renforts ; mais leur pays, plus accessible aux troupes égyptiennes, fut le premier parcouru par elles ; ils firent sans difficultés leur soumission et reçurent, avec des marques de reconnaissance, les conditions octroyées par la générosité et la modération du vice-roi. Pour les montagnards du Liban, ce fut une autre affaire, et dans la prévision qu'on n'en aurait pas si bon marché, Méhémet-Ali avait recommandé de leur faire parvenir la parole de paix par l'entremise de l'émir Béchir, leur chef naturel, quoique ce dernier eût perdu de sa considération parmi eux, depuis qu'il était l'allié des Egyptiens. Le prince des Druses, cet homme si habile à flairer le succès qu'il avait pu, neuf lustres durant, se ranger toujours à temps du parti le plus fort, et conserver, à travers toutes les révolutions, les privilèges de sa dignité, cet homme témoigna, en cette circonstance,

une tiédeur de bien mauvais augure pour la cause du Rouméliote. Au lieu de remplir en personne la tâche conciliatrice qui lui était dévolue, il y employa un de ses fils, l'émir Emine. Ce dernier convoqua les insurgés à Mada, à trois heures de Beyrouth, et leur fit part des intentions libérales du vice-roi, les engageant à se confier à ses promesses et à se retirer en paix. Les montagnards se montrèrent d'abord rétifs : ils n'avaient que trop motif de suspecter la bonne foi de leurs maîtres, et se plurent à rappeler toutes les circonstances où le généralissime Ibrahim ne s'était pas fait faute de violer des engagements solennels ; cependant , devant la promesse que leurs armes leur seraient laissées , et qu'ils pourraient , sans être inquiétés , regagner leurs foyers , beaucoup faiblirent ; tout allait s'arranger lorsque les meneurs mystérieux qui les avaient poussés au parti de la révolte , et dont cette solution amiable ne faisait pas le compte , leur insinuèrent de demander la garantie des puissances : si , cette fois , le vice-roi était sincère , que lui importait cette formalité ? Vainement l'émir Emine les conjura de renoncer à cette prétention , incompatible avec la dignité de Méhémet-Ali ; plus il assura qu'il s'en montrerait offensé plus ils s'y obstinèrent , et on se sépara sans rien conclure.

Soliman-Pacha , qui commandait à Beyrouth ,

jugea le chapitre des négociations épuisé et fit marcher des troupes contre les rebelles : Osman-Pacha balaya la plaine de Boccar avec onze mille hommes; Abba-Pacha, à la tête d'une égale force, rejeta dans la montagne les Maronites qui occupaient la plaine de Lâla. En rase campagne, les insurgés ne pouvaient tenir un moment contre des troupes disciplinées; mais les succès de l'armée égyptienne vinrent mourir au pied du Liban, dont elle put à peine parcourir les premiers gradins; au delà, trois mille Maronites, bien postés, tinrent en respect les Arnaoutes qui, seuls, étaient capables de les combattre dans ces lieux escarpés. Les insurgés, manquant de balles, ne tiraient qu'à coup sûr, et se contentaient de conserver leurs positions, attendant toujours l'effet des promesses de secours qui leur avaient été faites. Partout ailleurs, la soumission fut prompte et le pardon accordé. Mais la véritable question était ajournée et non tranchée.

LXV

Pour le moment, il importait beaucoup plus à Méhémet-Ali qu'on crût à la fin de la révolte que

de l'avoir effectivement réprimée. Cette apparence de pacification lui suffit et rentra tout à fait dans l'esprit des ordres qu'il avait donnés : flotte et armée devaient, au plus tôt, être de retour à Alexandrie ; elles y furent en effet le 15, et, le 17 le vice-roi fit annoncer officiellement aux consuls généraux la terminaison des troubles de Syrie. Tant de précipitation ne fut pas sans porter des fruits. Lorsque, le 6, le commodore Napier était venu sur la rade de Beyrouth avec une partie de l'escadre anglaise, il avait été très-surpris de ne plus trouver sur la côte un seul des bâtiments du vice-roi. C'est que le 4, deux jours auparavant, le bateau à vapeur français le *Lavoisier*, avait averti l'escadre égyptienne de l'approche du commodore, et que celle-ci avait immédiatement fait voile pour Alexandrie.

Sir Napier eut un extrême désappointement : il comptait peut-être bien reprendre quelques-uns des vaisseaux de la Porte, ou les détruire. Son dépit s'exhala dans une remontrance qu'il crut devoir faire à Soliman-Pacha sur la façon dont les autorités égyptiennes agissaient avec les insurgés. (1) Ce n'est pas le commodore qu'on aurait aimé à voir se saisir d'un si grand apitoiement, c'est la politique égoïste qui avait suscité cette insurrection, et que rien ne pouvait arrêter dans

(1) Documents historiques, n° 17.

ses ténébreuses manœuvres. C'eût été encore plus de sang épargné que ne le désirait sir Napier.

Cette journée du 15 juillet fut féconde en incidents favorables à Méhémet-Ali ; outre l'entrée à bon port d'une partie de sa flotte, qui n'était pas sans avoir couru des dangers, et le déclin de l'insurrection du Liban qui lui était annoncé, elle fut encore signalée par l'arrivée de M. Anselme, l'envoyé de M. Thiers. M. Anselme eut immédiatement avec M. Cochelet une audience du vice-roi ; rien n'en transpira au dehors : on remarqua seulement que Méhémet-Ali avait l'air plus satisfait que de coutume. Il n'était pas encore instruit de l'échec définitif de Sami-Bey à Constantinople, et les bonnes nouvelles de Syrie concouraient avec les reconfortations que lui adressait le gouvernement français. Malheureusement, tous ces événements propices se trouvaient le même jour, à la même heure, annulés par le traité de Londres.

LXVI

Si lord Palmerston avait tenu secret que, dès le 8 juillet, ce traité était arrêté en principe, s'il communiqua seulement le 17, à M. Guizot, que

les signatures avaient été apposées le 15, c'était particulièrement pour que le cabinet français ne pût devancer, dans le Levant, les ordres qu'il envoyait à l'amiral Stopford. Au milieu de la pleine confiance du vice-roi, autorisée par le fait de la mission de Sami-Bey à Constantinople, et dans les nécessités créées par l'insurrection de Syrie, la politique anglaise avait bien compté que le vice-roi ferait prendre la mer à tout ou partie de sa flotte, et qu'un bon coup pourrait se présenter pour l'escadre britannique. Mais la précaution de lord Palmerston fut mise en défaut ; le télégraphe déjoua ses calculs, et, le 21 juillet, un bateau français, l'*Etna*, partait de Toulon à toute vapeur, pour donner l'éveil au vice-roi. A partir de ce moment, ce dernier renferma hermétiquement ses vaisseaux dans le port d'Alexandrie ; et, s'attendant prochainement à des obsessions peu agréables, il partit en tournée dans la basse Egypte, sous prétexte d'inspecter les canaux, mais en réalité pour gagner un peu du temps et mieux méditer sa défensive.

La nouvelle du traité fut connue à Constantinople quelques jours plus tard, le 2 août. A la suite du grand conseil tenu sur cette matière importante, Rifaat-Bey fut dépêché à Alexandrie pour notifier à Méhémet-Ali les volontés de la Porte. Parti le 7, il arriva le 11 ; et par le même

bateau, les consuls généraux reçurent les instructions des quatre puissances.

Le vice-roi ne revint que le 15, et le lendemain Rifaat-Bey lui fit ses communications officielles. Dans le premier mouvement de colère, le Rouméliote ne prit aucun ménagement : « *Ouâllâ-billâ-tillâ* (je jure par Dieu), je ne céderai pas un pouce du terrain que je possède, et si l'on me déclare la guerre, je bouleverserai l'Empire et m'ensevelirai sous ses ruines. » Telles furent ses propres paroles.

Le 17 août, les consuls d'Angleterre, de Russie, d'Autriche et de Prusse (1) se présentèrent au palais du vice-roi ; ils lui proposèrent, conformément à l'article premier de l'annexe au traité, l'hérédité de l'Egypte et le pachalik d'Acre viagèrement, lui donnant dix jours pour faire sa réponse. Le vice-roi ayant demandé une communication écrite, il lui en fut remise une le 19. Les consuls firent même plus qu'ils n'en étaient requis : ils présentèrent en même temps une note diplomatique, fruit de leur commune délibération, et ayant pour titre : *Réflexions sur la position actuelle du vice-roi d'Egypte*. La banalité des conseils de soumission contenus dans cette pièce n'était rachetée que par son arrogance ; la fin seule était

(1) A cette époque la Prusse avait enfin envoyé un représentant en Egypte.

digne de remarque en ce que, sous forme de menace et de mépris dirigés contre l'intervention présumée de la France, elle révélait, suivant la logique particulière des passions, autant d'appréhension qu'elle affectait d'en cacher. Voilà comment se terminait le factum :

« Une conséquence immédiate d'un tel refus
« (celui de se soumettre au traité) serait l'emploi
« des mesures coercitives. Le vice-roi est trop
« éclairé et connaît trop bien les moyens et les
« ressources dont les quatre grandes puissances
« peuvent disposer, pour se flatter un seul instant
« de pouvoir, par ses faibles moyens, résister
« même à l'une ou à l'autre d'entre elles; ce serait
« se bercer d'un espoir bien funeste que de com-
« ter, dans les circonstances actuelles, *sur un ap-
« pui de l'étranger*. Qui pourrait arrêter les déci-
« sions des quatre grandes puissances ? *Qui oserait
« les braver ?* Loin de lui être favorable, une telle
« intervention en sa faveur ne ferait que *hâter sa
« perte, alors devenue certaine*.
« Les quatre grandes puissances développe-
« raient des forces plus que suffisantes pour com-
« battre tout ce qui pourrait s'opposer à l'exécu-
« tion de la convention. On portera, là où le cas
« l'exigera, une force suffisante pour rendre toute
« résistance impossible et l'anéantir d'un seul
« coup. »

LXVII

Cet emphatique essai d'intimidation avait pour but spécial de combattre l'effet supposé des paroles d'un envoyé extraordinaire de M. Thiers, de M. le comte de Waleski, qui se trouvait à Alexandrie depuis le 12; car le chef du 1^{er} mars faisait volontiers voyager sa diplomatie; sa mystérieuse politique s'accommodait peu des agents à poste fixe, dont la responsabilité pouvait toujours se retrancher derrière un texte écrit. La mission de M. de Waleski n'a donc pas laissé plus de traces dans les cartons du ministère des affaires étrangères que celle de M. Eugène Perrier; mais, sans être obligé de prendre à la lettre les explications fournies à ce sujet par M. Thiers, dans la séance de la Chambre des Députés du 25 novembre, on peut augurer par celles des dépêches de M. de Waleski qui ont été publiées, que les instructions dont il fut muni ne différaient pas sensiblement de ce que l'ex-ministre révéla à la tribune, et, franchement, il n'y avait pas là de quoi tant inquiéter les zélés diplomates d'Alexandrie. Les imaginations, mises au champ, tombaient dans les versions les plus contradictoires; les uns disaient que tandis que M. Thiers

jétait feu et flamme à Paris, il envoyait, par M. de Waleski, au Pacha, l'avis de se soumettre sans retard au traité de Londres; d'autres prétendaient, au contraire, que l'envoyé avait ordre de le pousser à marcher sur Constantinople, au risque d'une conflagration générale. C'est le cas de dire que la résolution de M. Thiers ne méritait ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Voici, à l'entendre, en quels termes il aurait verbalement tracé ses instructions à M. de Waleski : « Dites au Pacha : ne
« passez pas le Taurus, conservez la défensive en
« Syrie, couvrez bien Saint-Jean-d'Acre et Alexan-
« drie; demandez la médiation de la France, et si
« vous faites durer la guerre jusqu'au printemps, la
« France, à la tête de toutes ses forces, négociera
« pour vous et obtiendra *probablement* la modifica-
« tion du traité. »

Dire au Pacha de ne pas faire passer le Taurus à son armée, en ce moment où elle était déjà aux prises avec deux fléaux, les Syriens et la famine, et en attendait deux autres, l'hiver et les soldats de la coalition, c'était de la même force que de lui dire de ne pas aller jusqu'à Saint-Pétersbourg. Le reste des conseils de M. Thiers ressemblait aux consultations de ces médecins qui recommandent à un malade fortement attaqué de spleen de prendre de la distraction. On voit que le président du 1^{er} mars n'indiquait pas au vice-roi d'au-

tre panacée que celle dont il avait lui-même fait usage et qui lui avait si bien réussi, c'est-à-dire l'art de *gagner du temps*.

Mais, sur ce chapitre, Méhémet-Ali en aurait remontré à M. Thiers. Le 26 août expirait le premier délai; Rifaat-Bey, accompagné des quatre consuls, se rendit auprès de lui pour connaître sa décision. Ils le trouvèrent aussi inébranlable, quoique plus calme que la première fois; dans leur précédente visite, c'est à peine s'il les avait laissés parler : ce jour-là, il les écouta tout au long, et se contenta de leur répondre : « Dieu donne la terre, et il la reprend : je me confie à la Providence. »

Rifaat-Bey voulut partir sur-le-champ, considérant comme illusoire toute espérance de vaincre l'obstination du Pacha; il en fut empêché par les consuls, qui exigèrent qu'il les assistât dans l'accomplissement de toutes les formalités; en conséquence, tous ensemble se présentèrent de nouveau au palais, le lendemain, pour faire la seconde notification prescrite par le traité du 15 juillet. Dans l'intervalle, la bile du Rouméliote s'était échauffée; les paroles froides et compassées de ces hommes, indifférentes comme la fatalité, alors qu'elles agitaient des choses qui lui tenaient tant à cœur, l'agaçaient au dernier point. Il répondit aux sommations par des menaces furibondes, ju-

rant qu'aux premières hostilités il marcherait sur Constantinople. Il avait entendu parler du projet de départ de Rifaat-Bey : « J'espère, » dit-il aux quatre consuls, « que vous partirez avec lui. — « Nous n'avons pas d'instructions pour abandon-
« ner nos postes, répondirent-ils. — Mais, moi, je
« n'ai plus de confiance en vous, répliqua le vice-
« roi. Les usages exigent l'éloignement des agents
« de nos ennemis ; avoir la guerre et vous avoir
« ici ne me convient pas. » Avant de se retirer, les consuls signifièrent au vice-roi qu'il avait encore un délai de dix jours pour faire ses réflexions, mais qu'il ne pouvait plus prétendre désormais qu'à l'Égypte héréditaire.

Voici à quoi le conduisirent ses réflexions. Deux jours après, le 28 août, il fit appeler Rifaat-Bey et chercha à l'engluier de ses discours, prétendant que cette affaire n'intéressait que les Musulmans, qu'elle devait être réglée à l'amiable, en famille, et que les étrangers ne s'y entremêleraient qu'au préjudice commun ; que, guidé par cette conviction, il s'était montré tenace en leur présence, et que ses paroles avaient été vives ; mais qu'au fond il était disposé aux concessions, qu'il se contenterait de l'Égypte héréditaire et de la Syrie viagère, faisant abandon du district d'Adana, de Candie et des villes Saintes ; qu'il allait, en conséquence, écrire une lettre de soumission au Sultan, et qu'il

le prierait, lui Rifaat, de vouloir bien s'en charger. En se défendant de pouvoir, en quoi que ce fût, modifier la ligne de conduite tracée par son gouvernement et les agents des grandes puissances, Rifaat, qui n'était pas insensible à ces avances personnelles, répondit qu'il ferait tout ce qu'il lui était possible pour lui être agréable, et qu'il se chargerait de la lettre. En voici la traduction :

Alexandrie, le 9 regib 1256 (7 septembre 1840).

Hautesse, la résolution des quatre puissances, la Russie, la Prusse, l'Angleterre et l'Autriche, relativement à la question d'Orient, m'a été communiquée, avec un ordre du visir, par votre serviteur Rifaat-Bey, un des ministres de la Sublime-Porte, actuellement en mission à ma cour. Je l'ai reçue avec le plus grand respect. Comme cette résolution ne m'accordait que l'hérédité du pachalik d'Égypte, je l'ai accueillie avec reconnaissance envers les grandes puissances, et toute l'obéissance due à votre ombre divine. Je n'ai point laissé passer le terme de vingt jours pour accepter cette faveur, parce qu'il faut que je me soumette à la résolution des grandes puissances et aux ordres de mon auguste maître et souverain. Avant l'expiration de ce délai de vingt jours, j'ai accepté le traité avec des marques d'une reconnaissance sincère. S. Exc. Rifaat-Bey était présente à cet acte. Que ce retard ne soit pas interprété d'une manière fâcheuse, ni attribué à un refus de me soumettre à la volonté des grandes puissances et de mon auguste maître. Mon but n'a été que d'obtenir l'assentiment à mes propositions de la magnanimité et de la grandeur des hautes puissances, pour lesquelles je professe la plus haute estime. Quand tout cela sera parvenu aux oreilles de V. H, je la prie de vouloir bien considérer que je suis un vieux serviteur et un esclave de notre auguste maître, et de m'accorder, en conséquence, le gouvernement de la Syrie pendant ma vie. Je vous promets d'améliorer ce pays. La tranquillité y régnera : tous, grands et petits, seront heureux, et, à cette occasion, je m'efforcerai de rendre de grands services à mon maître, à mon padichâ. J'attends cette faveur de mon

souverain et de la justice des hautes puissances, pour lesquelles j'adresse des prières au ciel. Maintenant que V. H. est instruite, tout dépendra des ordres de la Sublime-Porte.

MÉHÉMET-ALI.

On remarquera que la demande de la *Syrie viagère* est assez adroitement déguisée, dans cette lettre, sous forme de concession volontaire que le Sultan aurait faite, à titre de récompense pour d'anciens services et pour s'acquérir le droit d'en réclamer de nouveaux ; mais cette feinte ne pouvait plus tromper personne ; en dépit de son humilité, le Rouméliote n'en avait pas moins l'air de solliciter une grâce l'escopette au poing. D'ailleurs, c'était là une façon d'esquiver une explication catégorique, et de ne pas accepter sans encourir les conséquences du refus. Mais la prévoyance de lord Palmerston avait enfermé le vice-roi dans une espèce de cercle de Popilius ; le jour même où il écrivait cette lettre, les consuls vinrent prendre sa réponse définitive, le second délai de dix jours étant écoulé. Méhémet-Ali ne parut pas ; il fit dire qu'il était malade. Sami-Bey, son secrétaire, Boghos-Bey, son ministre, reçurent les consuls, et les prévinrent que, par une lettre adressée directement à S. H., le vice-roi avait fait sa soumission : « Mais si le Sultan refuse la Syrie viagère que fera le Pacha ? » demandèrent les consuls. Sur la déclaration de Sami-Bey et Boghos-Bey, qu'ils n'a-

vaient pas mission de répondre à une telle question, il fut rédigé un procès-verbal constatant le refus du vice-roi de se soumettre au traité de Londres; on y joignit un avis spécial des consuls au sujet de la flotte ottomane, que le Pacha leur avait péremptoirement refusé de renvoyer, et Rifaat-Bey partit immédiatement pour porter le tout à Constantinople, y compris la lettre du 5 septembre.

LXVIII

Dans cette dernière tentative de Méhémet-Ali pour éluder le dilemme qui lui était imposé, on ne peut voir l'effet d'une inspiration qui lui fût exclusivement personnelle; les conseils, ou tout au moins l'approbation de M. Thiers, eurent leur part dans sa démarche; car ce fut après une longue conférence avec M. de Waleski, le jour même de l'arrivée du *Papin* portant les dépêches de France, et le surlendemain du jour où Méhémet-Ali s'était énergiquement et absolument prononcé pour la négative, qu'il manda près de lui Rifaat-Bey et lui fit les ouvertures dont nous venons de parler. Deux jours s'écoulèrent encore, et l'envoyé de M. Thiers s'embarqua pour Constantino-

ple, afin d'y préparer le terrain pour l'acceptation des offres du Pacha, comme s'il était possible que les puissances laissassent la Porte s'engager sur des bases qu'elles mêmes avaient rejetées. Combien de fois et en quels termes fallait-il donc dire au président du 1^{er} mars qu'on voulait tout à fait se passer de lui? et comment n'a-t-il point senti qu'exposer la médiation de la France jusqu'aux dédains de la Sublime-Porte, c'était la faire aller trop loin dans la voie de l'abaissement?

M. de Waleski n'arriva à destination que le 8 septembre, veille du retour de Rifaat-Bey; il se mit, sans retard, en devoir de tout tenter pour le succès de la mission dont il s'était chargé. Mais la diplomatie des puissances, déjà prévenue, avait ses mesures prises pour écarter momentanément, du gouvernement de la Porte, jusqu'à la pensée d'une transaction avec Méhémet-Ali, et lui faire, à cet égard, ce qu'on appelle brûler ses vaisseaux. Le 11 septembre, des conférences s'étaient ouvertes pour délibérer sur le rapport de Rifaat-Bey et sur la déclaration des consuls; à la suite d'une orageuse discussion, la déchéance de Méhémet-Ali fut prononcée. Pour la troisième fois le Rouméliote était mis hors la loi musulmane et on lui donnait un successeur dans son gouvernement d'Égypte. Cette fois, ce fut Izzet-Pacha qui fut nommé à sa place.

Le 22 septembre, un bateau à vapeur autrichien apporta la nouvelle de la déchéance à Alexandrie; cet acte fut immédiatement signifié au vice-roi. Le lendemain, les consuls des quatre grandes puissances abattirent leurs pavillons et quittèrent l'Egypte.

LXIX

Le moment épineux était venu pour la coalition, surtout pour lord Palmerston; car l'opinion qui considérait le traité de juillet comme impossible à appliquer dans ses dispositions coercitives n'était point tout à fait déraisonnable. On avait sans doute fort exagéré la force du Pacha; des statistiques de l'époque, portant un certain caractère officiel, faisaient monter à près de trois cent mille le nombre des hommes enrôlés sous ses drapeaux; mais on saura quelle confiance il faut accorder à ces chiffres par ce seul fait que les gardes nationales y figuraient pour quarante mille hommes, et les ouvriers des fabriques enrégimentés pour quinze mille. Toutefois, l'armée du vice-roi présentait encore une masse imposante et suffisamment aguerrie, et on peut estimer que la portion

qui occupait la Syrie et les places fortes n'était pas moindre de quatre-vingt-dix mille hommes de troupes, tant régulières qu'irrégulières. Avoir raison d'une pareille armée ne devait pas paraître chose si simple ; la première difficulté était de porter les forces qu'on lui opposerait sur le théâtre de la lutte. Deux puissances, sur les cinq de la coalition, se trouvaient favorablement placées pour cette entreprise : la Turquie, qui ne pouvait y suffire, et la Russie, à qui on n'aurait jamais voulu la permettre. Réciproquement, la Russie n'eût pas souffert que les soldats anglais pénétrassent seuls dans la Syrie. Quant à l'Autriche, M. de Metternich, peu soucieux de s'engager dans une guerre active et de dégarnir les nombreux points qu'il lui fallait garder, avait déclaré qu'on s'arrangerait comme on voudrait, mais qu'il ne donnerait pas un soldat. Restait la Prusse, que son éloignement et son défaut de marine dispensaient naturellement de toute coopération active.

Qu'allait faire lord Palmerston ? Se bornerait-il à des démonstrations maritimes ? Mais qu'importait au Pacha qu'on lui brûlât quelques villes du littoral ? La question n'en aurait pas été pour cela décidée ; il pouvait faire retirer ses troupes dans l'intérieur des terres, et attendre que l'hiver et les tempêtes l'eussent de toute nécessité débarrassé de la présence de l'ennemi. D'un autre côté, tenter

un débarquement avec la poignée de soldats que la Porte mettait à la disposition des officiers anglais, c'était s'exposer à essuyer un échec grave, à se faire rejeter dans la mer et à motiver irrésistiblement l'intervention des armes russes.

Cependant, comme de tous les inconvénients celui de paraître reculer était le pis aux yeux de lord Palmerston, il ne manifesta pas la plus légère hésitation et envoya à l'escadre anglaise des ordres pour agir, à tous risques. S'il n'eût eu à redouter que les représailles de la France, moindre eût été son mérite en cette circonstance; mais il lui restait d'autres dangers, et de plus grands, à courir, ainsi qu'il vient d'être dit, et nous ne saurions trop admirer la résolution avec laquelle il jeta le drapeau de l'Angleterre et un seul régiment sur les côtes de Syrie.

LXX

Heureusement pour les Anglais, ils avaient à leur tête, dans la Méditerranée, un homme admirablement fait pour cette expédition. Le chef ostensible de l'escadre était lord Stopford, un de ces amiraux comme en contiennent tous

les cadres d'état-major, et chez lesquels une bravoure longtemps éprouvée fait à peine oublier une médiocrité notoire ; mais l'âme tout entière des opérations gisait en sir Charles Napier, commandant d'une division de l'escadre. Cet officier supérieur, non sans talents, quoique sans aucun scrupule, croyait sa ressemblance complète avec son illustre compatriote Nelson, parce qu'il en possédait toute l'énergie brutale. Se trouvant capitaine de vaisseau à la fin des guerres de l'Empire, M. Napier, las de la paix qui bornait son ambition, vint demander la richesse à cette France, dont les désastres, péniblement supportés, se refusaient à toute nouvelle lutte ; il se fixa au Havre pour surveiller le service des bateaux en fer qu'il avait établis sur la Seine, de concert avec M. A. Manby ; mais la spéculation avorta, et la société s'étant dissoute, M. Napier retomba dans des loisirs fatigants pour son ardeur. A cette époque éclata la révolution de Grèce, qui séduisit tout ce que l'Europe avait d'esprits aventureux et déclassés : M. Napier y vit une chance d'atteindre la célébrité qui le fuyait obstinément ; il courut se joindre aux Hellènes, et participa bravement à toutes les péripéties de leur fortune. Par malheur il se trouvait là au milieu de gens chez qui les hauts faits devinrent chose si commune qu'on finit même par n'en plus parler. La

paix de nouveau conclue, M. Napier rentra dans la marine anglaise, capitaine comme devant. Quelques expéditions qu'il fit en cette qualité le concilièrent peu avec la monotonie du service national; il se remit donc à interroger l'horizon de tous côtés pour voir si de quelque point ne surgirait pas une querelle, un combat, auxquels il pût offrir le secours de son épée. On aurait dit que ce fut à sa seule considération que la Providence suscita la rivalité dynastique du Brésil et du Portugal. On quêtait alors des amiraux à l'Angleterre, comme des chanteurs à l'Italie. Don Pedro en sollicita un pour sa flotte, et l'obtint de la bienveillance assez dédaigneuse du ministère britannique, qui se contenta de lui envoyer un simple capitaine, lequel n'était autre que M. Napier. C'était toujours suffisant pour tenir tête à l'escadre de don Miguel, qui se fit battre à plates coutures près du cap Saint-Vincent, sans aucun respect pour l'ombre du grand Albuquerque. Cette victoire avait valu à M. Napier le titre de comte de Saint-Vincent, octroyé par don Pedro, et le grade de commodore, qu'il possédait depuis qu'il était enfin rentré par la bonne porte dans la marine royale d'Angleterre.

Quoiqu'on pût considérer une telle carrière comme suffisamment remplie, il manquait des titres véritablement patriotiques à la réputation de M. Napier; aussi avait-il hâte de les acquérir

dans le Levant où il venait d'être envoyé, et il appliquait son zèle à prévenir, à dépasser même ses instructions plutôt qu'à rester en deçà.

LXXI

Nous avons vu, cependant, que la vigilance de sir Charles Napier fut mise en défaut à Beyrouth par l'avis opportun que communiqua à l'escadre égyptienne un bateau à vapeur français. Le commodore attendit, en croisant devant le port, l'heure de dommage; bientôt instruit du traité de Londres, il ne devait pas tarder à prendre sa revanche. Les mesures avaient été si bien arrêtées d'avance par lord Palmerston, tous les détails de la scène à jouer en Orient si bien réglés par lui, que le même jour, à la même heure où le traité serait signifié à Méhémet-Ali, les autorités égyptiennes de Syrie (1) devraient être sommées d'évacuer les lieux. Qui n'a reconnu là l'esprit anglais méthodique jusqu'à l'absurde? Il arriva, en effet, que Méhémet-Ali, absent d'Alexandrie à l'arrivée de Rifaat-Bey, ne put avoir communication du traité

(1) Celles du moins qui ne rentraient pas dans l'étendue du maximum des concessions accordées au vice-roi par le traité de Juillet.

que le 16 août. Mais cela n'empêcha pas sir Napier de faire sa sommation dès le 14, et sans aucun préliminaire, avant même de dénoncer les hostilités, de s'emparer de douze navires égyptiens qui étaient à l'ancre dans le port de Beyrouth.

Sir Napier n'avait peut-être pas eu lieu, dans ses services à l'étranger, d'observer très-scrupuleusement le droit des gens, et voyant son gouvernement faire de la politique comme on fait de la police, il pouvait se trouver personnellement excusable de commencer la guerre de cette façon.

Il alla plus loin : engageant résolument sa responsabilité en un point sur lequel le gouvernement anglais en était encore à se prononcer avec réserve, il répandit une proclamation qui appelait les Syriens à la révolte et les Egyptiens à la désertion (1). Des propositions brillantes faites se-

(1) « Habitants du Liban », disait M. Napier dans sa proclamation, « vous qui êtes plus spécialement sous mes yeux, levez-vous et secouez enfin le joug sous lequel vous géissez. Des troupes, des armes et des munitions vont arriver au premier jour de Constantinople, et désormais les vaisseaux égyptiens n'insulteront plus vos côtes. » Voici le passage à l'adresse des soldats de Méhémet-Ali : « Soldats du Sultan, qui avez été arrachés de vos foyers par la trahison pour être traînés sur les sables brûlants de l'Egypte, et qui depuis avez été transportés en Syrie, je vous adjure également, au nom du Grand-Seigneur, de retourner sous son allégeance. J'ai placé deux vaisseaux de ligne près du lazaret, dans lequel vous êtes campés, pour recevoir ceux d'entre vous qui se mettront sous ma protection.... Un oubli complet de tout le passé et votre paie ar-

crètement aux principaux chefs de l'armée du Pacha tentèrent en même temps d'ébranler leur fidélité. Ces choses sont de notoriété publique, et voici quels étaient les appâts offerts à leur défection : à Soliman-Pacha, le pachalik de l'île de Chypre, avec hérédité pour ses enfants ; à Méhémed-Pacha, celui de Tripoli ; à Chériff-Pacha, le reste de la Syrie, aux mêmes conditions. Tous les trois refusèrent sans hésiter, et envoyèrent à Méhémet-Ali avis de ces propositions en l'assurant qu'ils étaient résolus à mourir, s'il le fallait, pour son service.

Après cela, on est obligé de convenir que le gouvernement britannique a effectivement une forte inclination pour les moyens pacifiques, et qu'il n'adopte les voies de rigueur que lorsqu'il ne peut pas faire différemment.

LXXII

On avait calculé que les délais accordés à Méhémet-Ali rempliraient juste le temps nécessaire pour faire arriver les forces supplémentaires dont on avait besoin. A la suite de sa proclamation et rière sont assurés par le Sultan, ainsi que tout ce qui est dû aux soldats qui rejoindront ses drapeaux. »

de ses sommations, qui n'avaient eu d'autre résultat que de faire déclarer la Syrie en état de siège par Soliman-Pacha, le commodore Napier avait pris son mouillage plus au large avec quatre vaisseaux ; l'amiral Stopford croisait devant Alexandrie avec trois vaisseaux, une frégate et deux bateaux à vapeur anglais, plus deux frégates et une corvette autrichiennes. Le 5 septembre, il quitta les eaux d'Alexandrie et vint rejoindre, le 8, le commodore Napier devant Beyrouth ; le 10, ils furent ralliés par les transports, ayant à bord les troupes de débarquement, et dès le 11, à peu près dix mille hommes étaient jetés à terre. Ils se composaient comme il suit : une compagnie de débarquement de chacun des bâtiments de guerre anglais et autrichiens, quinze cents hommes d'infanterie anglaise, trois mille Turcs et de quatre à cinq mille Albanais.

M. Napier, qui avait eu tout le temps d'étudier la côte, fut chargé de cette opération. A deux ou trois lieues, au nord de Beyrouth, à l'embouchure d'une petite rivière, est une baie avec un promontoire très-avancé dans la mer ; de part et d'autre, deux larges chaussées longent le rivage et mènent l'une à Beyrouth, l'autre à Tripoli. C'est sur cet endroit, appelé Djournie, et qui était confié à la garde de quelques Albanais, que s'arrêta le choix du commodore ; il s'y porta rapidement et

débarqua tout son monde sans obstacle, la garnison n'ayant même pas tiré un coup de fusil. Les troupes coalisées purent à l'instant prendre une excellente position, la droite appuyée à la mer, la gauche à un ravin impraticable, le front et l'arrière protégés par les vaisseaux qui enfilèrent de leurs feux les routes de Beyrouth et de Tripoli. Le sort de la campagne était là : une fois cette petite troupe retranchée, elle devenait inexpugnable pour toute l'armée égyptienne.

Pendant que s'effectuait ce débarquement sans coup férir, quinze mille Egyptiens assistaient, l'arme au bras, au bombardement de Beyrouth : c'était le corps d'Ibrahim, couronnant les hauteurs derrière la ville. Soliman-Pacha lui-même commandait la garnison ; le 11, dans l'après-midi, il reçut une communication en français des amiraux anglais et autrichiens, le sommant de restituer la ville au Sultan et ne lui laissant qu'une demi-heure de réflexion. Soliman demanda jusqu'au lendemain matin : c'était pour avoir le temps de mettre ses poudres et ses munitions à l'abri ; mais les Anglais continuèrent le feu jusqu'à la tombée de la nuit, et le rouvrirent une heure avant le lever du soleil. Les projectiles ordinaires ne pouvant atteindre la place, ils firent usage de fusées à la congrève ; en peu de temps tout fut réduit en cendres, presque toutes les marchandises

européennes en magasin brûlèrent ; la maison de l'agent consulaire de France, le seul qui eût conservé son pavillon, servit de point de mire aux canonniers anglais et fut criblée de boulets : aucun ne put abattre le pavillon. L'ardeur destructive, qui distingue si éminemment la marine anglaise, se donna carrière à bon marché, car la place riposta à peine, Soliman ayant, dès le commencement de l'action, échelonné ses troupes en arrière de la ville ; si bien que les victimes furent, pour la plupart, des femmes et des enfants de la côte. Soliman était exaspéré de cette manière de faire la guerre ; c'était la première fois qu'il voyait, disait-il, des soldats massacrer sans pitié des habitants inoffensifs.

L'œuvre de destruction accomplie, les alliés cessèrent le feu ; mais la présence des troupes d'Ibrahim et de Soliman les empêcha de faire aucune autre tentative pour s'emparer des ruines fumantes de la place ; ils n'osèrent même pas s'aventurer hors de leur position de Djournie-bay et dépasser la portée des canons de leurs vaisseaux.

Néanmoins ces premières opérations embrasèrent toute l'étendue de la côte syrienne, entre Caïffa, au sud de Saint-Jean-d'Acre, jusqu'à Tripoli, au nord. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de la première de ces villes qui se trouve à l'extrémité même de la rade de Saint-Jean-d'Acre,

au pied du mont Carmel : elle fut détruite par deux frégates autrichiennes et une frégate anglaise, sous les ordres de S. A. R. le prince Charles-Frédéric. Djebaïl, autre petite bicoque entre Beyrouth et Tripoli, coûta plus cher aux Anglais ; les Albanais, qui s'y étaient retranchés, repoussèrent très-vigoureusement d'abord les assaillants et ne leur cédèrent la place qu'après une résistance acharnée.

Les Anglais avaient pris pied sur le sol syrien : c'est tout ce qu'ils voulaient momentanément, et on ne peut nier que ce premier mouvement, exécuté avec nerf et habileté, n'ait constitué pour eux, dès l'abord, un sérieux avantage.

LXXIII

Le canon qui pulvérisa les murailles de Beyrouth eut un autre résultat : il fit choir, à Paris, le ministère du 1^{er} mars. Grâce au ton belliqueux des organes de M. Thiers, grâce surtout à l'éclat qu'on faisait des préparatifs militaires de la France, la susceptibilité nationale, si vivement émue par le traité de Londres, s'était un peu rassurée, et l'opinion qui égara le roi et son ministère, — le premier un instant seulement, — commençait à se répan-

dre dans le public, à savoir que l'attitude énergique de la France empêcherait l'exécution du traité. Mais tandis que le peuple français s'abandonnait à cette confiance en la fermeté de ses gouvernants, ceux-ci étaient assaillis de plus de divisions, de terreurs et d'irrésolutions que jamais. Au fur et à mesure que M. Thiers se grisait de ses propres violences, le roi Louis-Philippe reprenait le calme de ses inspirations ; la gloire et la popularité n'étaient point des enjeux auxquels il pût longtemps sacrifier le sentiment de sa sécurité ; il revint bientôt aux intrigues qui constituaient son élément supérieur et mit en campagne sa diplomatie secrète ; M. de Saint-Hilaire, à Vienne, et songendre et compère, le roi des Belges, à Londres, furent mandés spécialement à l'effet d'ourdir une trame ayant pour chaîne la ligue des instincts conservateurs de l'Europe. Metternich, qui ne fut jamais qu'un allié précaire pour Palmerston, et que l'ascendant russe jetait dans cette aventure guerrière, donnait les mains à un biais pacifique qui aurait consisté dans la médiation française, demandée et acceptée pour Méhémet-Ali ; d'un autre côté, les torys, trop longtemps écartés, contre leur gré, des conseils de la couronne, ne croyaient pas acheter trop cher, au prix d'un acquiescement, leur rentrée au pouvoir : en retour, Louis-Philippe offrait de sacrifier le ministère du 1^{er} mars, — léger sacrifice, — et de com-

primer, à l'aide du 12 mai, renforcé de M. Guizot, la fibre militaire qui tressaillait en France. La chose fut sur le point de réussir, et M. Guizot, qui y avait personnellement aidé, se flattait presque de palper enfin le mirage si longtemps décevant d'un portefeuille, lorsqu'un froncement de sourcils du Jupiter moscovite mit en désarroi tout cet Olympe diplomatique. Nicolas ne pouvait, de gaîté de cœur, se laisser frustrer du profit, bien qu'éventuel, qu'il attendait de la rupture franco-anglaise; et sa colère fut spontanément inculquée à la Prusse qui, à notre égard, est toujours restée au lendemain d'Iéna : tous deux s'opposèrent énergiquement à la médiation française, et nous avons vu, en effet, de quelle façon elle fut accueillie à Constantinople, lorsque M. Waleski vint la proposer. Ce fut la mort de la combinaison projetée; pour cette fois, M. Thiers fut incontestablement sauvé par le czar de toutes les Russies.

Il est vrai que ce fut un triste service qu'il lui rendit là, et que déjà le président du 1^{er} mars était à la recherche d'une issue honnête pour s'esquiver d'une situation devenue intolérable. L'ardeur qu'il manifestait aux yeux des siens et du public, il lui fallait la déposer comme un masque à la porte du conseil; car le refroidissement du roi n'étant plus douteux, n'avait pas tardé à gagner les plus courtisans de ses collègues du ministère. M. Cousin

l'accablait de ses verbeuses remontrances, et M. Roussin de ses boutades de marin. Ce dernier, surtout, ne voulait point souffrir qu'on lui parlât des moyens de résistance de Méhémet-Ali : « Vous parlez, disait-il, des forces du « Pacha, vous parlez de ses armées et de ses flottes ; mais il n'a que des apparences d'armée, « des apparences de flotte. Ses soldats tous réunis « ne résisteraient pas à un régiment européen ; « quant à ses vaisseaux, je ne demande qu'une « frégate, une seule, pour les disperser et les « brûler. J'ai vu de trop près ces troupes et ces « marins pour les traiter autrement que comme « de vaines fantasmagories. »

Pour lutter contre de tels obstacles, M. Thiers n'avait pas assez foi en la justice de sa cause, ni même en son habileté personnelle. L'écueil d'illusionner trop facilement autrui et de ne pouvoir plus s'en imposer à soi-même : il ne croyait plus à la sincérité du roi, à la modération des puissances, à la force de Méhémet-Ali ; il était même dissuadé de la guerre, voyant les arsenaux et les coffres de la France plus vides qu'ils n'étaient réellement, les finances obérées, les cadres incomplets, la marine en piteux état : avancer, il ne le pouvait pas ; reculer, il ne le pouvait plus. Il sentait qu'on ne désirait rien tant au château que sa retraite, et que c'était la pire des choses redoutées ; il était enfin

dans une de ces positions dont il faut sortir comme l'oiseau sort de l'œuf, en cassant sa coquille : qu'importe alors où le coup frappe !

C'était dans ce même moment que lord Palmerston, avec des embarras financiers tout aussi graves, une pénurie de moyens militaires non moins grande et une responsabilité qui ne le cédait en rien à celle de M. Thiers, engageait résolument la partie. Le ministre anglais montra, en cette occasion, une supériorité de caractère incontestable.

Le gouvernement français abusa des protestations : il protesta d'abord par la bouche de M. de Pontois, à Constantinople, contre l'emploi des moyens coercitifs en Syrie ; à la nouvelle de la capture des vaisseaux égyptiens à Beyrouth, il fit entendre encore des représentations sur cette brutale agression du commodore Napier : on ne les écouta pas davantage. Le ministère en était venu à ce degré d'humiliation qu'aucune énergie ne peut plus racheter. « Il serait bon de savoir, » disait à ce propos un journal de l'opposition, « quel est le nombre de soufflets que notre gouvernement a besoin de recevoir pour se croire insulté. »

C'était mal le juger : loin de dissimuler l'insulte, — ce qui eût été plus adroit, — il semblait s'attacher à la crier par dessus les toits ; au bruit causé par le traité de Londres, il avait répondu par des levées de soldats et de matelots ; au

fait de la mise en demeure du vice-roi, il répliqua en décrétant les fortifications de Paris. Les gens qui répugnent à combattre sont toujours pressés de s'armer : mais à quoi bon tant d'armes lorsqu'on ne veut se servir d'aucune ! Pendant que le cabinet français accumulait ainsi les moyens d'attaque et de défense, que faisait-il de sa flotte dans la Méditerranée ? La laissait-il au moins dans les eaux des escadres de la coalition, ne fût-ce que pour inspirer, par sa présence, un peu de retenue aux agresseurs, un peu de confiance aux opprimés ? Il s'en serait bien gardé. Dès le commencement d'août, l'amiral Lalande, qui la commandait depuis trois ans, et qui avait eu, on le sait, le malheur de déplaire aux Anglais, fut rappelé, et en attendant l'arrivée de l'amiral Hugon, son successeur, il eut ordre de conduire la flotte dans le golfe de Salamine, à plus de deux cents lieues de l'endroit où s'escrimaient les Anglais. Et certes, au point de vue de la prudence, M. Thiers fut bien avisé ; car si la flotte française eût continué à rester dans le voisinage de ses rivaux, la longanimité du ministère n'aurait pas eu l'occasion de se donner si beau jeu, et, comme le dit plus tard le brave amiral Lalande, en face d'un pareil abus de la force, d'un mépris si insolent pour le droit des gens, « les canons seraient partis d'eux-mêmes. »

Dans le cours du mois de septembre, M. Thiers se sentit momentanément soulagé de son anxiété : on apprit que le vice-roi s'était soumis au traité de Londres. C'était ainsi qu'on interprétait sa lettre du 4 septembre, dont nous avons essayé de définir le vrai caractère. On ajoutait que l'envoyé français, M. de Waleski, s'était rendu à Constantinople pour porter la soumission de Méhémet-Ali. Cette nouvelle inattendue, en rangeant la solution de cette affaire dans le domaine des faits accomplis, tranchait toutes les difficultés; elle permettait encore au chef du cabinet français des regrets susceptibles de dignité, et le dispensait de l'alternative d'une faiblesse ou d'une retraite.

L'espoir dura peu. Le 1^{er} octobre, une dépêche télégraphique de Marseille apprenait à Paris le bombardement de Beyrouth, et le lendemain on savait comme quoi la Porte, en retour de l'acte de soumission du vice-roi, avait prononcé sa déchéance du pachalik d'Egypte.

Ce fut une explosion d'indignation, d'autant plus vive que ces nouvelles, amplifiées et commentées par des journaux dupes ou gagnés, se répandirent avec des détails irritants; le bombardement de deux jours était transformé en bombardement de neuf jours; l'hôpital avait été incendié, malgré le drapeau noir qui en signalait l'inviolabilité. Les

alliés comptaient bien sur une résistance à outrance de la part du Pacha, car c'était sa ruine complète qu'ils voulaient; voyant leur calcul déjoué par sa soumission, ils avaient néanmoins fait prononcer sa déchéance. Sans doute qu'une mauvaise foi si insigne recouvrait des projets de partage qu'on verrait bientôt se produire au grand jour. Ainsi parlaient les feuilles publiques de toutes les nuances.

M. Thiers était tiré brusquement d'un doux rêve; mais, de cette façon comme de l'autre, il avait enfin rencontré la crise décisive pour ses perplexités. Il lui fallait, comme on dit, sauter le fossé ou s'arrêter net : il préféra rouler dedans. Ayant immédiatement proposé au roi de passer de la parole à l'action, celui-ci refusa, et le 2 octobre M. Thiers remit sa démission dans ses mains, Cette retraite lui laissait le beau rôle, il aurait dû s'y tenir. Louis-Philippe, *qu'elle découvrait trop*, vu la conjoncture, mit en jeu, pour la faire retirer, tous les leviers de sa rouerie représentative : intuitivement, il savait qu'un ministère qui l'abandonnerait sans être à bout de déconsidération, entraînerait sa propre perte. Le roi-citoyen, que servait admirablement la bonhomie caressante de sa parole, intéressa à son but égoïste la générosité, l'amour-propre, voire même le patriotisme de M. Thiers, en lui prouvant que le trône et les

institutions de juillet pourraient périlcliter faute de son appui; il eut aussi pour complices les aristocratiques influences auxquelles sont trop souvent abordables les ministres plébéiens : la reine Marie-Amélie descendit jusqu'à la supplication pour faire reprendre à M. Thiers son portefeuille. M. Thiers y consentit, moyennant certaines concessions destinées à masquer celles qu'il faisait lui-même; en voici le programme : 1° une note diplomatique contenant un *casus belli*; 2° l'ordonnance de convocation des Chambres pour le 25 octobre; 3° le rappel de la flotte du Levant aux îles d'Hyères; 4° l'armement complet de la France.

Dans cet ensemble de mesures affectant le caractère belliqueux, on peut s'étonner de voir figurer le rappel de la flotte; pris à partie, plus tard, pour cet acte inexplicable, M. Thiers s'en excusa en disant qu'il voulait avoir la flotte au bout du télégraphe. Au bout du télégraphe, soit; mais pas à portée des canons anglais; car c'était là une éventualité qui donnait le vertige à Louis-Philippe, et qui constituait l'essence même de toutes les inquiétudes du ministre.

Le cas de guerre fut posé dans une note du 8 octobre; il consistait dans le maintien de l'acte de déchéance du vice-roi. Mis en regard de l'assurance, spontanément donnée par les puissances,

que la Porte en ceci avait été trop loin, qu'elles-mêmes ne consentiraient pas à l'accomplissement de cet acte de rigueur et qu'elles insisteraient, au contraire, pour sa révocation, — le cas de guerre de M. Thiers était plutôt, comme le fit spirituellement observer M. Desmousseaux de Givré, un *cas de paix* ; en effet, venir dire qu'on défend tel point que l'adversaire déclare ne pas vouloir attaquer, cela a plutôt l'air de prévoir un bon accord qu'une collision. Au fond, ce qu'il y avait de plus clair dans ce factum de M. Thiers, embarrassé comme une lettre d'excuses, c'était l'abandon des prétendus droits de Méhémet-Ali sur la Syrie aux chances de la guerre. Tous les artifices de langage ne purent le dissimuler.

Louis-Philippe n'en demandait à son ministre ni plus ni moins, et, pour nous servir d'une expression triviale, mais énergique, le *tour était fait*. Aussi quand il s'agit, quelques jours plus tard, de rédiger le discours d'ouverture des Chambres, M. Thiers trouva-t-il dans la couronne une opposition aussi inattendue qu'aigrement exprimée. Il remit sa démission sur le tapis : cette fois, elle fut acceptée sans observation.

Le 29 octobre, M. Guizot, qui se tenait prêt, succéda à M. Thiers. La France gagna-t-elle au change ? C'est une question désormais assez indifférente au sujet qui nous occupe. Le mieux à

faire à cet égard, c'est une comparaison ; la voici : quand un malade est par trop oppressé sur un côté, c'est une vive, quoique peu durable satisfaction pour lui , que de se tourner sur l'autre.

LXXIV

Les tergiversations dont la France donna le spectacle parurent réagir jusque sur Ibrahim-Pacha en Syrie ; l'audace, qui l'avait naguère si bien servi, l'abandonna ; désormais nous allons le voir rester fort au-dessous de ce qu'on pouvait attendre de lui.

Depuis la bataille de Nézib, Ibrahim avait toujours maintenu le gros de ses forces entre le Liban et le désert, occupant ainsi la ligne stratégique de Marach à Damas, qui passe par Alep, Hamah et Homs : c'est le chemin parcouru par les grandes caravanes allant à la Mecque. Cette base d'opérations pouvait être excellente tant qu'Ibrahim n'aurait pas d'autres adversaires que les Turcs ; elle répondait d'ailleurs parfaitement au dessein qui voulait prendre les plaines d'Anatolie pour théâtre de futurs combats, et pousser les troupes égyptiennes sur Constantinople. Ce

dessein, nous avons vu Méhémet-Ali menacer jusqu'au dernier moment de le mettre à exécution; mais la révolte du Liban en rendait la réussite plus que problématique, et dès l'instant que les alliés eurent fait mine d'agir sur le littoral, il n'y fallait même plus songer. De là résultait la nécessité pour Ibrahim de changer ses dispositions, de dégarnir l'est et le nord de la Syrie, qui ne couraient aucun danger, pour porter ses forces vers la côte. Il n'y avait plus en effet sur la frontière terrestre que quelques mauvaises troupes turques désorganisées.

En cas d'invasion par voie maritime, nous croyons qu'il est du devoir de la défense d'inquiéter le débarquement de l'ennemi, ou tout au moins de ne pas lui laisser faire son premier établissement sans obstacles. Souvent des généraux, par excès de présomption ou de prudence, ont préféré se retrancher et attendre le combat avec tout l'avantage d'une position bien choisie : presque toujours la défaite a payé cette mauvaise tactique. Ce principe, d'une vérité générale devenait, dans la position du général égyptien, une loi impérieuse; car il lui fallait, à tout prix, empêcher le contact des agresseurs avec les montagnards du Liban, chez qui l'apparition seule des voiles anglaises faisait gronder de nouveau la révolte.

Ibrahim voulut tout ménager à la fois ; il laissa un corps considérable à la garde de la frontière continentale, des garnisons dans toutes les villes, et se porta de sa personne dans les environs de Beyrouth, avec un corps d'opération d'une quinzaine de mille hommes. Cette force était tout à fait insuffisante comparativement à celle que l'armée alliée empruntait aux canons de sa flotte. Ibrahim ne s'en aperçut que lorsqu'il essaya d'attaquer le camp de Djournie ; l'excellent embossage des vaisseaux anglais en rendait les approches si périlleuses, qu'il renonça à l'entreprise, et se contenta du rôle d'observateur, poussant ses avant-postes jusqu'à moins d'une heure de distance de l'ennemi.

Rien de décisif ne se passa donc jusqu'à la fin du mois de septembre ; mais cet intervalle de complète inaction de la part d'Ibrahim, fut très-utilement employé par les alliés ; des paysans vinrent par bandes s'armer à leur camp, et se répandirent dans la campagne, tout en harcelant les postes égyptiens ; dès les premiers jours quatre mille fusils leur furent distribués, une vigoureuse guerre de guérillas eommença. Un mois ne s'était pas écoulé que le nombre des fusils donnés s'élevait à trente mille, et que tout le pays était en feu. La situation devint critique pour Ibrahim, séparé de ses réserves par l'insurrection, commandant à une

armée mal nourrie, mal payée, à peine vêtue au commencement de l'hiver : pour résister aux maladies qui la décimaient, elle n'avait ni médecins ni médicaments. Le camp des alliés offrait au contraire toute sorte d'abondances ; aussi la désertion faisait-elle des vides immenses dans les rangs de l'armée égyptienne. Ces causes de revers, Ibrahim les aggrava encore en éparpillant ses forces au lieu de les concentrer. Il les avait divisées en trois corps, et, ne gardant sous la main que quatre à cinq mille hommes, il essaya de se rapprocher de la résidence de l'émir Béchir, dont la fidélité commençait à lui être suspecte. Soliman-Pacha, à la tête de trois mille hommes environ, se tenait aux portes de Beyrouth, et Osman-Pacha, couvrant la gauche d'Ibrahim, occupait la position de Marouba, avec six ou sept mille hommes, parmi lesquels beaucoup de malades.

Le 4 octobre, les montagnards, en nombre considérable, vinrent attaquer Osman ; l'action dura peu de temps, toutes les recrues syriennes ayant spontanément passé à l'ennemi ; Osman, poursuivi l'épée dans les reins, se retira sur Balbeck, avec mille hommes à peine.

LXXV

Cette défaite eut pour résultat de lever les derniers scrupules du prince des Druses; depuis plusieurs jours il était en pourparlers avec l'amiral Stopford et le sérasker Izzet-Pacha, — le successeur de Méhémet-Ali désigné par la Porte; le 5, il conclut avec ceux-ci une convention en vertu de laquelle il reconnaissait le Sultan Abd-ul-Medjid pour seigneur et maître, et s'engageait à le servir fidèlement : en retour, la vie sauve et la possession de ses biens lui étaient garanties. Pressé ensuite de se rendre au camp des alliés, il s'excusa sur ce que les troupes d'Ibrahim lui barraient le chemin, et promit d'envoyer deux de ses fils en otages. Pour l'encourager dans cet acte décisif, il fut joint, aux termes sus-énoncés de la convention, l'engagement que le titre de prince des montagnes lui serait conservé.

Mais l'émir Béchir devait porter cette fois la peine de ses hésitations; un autre l'avait devancé en se jetant résolûment dans le parti des alliés, et cet autre n'était rien moins que son propre fils, l'émir El-Kasim, qui, impatienté sans doute des

retards que son vieux père, — il avait 85 ans, — apportait à lui laisser sa succession, avait trouvé ce moyen extra-naturel de la recueillir. C'est lui qui commandait les montagnards au combat de Marouba. L'amiral Stropford, prétextant que Béchir ne s'était pas présenté aux quartiers anglais le jour fixé, prononça sa déchéance, et nomma au gouvernement du Liban, au nom de la Porte, son fils l'émir Béchir-el-Kasim.

Béchir fut consterné de sa destitution ; mais, chose étonnante, elle lui fit franchir le pas qui excitait à un si haut point sa répugnance. Le lendemain du jour où il en avait reçu l'avis, lui parvint également une dépêche d'Ibrahim qui l'appelait au camp égyptien ; Béchir se décida pour celui des alliés, et partit incontinent, accompagné de sa famille et d'une suite nombreuse. Il fallait qu'il jugeât la cause des Egyptiens bien irrémédiablement perdue.

A Saïda , où il arriva le 11 octobre, il ne trouva plus l'amiral Stopford, ce dernier s'étant rendu devant Beyrouth ; le capitaine, commandant la station, le dirigea sur ce dernier point. Béchir fut reçu à bord du vaisseau amiral avec tous les honneurs dus à son rang ; mais on lui signifia qu'il ne pouvait plus rester en Syrie. En vain l'Émir protesta-t-il contre ce traitement qui, vu les promesses sur la foi desquelles il s'était engagé, avait toute

la couleur d'un guet-apens. Tout ce qu'on voulut bien lui accorder, après une longue discussion, ce fut de désigner lui-même l'endroit où il désirait qu'on le transportât; quant à ses biens personnels, ils devaient être vendus et le prix lui en être intégralement remis. Il demanda à être conduit à Rome ou en France. Alors l'amiral lui déclara que c'était chose impossible, et que le choix de sa résidence était restreint à Malte ou à l'Angleterre. Le vieux Béchir, qui n'avait jamais tenu aux traités, comprit qu'enfin il avait affaire à une puissance qui n'en faisait pas plus grand cas que lui-même, et que la loi du talion s'exercerait à son endroit dans sa rigueur providentielle. Il baissa la tête et ne dit plus mot. Le 1^{er} novembre, il débarqua à Malte avec sa suite.

LXXVI

Cependant les alliés ne faisaient pas grands progrès; ils avaient bombardé Beyrouth, sans pouvoir y entrer, et, à l'exception de quelques points qu'ils occupaient sur la côte, tels que Djournie, Djebail et Kaïffa, la Syrie tout entière était encore aux mains d'Ibrahim. Les paysans

du Liban seuls avaient pris les armes ; au sud, les montagnards de Naplouse et de Jérusalem s'étaient montrés beaucoup plus rétifs aux suggestions des agents anglais. Avant de s'engager dans l'intérieur des terres, les alliés voulaient avoir le cœur net de cette grande armée, qu'on disait être sous les ordres d'Ibrahim, et avec laquelle il avait pu projeter l'envahissement de l'Asie-Mineure ; car ils ne comprenaient rien à l'inertie du généralissime égyptien et soupçonnaient quelque piège ; c'est pourquoi ils laissaient faire la première besogne aux habitants armés par leurs soins, et s'en servaient comme d'éclaireurs pour leurs futures opérations. Pourtant il devenait urgent d'arriver à un résultat plus positif ; la saison propice touchait à son terme ; le mois de novembre survenant, les côtes de Syrie ne seraient plus tenables pour la flotte ; et la Russie, à la piste de l'occasion, se préparait à jeter ses bataillons dans l'Asie-Mineure. Déjà le comte de Liéven, envoyé extraordinaire du Czar, était venu à Constantinople avertir le Sultan qu'il n'avait qu'un mot à dire, et que toutes les forces de l'empire russe seraient mises à sa disposition : soixante mille hommes campaient à Odessa, l'arme au bras ; et sans même attendre la réponse du Sultan, l'envoyé russe s'était rendu en Anatolie pour étudier le terrain et tout disposer pour

l'occupation. Il était clair que le plus léger événement pouvant s'interpréter comme un échec pour les alliés, mettrait en jeu l'intervention moscovite.

C'est ce qui causait la circonspection des Anglais; mais ce fut aussi ce qui excita leur ardeur, quand la défaite d'Osman-Pacha leur eut livré le secret de la faiblesse de l'ennemi. Ils résolurent de profiter de l'influence morale de ce succès et de la défection de l'émir Béchir pour faire un pas en avant; ce pas consistait dans la prise de Beyrouth, restée aux mains des Egyptiens. Soliman gardait toujours les communications libres entre cette ville et le camp retranché qu'il occupait, à deux lieues de là, de l'autre côté de la rivière.

LXXVII

Après la déconfiture d'Osman, Ibrahim avait prolongé sa gauche vers le sud pour couvrir sa ligne de retraite sur Balbeck par les défilés du Liban et la route de Damas; quinze cents hommes de ses meilleures troupes étaient formidablement postés dans un lieu nommé Calas-Meidat, à quelque distance de Beyrouth. Le terrain, formé en cet

endroit de roches abruptes, avait permis de superposer trois étages de retranchements protégés sur leur front par un profond ravin. Malheureusement Ibrahim n'avait pas assez de monde pour tirer tout le parti possible de cette magnifique position, et encore le peu dont il pouvait disposer était-il trop dispersé pour pouvoir obéir à un rapide mouvement de concentration. Le commodore Napier résolut de profiter de cette dernière faute. Le 9 octobre, laissant son camp de Djournie à la garde d'une partie des troupes de débarquement, il se présenta, à la tête de quelques milliers de Turcs et de montagnards organisés en bataillons, sur les hauteurs qui faisaient face à la position des Egyptiens, de l'autre côté du ravin. Ibrahim venait d'y arriver, amenant deux mille de ses meilleurs soldats ; s'apercevant enfin des vices du système qu'il avait adopté, il voulait réunir sur ce point des forces capables d'arrêter l'ennemi ; il avait en conséquence demandé quatre bataillons à Soliman-Pacha et donné l'ordre à deux mille hommes qui se trouvaient à Zâlê, dans la vallée de Balbeck, de venir le rejoindre : ces renforts étaient attendus le lendemain. Mais le commodore, qui en fut instruit par les transfuges, ne leur donna pas le temps d'arriver. Son plan d'attaque avait été combiné avec l'émir Kasim, qui, à la tête de ses montagnards, devait tourner

les Egyptiens par les défilés du Liban et les attaquer en arrière. Une vue exacte de la force de l'ennemi inspira à sir Napier le désir de ne pas s'en fier exclusivement à l'émir Kasim pour cette importante manœuvre; il la fit exécuter, dans la nuit même du 9, par quatre bataillons turcs sous les ordres d'un colonel. Bien lui en prit, en effet, car pendant qu'on se battit à Calas-Meidat, le nouveau prince des Druses resta aux prises avec les deux mille hommes de Zâlé. Mais les Turcs, sous la direction des officiers anglais, exécutèrent le mouvement avec aplomb, et le lendemain 10, dès que la fusillade eut appris au commodore qu'ils étaient parvenus sur les derrières de l'ennemi, il lança toutes ses troupes à l'assaut, ne gardant qu'un bataillon de réserve. L'affaire fut chaude et dura quatre heures; les Egyptiens opposèrent une résistance désespérée; mais pris en tête et en queue, et ayant perdu tout l'avantage de leur position, ils finirent par lâcher pied, et se répandirent dans les défilés du côté de Balbeck. Huit cents prisonniers restèrent aux mains des Anglo-Turcs; Ibrahim lui-même eut de la peine à s'échapper avec quelques cavaliers.

Telle fut le premier et le seul engagement qu'Ibrahim soutint en personne contre les alliés. Qu'était donc devenue cette armée de quatre-vingt mille hommes à laquelle il commandait encore en

juillet, et que les renforts, sans cesse envoyés par le vice-roi, avaient dû continuellement accroître? Et cette nombreuse cavalerie, ces régiments de dragons, de cuirassiers dont on avait tant parlé, où se tenaient-ils donc pendant que les soldats alliés donnaient la chasse à quelques misérables Arnaoutes, les seuls défenseurs de la plupart des villes maritimes? Cette formidable artillerie, qui décida de la bataille de Nézib, avait-elle tout à fait perdu la voix? Comment se fit-il que, dans aucune de leurs rencontres avec l'ennemi, les Egyptiens ne tirèrent pas seulement tiré un coup de canon?

Était-ce donc pour donner raison à l'amiral Roussin et ne fallait-il voir là qu'une fantasmagorie d'armée, dont un régiment européen bien conduit aurait pu facilement venir à bout? Certes, les quinze cents soldats de marine anglais n'étaient pas l'équivalent d'un régiment.

La puissance militaire égyptienne se détraqua comme par enchantement, les villes tombaient comme les grains d'un chapelet.

Mais aussi quelle monstrueuse absurdité avait accumulé, dans les places soi-disant fortes du littoral, les armes, les munitions, tout le matériel de l'armée? Singulier moyen de soustraire aux Anglais la proie qu'ils venaient chercher, que de l'offrir ainsi à leurs premiers coups!

Le 10 octobre Beyrouth était pris, voici

comment : en même temps que le commodore Napier allait à la rencontre d'Ibrahim, l'amiral Stopford venait s'emboîser devant la place, pour faire une diversion. Soliman-Pacha quitta son camp retranché, rentra dans Beyrouth le 8 et se prépara à la résistance ; il avait deux régiments d'infanterie, le 6^e et le 10^e de ligne ; ce même jour, il reçut l'express du généralissime, qui lui mandait de lui expédier quatre bataillons. Cet express s'en retournait vers Ibrahim, lorsque, chemin faisant, il apprit la défaite de Calas-Meidat : on lui dit aussi qu'Ibrahim était tué. Effrayé, le soldat revient à Beyrouth, et communique la nouvelle à Soliman-Pacha. Le général confie le commandement de la place à Sadik-Bey, colonel du 6^e régiment, et part avec le 10^e à la recherche du généralissime ; mais aussitôt Soliman-Pacha parti, Sadik-Bey n'a rien de plus pressé que de décamper. Dans la soirée, les habitants allumèrent de grands feux sur la plage pour prévenir les Anglais de l'évacuation ; toutefois, ceux-ci n'osèrent s'y fier qu'après le lever du soleil : ils débarquèrent alors, et prirent possession de la ville sans coup férir. Mais, dans sa marche, le colonel du 6^e régiment reçut de Soliman-Pacha une lettre qui lui apprenait qu'Ibrahim était plein de santé, et que lui-même serait bientôt de retour à Beyrouth. Sadik-Bey, honteux de sa pusillanimité,

revint sur ses pas : la ville venait d'être prise. Le colonel , dans l'appréhension du sort qu'il méritait , craignit pour sa vie et livra son régiment aux Anglais.

D'ailleurs Soliman n'aurait plus été lui-même en état de porter le moindre secours à Beyrouth ; attaqués , le 10 , avec acharnement , ses soldats s'étaient débandés sous l'influence de la panique causée par les récits de la victoire des alliés ; il avait perdu son camp , tous ses canons , ses munitions , et s'était retiré presque seul du côté de Balbeck.

Cependant , en quelques endroits , la résistance des Egyptiens fut des plus honorables. Une première fois , en septembre , les Anglais avaient échoué à Batroun , à Tortose , à Tripoli. Saïda (l'ancienne Sidon) n'avait succombé , dans les premiers jours d'octobre , qu'après une lutte acharnée et encore par la trahison d'un officier qui livra une porte aux assiégeants. Malgré le feu terrible de deux vaisseaux et de quatre frégates , les murailles de la ville n'avaient pu être entamées , et les Anglais se virent obligés d'opérer un débarquement sous le feu meurtrier des assiégés. Quoique introduits dans la place , les assaillants n'en furent pas tout de suite maîtres ; Hassan-Bey , le commandant , un héros , leur disputa le terrain pied à pied ; repoussé des remparts , il se

renferma dans la caserne; la caserne prise, il gagna les maisons voisines, et continua à enflammer le courage de ses soldats. L'un d'eux essaie d'arborer un drapeau blanc à une fenêtre : Hassan, avant qu'il n'ait pu accomplir son dessein, lui casse la tête d'un coup de pistolet, et, pour ne pas laisser à la réflexion le temps d'amollir le cœur des siens, il s'élance dans une sortie désespérée : trois fois encore il commande le feu sur les soldats anglais; puis il tombe percé de trois balles. Les Egyptiens, voyant leur chef mort, posèrent les armes : ils étaient encore dix-huit cents.

Il fallut protéger le corps d'Hassan contre la fureur des Turcs : les officiers anglais, qui s connaissaient en courage, firent mettre une sentinelle à côté de ses restes mortels.

En revanche, Sour (l'ancienne Tyr) ne tint pas une heure; il suffit d'une frégate anglaise et d'une frégate turque pour la réduire. Les Egyptiens, manquant d'artillerie, l'évacuèrent et s'en furent, au nombre de quinze cents, prendre position à une petite distance; mais l'arrivée du bateau à vapeur *le Cyclope* et quelques bombes habilement dirigées, les forcèrent à la retraite. Les alliés trouvèrent dans cette place une grande quantité d'armes et de munitions, et d'immenses greniers remplis de blé. A ce même moment, les

troupes égyptiennes qui tenaient la campagne mouraient littéralement de faim.

A la fin d'octobre, il ne restait plus aux Egyptiens, sur la côte, que les deux points extrêmes, Acre au sud et Tripoli au nord. Le Liban était en pleine insurrection et il ne se trouvait plus un seul bataillon égyptien entre cette montagne et la mer. Ibrahim essayait à Balbeck de rétablir un peu d'ordre dans son armée désorganisée. Les rapports des officiers anglais estimaient à vingt mille, au minimum, le chiffre des tués, blessés ou déserteurs qu'avaient perdus les armées du vice-roi. Le camp de Djournie, désormais inutile, était abandonné, le quartier général des alliés fixé à Beyrouth, et les fortifications étaient relevées et garnies avec le propre matériel enlevé aux Egyptiens. Le succès de la campagne se trouvait assuré : à la rigueur, les Anglais auraient pu, sans inconvénient, s'en tenir là pour cette année.

LXXVIII

Mais ils voulaient couronner leur œuvre par la prise d'Acre, qui était la clef de la Palestine, comme Beyrouth était celle du Hauran. Malgré un temps

peu propice, le 30 octobre, il fut décidé, dans un grand conseil de guerre, que cette place serait immédiatement attaquée. Le 1^{er} et le 2 novembre, elle fut canonnée, mais sans nul effet, par les bâtiments anglais, au fur et à mesure qu'ils arrivaient en ligne; le soir du 2, l'escadre se trouvant au grand complet, l'amiral Stopford arrêta toutes ses dispositions pour une attaque combinée le lendemain matin. Comme elle devait avoir lieu sous voile, il fallut attendre une brise favorable, qui ne vint qu'à une heure de l'après-midi; mais, une heure après, tous les vaisseaux anglais étaient embossés et ouvrirent leurs feux.

Les artilleurs égyptiens ripostèrent bien; les murailles étaient à peine entamées, lorsque, à quatre heures et demie, au moment le plus chaud de l'action, une terrible explosion se fit entendre: c'était le magasin principal de la place qui sautait, enlevant le tiers de la ville et un régiment d'infanterie tout entier. Après cet effroyable événement, la nuit étant venue, les Anglais cessèrent le feu, et, tout en se mettant hors de la portée du canon des remparts, ils prirent des positions pour pouvoir recommencer dès l'aube.

Dans la soirée, l'amiral Walker essaya vainement, à deux reprises, de débarquer ses espions; mais, vers le milieu de la nuit, une embarcation du capitaine du port vint annoncer que les Egypt-

tiens abandonnaient la place, et que si l'on voulait faire un débarquement à la porte du côté de l'eau, on la trouverait ouverte. Ce débarquement s'opéra en effet, et, au point du jour, trois cents Turcs et quelques marins autrichiens prirent possession de la ville. On y captura un parc d'artillerie de campagne de trois cents pièces, des approvisionnements de toute sorte et trois mille prisonniers, parmi lesquels le colonel Schultz (Joussouf-Aga), commandant du génie de l'armée de Syrie. Mahmoud-Bey, gouverneur de la place, au lâche abandon duquel elle dut sa chute prématurée, fut arrêté dans sa fuite par les montagnards et ramené aux alliés. La ville présentait un spectacle affreux : pas une maison qui ne fût criblée de boulets ; dans l'hôpital on ne trouva pour ainsi dire que des morts, non par suite de blessures reçues au combat, mais des malades tués dans leurs lits pendant le bombardement. L'espace occupé par le magasin à poudre, qui avait fait explosion, était d'un mille environ. La place était pourvue de canons neufs avec leurs affûts ; à côté de chaque pièce il y avait des munitions pour six mois au moins d'un siège ordinaire.

Ce succès décisif coûta très-peu aux alliés, à peine quelques hommes mis hors de combat et d'insignifiantes avaries dans la mâture et dans la coque des bâtiments ; mais, le 6 novembre, une se-

conde explosion eut lieu dans l'arsenal, et tua près de trois cents hommes, turcs et anglais.

Les vaisseaux avaient fait une énorme consommation de poudre; le *Bellerophon* seul en usa, pendant les trois heures que dura le bombardement, cent soixante barils, ainsi que vingt-huit tonneaux de boulets rouges.

LXXIX

Les Anglais se sont prévalus, comme Ibrahim en 1832, du prestige attaché aux murailles d'Acre, qu'on s'était habitué à considérer, depuis que l'armée française y avait échoué, comme une des places les plus fortes du monde. Nous avons déjà réduit cette opinion à sa juste valeur; encore nos observations n'ont-elles porté que sur les fortifications de terre, qui ne manquaient pas d'un certain tracé régulièrement fait, et eussent été respectables si on les eût terminées. Mais, du côté de la mer, Acre n'était, à proprement parler, qu'une bicoque. Qu'on se figure l'absence de tout art, de toute combinaison, une simple muraille, dont la maçonnerie était encore neuve vers les parapets et n'avait pas

eu le temps de *faire corps*, comme on dit en termes techniques. L'ingénieur qui avait bâti cette enceinte était un de ces misérables maçons qui se promènent dans les rues du Levant, un morceau de bois à la main, et n'ont même jamais su ce que c'est qu'un angle droit. Quatre ans auparavant, le colonel Schultz avait soumis à Ibrahim-Pacha un tracé régulier, bastionné et flanqué dans les règles. Le généralissime éluda la proposition, ou l'ajourna : on était si loin de croire à une attaque maritime ! Lorsque, enfin, l'urgence se présenta, le temps fit défaut. Au mois de mars précédent, M. Schultz avait reçu l'ordre de se porter à Acre et de faire tout ce qu'il pourrait pour mettre les faces nord et sud de la place en état de défense. Il ne fallait pas songer à refaire une enceinte ; M. Schultz se borna à élever des traverses sur la ligne pour la préserver du feu d'écharpe et placer les batteries à leur vraie position. Dans le principe, cet ingénieur avait trois régiments à sa disposition ; au bout de deux mois, l'insurrection de Syrie nécessita le départ de deux de ces régiments, et il se vit réduit à n'avoir sous la main qu'un corps de quinze cents hommes.

Avec des moyens aussi restreints, M. Schultz avait cependant fait beaucoup ; il avait élevé deux belles batteries en terre à l'angle saillant de la ligne, six bonnes traverses en blindage, recouver-

tes de sacs de terre ; enfin, au moment de l'attaque, il travaillait à un grand cavalier qui aurait été du meilleur effet en arrêtant l'enfilade. Pendant le combat, M. Schultz eut le bras cassé en quatre endroits par un éclat de bombe.

Acre n'avait sur ses remparts que soixante-douze canons de douze, de seize, de vingt-quatre, et treize mortiers ordinaires ; l'escadre alliée, forte de sept vaisseaux, quatre corvettes, quatre frégates, un brick et quatre bateaux à vapeur, présentait un total de quatre cent soixante-dix-huit canons sur un bord seulement ; le calibre des pièces était de trente-deux, soixante-huit et quatre-vingts.

Et cependant trois heures d'une canonnade si violente n'avaient pu pratiquer aucune brèche ; trois ou quatre embrasures à peine étaient démolies ! Mais quelque chose de pis que l'artillerie des Anglais avaient, il faut le croire, ébranlé les cœurs ; car, dans un conseil tenu immédiatement après la cessation du feu, l'avis d'une prompte retraite se fit jour par la bouche du gouverneur de la ville, — un Syrien ; et, comme si celui-ci fût allé au-devant du désir secret des autres officiers, du commandant même de la garnison, Ismaël-Bey, il fut accueilli par une approbation générale. Les motifs allégués étaient la démoralisation des troupes, causée par l'explosion du magasin à poudre, le nombre sans cesse croissant des malades, la difficulté de se pro-

curer des vivres. Seul, M. Schultz fut du parti de la résistance; il conseillait de faire bonne contenance, de remplacer les pièces démontées, de défendre la brèche au cas où il en serait ouvert une; il eut beau représenter que rien n'était plus facile, pour les Egyptiens, que de tenir trois jours; que, passé ce délai, les Anglais seraient forcés à la retraite, et ne pourraient revenir qu'après l'hiver: les lâches ne se laissent pas aisément persuader. Ceux-ci ne recueillirent même pas la sécurité qu'ils cherchaient dans leur ignominie; car ayant, par excès de prudence, procédé à l'évacuation par détachements isolés, les montagnards les attaquèrent dans la plaine, les taillèrent en pièces et en ramenèrent le lendemain la moitié prisonniers aux Anglais. Comme toujours, en pareil cas, les traitres avaient calomnié leurs soldats; il eût fallu bien peu d'encouragements de leurs chefs pour faire des soldats d'Acre des modèles de bravoure; les alliés purent en acquérir la conviction lorsqu'ils retrouvèrent plus du quart des canonniers à leur poste: ces braves gisaient, tués ou mourants, sur leurs affûts. Avec de tels hommes, le moins qu'on eût pu espérer, si la lutte fût devenue par trop inégale, c'eût été une capitulation honorable.

LXXX

On a pu l'observer dans le récit des engagements où nous avons dépeint les soldats arabes, ce n'est jamais par la bravoure qu'ils péchaient, et leur supériorité sur les Turcs était à cet égard incontestable; cette solidité s'est également fait remarquer chez leurs officiers, et l'exemple des Ismaël et des Sadik-Bey, dans le cours de cette guerre désastreuse, est assez rare pour justifier nos doutes sur l'intervention d'une influence occulte dans leur ignominieuse conduite. L'histoire est privée de plus amples renseignements à ce sujet, et il ne nous appartient point de rien préciser. Il est cependant à présumer que les avances ostensiblement faites, dès le début de la campagne, aux principaux chefs de l'armée égyptienne, n'auront pas dû, sur le refus de ceux-ci, s'arrêter là en négligeant de tenter les fidélités subalternes. Cette réflexion nous conduit à une autre. Ce n'est pas sans une légitime fierté que nous constatons que nul Français, dans cette débâcle d'une grande fortune, n'a trahi ses devoirs vis-à-vis de l'homme auquel il avait engagé son dévoue-

ment ; et cependant les Français constituaient l'énorme majorité des étrangers au service de Méhémet-Ali. Lui-même s'est plu noblement à le reconnaître, et tous les malheurs qui fondirent sur lui, par suite de l'abandon de notre gouvernement, ne purent éteindre chez lui la dette de la reconnaissance. La chose paraît si naturelle, qu'il serait même oiseux de la relever, si ce n'était le contraste que lui crée la façon d'agir de gens d'une autre nationalité qui se sont trouvés dans le même cas, et notamment d'un Anglais, un certain M. Bretell, ingénieur des mines. M. Bretell avait parcouru, pendant six ans, la Syrie, aux frais du gouvernement égyptien ; il connaissait pertinemment les dispositions de la population et le fort et le faible de chaque localité. A la première nouvelle de coalition européenne contre l'homme dont il avait accepté les bienfaits, M. Bretell passa en Angleterre pour donner les renseignements propres à faciliter le soulèvement de la Syrie et la conduite des opérations militaires. M. Bretell n'aurait pour excuse que l'intérêt et le service de son pays natal, qui exercent sur l'âme de tout Anglais des droits imprescriptibles ; mais, dussent tous les casuistes émérites de la Grande-Bretagne se réunir pour ne voir dans cette conduite qu'un excès, ou une excentricité, — comme ils disent, — de patriotisme, nous avons en France un autre mot pour la caractériser.

LXXXI

Nous avons laissé Méhémet-Ali au lendemain du départ des consuls, après signification de l'acte de déchéance; ces agents, qu'il avait toujours comblés de politesses, affectèrent à son égard un manque complet de procédés, et s'embarquèrent sans même prendre congé de lui : leur dernier acte fut une circulaire par laquelle ils annonçaient que la Porte avait notifié à toutes les ambassades le blocus des échelles de Syrie et d'Égypte, et que le consul général des Pays-Bas à Alexandrie, M. Schutz, entreprendrait de pourvoir à la sûreté de ceux de leurs résidents qui resteraient dans le pays. Tout affecté que Méhémet-Ali dut être de ces façons d'agir, il n'en manifesta aucune colère; aussitôt que les consuls furent partis, il fit appeler Saïd-el-Garbi, chef de la garde nationale, — un homme jouissant de la plus grande popularité, — et lui dit : « Tu répondras sur ta tête de la moindre insulte faite par les soldats à tout Européen. » Garbi répondit : « Le jour, Altesse, c'est possible : mais la nuit ? — Alors, continua le Pacha, on préviendra les Européens de ne pas

sortir sans lanterne, et je ferai placer des gardes de nuit dans le quartier franc. » C'était une adroite modération, et qui n'excluait pas l'énergie chez le Rouméliote; car en même temps il donnait l'ordre à sa flotte de se tenir prête à se mettre en mer. Cette nouvelle répandit l'alarme dans la cité; aussitôt les consuls demeurés à leur poste, M. Cochelet en tête, se rendirent auprès du vice-roi pour le faire revenir d'une résolution aussi compromettante. Le consul-général de France lui rappelant qu'il avait promis de se borner à la défensive, Méhémet-Ali eut l'air de céder par considération pour la seule puissance de qui il pût encore espérer un peu d'aide, et déclara qu'il renonçait à son projet. Cependant une circonstance eût rendu vaine cette démonstration, si même elle ne l'eût pas empêchée : tous les officiers turcs étaient déjà retournés à Constantinople, grâce aux passeports que leur avait délivrés la chancellerie anglaise; de sorte que moins que jamais, la flotte turco-égyptienne se fût trouvée en état de résister à une escadre européenne. A ce propos, on entendit dire au Pacha : « Peu m'importe les officiers; mais j'aurai bientôt besoin des hommes ! » Cette idée de mettre ses forces maritimes en action ne cessa de le préoccuper, et nous verrons qu'il en parla encore.

Mais l'annonce du blocus commercial avait

causé chez les négociants anglais d'Alexandrie une anxiété qui ne pouvait se calmer à si bon marché. On le comprend : par cette raison que la politique anglaise se subordonne en tout ce partout aux intérêts de son commerce, celui-ci tient rarement compte des difficultés politiques, et n'exerce jamais sa prévoyance dans le sens de la restriction. Pendant que l'orage grossissait entre le cabinet anglais et le vice-roi, les transactions commerciales de l'Angleterre avec l'Egypte n'avaient pas interrompu leur progression ascendante, à ce point que presque tout le matériel de guerre du Pacha provenait des fabriques anglaises. Il en existe une preuve irrécusable : dans le moment même où le blocus était dénoncé aux habitants d'Alexandrie, le capitaine Fisher, commandant l'*Asie* en observation devant le port, empêcha l'entrée de plusieurs navires anglais portant près de 3000 bombes, des bois de construction, du charbon, etc. ; la lettre qui instruisit de ce fait le vice-consul M. Larking, porte la date du 30 septembre 1839. Cette ubiquité commerciale d'Albion l'expose souvent à recevoir en temps de guerre, les projectiles qu'elle-même a fournis. Serait-ce encore là une exagération de patriotisme ?

Le blocus, qui devait commencer officiellement le 6 octobre, frappait donc surtout les négociants

anglais ; créanciers les plus forts du gouvernement local, ils avaient reçu en à-compte, non de l'argent, mais du coton, des céréales ; la majeure partie de ces denrées n'avait pas été chargée à bord ; elle était encore dans les magasins, exposée à tous les dangers d'un bombardement, s'il eût eu lieu, et aux causes de détérioration qui pouvait résulter d'un long retard dans le chargement ; et non-seulement le petit nombre de navires disponibles dans le port étaient chèrement disputés, mais, sous le coup de la panique déterminée par l'annonce du blocus, on n'avait pas à compter sur de nouveaux arrivages, les navires sur lest n'osant pas même rentrer dans la crainte de ne pouvoir recouvrer leurs assurances en cas de sinistres. Dans des conjonctures aussi critiques, la colonie anglaise fit parvenir à l'amiral Stopford des réclamations désespérées. Aucun marin de l'Angleterre, si attaché à son devoir qu'on le suppose, n'aurait osé manquer de déférence pour des intérêts si majeurs ; cependant, le cas n'ayant pas été prévu par ses instructions, l'amiral ne fut pas dans un mince embarras. Excepter momentanément le pavillon anglais du blocus, eût été le moyen le plus simple d'en sortir ; mais l'acte pouvait être envisagé comme un abus trop criant d'égoïsme et de prépotence. Pour tant faire que de contrevenir à ses

instructions, l'amiral préféra agir de manière à ne blesser que les intérêts et l'autorité de la Porte; en conséquence, il accorda un délai de dix jours. Ce délai fut insuffisant, une nouvelle prorogation eut lieu, puis une autre, si bien que le blocus ne fut jamais exécuté. Était-il possible, au reste, que les Anglais qui, pendant tout le temps de leurs hostilités contre Méhémet-Ali, ne renoncèrent pas au privilège de faire passer leurs malles de l'Inde et leurs colis par l'Égypte, maintinssent à tous autres égards une interruption rigoureuse de relations entre l'Europe et ce pays?

LXXXII

Pendant les premières opérations des alliés en Syrie et l'espèce de trêve qui les suivit, Méhémet-Ali montra une confiance inaltérable; il partagea peut-être la confiance qu'inspira en France la réputation d'Ibrahim, et attribua, comme on le fit chez nous, l'immobilité des alliés à l'appréhension que leur causait ce guerrier redoutable. Quant à l'inaction d'Ibrahim lui-même, il était plus difficile de l'expliquer; aussi à chaque nouvelle

qu'on donnât de lui, avait-on soin de dire qu'il se disposait à attaquer. Quoique la correspondance qui eut lieu à cette époque entre le fils et le père, soit restée un secret pour tout le monde, nous pensons que telle dut être l'opinion de Méhémet-Ali, parce qu'en effet, pendant tout ce laps de temps, et malgré une indisposition assez gênante et douloureuse dont il fut affecté, — une espèce d'anthrax le long de l'épine dorsale, — il conserva toute l'égalité de son humeur, et surveilla, avec son activité accoutumée, l'organisation de ses moyens de défense. L'insurrection même du Liban le laissa sans inquiétude : il avait toute confiance en l'émir Béchir, et il le jugeait capable, par sa seule influence, de conjurer le danger. C'était, d'ailleurs, en ce moment que M. Thiers faisait parvenir au Pacha les exhortations les plus encourageantes, et lui inculquait la conviction que la France armait pour venir à son secours.

La prise de Beyrouth et la défection de l'émir Béchir, annoncées simultanément, portèrent un premier coup à cette sécurité ; la dernière de ces deux mauvaises nouvelles lui fut surtout très-sensible ; frappé de stupeur, il s'enferma dans ses appartements et y resta de longues heures, sans vouloir recevoir personne. Cependant, le crédit dont M. Cochelet jouissait auprès de lui s'était

renforcé de la parole persuasive de M. de Waleski, revenu depuis le 8 octobre de Constantinople. Tous deux s'attachèrent à détruire, dans l'esprit du vice-roi, le fâcheux effet des événements de Syrie, et à paralyser l'influence des factions russe et anglaise, qui, croyant avoir trouvé leur belle, commençaient à prêcher vivement pour une prompt transaction. Les négociateurs français reprirent encore facilement le dessus, parce que ce premier revers, non assez décisif pour rendre inutile l'appui de la France, pouvait engager celle-ci à se hâter : surcroît d'illusion dont ils profitèrent habilement pour amener le vice-roi à n'agir que d'après leurs conseils, à ne voir que par leurs yeux. Si bien qu'à la fin d'octobre, alors que déjà M. Thiers était au nombre des naufragés de cette bourrasque orientale, M. de Waleski lui écrivait encore ces mots :

..... « Je puis vous donner l'assurance la
« plus positive que vos conseils, quels qu'ils
« soient, seront suivis à la lettre. Si vous voulez
« de nouvelles concessions, Méhémet-Ali les fera,
« et même, s'il le faut, on obtiendra qu'il prenne
« l'initiative dans le sens que vous indiquerez.
« Considérez d'avance son consentement comme
« acquis à toutes les résolutions que vous désirez
« lui voir prendre. »

Néanmoins, le Rouméliote reparla de faire

sortir ses vaisseaux. Instinctivement, il comprenait qu'il n'était que ce moyen de forcer la main au gouvernement français : une flotte française aurait-elle pu stoïquement assister à la destruction de la sienne, ou lui refuser l'abri qu'il comptait bien aller chercher jusqu'au milieu d'elle ? Mais M. de Waleski prêta une nouvelle force aux arguments par lesquels le consul-général avait déjà réprimé cette envie chez le vce-roi ; il le persuada que son intérêt, bien entendu, gisait dans une résistance absolument passive, et que c'était même à cette seule condition qu'il pouvait compter sur la France ; il ajouta qu'il tirerait bien meilleur parti de sa flotte en l'embossant et en couvrant ses vaisseaux de sable et de coton pour qu'ils ne fussent pas exposés à être incendiés par les bombes de l'ennemi ; Il alla même jusqu'à lui conseiller de faire échouer deux ou trois carcasses de vaisseaux dans l'unique passe par laquelle les bâtiments de guerre peuvent pénétrer dans le port ; mais ce moyen aurait eu le grand inconvénient d'empêcher de sortir ceux qui y étaient renfermés, et, pour cette raison, Méhémet-Ali ne voulut pas en entendre parler, quoiqu'il adoptât, au contraire avec empressement, tous les conseils susceptibles de lui faire prolonger sa résistance, au cas où l'on aurait attaqué Alexandrie. L'état de siège fut déclaré ; un officier

supérieur du génie, le commandant Gallice, envoyé récemment par le gouvernement français, sur la demande du Pacha, entreprit de mettre sur un pied respectable les fortifications de la ville; de tous côtés, on ne voyait que des préparatifs de guerre; Alexandrie avait perdu sa physionomie commerciale; la colonie européenne émigrail avec précipitation, comme si un siège fût prochainement inévitable. Au commencement d'octobre, Méhémet-Ali vint, comme d'habitude, au Caire : il s'occupa, sans relache, d'organiser des renforts pour la Syrie; il expédia l'ordre au reste de son armée d'Arabie, dont six mille hommes étaient déjà avec Ibrahim, de revenir en toute hâte; il prévint la garde nationale du Caire qu'elle eût à se préparer à partir,—avis qui, on le pense bien, n'alarmait pas médiocrement cette milice citoyenne.

LXXXIII

Tel fut, comme la dernière lueur qu'on obtient d'un foyer près de s'éteindre, quand on l'agite, le suprême éclat jeté par l'énergie du Rouméliote : il ne devait avoir qu'une bien courte durée. Vivement impressionné par la succession de mauvaises nouvelles de Syrie, et par les mécontentements qui se manifestaient en Egypte; voyant, d'un autre

côté, la mollesse et l'indécision de la France croître en raison des désastres qui l'accablaient, le vice-roi, vers la fin d'octobre, sentit sa résolution l'abandonner, et M. de Waleski eut toutes les peines du monde à l'empêcher de se jeter dans les bras des alliés. Ce fut bien pis après la chute de Saint-Jean-d'Acre, cette ville sur laquelle il avait concentré tout ce qui lui restait d'espoir; l'envoyé français comprit aussitôt que son influence ne pourrait se maintenir au même titre que par le passé; pour en retremper en quelque sorte le principe, il prit sur lui de conseiller au vice-roi une démarche décisive, et il en résulta cette *lettre au roi des Français en date du 7 novembre*, par laquelle Méhémet-Ali remettait son sort entre les mains de la France. Nous regrettons sincèrement de ne pas la donner au lecteur, n'ayant pu, d'aucune façon, nous en procurer la copie.

Il était permis à M. de Waleski d'espérer que Méhémet-Ali ajournerait toute détermination jusqu'après la réponse. Un peu de confiance avait donc reparu à la cour du vice-roi, lorsque le 14 décembre, c'est-à-dire, sept jours après le départ de la lettre, arriva la nouvelle du changement de ministère en France. Le rappel où de nouvelles instructions n'avaient pas encore été décidées à l'égard de M. de Waleski, si bien que celui-ci crut devoir persévérer dans la même voie.

Mais le 2, le bateau à vapeur le *Caméléon* amenait M. le marquis de Beaufort, avec des dépêches d'après lesquelles M. de Waleski jugea qu'il ne lui était plus permis de s'associer à la politique du nouveau cabinet, et que son devoir lui prescrivait de quitter immédiatement l'Egypte. Cette retraite fut aussi le seul indice par lequel Méhémet-Ali put apprécier dans quel sens défavorable à ses intérêts avait eu lieu la révolution ministérielle ; car les nouvelles communications qu'apportait M. de Beaufort n'étaient pas moins prodigues de promesses que par le passé. Mais, à compter de ce moment, le parti de Rouméliote fut irrévocablement pris. La bonne étoile des Anglais voulut précisément qu'ils vinssent à portée de recueillir les fruits de cette suprême déception du Pacha : dans ce moment même, ils se mettaient en rapport direct avec lui. M. de Waleski, dans ses dépêches, a raconté cette coïncidence d'une manière piquante : nous lui laisserons la parole.

« Le même jour, le 22, était arrivé un capitaine
« de vaisseau anglais, en parlementaire, porteur
« d'une lettre de Napier pour Boghoz-Bey. Le
« vice-roi m'envoie chercher, je vais chez lui le
« soir ; Méhémet-Ali me donne la lettre du com-
« modore, lettre de *conseils* et qui avait pour pré-
« texte la demande d'échanger les émirs du Liban
« contre les prisonniers égyptiens. Le vice-roi

« me demande ce qu'il faut répondre; il fait venir
« Boghoz-Bey, et, en présence de Méhémet-Ali,
« je dis à Boghoz-Bey de répondre que les émirs
« sont mis en liberté depuis un mois à la demande
« de la France; que, quant aux conseils, le vice-roi
« a mis son sort entre les mains du roi des Fran-
« çais, et qu'il se conformera strictement aux dé-
« cisions de ce souverain. Cette réponse est
« approuvée; Méhémet-Ali est assez gai et nous
« causons de mille choses; n'ayant plus aucune
« crainte sur les suites de l'ouverture de Napier,
« j'annonce, avec tous les ménagements imagina-
« bles, mon départ aux vice-roi; la scène change
« tout à coup, grande explosion : *La France*
« *m'abandonne*, me répète-t-il à plusieurs reprises.
« Je fais tout ce que je puis pour le calmer, et je
« lui dis que je vais à Londres en droite ligne, et
« que, là encore, je m'occuperai de ses intérêts.
« Aussitôt que je suis sorti, il réunit son conseil,
« composé de trois personnes, dont deux sont
« fortement d'avis qu'il faut en finir en se livrant
« aux Anglais, puisque l'occasion se présente. On
« compose une réponse à Napier, mais dans un
« esprit différent de celui qui était convenu avec
« moi; on ne me montre cette réponse que le
« lendemain assez tard dans la journée; j'y fais
« quelques modifications, et j'apprends que je
« n'ai entre les mains que la copie, et que l'origi-

« nal est déjà envoyé à son adresse. Je vais voir
« le Pacha, j'ai avec lui une longue conversation,
« dans laquelle il m'est facile de découvrir que
« son parti est pris de traiter avec les Anglais ;
« cependant il me promet d'attendre la réponse
« du gouvernement français à la lettre du 7 no-
« vembre. Pendant la conversation, il me répète
« à plusieurs reprises : « *Si M. Thiers était aux*
« *affaires, je ferais tout ce que vous voudriez ; mais il*
« *est évident que le nouveau ministère m'abandonne,*
« *il faut donc que je pense à moi.* »

LXXXIV

Il n'existait pas une meilleure entente entre les divers agents de l'Angleterre, chargés d'amener la solution de cette affaire selon les vues de cette puissance ; car voici ce qui s'était passé :

L'amiral Stopford avait jugé ses opérations de l'année parfaitement closes par la prise de Saint-Jean-d'Acre ; il pensait que, jusqu'au retour de la belle saison, on pouvait laisser agir sur l'esprit de Méhémet-Ali le temps et l'influence nécessaire que produiraient les succès des alliés. La preuve que telle était son opinion, ou que, du moins, il ne

méditait aucune entreprise sur Alexandrie, ressort de ce fait que, dès la fin d'octobre, il avait prorogé au 20 novembre le commencement du blocus de cette ville; cette preuve, au besoin, serait encore fournie par la nature de la mission qu'il confia au commodore Napier, laquelle consistait, non pas à exiger la restitution pure et simple des chefs du Liban, pris en juillet les armes à la main, mais à proposer l'échange de ces prisonniers contre ceux qu'avaient faits les alliés aux troupes égyptiennes. Est-il probable enfin que, si l'amiral eût résolu l'attaque d'Alexandrie, il ne l'eût pas dirigée en personne, et se fût uniquement reposé de ce soin sur le commodore, dont la personnalité incommode et envahissante avait déjà eu lieu de le froisser dans le cours de cette campagne?

Mais sir Napier songea tout aussitôt à couronner sa gloire de général et de marin par celle de négociateur, et à enlever en un tour de main ce que n'avaient pu obtenir toutes les diplomaties de l'Europe réunies, à savoir : la soumission de Méhémet-Ali. Arrivé devant Alexandrie, sa première lettre au vice-roi, mélange d'intimidation et de flatterie (1), fut un adroit coup de sonde; elle n'obtint, comme il vient d'être dit, qu'une réponse évasive, suivant le conseil donné par

(1) Documents historiques, 1^{re} pièce du n. 18.

M. de Waleski (1). Il fallut, pour le bonheur de sir Napier, qu'en même temps le bruit se répandit dans toute la ville que M. de Waleski allait partir et que la France abandonnait complètement Méhémet-Ali. On ajouta bientôt que Napier était envoyé pour bombarder, au refus des propositions dont il était porteur ; le parti anglais, — et il était composé à Alexandrie des gens, fort nombreux, que la peur tourmentait, — releva la tête ; des émissaires furent envoyés au commodore pour lui dire d'insister, de menacer, et que le vice-roi en passerait par tout ce qu'il voudrait. Sir Napier se résolut alors à quelque chose d'inouï ; monté sur un bateau à vapeur, il força l'entrée, passa à travers les feux croisés des forts et vint jeter l'ancre dans le port, demandant à entretenir personnellement le vice-roi. Admis en sa présence, ce n'est plus un langage amical et conciliant qu'il lui fait entendre, c'est une sommation péremptoire d'avoir à accepter l'ultimatum des puissances. Méhémet-Ali oppose un refus calme, mais obstiné à toutes les violences du commodore : « Nous brûlerons la ville, » dit celui-ci avec emportement ; « Brûlez, » répond tranquillement le Pacha. Sir Napier se retira, en laissant vingt-quatre heures au vice-roi pour se décider.

(1) Documents historiques, 2^{me} pièce du n. 18.

Il abusait, en vérité, de la longanimité que le Rouméliote, par système, mettait à subir les incartades de l'Angleterre, et trop convaincu qu'il était de l'impunité de sa démarche, il employa le trajet de son retour à faire des sondages dans les passes; en sortant du port, il montra même du doigt un endroit à son interprète, en disant : « Voilà la poudrière ! » Tout ceci était tellement contre les usages de la guerre, qu'en vérité, si les artilleurs égyptiens eussent eu assez d'adresse ou de cœur pour couler sir Napier à fond, il n'aurait eu que très-justement ce qu'il méritait.

Mais il paraît qu'il en fut tout autrement, et que, pendant la retraite du commodore, des soldats turcs, de garde à la pointe du sérail, apprenant qu'on allait se battre, enclouèrent cinq ou six de leurs canons. On a mis ce fait sur le compte de intelligences que les Anglais avaient déjà nouées dans la place; mais il n'est pas nécessaire d'y avoir recours pour expliquer la fermentation extraordinaire que causa la nouvelle de l'imminence d'un bombardement : des symptômes formels d'insurrection se produisirent. Ils ne pouvaient en rien modifier la détermination du Rouméliote, puisqu'il était résolu de traiter avec les alliés; seulement, il ne voulait pas faire ce traité sans conditions et tel qu'était venu le lui proposer comminatoirement Napier. Méhémet-

Ali était assez fin pour deviner la bravade du commodore ; il savait bien qu'il y avait chez cet officier, au fond , trop de réelle prudence pour entreprendre avec six vaisseaux (c'était toute la force qu'avait sir Napier sous ses ordres), le bombardement d'une place comme Alexandrie, et cela sans l'ordre positif d'en agir ainsi ; d'ailleurs, eût-il manqué de pénétration à cet égard , que M. de Waleski, qui resta encore un jour ou deux en ville après l'annonce de son départ, eût suffi à l'édifier complètement. Aussi , malgré tous les préparatifs que faisait sir Napier le plus ostensiblement possible, Méhémet-Ali se doutait que le moment de passer de la menace à l'action l'inquiétait, parce qu'il se verrait placé dans l'alternative d'une témérité ou d'une forfanterie. Sir Napier enfin se trouvait dans les meilleures conditions possibles pour accepter une reprise des négociations, et elle lui fut proposée. Le calcul du vice-roi était juste; en voyant qu'on revenait à lui, sir Napier se radoucît singulièrement; et après quelques pourparlers, fut signée, le 27, une convention que M. de Waleski a parfaitement qualifiée de *borgne*, entre le commodore et Boghoz-Bey (1), et en vertu de laquelle Méhémet-Ali s'engageait à donner l'ordre immédiat d'évacuer

(1) Documents historiques, dernière pièce du n. 48.

la Syrie, et à restituer la flotte ottomane aussitôt que la Porte lui aurait concédé, sous la garantie des puissances, le gouvernement héréditaire de l'Egypte.

Le désir d'arriver à une transaction telle qu'elle avait égaré sir Napier, et les concessions obtenues du Pacha se réduisaient effectivement à rien ou à fort peu de chose; évacuer la Syrie, pour Ibrahim, était devenu chose absolument nécessaire, et par les vides énormes que faisait dans son armée la désertion, et par les incessantes attaques d'une population universellement soulevée : l'insurrection avait gagné jusqu'aux tribus d'El-Arich, sur les confins de l'Egypte. Il y avait plus d'un mois que Méhémet-Ali était sans aucune nouvelle de son fils; et de ce fait il concluait facilement le véritable état des choses. Mais la convention allait, comme premier point certain, lui permettre de rétablir ses communications avec Ibrahim, et, peut-être, en autorisant la retraite par voie maritime, sous la protection immédiate des vaisseaux anglais, épargnerait-elle à son armée les désastres d'une marche retrograde à travers le désert.

Quant au fait essentiel de la soumission du vice-roi, il n'était nullement plus prononcé que dans la lettre du 5 septembre au Sultan; Méhémet-Ali continuait de retenir la flotte ottomane comme un gage de la bonne volonté de la Porte; il n'y avait de

plus, dans les termes où en était arrivé cette solution, que la garantie, assez déplacée pour l'occurrence, que lui apportait un simple commodore de la marine anglaise.

Ainsi, dans cette rencontre avec la finesse du Rouméliote, la diplomatie de sir Charles Napier fut mise en défaut, et, ce qu'il y eut de plus fâcheux pour lui, c'est qu'il s'éloigna sans s'en apercevoir.

LXXXV

L'amiral Stopford, qui le premier eut connaissance de la convention-Napier, se hâta de la désapprouver, et le fit en des termes peu flatteurs pour le commodore, comme on peut le voir dans sa lettre à Méhémet-Ali du 2 décembre (1) : il y est dit que cet officier n'était *nullement autorisé* à traiter de son propre chef, ainsi qu'il l'avait fait; que conséquemment, l'amiral renvoyait à Méhémet-Ali son agent Émine-Bey, auquel il n'avait pu accorder le sauf conduit qu'il était venu solliciter pour se

(1) Documents historiques, pièces n° 49.

mettre en rapport avec Ibrahim. Sans rien préciser au vice-roi, lord Stopford lui faisait pressentir que le généralissime égyptien avait commencé son mouvement de retraite par le désert, et l'avertissait de ne plus avoir à donner suite au projet d'envoi de transports sur les côtes de Syrie, pour y recueillir l'armée égyptienne. Indépendamment du motif de refus que l'amiral pouvait puiser dans les embarras où se trouvait engagée cette armée, il eût été encore plus malaisé que malhabile de la faire arriver sur le littoral, et comme il ne manqua pas de le dire dans un passage de sa lettre, rien que l'ignorance de l'état des affaires en Syrie avait pu engager le commodore à signer cette convention.

Dans les premiers moments qui suivirent, l'amiral Stopford eut lieu de s'applaudir de cette décision, tout à fait conforme, d'ailleurs, à l'esprit de ses instructions; à peine avait-il expédié sa lettre au vice-roi, qu'il en reçut en quelque sorte l'approbation anticipée par une pièce émanée de lord Palmerston, datée du 14 novembre, et destinée, sous forme d'avis au conseil d'amirauté, à tracer la ligne stricte de conduite de l'amiral (1). Cette dépêche est peut-être la plus arrogante de toutes celles qui durent le jour au chef du

(1) Documents historiques, n° 19.

foreign-office ; elle doit être considérée comme la véritable réponse, la réponse en action, à la note de M. Thiers du 8 octobre, qui établissait le *casus belli* sur le maintien de la déchéance du Pacha. Pour produire sa réplique directe, lord Palmerston avait attendu jusqu'au 2 novembre, jour où il fut certain de la chute de M. Thiers, et on avait pu lire, dans ce *factum* le passage suivant : « Il n'appartient qu'au Sultan, en sa qualité de souverain de l'Empire ottoman, de décider lequel de ses sujets sera nommé par lui pour gouverner telle ou telle partie de ses possessions, et les puissances étrangères n'ont aucun droit de contrôler le Sultan dans l'exercice discrétionnaire d'un des attributs inhérents et essentiels de sa souveraineté indépendante (1). »

(1) Ce fut cependant cette dépêche qui servit de baptême diplomatique au ministère de M. Guizot, et qui causa tant de joie à Louis-Philippe, qu'il voulut la considérer comme le point de départ du rassérénement politique de l'Europe. Il s'en est expliqué d'une manière non douteuse dans une lettre confidentielle de cette époque adressée au Roi des Belges. Nous en extrayons ce qui suit :

« Il nous est arrivé hier une dépêche de lord Palmerston qui m'a fait plaisir. Elle est encore adressée à Thiers ; mais comme elle porte la date du 2 novembre, il est clair que c'est après avoir eu connaissance de l'installation du nouveau ministère que la dépêche a été résolue et faite. *Le ton en est bon*, et, sauf quelques récriminations, plutôt de regret que de reproche, que M. Guizot pense comme moi, qu'il ne faut ni relever ni discuter, nous

Cette fin de non-recevoir, éludant les vœux de la France, au nom d'un vain dogmatisme politique, et revendiquant l'inviolabilité souveraine du Sultan, dans un moment où un agent anglais dirigeait tout à Constantinople au doigt et à l'œil : c'était la dérision dans l'insolence, mais ce n'était pas encore le comble ; car que dire de cette dépêche du 14 novembre, où mission est donnée à un simple officier anglais d'aller exiger du vice-roi une soumission absolue, sans conditions, écrite et ouverte, pour la porter à Constantinople ? Si la lettre est fermée, l'officier doit la refuser : le vice-roi n'a même pas la faculté, laissée au plus humble des hommes, de renfermer, sous le sceau du cachet, un aveu qui coûte à sa fierté ; il faut que son humiliation passe sous des yeux subalternes ! Et, moyennant ce sacrifice imposé à sa dignité, Méhémet-Ali n'acquiert pas l'objet de ses désirs persévérants, cet héritage que, pour fruit de ses longs travaux, il veut laisser à sa famille ; il n'est assuré que de la bonne volonté des puissances à *recommander* à la Porte de le ré-

« croyons pouvoir donner adhésion au principe qui y est posé, « savoir : la nécessité que le Pacha soit placé et *maintenu* dans un « état de soumission au Sultan, d'autant plus volontiers que nous « avons constamment proclamé et maintenu ce principe, et que c'est « même la France qui a résisté la première au Pacha quand il a « manifesté, en 1833 et en 1844, le désir de se déclarer *indépendant*. »

tablir dans son Pachalik : d'hérédité, il n'en était seulement pas question !

C'étaient de rudes fourches caudines : il fallait bien y passer. Lorsque Méhémet-Ali reçut la seconde lettre de l'amiral Stopford (1), lui donnant communication de la dépêche de lord Palmerston, il possédait enfin, par le *Phaéton*, la réponse à sa lettre au roi des Français, et il avait la certitude d'être lâchement abandonné par la France à toutes les rigueurs qu'il plairait à l'Angleterre de lui faire endurer. D'un autre côté, l'esprit de la lutte, amorti dans son âme, s'était tout à fait éteint autour de lui ; il ne voyait plus que des faces allongées et des regards timides. Tout était dit. Il baissa la tête et se résigna en vrai musulman.

Le capitaine Fanshawe, qui avait apporté la lettre de l'amiral Stopford, remporta la soumission du vice-roi suivant les conditions prescrites (2). Le 10 décembre, parut une proclamation (3) signée Boghoz, et destinée à promulguer le nouvel état de chose : espèce de galimatias philosophico-fataliste, où l'on s'apercevait bien que l'esprit du Rouméliote n'était pour rien, mais qui n'en révélait pas moins la première défail-

(1) Documents historiques, n° 19.

(2) Documents historiques, dernière pièce du n° 49.

(3) Documents historiques, n° 20.

lance dans ce caractère, si jaloux jusque-là de son autorité.

LXXXVI

Nous profiterons du répit donné à Méhémet-Ali par l'attente de la décision de la Porte, pour jeter un dernier coup d'œil sur Ibrahim et son armée, en Syrie.

Le généralissime, après sa défaite à Calas-Meidat et la prise de Beyrouth, s'était retiré à Zâlé, où il ne tarda pas à être rejoint par Soliman-Pacha, fugitif comme lui ; ils rassemblèrent là les débris de leurs troupes , ceux des garnisons des villes du littoral et se tinrent, pendant trois semaines, dans une immobilité commandée par la nécessité. Ils n'auraient pu songer à reprendre l'offensive avant l'arrivée des renforts provenant des districts septentrionaux ; et, placés au milieu d'un pays entièrement hostile, ils ne pouvaient même abandonner leur position, sans risquer une seconde et plus terrible déconfiture. Le nouvel émir des Druses, Béchir-el-Kasim, s'établit avec un corps considérable de montagnards à Hamara, à quatre lieues de distance du camp égyptien ; mais inca-

pable de concevoir aucun plan pour la conduite de la guerre, isolé des alliés, à qui paraissait momentanément suffire la conquête de la côte, il se contenta lui-même de rester en observation et de développer l'insurrection dans tout le Liban. Ibrahim, fort heureusement, n'eut pas affaire à plus fort que lui; sans cela, il eut été infailliblement pris dans sa position de Zâlê.

Il méditait un mouvement rétrograde sur Damas et avait envoyé l'ordre à tous les corps du Nord de se diriger sur cette ville par Alep, Hama et Homs; il voulait disputer plus sérieusement le Midi aux alliés, en faisant de la place de St-Jean-d'Acre la base de ses opérations. Ibrahim obéissait enfin, mais pour la retraite, à ce grand principe de la concentration qui, nous le croyons, est le premier en bonne stratégie.

En attendant, ses communications avec le midi de la Syrie furent si bien coupées que, jusqu'à la fin de novembre, il resta dans l'ignorance de la prise de Saint-Jean-d'Acre. Le 21 de ce mois, ayant appris que les divisions du Nord avaient effectué leur mouvement sans être inquiétées et s'approchaient de Damas, lui-même leva son camp pour se diriger sur cette ville. Le temps était affreux; un grand nombre de soldats étaient malades, et le généralissime lui-même, ainsi que Soliman-Pacha, souffraient d'une violente dyssenterie.

El-Kasim s'empara de la position quittée par les Egyptiens; mais il n'osa se mettre à leur poursuite. Les montagnards crurent qu'Ibrahim se résolvait à une retraite définitive, et la nouvelle qui en parvint aussitôt jusqu'à Beyrouth aurait dû combler leurs désirs, puisque leur prise d'armes n'était à nulle autre fin, et qu'ils ne laissaient pas d'avoir une certaine terreur d'Ibrahim et de son armée, s'il faut en juger par leurs propres hésitations; mais le sentiment de la délivrance fit tout de suite poindre chez eux un désir plus ambitieux, celui de couper la retraite à cette armée jadis si redoutée, et de n'en laisser retourner que le moins de soldats possible en Egypte. L'émir des Druses, joint à celui des Motualis, eurent, à cet égard, une apparence d'idée; sans gêner en rien la marche d'Ibrahim, ils s'efforcèrent, avec quatre mille des leurs, de dépasser ses têtes de colonnes, en longeant sa droite, pour pénétrer dans le Hauran, au sud de Damas, y révolutionner les habitants et s'opposer à tout progrès ultérieur des Egyptiens. Ibrahim fut instruit de ce projet, et, sûr d'atteindre, avec sa cavalerie, les montagnards, il les laissa s'engager dans la plaine où ils étaient obligés de passer; puis, par une nuit noire, celle du 26 au 27 novembre, il prit cinq mille cavaliers irréguliers, un escadron de dragons, et tomba inopinément sur les montagnards près du

village de Sassa; il en fit un carnage horrible; peu de ces malheureux réchappèrent. Comme aux plus mauvais jours de leurs guerres avec ces populations, les Egyptiens égorgèrent impitoyablement les prisonniers, malgré tous les efforts de leurs officiers pour les en empêcher, malgré même l'ordre précis du généralissime.

Cette affaire répandit l'épouvante à la ronde. Les Turcs crurent à un retour offensif d'Ibrahim, et se refroidirent considérablement dans leurs projets d'agression; le commandant des forces ottomanes envoyées dans la direction de Damas, eut ordre, nonobstant les protestations des officiers anglais, d'agir avec une extrême prudence, et d'examiner d'abord en quelle situation se trouvait l'armée égyptienne : s'il la jugeait faible, il devait l'attaquer; forte, au contraire, il devait s'abstenir. Une brigade de la garde impériale se porta dans le Sud; un bataillon resta à Jaffa; les autres s'engagèrent dans les montagnes de la Palestine, occupèrent Jérusalem et reçurent la soumission de tous les émirs de cette province.

Toute l'armée égyptienne se trouva concentrée à Damas dans les premiers jours de décembre; elle présentait encore un effectif de vingt-cinq mille hommes de troupes régulières, de trente mille irréguliers, avec deux cents pièces de canon et trois mille hommes d'excellente cavalerie. L'importance

numérique de cette force, avec laquelle le généralissime eût pu se flatter de prolonger longtemps encore la lutte, était atténuée par les vices de son organisation et par le milieu dans lequel il lui fallait se mouvoir. Damas étant devenu le point de ralliement, tout ce qui tenait de près ou de loin à l'armée et à l'administration égyptiennes, se hâta d'y arriver; les femmes, les enfants, les employés, les domestiques, y affluèrent et causèrent un encombrement désastreux; en peu de jours, le personnel du camp s'éleva à deux cent mille individus. L'hiver était des plus rudes, les montagnes couvertes de neige; des pluies continuelles détrempeaient le sol, et, faute de tentes, la majeure partie de cette population était obligée de coucher dans une boue glaciale. Les vivres manquaient, ainsi que le bois. D'un autre côté, les Syriens, en grand nombre, qui avaient été enrôlés de force, brûlaient du désir de s'échapper pour se joindre aux insurgés; tous les jours, on exécutait des déserteurs.

Pour mieux surveiller son monde et tirer le meilleur parti de sa cavalerie et de son artillerie, en cas d'attaque, Ibrahim établit son camp dans une plaine au sud-ouest de la ville, et il fit garnir les hauteurs environnant Damas de pièces de canon.

A peine arrivé, il avait appris la reddition d'Acre; cet événement, dont la portée était incalculable, dérangeait tous ses plans de campagne

dans le Sud ; cependant le danger d'avoir sa ligne de retraite absolument coupée, lui faisait un devoir de continuer son mouvement et de s'opposer aux progrès des Anglo-Turcs dans l'intérieur de la Syrie. Il conçut en conséquence le projet de former une colonne mobile qu'il pousserait jusqu'à la hauteur de Saint-Jean-d'Acre, en traversant les gorges du Liban. Ce mouvement allait s'exécuter, et les troupes de l'avant-garde s'étaient déjà mises en marche, lorsque le froid sévit d'une manière intense ; en outre, les habitants des défilés affreux qu'il fallait franchir avaient repoussé toutes les propositions de neutralité et se préparaient à défendre le passage. Force fut donc d'y renoncer.

Telle était la triste situation d'Ibrahim, lorsqu'il reçut pour la première fois de son père l'ordre de suspendre toute opération offensive et de rentrer en Égypte. Assurément la retraite était sa dernière ressource, et le général égyptien avait moins besoin d'exhortation pour s'y décider que d'une armée pour dégager sa route, car il voyait, devant lui, se hérissier des obstacles formidables ; toutes les populations prenaient une attitude menaçante, attendant l'heure d'une âpre vengeance ; les Bédouins, pillards effrénés, apprêtaient leurs armes, leurs chevaux, et se réjouissaient à l'avance à l'idée du large butin que l'armée égypt-

tienne allait être forcée d'abandonner dans les défilés de leurs montagnes. Cette retraite s'accomplirait donc dans les plus fatales conditions d'intempéries, de dénûment, et d'un ennemi acharné à sa proie. Il faut encore y ajouter une circonstance aggravante : pendant les années qu'il avait été maître de la Syrie, Ibrahim n'avait songé à faire dresser aucun relevé topographique du pays ; il ne possédait pas même la plus simple carte ; aussi lorsque, après avoir formé de son armée les cinq divisions, il fallut tracer à chaque commandant son itinéraire, fut-il très-embarrassé ; nul d'entre eux n'avait à cet égard des notions plus positives que lui, et cependant il dut laisser à chacun le soin de guider sa colonne comme il l'entendrait.

Quiconque a pu se faire une idée exacte du caractère d'Ibrahim, comprendra facilement la colère qui s'empara de ce farouche soldat, au spectacle de tant de malheurs ; elle alla, dit-on jusqu'à lui faire insulter ses généraux. Nous ne saurions l'affirmer ; mais, ce qui est beaucoup plus certain, c'est qu'il ne mit aucun frein aux cruautés qu'en représailles, ses soldats exercèrent sur les malheureux habitants qui tombèrent entre leurs mains. Nous détournerons les yeux de ces horreurs, sans même en faire le texte d'une accusation sommaire contre le généralissime :

autant vaudrait reprocher au sanglier acculé et pantelant les coups de boudoir qu'il prodigue à la meute altérée de son sang. Il faut d'ailleurs une grandeur d'âme tout à fait hors ligne, pour ne pas se laisser aller aux provocations sanguinaires qui résultent de certains milieux, et, malheureusement pour lui, Ibrahim avait toujours fait la guerre à des ennemis peu disposés à prendre la modération pour un signe de force.

Achevons en peu de mots ce qui concerne cette retraite. De Damas à Muzéribé, à cinq jours de là, l'armée égyptienne marcha en masse et sur trois colonnes ; à Muzéribé, elle se forma en cinq divisions. La première comptait cinq régiments de ligne et avait pour commandant Selim-Pacha ; la seconde, d'un même nombre de régiments d'infanterie, était dirigée par Achmet-Pacha-Dramali ; Achmet-Pacha-Menikli commandait la troisième, composée de plusieurs corps de cavalerie ; l'artillerie formait la quatrième, sous les ordres de Soliman-Pacha ; la cinquième, enfin, celle d'Ibrahim, réunissait trois régiments d'infanterie de la garde, des lanciers, des cuirassiers et des bachi-bouzouks.

Nous le répétons, chaque général eut la libre disposition de la route qu'il ferait suivre à sa colonne, et, à partir de Muzéribé, l'armée commença à se jeter de ci, de là, dans les montagnes, quel-

quefois sur les indications de prétendus guides, en d'autres moments tout à fait à l'aventure.

Soliman-Pacha, fut le moins malheureux, quoiqu'il prit le plus long chemin, celui dit des Pèlerins, à travers l'Aradie Pétrée, en passant par Mahan, Akaba, Nachlè et Suez. Il franchit cette distance en vingt-sept jours, et ne perdit que le quart de son monde. Il fit rentrer cent-cinquante canons dans les arsenaux du vice-roi.

Menikli-Pacha se rendit à Gaza en tournant la pointe sud de la mer Morte, par Boghaz-Kanzir (1); à six jours de Muzérîbe, il atteignit les derrières de la division d'Achmet-Pacha-Dramali, et les deux corps suivirent la même route, le second, guidé par les cadavres laissés par le premier. Menikli perdit un tiers de ses soldats dans le ravin de Boghaz-Kanzir, qu'il fallut franchir sur un sentier très-étroit, ardu, et bordé de précipices vertigineux. Dix-mille Bedouins voltigèrent sans cesse sur ses flancs et son arrière-garde. Arrivé à Gaza, Menikli n'avait ni la moitié de ses hommes, ni la moitié de ses chevaux. Son trajet dura vingt-six jours.

Ibrahim voulut essayer de gagner la même ville de Gaza par la Palestine; il passa le Jourdain, un peu au dessus de son embouchure dans la mer Morte, et vint jusqu'à Jéricho, à une lieue de

(1) Défilé des pourceaux.

la rive droite ; mais là le généralissime apprit qu'une colonne ennemie, forte de douze-mille hommes, était postée à Hébron pour lui barrer le chemin. Ce ne fut pas le général qui refusa le combat, mais sa troupe harassée, et chez laquelle tout courage était anéanti. Il repassa le Jourdain, et s'engagea dans les gorges d'Acheloune, sur la rive orientale de la mer Morte ; à leur extrémité, en longeant le lac Asphaltique, il retrouva les traces de la division Menikli : des bagages, des armes, des débris épars, et des cadavres enfouis dans les marais salés. Édifié sur les difficultés du Boghaz-Kanzir, il s'enfonça de plusieurs lieues dans le sud jusqu'à Tafelé, sur la bordure du désert, et doubla la pointe de la mer Morte par une plaine sablonneuse. Il mit vingt jours pour aller de Muzéribé à Gaza.

Sur les deux cent mille âmes qui peuplaient le camp de Damas, soixante mille à peine, et dans le plus piteux état, purent atteindre l'Egypte. Cette retraite, par les horribles souffrances qui la signalèrent, peut compter au nombre des plus calamiteuses dont l'histoire fasse mention.

LXXXVII

De la part de Méhémet-Ali, le sacrifice était consommé : il ne manquait plus qu'il ne fût pas accepté par la Porte, et c'est d'abord ce qui arriva. Au milieu de cette grande agitation dont son intérêt était le prétexte ou paraissait le but, la Porte avait fini par se prendre au sérieux : n'avait-on pas témoigné pour l'intégrité de son droit souverain plus de souci qu'elle n'en montrait elle-même, en l'empêchant de transiger directement, comme elle le voulait, avec Méhémet-Ali ? Et en septembre, n'était-ce point en vertu des incitations de la diplomatie qu'elle avait prononcé la déchéance du vice-roi ? Passant d'un extrême à l'autre, la Porte ne croyait plus pouvoir pousser la sévérité trop loin dans cette affaire, et se laissait aller à la remorque d'un ambassadeur possédé, vis-à-vis de son gouvernement, de la même outrecuidance qui égarait la Porte dans ses rapports avec les puissances coalisées : c'est assez nommer lord Ponsonby. Nous allons, en effet, voir la dernière *rentrée* de ce personnage sur la scène politique.

Toutefois l'acte de déchéance fit généralement un

fort mauvais effet. La France y vit plus qu'un bravade, elle y vit une provocation. L'Autriche et la Prusse, restées complaisantes à la Russie, comme celle-ci l'était à l'Angleterre, ne voulurent pas compliquer la situation uniquement pour flatter les passions de cette dernière, et se prononcèrent formellement contre la décision de la Porte. Lord Palmerston, si raide et hautain qu'il se montrât dans sa réponse à la note du 8 octobre, comprit qu'il était temps de mettre une sourdine à sa politique, et de ne pas trop peser sur le lien déjà assez relâché de la coalition ; il dirigea dans ce sens les délibérations de la conférence de Londres, et écrivit à lord Ponsonby de faire un peu trêve à ses inspirations personnelles pour être un plus fidèle écho de la parole du cabinet de St-James.

Si quelque chose d'ailleurs pouvait apaiser la susceptibilité et l'irritation du ministre anglais, c'étaient les revers des Egyptiens en Syrie, et le lustre qui en rejaillissait sur les armes britanniques ; mais à Constantinople l'effet fut tout différent ; la Porte n'en revenait pas de sa surprise : elle avait donc des soldats ? Ibrahim n'était donc pas invincible ? Elle ne fut pas loin de se considérer comme un foudre de guerre, et ne voulut plus entendre parler d'aucun arrangement avec Méhémet-Ali : il fallait bien qu'il lui payât toutes

les terreurs qu'il lui avait causées. Ces sentiments furent adroitement entretenus par l'ambassadeur d'Angleterre, et par celui de Russie, le premier en raison d'une tenacité de haine qui, malgré des ordres formels, ne se démentit pas un seul instant, le second, d'après une façon toute moscovite de considérer les choses.

En effet, les premiers échecs des Egyptiens en Syrie avaient été mal vus du cabinet de Saint-Pétersbourg : n'empêchaient-ils point les mouvements de l'armée russe en la rendant superflue ? Mais un moyen de surexciter les efforts du Pacha, de prolonger sa résistance, et conséquemment d'amener les troupes russes sur le théâtre de l'action, n'était-ce point de le réduire au désespoir ? Ainsi donc, pas de transactions : tel fut le mot d'ordre donné à M. de Boutenieff.

Comme Reschid tirait sa solidité de l'enchevêtrement des états anglais et russe, il ne pouvait avoir, en la matière, un avis différent. Tout entier d'ailleurs à son Tanzimat et à ses réformes, il se préoccupait peu de la question égyptienne ; seulement, il n'aimait point Méhémet-Ali, qui avait, ainsi que lui, la réputation d'un novateur.

Au milieu de novembre, la Porte eut une occasion de montrer la persistance de son mauvais vouloir. Izzet-Pacha, le successeur *in partibus* de Méhémet-Ali, avait déplu aux Anglais en

Syrie; c'était, à vrai dire, un homme d'une nullité désespérante, et qui donna des preuves réitérées de pusillanimité : il fut rappelé, et on le confina dans le pachalik d'Adrinople. Le cas se présentait naturellement de rapporter l'acte de déchéance, et il suffisait même, pour témoigner d'un retour à la conciliation, que la Porte ne pourvût pas au remplacement d'Izzet. On délibéra pendant quinze jours, au bout desquels Zékéria-Pacha, ancien Roumeli-Vassali, commandant des forces de l'Asie-Mineure, fut investi des titres de Pacha d'Acre et d'Egypte. C'était, au contraire, le parti de la rigueur qui l'emportait.

Aussi, la convention Napier arrivant sur ces entrefaites, fut encore plus mal accueillie à Constantinople qu'elle ne l'avait été par l'amiral Stopford; justement la nouvelle en coïncida avec celle des dernières prouesses d'Ibrahim, à l'encontre des montagnards : le Divan fit ressortir combien ce fait s'accordait peu avec les promesses d'évacuation de la Syrie, et sur ses réclamations énergiques, l'amiral Stopford dut encore sommer le vice-roi de faire cesser les hostilités. Celui-ci avait une réponse excellente, c'est qu'il était depuis fort longtemps sans communication avec Ibrahim, et que précisément l'amiral, en refusant de donner un sauf-conduit à son agent, aux termes de la convention, avait détruit la seule chance

qui lui restât de faire parvenir ses ordres à son fils (1).

Mais quand survint le capitaine Fanshawe, le 16 décembre, avec la soumission à discrétion de Méhémet-Ali, les choses changèrent de face. Il était devenu évident que le vice-roi ne relèverait jamais ses affaires en Syrie, et que l'évacuation prenait la couleur plutôt d'une nécessité que d'une concession : du même coup disparaissait toute chance d'intervention pour la Russie. Une plus longue lutte avec Méhémet-Ali aurait eu pour effet de transporter en Égypte le théâtre des hostilités, et de tourner au profit exclusif des Anglais. Or, la Russie était d'avis que les Anglais n'avaient déjà que trop bien réussi ; certaine que la dépossession complète du Pacha, et que la restitution de l'Égypte à l'autorité directe de la Porte feraient de cette province leur proie prochaine et infailible, la Russie retrouva tout à coup sa sollicitude pour Méhémet-Ali, et appuya catégoriquement ses offres de soumission. La Porte essaya bien de résister ; mais le dédoublement, pour ainsi dire, de la protection anglo-russe, mettait en échec la position de Reschid-Pacha, en réveillant les espérances et les intrigues du parti contraire à la

(1) Documents historiques, n° 24.

réforme. Lord Ponsonby, lui aussi, se sentit amoindrir par le fait de la défection russe, en même temps que grandissait sa responsabilité vis-à-vis de son gouvernement : il ne fut plus pour la Porte qu'un auxiliaire sans virtualité, quoi qu'il ne cessât de combattre et de défendre pied à pied son implacable système. Débusqué, non sans peine, du maintien de la déchéance, il plaida pour la concession viagère et le refus d'hérédité : il fallut encore plusieurs conseils de cabinet et l'unanimité de tous les autres membres du corps diplomatique pour emporter ce dernier point ; enfin, le 12 janvier 1841 seulement, le Sultan signa l'acte accordant le Pachalik d'Égypte héréditaire à Méhémet-Ali ; encore y mettait-il la restriction de certaines conditions indispensables, qui seraient ultérieurement déterminées. C'était la flèche du Parthe, le dernier gage de la malveillance de l'ambassadeur anglais, et nous allons voir quel parti il en sut tirer, quand il s'agit de le bien spécifier.

LXXXVIII

Si la Porte faisait tant de difficultés pour recevoir Méhémet-Ali à résipiscence, elle s'était montrée beaucoup moins susceptible pour recueillir les bénéfices de sa soumission; dès le 17 décembre, elle avait nommé des commissaires chargés d'aller reprendre possession, en son nom, de tout ce que le Roumeliote lui avait enlevé, et voulait bien lui rendre. Le capitaine Walker, nommé amiral et devenu Yaveur-Pacha (1), eut mission de recevoir la flotte ottomane des mains du vice-roi et de la ramener à Constantinople.

Mazloume-Bey, second commissaire, devait veiller à l'accomplissement des engagements relatifs à l'évacuation de la Syrie. Il fut d'abord question de les faire partir l'un et l'autre en même temps que le capitaine Fanshawe, qui s'embarqua à bord du *Stromboli* le 1^{er} janvier, pour aller porter à Alexandrie le résultat des délibérations du Divan concernant l'acte de soumission. Mais comme ce bateau avait à bord

(1) Yaveur : aide.

une foule de gens que les probabilités de la paix ramenaient auprès du Pacha, le départ des commissaires fut retardé jusqu'au 4 janvier, afin de pouvoir mettre à leur disposition un bâtiment tout entier de la marine turque, *l'Isclar*. Ordre leur était donné de toucher à Marmarice, où stationnait la flotte alliée, pour s'y adjoindre les deux délégués spéciaux qui, conformément au paragraphe 4 de l'acte séparé annexé du 15 juillet, avaient été désignés par l'internonce et l'ambassadeur anglais.

Le 5 janvier, le *Stromboli* arriva à Marmarice. Là aussi un changement s'était opéré, et l'étoile du commodore Napier, un moment obscurcie sous la réprobation de son chef Stopford, avait repris tout son éclat. La convention du 27 novembre avait eu le temps d'aller en Angleterre et de revenir, couronnée par la sanction de lord Palmerston : au mépris des instructions données au commandant de la flotte, contrairement même au texte du mémorandum du 14 novembre, le chef du cabinet Anglais, inquiet des symptômes de plus en plus alarmants que présentait la coalition, approuvait cet arrangement bâclé par un subalterne. Que ceci ne soit pas pris comme un argument contre l'habileté de l'homme d'État britannique, ni comme une vaine critique de son *inconsistance* ; mais que cela corrobore le profond dédain que doivent inspirer les

élucubrations orthodoxes du noble lord touchant le droit de souveraineté du Sultan, et généralement tout ce pédant, menteur, étroit et gourmé rigorisme que la politique anglaise sait, avec une adresse caméléonienne, faire passer du noir au blanc, quand il y va de ses intérêts, — et nous n'en demandons pas davantage.

Ce qui est sûr, c'est que le commodore Napier dut se considérer de nouveau comme l'arbitre des affaires d'Orient, et qu'il n'aurait pas fait bon à lui contester les prérogatives que cette prétention le portait à réclamer. Le vieil amiral Stopford le sentit, et eut le patriotisme de courber la tête sous cette injure faite à ses longs services, à ses cheveux blancs. Sir Napier voulut accompagner le capitaine Fanshawe : il éprouvait le besoin d'aller triompher en Egypte. L'amiral Stopford lui remit donc une lettre pour Méhémet-Ali, engageant itérativement celui-ci à persévérer dans ses résolutions pacifiques. Fanshawe et Napier arrivèrent à Alexandrie le 8 janvier ; ce même jour, *l'Isctar* toucha à Marmarice, et y prit, outre les commissaires dont nous avons parlé, le realabey, ou contre-amiral de la flotte ottomane, en guise d'adjutant à Walker-Pacha, ainsi qu'Achmet-Aga, le délégué chargé de relever, dans les villes saintes d'Arabie, l'étendard du Grand-Seigneur. *L'Isctar*, aussitôt reparti, mouilla le 10

dans le port d'Alexandrie, et le lendemain, les commissaires remirent dans les mains du vice-roi les lettres constatant leurs pleins-pouvoirs.

Méhémet-Ali n'avait pas besoin de tout ce luxe d'exhortations; nous l'avons dit, son sacrifice était cette fois bien sincère; dès le 11, il installa Yaveur-Pacha à bord de la flotte, et donna des ordres pour qu'elle fût équipée et approvisionnée à ses frais. Le mandataire du sultan arbora son pavillon à bord du *Mahmoudië*, et fit tirer une salve de vingt-et-un coups de canon, qui lui fut rendue par les vaisseaux égyptiens. Quand il s'agit de faire sortir la flotte ottomane, ce qui ne put avoir lieu que le 23 suivant, le vice-roi mit toutes les ressources de sa marine à vapeur à la disposition de l'amiral Walker; il n'en fallut pas moins alléger les gros vaisseaux de leur artillerie, pour qu'ils pussent franchir les passes. L'opération de leur réarmement dura encore quelques jours, que l'amiral passa à terre, traité par Méhémet-Ali avec la plus grande distinction.

Émine-Bey avait été immédiatement expédié en Syrie pour hâter le retour d'Ibrahim; mais, dans l'intervalle, le 21 janvier, on eut la nouvelle de l'arrivée de celui-ci à Ramlé, non loin de Gaza, avec les débris de sa colonne. On expédia sur le champ, par voie de mer, des provisions de toute nature, et des transports pour les femmes

et les enfants. Sir Napier eut enfin occasion de faire acte d'autorité en exigeant qu'Ibrahim laissât, sur le territoire de la Syrie, les Syriens qui étaient encore dans son armée.

Successivement, les divers corps rentrèrent en Egypte; l'évacuation était complète, et Méhémet-Ali avait exécuté à la lettre tous ses engagements : il restait au Sultan à remplir les siens.

LXXXIX

Si grandes étaient l'hésitation de la Porte et son envie de ne s'avancer qu'à bon escient, que la promulgation officielle de la concession héréditaire ne fut faite qu'au retour de Mazloume-Bey, le 4 février (1). Cela n'avait pas empêché les discussions d'être déjà très-vives sur le chapitre des conditions restrictives; les représentants des puissances, admis naturellement dans les conseils tenus à ce sujet, ne pouvaient guère, une fois posé le principe d'hérédité, s'immiscer dans la critique d'un droit inhérent à la suzeraineté du Sultan; cependant ils blâmèrent les clau-

(1) Documents historiques, pièces n° 23.

ses formulées à l'instigation de lord Ponsonby, et qui auraient réduit les privilèges du Pacha à un titre purement nominal, en lui donnant des appointements fixes, et un contrôleur ou *mouhaël* nommé par la Porte, auquel seraient revenus tout les attributs essentiels du gouvernement.

Ces captieuses intentions, faiblement mitigées par l'opposition des puissances, se traduisirent enfin par le firman d'investiture, ou *hatti-schérif* du 13 février 1841 (1). Voici l'analyse de cette pièce : Le Sultan choisira dans les enfants de Méhémet-Ali celui qui doit lui succéder, et ce successeur sera tenu de venir à Constantinople pour y recevoir l'investiture. — La prérogative d'hérédité conférée au gouverneur de l'Egypte ne lui donnera aucun droit supérieur à ceux des autres pachas. — Les traités, les lois de l'Empire, et notamment le *hatti-schérif* de Gulkâné seront applicables à l'Egypte comme à tout autre pachalik ; la forme, le titre et la valeur des monnaies seront les mêmes qu'en Turquie. — Le quart des revenus bruts de l'Egypte sera payé au Sultan pour les besoins généraux de l'Empire ; — l'Egypte ne pourra construire des bâtiments de guerre qu'avec la permission du Sultan, et l'armée ne pourra excéder vingt mille

(1) Documents historiques, n° 24.

hommes dont deux mille résideront à Constantinople. — Les uniformes et insignes de cette armée seront en tous points semblables à ceux des autres troupes de l'Empire. — La nomination des officiers de terre et de mer, jusqu'au grade de lieutenant inclusivement, appartiendra au gouvernement de l'Égypte ; celle des officiers supérieurs à ce grade dépendra de la volonté impériale du Sultan. — La concession de l'hérédité au gouvernement de l'Égypte étant soumise aux conditions ci-dessus énoncées, l'inexécution de l'une d'elles motivera le retrait immédiat de cette concession.

Telle était la modération de la Porte dans sa victoire ! En stipulant, — comme par ironie, on pourrait croire, — que le vice-roi d'Égypte n'aurait aucun droit supérieur à ceux des autres pachas, elle le mettait par le fait dans une condition d'infériorité comparativement au plus mince de ces pachas. C'était là un de ces pactes dérisoires qui écrivent à chaque mot la honte du vaincu, et que celui-ci ne signe jamais sans faire mentalement les réserves de l'épée. Mais encore le Rouméliote eut-il la franchise de ne pas y souscrire, et, dans son refus, son langage fut plein de force et de dignité :

« Mon fils Ibrahim, dit-il, a des droits fondés
« sur la nature, sur son mérite, sur la victoire,
« et voulût-on l'en priver, qu'il commande en-

« core à une armée considérable et qu'il est homme
« à les revendiquer les armes à la main. D'ail-
« leurs, quelque brillante que soit l'éducation de
« mes fils, ils ne consentiront jamais à obéir à
« un autre que leur aîné. Saïd-Bey est un excel-
« lent marin, il parle plusieurs langues, il a des
« talents distingués; mais aucun de ses frères
« ne se soumettrait à lui au préjudice d'Ibrahim.
« Non, il faut que la succession soit réglée d'une
« manière certaine, et selon l'ordre de primogé-
« niture: sans cela, point d'hérédité possible.
« Quant au droit de choisir les officiers de mon
« armée, que la Porte veut m'enlever, elle n'a-
« git ainsi que dans le but de m'humilier, et l'exi-
« gence qu'elle témoigne, relativement à la coupe
« et à la couleur des uniformes, n'est que ridi-
« cule: si je m'y pliais, je me rendrais mépri-
« sable aux yeux des miens. 20,000 hommes,
« ajouta-t-il, forment assurément une armée
« assez considérable pour garder l'Egypte; mais
« en cas de guerre, elle serait à peine suffisante,
« et l'on n'en pourrait rien distraire pour la dé-
« fense de l'Empire. Enfin, prélever le quart des
« revenus de l'Egypte, c'est lui ôter les moyens
« essentiels de pourvoir à son entretien, à son
« administration civile et militaire; c'est lui ravir
« l'existence même. »

Le Sultan avait fait, de la concession des pro-

vinces du Nil supérieur, l'objet d'un firman à part (1), qui créait un nouveau pachalik dans l'Empire; rien n'établissait mieux qu'il donnait par là ce qui, effectivement, ne lui avait jamais appartenu et ne pouvait tomber sous son administration directe que tout autant que l'Égypte n'aurait pas eu de gouvernement distinct. Aussi le cadeau était-il très-mince; encore, par suite de l'esprit restrictif qui animait la Porte, ne constituait-il qu'une concession viagère, c'est-à-dire à tout moment révocable, ajoutée à l'Égypte héréditaire. Mais peut-on se figurer un pacha de la Porte gouvernant le Sennaar, sans dépendance vis-à-vis de l'Égypte.

Une lettre particulière de Reschid-Pacha cherchait vainement à atténuer la rigueur de ces conditions, et à persuader à Méhémet-Ali, qu'en vertu de considérations toutes spéciales, l'hérédité de son fils Ibrahim-Pacha ne pourrait jamais faire l'objet d'aucun doute, et que le Sultan dispenserait l'un et l'autre de comparaître personnellement à Constantinople pour la formalité de l'investiture. Mais le moment était mal choisi pour un appel à la confiance : le Rouméliote persista dans ses protestations, et se remit sourdement en disposition de jouer son va-tout. Il y fut en quelque

(1) Documents historiques, n° 24, seconde pièce.

sorte encouragé par sir Ch. Napier, qui continua auprès de lui son rôle de haut protecteur, et, comme marque de son puissant intérêt, ne voulut aller rejoindre la flotte, à Marmarice, qu'après avoir eu connaissance de la réponse authentique du vice-roi à l'envoyé du Sultan.

XC

On aurait dit, vraiment, que, par tant de hauteur dans ses prétentions la Porte s'efforçât de faire effacer, dans la transaction finale, jusqu'au dernier vestige de son autorité et de son libre arbitre. Le hattî-schérif du 13 février réveilla les susceptibilités de la diplomatie, qui commençaient à s'assoupir dans la prévision d'une trêve générale, et la solution de la crise, laissée un moment aux mains de la Sublime Porte, alla de nouveau rebondir dans les chancelleries.

La tâche que M. Guizot avait acceptée n'était marquée au coin ni d'une bien grande fierté ni d'une réelle profondeur politique ; elle consistait uniquement à prendre le contre-pied de ce qu'avait fait M. Thiers ; ainsi, comme ce dernier était tenu pour avoir, comme on disait alors, isolé la

France des conseils européens, toute l'ambition de M. Guizot était de paraître l'y faire rentrer, ou plutôt d'apposer la signature de la France dans un acte quelconque, à côté de celles des puissances signataires du traité de juillet. La prétention était modeste, comparée aux gages que donnait le président du 29 octobre par son régime de compression intérieure. Mais le traité de Londres lui-même, tant que la conclusion de l'affaire turco-égyptienne ne l'aurait pas annulé, était un obstacle virtuel, et de cette conclusion pouvait naître encore une difficulté, si le *casus belli* posé par la note du 8 octobre s'y trouvait transgressé, puisque, malheureusement, cet acte équivoque de dignité nationale était un legs obligatoire de M. Thiers à M. Guizot. Ainsi, solution de l'affaire d'Orient, et solution en deçà des limites tracées par la note du 8 octobre, c'est-à-dire, la possession héréditaire de l'Égypte garantie au Pacha : tel fut le but programme assigné à M. Guizot, pour acquérir le droit de dire qu'il avait réalisé les termes les plus osés de la témérité de son prédécesseur, tout en conjurant les dangers de cette imprudence. Il négocia dans ce but à Londres, à Vienne et à Berlin ; les sympathies toutes personnelles qu'il rencontra dans ces deux derniers endroits forcèrent un peu la main à lord Palmerston ; et d'un autre côté les in-

trigues des torys, favorables au ministre français, commençaient à ébranler sérieusement le ministère whig. Sur ces entrefaites parvint en Europe la convention-Napier du 27 novembre, qui réalisa en ce moment les vœux généraux de la diplomatie. Lord Palmerston se hâta de l'approuver et de faire grand bruit de cette approbation ; nous avons déjà montré quelle bonne foi l'avait dictée, en la rapprochant de la note émanée du chef du Foreign-Office, en date du 14 novembre : mais il pouvait, en toute assurance, s'en reposer sur ses instructions antérieures pour créer quelque anicroche à la convention Napier. Toutefois, son plus grand espoir était dans un coup de tête de Méhémet-Ali, et la parfaite soumission de celui-ci fut pour lui plutôt une déception qu'un succès, en ce sens qu'elle prêta une grande force aux réclamations de M. Guizot et des membres de la conférence de Londres. Cette unanimité contraignit lord Palmerston à signer le *memorandum* du 30 janvier (1), qui rappelait la Porte au sentiment de son étroite sujétion vis-à-vis de ses alliés, et lui dictait en quelque sorte les termes de l'arrangement à intervenir avec son vassal : mais la Porte avait prévenu cette leçon en promulguant, le 13 février, son firman d'investiture.

(1) Documents historiques, n° 22.

On le connut à Paris dans les premiers jours de mars, ainsi que le refus de Méhémet-Ali d'y adhérer. Les dures conditions qui le constituaient blessèrent aussi bien l'esprit d'équité des membres de la conférence, que l'espoir qu'ils nourrissaient d'être à la fin de ce long différend. M. Guizot fit aigrement sentir à lord Palmerston que la persistance de cet état de choses ajournait indéfiniment le ralliement de la France au *consensus* européen. Mais le langage de la conférence se ressentait du détraquement de la coalition, dont les indices n'étaient plus douteux. La Russie, à qui le soupçon seul d'une commune entente entre la France et l'Angleterre faisait faire très-bon marché de ses opinions antérieures, était redevenue hostile à Méhémet-Ali. Le 5 mars, la conférence, dans une note (1) *ad hoc*, félicite le Sultan d'avoir admis le principe d'hérédité, et par le fait considère la question comme bien et duement terminée. Le 13 mars suivant (2), elle répond à la notification d'investiture, avec quelques réserves dissimulées sous la forme de conseils, et n'est plus aussi affirmative dans ses conclusions. Enfin, le *memorandum* de la Porte du 19 avril (3), qui annonce la résolution de réviser le firman d'inves-

(1) Documents historiques, n° 23.

(2) Documents historiques, n° 25.

(3) Documents historiques, n° 26.

titure suivant les vœux du Pacha, et s'attache, tout en sollicitant l'avis de ses alliés, à rejeter sur eux la responsabilité entière des conséquences de ces nouvelles concessions, ce *memorandum* excite évidemment la mauvaise humeur de la conférence, qui y répond très-ambigûment par une note en date du 10 mai (1), justifiant quelques-unes des demandes du vice-roi (notamment celle qui a trait à la forme de l'hérédité), et n'opposant aux autres points qu'une fin de non-recevoir entremêlée d'avis touchant un exercice plus digne et plus spontané de la souveraineté de la Porte.

La conférence abdiquait toute influence sur l'issue définitive de cette affaire ; elle n'avait plus en elle-même la cohésion propre à lui faire formuler un avis précis. S'étant assemblée le 25 mai pour la signature du protocole relatif à l'incident du hattî-schérif révisé, lord Palmerston déclara, au début de la séance, qu'il se ralliait à l'opinion précédemment émise par le plénipotentiaire russe, à savoir : qu'avant d'approuver la nouvelle décision du Sultan et les conditions qui en résultaient, il était convenable de s'assurer que Méhémet-Ali les accepterait et n'en ferait pas l'objet d'un nouveau déclinaoire : conséquemment, le secrétaire d'Etat refusait sa signature au protocole. A ces mots la

(1) Documents historiques, n° 26, seconde pièce.

plus grande agitation régna dans l'assistance ; les protestations furent vives de la part des ambassadeurs d'Autriche et de Prusse, qui exprimèrent l'intention de s'éloigner sans aucun délai ; bref, la conférence se sépara sans même fixer un jour prochain pour sa réunion.

XCI

Heureusement les choses avaient été d'un meilleur train à Constantinople. Reschid-Pacha, n'ayant plus que lord Ponsonby de son côté, ne tenait plus qu'à un fil ; encore payait-il cette protection par sa résistance dans l'affaire égyptienne, contre le gré même de toute la cour. La rentrée de la flotte ottomane fut son coup de grâce ; elle eut lieu le 16 mars, par un temps magnifique, aux applaudissements d'une immense population qui garnissait toutes les hauteurs des environs de Constantinople ayant vue sur le Bosphore. Ce fut une fête magnifique, et qui fit plus, en faveur de Méhémet-Ali, que tous les protocoles du monde. Reschid n'avait plus besoin que d'une poussée pour choir : ce fut l'internonce qui la lui donna, en produisant et prônant son rem-

plaçant, Rifaat-Bey, ex-ambassadeur à Vienne et conseiller intime du grand-visir. Rifaat prit l'engagement de modifier le hatti-schérif d'investiture. Le 29 mars il fut élevé à la dignité de *mouchir*, et nommé ministre des affaires étrangères en place de Reschid. Ce dernier ne connut sa destitution que par la demande qui lui fut faite des insignes en brillants de sa dignité.

Rifaat resta encore plus de deux mois à aplanir les obstacles désespérément suscités par lord Ponsonby. Enfin, le 1^{er} juin, fut promulgué le hatti-schérif (1) qui donnait satisfaction à Méhémet-Ali sur les points importants de ses réclamations : 1^o l'hérédité était reconnue par droit d'aînesse, dans sa descendance mâle, en ligne directe ; la faculté à lui laissée de créer des officiers dans son armée s'étendait jusqu'au grade de colonel inclusivement ; le tribut au, lieu d'être calculé proportionnellement aux revenus de l'Égypte, ce qui aurait motivé un contrôle et des agents de la Porte tout à fait vexatoires pour l'exercice de l'autorité du vice-roi, était fixé en une somme fixe : quarante-millions de piastres (environ dix millions de francs).

Mais toutes les clauses qui fortifiaient la suzeraineté de la Porte, et celles qui n'avaient été

(1) Documents historiques, n^o 27.

même stipulées que dans le but d'humilier la grande individualité de Méhémet-Ali, furent maintenues ; ainsi, l'investiture donnée par la Porte à chaque nouveau gouverneur, et le voyage de celui-ci à Constantinople pour cet objet spécial ; le chiffre de l'armée égyptienne borné à dix-huit mille hommes, sans permission de le dépasser autrement qu'en cas de guerre et par autorisation expresse ; la parité des ordonnances d'uniforme et d'insignes militaires avec celles de l'Empire ; l'exacte conformité des monnaies ; l'interdiction de nouvelles constructions navales : tout, jusqu'à cette obligation de fournir aux villes saintes de la Mecque et Médine, la quantité de légumes accoutumée, portait l'empreinte de la vassalité du vice-roi, et ne laissait pour devise à cette soi-disant transaction que le *Væ victis* dans son implacable rigueur.

Pourtant le Rouméliote, tout à fait résigné à son sort, accepta cette charte de sujétion, et se hâta encore, suivant le précepte plus chrétien que musulman, d'embrasser la main qui le châtiât ; c'est ce qu'on peut voir dans la lettre pleine d'humilité qu'il écrivit au grand-visir (1). Jamais le mot de Tacite : *Omnia serviliter pro dominatione*, ne reçut une plus éclatante application,

(1) Documents historiques, n° 27, seconde pièce.

et c'est, croyons-nous, la seule moralité qu'on puisse tirer de cette affaire. Le Rouméliote ne fit d'objection que sur le tribut, qui lui parut être trop élevé : quelques mois plus tard, ayant envoyé son fils Saïd-Bey à Constantinople pour y porter, outre des présents considérables, une partie de ce tribut, il obtint sa réduction à soixante mille bourses (environ sept millions et demi).

Le nouveau hattî-schérif fut promulgué à Alexandrie le 10 juin, au son de l'artillerie des forts et des vaisseaux.

Deux mois après, le drapeau des puissances était relevé, et les consuls généraux avaient repris leur poste auprès du vice-roi.

XCII

L'acceptation de Méhémet-Ali rendit à la conférence de Londres le service de lui fournir un moyen naturel de se rompre ; elle rendit à M. Guizot celui d'en arriver à ses fins bien plus tôt qu'il ne l'espérait, en lui permettant de signer, un mois après, la convention dite *des détroits*, du 13 juillet (1). Ce traité ne faisait, à la vérité, que

(1) Documents historiques, n° 28.

confirmer la règle constante du gouvernement ottoman vis-à-vis des puissances européennes, mais il spécifiait très-suffisamment la fin du régime d'exception qui venait d'avoir lieu en vertu d'une ligue dont la France avait été exclue. Ainsi, le ministre du 29 octobre pouvait, à très-peu de frais, fermer les portes du temple de la guerre, que le ministre du 1^{er} mars n'avait pourtant fait qu'entrebâiller.

Enfin, les efforts qu'il avait fallu dép'oyer pour ébranler le Rouméliote sans le faire tomber, dans cette crise suprême, avaient été si violents, que ses ennemis les plus acharnés en ressentirent le contre-coup et mordirent la poussière : Mahmoud en mourut, Kousrouf et Reschid étaient restés sur le carreau. Lord Palmerston et lord Ponsonby jouirent peu de temps de leur victoire : deux mois après les torys renversaient le ministère anglais et rendaient le fougueux chef du Foreign-Office aux douceurs de la vie privée.

M. Napier fut élevé au grade de commodore de 1^{re} classe : il avait sans doute espéré mieux ; mais il se consola en triomphant de meetings en meetings, de par les hurrahs britanniques, quoiqu'il se défendit modestement d'aucune similitude qu'on voulut établir entre le bombardement de Beyrouth et celui de Copenhague, entre le génie de Nelson et le sien. Quant à lord Stopford, il eut une

récompense assez piquante, bien que la gravité du caractère anglais nous empêche d'y voir une intention épigrammatique : il fut nommé gouverneur des invalides de Greenwich.

XCXIII

L'histoire politique de Méhémet-Ali se termine là. Tous les fruits, bons ou mauvais, de sa carrière, étaient produits; conquérant vaincu, il avait pu, chose rare, rester debout au milieu de la catastrophe, et son cœur de père avait été son ancre de salut. Avec une âme tout à fait héroïque, c'est-à-dire moins humaine, il eût considéré comme un devoir, vis-à-vis de son courage et de sa renommée, de pousser la lutte jusqu'au bout, et de s'engloutir dans le tourbillon qu'il avait soulevé. Il en eut le désir et en manifesta l'intention; mais l'intérêt des siens l'emporta, et ce fut, croyons-nous, la seule influence déterminante qui le fit céder.

Il est vrai que la différence n'était pas bien grande entre un trône écrasé sous des ruines ou un trône élevé dessus; tel qu'il était, cependant, la possession en paraissait garantie à ses enfants: à eux d'en améliorer les fondements. Le Roumé-

liote y vit encore une digne récompense de ses travaux ; quant à lui, il avait plus de soixantedix ans, c'est-à-dire passé l'âge où nul homme au monde ne voudrait recommencer sa vie ; un irrésistible temps d'arrêt se produisait dans la sienne, non pas cette halte par laquelle le voyageur se prépare à une marche nouvelle, mais celle qui prélude à l'éternel repos.

En même temps, la grosse question politique suscitée à l'occasion de Méhémet-Ali s'assoupissait pour une période de temps qui devait dépasser celle qu'il était donné à notre héros de vivre encore. Après avoir résolument lancé son esquif dans un océan de tempêtes afin d'arriver plus vite à son but, il rencontrait un calme subit qui le laissait en chemin, gouvernant encore, mais désarmé.

Cette lassitude physique et morale imprima son caractère à ses dernières années ; elles furent remplies d'un petit nombre d'événements sans importance et qui n'intéressent guère en lui que l'homme privé. Méhémet-Ali se résigna à n'être plus que le gardien de l'héritage de sa famille. A partir de ce moment, ses enfants vont exercer dans le gouvernement une influence qu'il ne leur avait jamais laissé prendre ; mais à mesure qu'augmente pour eux sa faiblesse, croît aussi sa méfiance : il n'échappe pas à l'inflexible logique du cœur humain.

Si, dans cette dernière partie de la vie de Méhémet-Ali, le côté politique se rétrécit jusqu'au point de disparaître presque complètement, elle offre cependant une espèce d'intérêt qui mérite l'attention de l'histoire. Il peut aussi être curieux d'étudier de près le caractère et les actions de ces princes, qui, groupés autour de leur père, pouvaient être tous individuellement appelés à occuper sa place : car, parmi un nombre d'hommes si différents qu'ils soient d'âge, qui ne peut se flatter de survivre à tous les autres ? D'ailleurs, le plus sûr jugement d'un roi, d'un fondateur de dynastie, n'est-il pas dans sa postérité ? Cette étude, nous l'entreprendrons dans un volume qui paraîtra incessamment ; et dans lequel, en racontant plus spécialement la fin de notre héros, nous donnerons une esquisse de sa famille et des princes qui se sont succédé sur son trône. Nous serons conduit ainsi jusqu'au réveil de cette éternelle question d'Orient, et nous examinerons la nouvelle solution qui a momentanément écarté les dangers qu'elle tient suspendus sur le monde.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

TOME 1^{er}.

AVANT-PROPOS. V

LIVRE PREMIER. — L'ÉGYPTÉ AVANT MÉHÉMET-ALI.

Commencements de l'Islamisme. — Conquête de l'Égypte par Amrou. — Les Coptes. — Califes abassides. — Les Toulounides. — Califes Fatimites. — Fondation du Caire. — Sultans Ayoubites. — Saladin. — Gengis-Kan et les Mogols. — Création des mamelouks. — Sultans mamelouks. — Origine des Ottomans. — Prise de Constantinople. — Sélim 1^{er}. — Prise du Caire. — L'Égypte turque. — Déclin de l'empire Ottoman. — Les Janissaires. — Révolte d'Ali-Bey. — Mourad et Ibrahim. — Invasion française. — Mort de Mourad. — Perpétuité de la race égyptienne. — Caractère uniforme des dominations étrangères. — Etat du peuple sous les mamelouks, d'après Volney. — Etat du commerce. — Douanes et revenus publics. — Naissance de Méhémet-Ali. — Sa famille. — Fables sur sa jeunesse. — M. Lion, négociant français. — Les révoltés de Praousta. — Mariage de Méhémet-Ali. — Son départ pour l'Égypte. — Le fils du gouverneur de la Cavale. — Rapides progrès de Méhémet-Ali. P. 3

LIVRE DEUXIÈME. — TURCS ET MAMELOUKS.

Caractère de l'alliance anglo-turque. — Position des partis en Égypte, après la retraite des Français. — Rivalité du Capitain-

Pacha et du grand-visir. — Nomination de Kousrouf au pachalik d'Égypte. — Invitation du Capitan-Pacha aux beys de la maison de Mourad. — Rappel du général Hutchinson. — Massacre des beys à Aboukir. — Noble conduite d'Hutchinson. — Le grand-visir et le général Stuart. — Revirement de la politique anglaise. — Abandon de la cause des mamelouks. — Départ du Capitan-Pacha, du grand-visir et de l'armée anglaise. — Caractère de Kousrouf-Pacha. — Difficultés de sa position. — Situation des mamelouks. — Lettre collective des beys à Napoléon. — Traité d'alliance de la France avec la Porte. — L'Elfi-Bey, rival de Bardissi et d'Ibrahim. — Négociations infructueuses. — Méhémet-Ali commandant un corps d'opérations. — Nouvelles avances des Anglais aux mamelouks. — Bataille de Damanour. — Raisons de l'abstention de Méhémet-Ali. — Traité d'Amiens. — Les Anglais rendent les ports du littoral méditerranéen. — Départ de Elfi-Bey pour Londres. — Les mamelouks opèrent leur jonction dans la haute Égypte. — Siège et prise de Minie. — Fâcheuses conséquences. — Révolte des Albanais. — Prise de la citadelle du Caire. — Expulsion de Kousrouf-Pacha. — Taher-Pacha s'empare du pouvoir. — Il se rend odieux. — Il est assassiné. — Les Osmanlis nomment Ahmed-Pacha à sa place. — Méhémet-Ali se joint aux mamelouks. — Défaite d'Ahmed. — Les coalisés tournent leurs forces contre Kousrouf. — Siège et prise de Damiette. — Kousrouf prisonnier. — Message de la Sublime Porte. — Biographie de Bardissi. — Ali-Pacha-Dgezaïrli. — Son histoire. — Siège de Rosette. — Bardissi et le Cheik. — Les Anglais et les Français auprès des beys. — Piège tendu à Ali-Dgezaïrli. — Il part d'Alexandrie. — Sa marche sur le Caire. — Il se rend à discrétion à Bardissi. — Ses intrigues. — Sa mort. — Retour de l'Elfi. — Son séjour en Angleterre. — Fuite de l'Elfi. — Rébellion des Albanais. — Mesures fiscales de Bardissi. — Insurrection du Caire. — Jeu de Méhémet-Ali. — Son coup d'État. — Fuite de Bardissi et d'Ibrahim. — Courte réinstallation de Kousrouf-Pacha. — Élection de Kourchid-Pacha. — Situation du gouvernement ottoman. — Caractère de Kourchid. — Moyens qu'il emploie pour se procurer de l'argent. — La veuve de Mourad. — Les beys bloquent le Caire. — Méhémet-Ali se paie de ses propres mains. — Il surprend les mamelouks à Dereltine. — Les beys lèvent inopinément leur camp. — Firman de la Porte, invi-

tant les chefs albanais à rentrer dans leurs pays. — Ruse de Méhémet-Ali pour l'é luder. — Grande expédition contre les mame louks. — Tentative infructueuse des beys pour réconcilier Bardissi et l'Elfi. — Siège de Minié. — Assaut infructueux. — Incendie de la flottille. — Retraite des mamelouks. — Complot de Kourchid contre les Albanais. — Les Delhis. — Méhémet-Ali revient inopinément au Caire. — Violentes réclamations des troupes. — Les cheiks et les ulémas excitent le peuple à la ré volte. — Tentative de Kourchid pour éloigner Méhémet-Ali. —Déposition de Kourchid et élection de Méhémet-Ali à sa place. — Kourchid se renferme dans la citadelle. — Siège de cette forteresse par les habitants et les Albanais réunis. — Arrivée du Capidgi-Bachi, porteur d'un firman de la Porte confirmant l'élection de Méhémet-Ali. — Arrivée du Capitan Pacha à Alexandrie. — Kourchid rend la citadelle. P. 69

LIVRE TROISIÈME. — MÉHÉMET-ALI VICE-ROI.

Méhémet-Ali fait rendre gorge aux coples. — Nouveau piège tendu aux beys. — Connivence des cheiks. — Silence du peuple. — Retraite des mamelouks. — Les Anglais et les Français vis-à-vis de Méhémet-Ali. — Départ du Capitan-Pacha. — Sa prophétie. — Mesures fiscales. — Genre de guerre en usage sur les bords du Nil. — Négociations infructueuses avec les beys. — Troubles occasionnés par les Albanais. — Arrivée des fils de Méhémet-Ali en Égypte. — Intrigue des Anglais à Constantinople. — Expédition du Capitan-Pacha. — L'Elfi se voit au comble de ses espérances. — Politique de Méhémet-Ali. — Arrivée du firman de la Porte. — Subterfuge de Méhémet-Ali. — Son discours aux chefs albanais. — Mise en œuvre des cheiks et des ulémas. — Leur requête à la Porte. — Bataille de Néguilé. — Méhémet-Ali et le bimbachi. — Moyens de conjurer l'émeute. — Belle résistance des habitants de Damauour. — Antagonisme des consuls de France et d'Angleterre. — Réponse des beys au message du Capitan-Pacha. — La chance tourne en faveur de Méhémet-Ali. — Sa confirmation dans son pachalik. — Départ du Capitan-Pacha. — Cruauté de l'Elfi. — Il demande la paix. — Refus de Méhémet-Ali. — Bruit d'un débarquement prochain des Anglais.

Levée du siège de Damanour. — Mort de Bardissi. — Mort de l'Elfi. — Sa biographie. — Méhémet-Ali active la désorganisation du parti mamelouk. — Nouvelle embûche. — Déclaration de l'Angleterre à la Turquie. — Débarquement des Anglais. — Prise d'Alexandrie. — Première expédition de Rosette. — Echec des Anglais. — Méhémet-Ali fait la paix avec les mamelouks. — Son retour au Caire. — Préparatifs de défense. — Seconde expédition de Rosette. — Bataille de Hamad. — Retraite des Anglais. — Férocity des Turcs après la victoire. — Les Anglais sollicitent vainement les beys de se joindre à eux. — Décadence des mamelouks. — Les Anglais évacuent Alexandrie. — Rébellion des Albanais. — Intervention des cheiks. — Méhémet-Ali et la magicienne. — Concessions faites aux mamelouks. — Yassim-Bey. — Mort du sultan Selim III et avènement de Mahmoud II. — Misère publique. — Baisse du Nil. — Prières générales. — Nouvelles difficultés avec les mamelouks. — Opposition des cheiks et des ulémas. — Exil de Seïd-Omar-Makram. — Les beys se préparent de nouveau au combat. — Sentiments persévérants d'Ibrahim. — Dernière campagne des beys. — Préparatifs de l'expédition d'Arabie. — Massacre général des mamelouks au Caire. P. 221

TOME II.

LIVRE QUATRIÈME. — LES OUAHABITES.

Resumé géographique et historique sur l'Arabie. — Différentes populations. — Naissance de l'Islamisme. — Caractère de Mahomet. — Les Bédouins. — Origine du Ouahabisme. — Le cheik Mohammed Abd-el-Ouahab. — Progrès des Ouahabites. — L'emir Eba-Saoud. — Doctrines de la nouvelle secte. — Successeurs de Saoud. — Abd-el-Azis. — Guerres avec le pacha de Bagdad. — Pillage de Kerbelé. — Situation de la Mecque et de la Porte vis-à-vis des Ouahabites. — Prise de la Mecque par Saoud, fils d'Abd-el-Azis. — Assassinat de ce dernier. — Guerres des émirs hadjis avec les Ouahabites. — Interruption du pèlerinage. — Décadence des Ouahabites. — Ses causes. P. 7

LIVRE CINQUIÈME. — MEHEMET-ALI CONQUÉRANT.

Mort du Sultan Sélim et avènement de Mahmoud II. — Le Nizam-Djédid. — Projets du nouveau sultan. — Départ de l'expédition égyptienne pour l'Arabie. — Toussoun-Pacha, second fils de Méhémet-Ali. — Le chérif Galeb. — Son caractère. — Défaite des Egyptiens à Bedr. — Mesures fiscales du vice-roi. — Retour des chefs albanais vaincus. — Ils sont chassés par Méhémet-Ali. — Meurtre d'Ahmed-Aga-Laz. — Toussoun prend Médine et la Mecque. — Défaite des Egyptiens à Tarabè. — Méhémet-Ali prend la résolution d'aller lui-même en Arabie. — Sa conduite à la Mecque. — Il tend un piège à Galeb. — Arrestation de ce chérif et de sa famille. — La Porte désavoue le traitement qui leur est infligé. — Fin de Galeb et des siens. — Méhémet-Ali reprend l'offensive contre les Ouahabites. — Second échec devant Tarabè. — Mouvements stratégiques du vice-roi. — Occupation de Confondâ. — Ineptie du gouverneur. — Retraite des Egyptiens. — Méhémet-Ali est dans une situation critique. — Son habileté l'en tire. — Sa politique ramène les tribus bedouines. — Mort de Saoud. — Défaite essuyée par Abdine-Bey. — Toussoun est bloqué dans Taïfa. — Méhémet-Ali le délivre sans troupes. — Rétablissement du pèlerinage. — Preuves d'adresse de Toussoun. — Façons d'agir de Méhémet-Ali vis-à-vis la caravane. — Méhémet-Ali marche à la tête de ses troupes et obtient des succès décisifs. — Son retour à la Mecque et son départ pour l'Egypte. — Causes de sa précipitation. — Sa situation vis-à-vis de la Porte. — Histoire du mamelouk Lâtif-Aga. — Premières tentatives pour discipliner les troupes. — Révolte au Caire. — Ses résultats. — Campagne de Toussoun dans le Nedjd — l'Emir Abdâlla demande la paix. — Retour de Toussoun en Egypte. — Caractère d'Abdâlla. — Caractère d'Ibrahim, le fils aîné de Méhémet-Ali. — Campagne d'Ibrahim en Arabie. — Prise de Dériyè et d'Abâlla. — Mort de ce dernier. — Empoisonnement du malem Gati. — Mort de Toussoun. — Meurtre de la fille du consul de Suède par un Albanais. — Expédition du Sennâr. — Derniers coups portés aux mamelouks. — Mort d'Ismâil-Pacha. — Création du Nizam-Djédid en Egypte. — Enrôlement des fellahs. — M. Séves. — Sa

biographie. — Préludes de l'insurrection grecque. — Rôle de la politique. — Campagne d'Ibrahim en Morée. — Bataille de Navarin. — Comment Méhémet-Ali en accueille la nouvelle. — Les Egyptiens évacuent la Morée. — Emeute au Caire par suite d'impôts extraordinaires. — Retour et second exil de Seïd-Omar-Makram. — Meurtre du malem Gâli. — Tentative des Grecs contre la flotte d'Alexandrie. — Insurrection dans l'Hedjaz.

TOME III.

LIVRE SIXIÈME. — MEHÉMET-ALI FONDATEUR.

Conséquences de la guerre de Morée. — Système gouvernemental de Méhémet-Ali. — Loi du développement social de la population égyptienne. — Les Égyptiens ont plutôt subi la conquête qu'ils n'ont été conquérants. — Histoire de la propriété en Egypte. — Méhémet-Ali a été obligé de suivre les traditions. — Son système de fiscalité. — Accaparement des terres. — Monopole. — Solidarité des contribuables. — La dépopulation condamne le système monopolisateur. — Méhémet-Ali accueille bien tous les étrangers. — Innovations agricoles. — Le coton et M. Jumel. — Indigo. — Opium. — Chanvre. — Vers à soie. — Causes de l'avortement des réformes. — Vices de l'administration turque. — Les gouverneurs de provinces et le vice-roi. — Changements successifs dans l'administration. — Biographie de Boghoz-Joussouf, l'homme de confiance de Méhémet-Ali. — Extension inévitable du monopole. — Création des fabriques. — Raisons de leur insuccès. — Artisans et ouvriers égyptiens. — Résultats définitifs des manufactures. — Création des *chifliks*, ou fermes du vice-roi. — Leur histoire. — *Abadiyès*, ou concessions gratuites territoriales de Méhémet-Ali. — Quels genres de travaux et d'économie politique exige la prospérité de l'Égypte. — Motifs qui empêchèrent Méhémet-Ali d'en adopter le principe. — Travaux exécutés sous son gouvernement. — Canal Mahmoudie. — Théorie du Nil. — Améliorations qu'appelle ce grand fleuve. — Le barrage. — Son histoire. — Établissements d'instruction publique. — Les Ecoles. — Missions

égyptiennes à Paris. — Caractère du fellah. — Retour des élèves en Égypte. — Ils sont substitués aux professeurs européens. — Bien indirect résultant de la fondation des Écoles. — Création d'un arsenal à Alexandrie et d'une flotte de guerre. — M. Cerisy. — M. Besson. — Réformes dans l'armée de terre. — Résumé général P. 7

LIVRE SEPTIÈME. — MEHÉMET-ALI REBELLE.

Méhémet-Ali élude une nouvelle demande de secours de la Porte.

— Le Sultan cherche à semer la discorde entre le vice-roi et son fils Ibrahim. — Il refuse de céder la Syrie et accorde Candie. — Négociation entre M. de Polignac et Méhémet-Ali à l'occasion d'Alger. — Projets d'agression. — Différend entre le vice-roi et Abdalla, pacha de Saint-Jean-d'Acre. — Première expédition interrompue par le choléra. — Seconde expédition. — Tentatives infructueuses contre Saint-Jean-d'Acre. — Belle défense d'Abdalla. — Diversion des Turcs. — Ibrahim lève le siège. — Bataille de Zérad. — Prise de Saint-Jean-d'Acre. — Joie de Méhémet-Ali à cette nouvelle. — Réception d'Abdalla à Alexandrie. — Menaces de la Porte. — Husséïn est envoyé contre Ibrahim. — Ce dernier prend Damas sans coup férir. — Bataille de Homs. — Les Turcs en fuite. — Mot d'Ibrahim-Pacha. — Bataille de Beylan. — Étrange conduite des flottes turque et égyptienne. — Lâcheté d'Osman-Pacha. — Fuite d'Husseïn. — Premiers pourparlers pour la paix. — Méhémet-Ali exige le district d'Adana. — Le Sultan penche pour un appel à la Russie. — Opposition du divan. — Nomination de Réchid-Pacha aux fonctions de sérasker. — Ibrahim-Pacha entre dans Koniè. — Bataille de Koniè. — Ineptie de l'armée turque. — Ibrahim est accueilli avec enthousiasme en Syrie et en Asie mineure. — Pourquoi il n'est pas allé jusqu'à Constantinople. — Émoi de la diplomatie. — Le Sultan revient à l'intervention russe. — Efforts de M. de Varennes pour l'en détourner. — Arrivée de la flotte russe à Constantinople. — Énergique protestation de M. le baron Roussin. — Sa lettre à Méhémet-Ali et la réponse de celui-ci. — Paix de Kutayé. — Traité d'Unkiar-Skelessi entre la Porte et la Russie. — Guerres d'Arabie. — Révolte de Turké-Bilmes.

— Sa fin. — Le vice-roi persiste à vouloir faire la conquête de toute la péninsule. — Revers d'Achmet-Pacha. — Déconfiture des troupes égyptiennes. — Seconde mission de Kourchid-Pacha. — La guerre change complètement de face. — Conquêtes de Kourchid. — Il n'est pas en faveur à la cour du vice-roi. — Réclamations des Anglais à propos des îles Babreyn et de Sana. — Ils s'emparent d'Aden. — Méhémet-Ali donne l'ordre à Kourchid de rétrograder. — Révolte à Candie. — Défection d'Osman-Pacha. — Aperçu topographique et historique sur la Syrie. — Les Druses et les Maronites. — L'émir Béchir. — Insurrection de la Palestine. — Le cheik Cassim et ses enfants. — Fin des troubles de la Palestine. — Révolte des Druses. — Revers des Egyptiens. — Ibrahim rend leurs armes aux Maronites, à la condition de les tourner contre les Druses. — Défaite des Druses. — Mots caractéristiques d'Ibrahim et de Méhémet-Ali. — Situation réciproque du Sultan et du vice-roi. — La politique du juste-milieu. — Audacieuse proposition de Méhémet-Ali aux cabinets de France, d'Angleterre et d'Autriche. — Intérêts des puissances dans la question d'Orient. — Leur réponse à Méhémet-Ali. — Elles mettent le vice-roi dans l'obligation de négocier. — Première mission de Zéra-Kanoun, belle-fille de Méhémet-Ali, à Constantinople. — Conférences dirigées par la chancellerie de France. — Leur rupture. — Ruses de Méhémet-Ali pour amener la Porte à faire les premières ouvertures. — Il fait écrire au capitain-pacha Achmet. — Mission de Sarim-Effendi en Egypte. — Elle n'aboutit à rien. — Ultimatum du vice-roi et réponse du Sultan. — Première tentative de la diplomatie pour un concert européen. — La Russie en détourne Mahmoud. — Le vice-roi menace de se déclarer indépendant. — Improbation de l'Europe. — Eloquent protestation de Méhémet-Ali. — Animosité du Sultan. — Intrigues à Constantinople. — Disgrâce de Kousrouf-Pacha. — Divergences occultes entre les ambassadeurs de France et d'Angleterre. — Lord Ponsonby est d'accord avec le Sultan. — Traité de commerce de 1838. — Il est ratifié par la France. — Le Sultan trompe la France. — Embarras de Louis-Philippe : la coalition parlementaire, — Ministère du 12 mai. — Imminent conflit entre les troupes égyptiennes et ottomanes. — Plan d'invasion des Turcs. — Passage de l'Euphrate. — Préparatifs d'Ibrahim. — Conduite diplomatique de Méhémet-Ali. — Premières hostilités.

— Tactique du sérasker Hafiz. — Prise d'Aïntab par les Turcs.
 — Occupation des villages syriens, — Ordre de Méhémet-Ali à Ibrahim d'attaquer. — Bataille de Nézib. P. 143

TOME IV.

LIVRE HUITIÈME. — GRANDEUR ET DÉCADENCE DE MÉHÉMET-ALI.

Effet produit par la bataille de Nézib. — Lord Palmerston et le cabinet du 12 mai. — Double mission de MM. Foltz et Caillé. — Communications diplomatiques entre la France et l'Angleterre. — Discussion à la Chambre des députés sur les affaires d'Orient. — Négociation de M. Caillé à Alexandrie. — Méhémet-Ali donne l'ordre à Ibrahim de s'arrêter. — Entrevue de M. Caillé avec Ibrahim. — Responsabilité de la France vis-à-vis du Pacha. — Insuccès de M. Foltz à Constantinople. — Maladie de Mahmoud II. — Départ de la flotte ottomane. — Agonie du Sultan. — Sa mort. — Intrigues de Kousrouf. — Avénement d'Abdul-Medjid. — Parallèle entre Mahmoud et Méhémet-Ali. — La bataille de Nézib connue à Constantinople. — Achmet-Fevzi-Pacha, le grand-amiral. — Détails biographiques. — Sa trahison. — Définition de l'honneur chez les Turcs. — L'amiral Lalande. — Sa discussion avec Osman-Pacha, et son entrevue avec Achmet-Pacha. — Fausse accusation de l'Angleterre. — Le grand-amiral conduit la flotte ottomane à Alexandrie. — Mission et célérité du capitaine Lugeol, du *Papin*. — La nouvelle de la bataille de Nézib parvient à Alexandrie. — Sentiments du vice-roi. — Il apprend la mort du Sultan. — Arrivée d'Akiff-Effendi, l'envoyé de la Porte, à Alexandrie. — Réception d'Achmet-Pacha et de la flotte turque. — Protestations des consuls. — Déclarations de Méhémet-Ali. — Jugement sur sa politique. — Ses manœuvres contre Kousrouf. — Machination de ce dernier. — Panique de la Porte. — Note du 27 juillet 1839. — Historique des faits qui amenèrent cette note. — Premières divergences de la diplomatie à Constantinople. — Fausse démarche du baron Roussin. — Récrimi-

nations épistolaires entre Méhémet-Ali et Kousrouf. — Accueil fait à la note du 27 juillet par les cours d'Europe. — Erreurs de la politique française. — Illusion de l'alliance anglo-française. — Machiavélisme de la Russie. — Echec de M. de Metternich. — Ere nouvelle tracée à la Turquie par la note du 27 juillet. — Notice sur Reschid-Pacha. — La réforme en Turquie. — Diplomatie de Méhémet-Ali vis-à-vis des consuls-généraux. — Tentative d'arrangement direct entre le vice-roi et la Porte. — Fermentation en Syrie. — Première négociation de M. Brunow à Londres. — Avortement. — Secondes négociations de M. de Brunow. — Nouveau refus de la France à acquiescer aux propositions russes. — Chute du ministère du 12 mai en France. — Session de 1840. — Avènement de M. Thiers. — Sa politique. — Duplicité du roi Louis-Philippe. — M. Guizot à Londres. — Correspondance diplomatique entre M. Thiers et M. Guizot. — Traité de Londres du 15 juillet. — Effet qu'il produit en France. — Préparatifs de guerre. — Affaire des soufres de Sicile. — Rapprochement entre Méhémet-Ali et Kousrouf. — Causes de l'hostilité de l'Angleterre. — Intrigues des agents anglais pour détourner les marins tures du service de Méhémet-Ali. — Préparatifs de guerre en Egypte. — Création d'une garde nationale. — Destitution de Kousrouf. — Méhémet-Ali offre de rendre la flotte ottomane. — Mission de Sami-Bey à Constantinople. — Insurrection en Syrie. — Ses causes. — Activité déployée par Méhémet-Ali pour la réprimer. — Mission de M. Eugène Périer à Alexandrie. — Signification au vice-roi du traité du 15 juillet. — Mission de M. de Waleski. — Lettre de Méhémet-Ali au Sultan. — Notice sur le commodore Napier. — Premières opérations des alliés en Syrie. — Débarquement des troupes. — Bombardement de Beyrouth. — Chute de M. Thiers et du ministère du 1^{er} mars. — Avènement de M. Guizot. — Fausse tactique d'Ibrahim en Syrie. — Défection et déchéance de l'émir Béchir. — Combat de Calas-Meidat. — Prise de Beyrouth par les alliés. — Toutes les villes du littoral syrien tombent en leur pouvoir. — Prise de Saint-Jean-d'Acre. — Le colonel Schultz et Ismaël-Bey. — Départ des consuls d'Alexandrie. — M. Cochelet et M. de Waleski empêchent le vice-roi de faire sortir la flotte. — Arrivée de sir Charles Napier devant Alexandrie. — Conduite audacieuse de ce commodore. — Convention du 27 novembre

entre sir Napier et Boghos-Bey. — Elle est désavouée par l'amiral Stopford. — Instructions de lord Palmerston, du 14 novembre — Méhémet-Ali se soumet sans conditions. — Retraite de l'armée égyptienne. — Hésitations de la Porte à accepter la soumission. — Hatti-chérif du 13 février. — Le vice-roi le repousse. — Nouvelles difficultés diplomatiques. — Firman définitif d'investiture du 1^{er} juin. — Mehémet-Ali le fait promulguer en Egypte. — Convention du 13 juillet, dite convention des détroits. . . . 5

EN VENTE :

A LA MÊME LIBRAIRIE :

LE DIABLE MÉDECIN, par Eugène SUE, 7 vol. in-8°.

LE PARADIS DES FEMMES, par Paul FÉVAL, 7 vol. in-8°

AUGUSTINE MILLOT, par M^{lle} DE MARCHEF-GIRARD, 3 vol. in-8°.

LA MARQUISE AURA MAUVAIS TEMPS, par la marquise
DE NOISIEL, 3 vol. in-8°.

LA DERNIÈRE MOUCHE, par Amédée DE BAST, 2 vol. in-8°.

UN AMOUR PLATONIQUE, par A. DE KERGRANS, 2 vol. in-8°.

LES DEUX PÉCHÉS, par Alphonse BROU, 2 vol. in-8°.

UNE SOIRÉE D'HIVER, par MM. Alph. BROU et A. P^{...}, 2 vol.

LYENOR ET LÉUCIPPE, par G. SAND, 3 vol. in-8°.

LE DANGER DE SUIVRE LES JEUNES FILLES,
par A. BOURSIER, 1 volume in-8°.

LA DÈVE, par Madame la comtesse DASH, 4 vol. in-8°.

PROMISES, par Maximilien PERRIN, 2 vol. in-8°.

CHEVALIER DE MAILLY, par MOLÉ-GENTILHOMME
et G. GUEROUT, 4 vol. in-8°.

ARMILLES DE TRIANON, par Jules de St-FÉLIX.
3 vol. in-8°.

BLURETTE, par Maximilien PERRIN, 2 vol.

TROP JEUNE, par Maximilien PERRIN, 2 vol.

LA BAZOCHE, par Pierre LACCONE, 2 vol.